REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1870

11.564

054
R3274
1870, v.6

LA

SOCIÉTÉ DE BERLIN

DE 1789 A 1815

D'APRÈS DES CORRESPONDANCES ET DES MÉMOIRES DU TEMPS PUBLIÉS DE 1859 A 1869.

III.

LE RÉVEIL D'UNE NATION (1).

I.

« Oui, » écrivait de Rome Guillaume de Humboldt à Henriette Herz en 1807, pendant qu'on se battait encore à Eylau et à Friedland, « oui, nous sommes malheureux, et tous ceux qu'unissait autrefois un cercle gai et inoffensif le sont avec nous; mais le germe de notre malheur était dans notre insouciance d'alors. » Ce sentiment fut général après Iéna. Tout d'abord ç'avait été comme un étourdissement; on avait regardé autour de soi stupéfait, on eût dit une ville endormie se réveillant au bruit d'un tremblement de terre ou d'une éruption volcanique. « Tout calcul de ce qui peut s'ensuivre, » disait Hélène Jacobi à son frère le philosophe, « est impossible même au plus habile des politiques et des tacticiens... Nous ne voyons que la dernière main sous laquelle la machine ver-

(1) La publication de cette série sur *la Société de Berlin* à une autre époque, à un moment où la Prusse avait aussi ses désastres, où elle ne songeait guère à ce langage hautain et cruel d'aujourd'hui, a été interrompue par la guerre, et on comprendra le sentiment qui a dicté cette résolution. Maintenant que notre malheureux pays a été si étourdiment lancé dans des désastres pareils par un autre Napoléon, il peut être utile de lui montrer comment une nation se réveille et renaît à la vie, et cela par l'exemple même de cette Prusse du premier empire. Que ce tableau, tracé avant cette terrible

moulue achève de s'écrouler; nous sommes témoins du fracas, écrasés ou simplement meurtris selon que les débris nous atteignent, ou, en se superposant au gré du hasard, nous protégent... Il ne nous reste qu'une silencieuse résignation. »

Tout le monde ne fut pas aussi résigné qu'Hélène Jacobi et le cénacle qui se réunissait autour d'elle et de son frère à Pempelfort ou à Munich. Berlin en particulier, après s'être livré à une morne tristesse, secoua sa torpeur pour songer à l'avenir. On y comprit à la fin qu'il y avait quelque chose de plus nécessaire que « le développement des belles individualités (1), » et que ce quelque chose était l'indépendance nationale; qu'il y avait une idée plus vraie que l'idée de l'humanité, et que cette idée était celle de la patrie. Dans les petits pays, on pensait encore pouvoir continuer à rêver et à méditer aussi bien à l'ombre des baïonnettes étrangères que sous la protection des gouvernemens nationaux. En Prusse, il devait en être autrement. L'état y avait été malade, bien malade; mais la notion même de l'état n'avait pu s'y perdre totalement, comme sous les petits gouvernemens ecclésiastiques ou laïques de l'ouest, du centre et du midi de l'Allemagne. On y était d'ailleurs profondément attaché à la personne du roi, à une dynastie qui s'était identifiée avec le pays, et qui l'avait pour ainsi dire créé. Aussi la colère du peuple se tourna-t-elle contre les conseillers seuls de la couronne : celle-ci était pour tout le monde au-dessus de la discussion, comme s'il se fût agi d'un souverain constitutionnel et de ministres responsables. Les vertus privées du roi fugitif, ses malheurs, sa simplicité, augmentaient encore l'affection qu'on avait pour sa personne; la reine, si digne dans l'infortune et si courageuse, continuait d'être l'idole populaire.

Cependant le souverain, dont la faiblesse et l'obstination avaient été pour beaucoup dans les causes du désastre, s'aperçut enfin qu'il avait fait fausse route. « Tout est perdu, s'écria-t-il, de qui viendra le salut? Désabusé, je n'attends plus rien de ceux qu'on appelait les appuis du trône : ce n'est que par l'honnête peuple, le brave bourgeois, le simple paysan, que la situation pourra s'améliorer un

guerre, d'autant plus terrible qu'elle a été plus inopinée, par une plume d'origine germanique, par un professeur de faculté hospitalièrement admis au foyer de la France, apprenne à celle-ci ce qui lui reste à faire contre l'armée envahissante, au service d'hommes non moins infatués, non moins imprévoyans que celui qui écrasait alors leur pays sous son fol orgueil, si bien que les écrivains de la France libérale l'ont autant condamné que ceux de l'Allemagne même. Il faudra voir si les écrivains de l'Allemagne nouvelle condamneront le roi Guillaume pour ruiner la France, pour continuer sans motif depuis la triste journée de Sedan une guerre impie, d'autant plus impie que la Prusse a pris déjà une dure revanche en 1814 et 1815 des guerres du premier empire. (*N. de la R.*)

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er mai 1870.

jour. » La reine voyait mieux encore et les vraies causes et les vrais remèdes du mal. « Nous nous sommes endormis, disait-elle, sur les lauriers de Frédéric le Grand, qui, maître de son siècle, créa un temps nouveau; nous n'avons pas continué de marcher, et le temps nous a dépassés. » Chacun dès lors sembla le comprendre. « Il n'y a rien à faire qu'à souffrir ce que l'on ne peut changer, et à sauver ce que l'on peut sauver encore, » disait Guillaume de Humboldt, et il s'y employa noblement lui-même. On sentait qu'il fallait reconstruire le navire qui venait de naufrager si pitoyablement, et tandis que Stein régénérait l'état, pendant que Scharnhorst créait la nouvelle armée, Humboldt organisa le haut enseignement. Ce sera l'éternel honneur des hommes d'état prussiens de 1808 d'avoir compris, sans sacrifier à l'utopie, la valeur des forces morales, et d'avoir dans la crise suprême fait appel à l'esprit plus encore qu'au bras de la nation. Il s'agissait de mettre fin à la domination étrangère : l'autonomie des villes et des provinces, l'obligation égale de tous les citoyens au service militaire, la création d'un puissant foyer intellectuel, furent les trois moyens par lesquels on comptait opérer la délivrance.

L'état organisé par Frédéric II et par son père s'était survécu à lui-même parce qu'il était resté stationnaire. Stein, en le rajeunissant, en abolissant certains priviléges, en assurant la propriété, en déblayant les voies encombrées, en intéressant les citoyens à la chose publique, ranima l'amour de cette chose publique, amour affaibli, sinon éteint sous une longue tutelle. Il ne fallut que peu de temps pour produire ce résultat, parce que des traditions communes, la conscience d'appartenir à un état important, le sentiment de solidarité surtout, s'étaient conservés jusque dans la décomposition morale et politique qui avait précédé l'effondrement de la monarchie. — Scharnhorst fit mieux encore en créant une armée démocratique et nationale destinée à devenir une véritable école de patriotisme, et qui le devint. Ce n'est pas ici le lieu, quand même on aurait la compétence nécessaire pour le faire, de montrer les avantages qu'offrait le nouveau système au point de vue militaire, et pour la prompte augmentation de l'effectif sans surcharge pour l'état. Ce qui frappe, c'est l'effet moral de ces mesures, qui transformèrent la vieille armée prussienne et « d'une galère firent une école, » pour me servir de l'expression d'un contemporain. En imposant aux individus, trop enclins à ne songer qu'à eux-mêmes, ce sacrifice pour la cause générale, on mit un frein à l'égoïsme de plus en plus envahissant qui s'était glissé dans les âmes, et avait conduit les uns à un matérialisme grossier, les autres à un épicurisme raffiné, tous à l'indifférence. Il fallait leur rappeler d'une façon palpable qu'il y a des intérêts généraux à côté des intérêts person-

nels, et qu'il convient de sacrifier à ceux-là une partie de ceux-ci. Il importe que l'homme apprenne à respecter une chose impersonnelle et supérieure, et il est nécessaire que la présence de cette chose se fasse sentir sous une forme tangible, par une privation imposée à l'individu en vue de l'intérêt commun. Il n'y a que les aristocraties intellectuelles qui puissent vivre d'un idéal non incarné : aux masses, il faut des autels visibles, un chef et un drapeau. — Toute l'Allemagne, même celle du midi, était remplie d'élémens de résistance; mais ils étaient épars, c'est-à-dire impuissans. Il sembla nécessaire de les grouper, de les concentrer. L'état, épuisé par la guerre et les contributions, trouva moyen de fonder et de doter richement l'université de Berlin, où les savans de toutes les contrées de l'Allemagne furent appelés. Bientôt la jeunesse y affluait, impatiente d'écouter les voix hardies qui osèrent prêcher le patriotisme au milieu des ennemis campés dans la capitale. « La lutte des armes est terminée, s'était écrié Fichte; nous allons commencer la lutte des principes, des mœurs, du caractère. » Pour y arriver, il fallait réveiller l'idée du devoir, combattre l'égoïsme qui se cachait sous une esthétique idéaliste, prêcher à une génération habituée à écouter et à scruter chacun de ses mouvemens l'oubli de soi-même et le dévoûment à une cause qui semblait à jamais perdue. La fondation d'un enseignement plus grave devint une affaire nationale, comme la réorganisation militaire. « La nouvelle université, écrit Rahel en 1809, a été conçue, projetée, commencée au milieu de la défaite, de la misère, de la terreur; c'est la terre qui reverdit par sa propre chaleur. Puisse Phœbus lui être propice et ne pas envoyer ses flèches aux audacieux ! » Napoléon était aveugle quand il s'agissait de choses impalpables. Il surveillait avec jalousie les levées de troupes et les exercices militaires; il ne se préoccupait point de cette terrible machine de guerre que Humboldt et ses amis, « espérant contre tout espoir, » élevèrent au centre même du royaume vaincu. Le pays soumis fut plus clairvoyant : l'Allemagne considère avec raison l'université de Berlin comme la cause la plus puissante de la délivrance et comme le plus beau monument qu'aient laissé les hommes d'état prussiens de 1808.

Dès avant l'ouverture officielle de la nouvelle école, Fichte avait commencé de sa propre initiative un vrai cours de patriotisme. En 1806, il avait déjà voulu suivre l'armée prussienne comme une sorte de Tyrtée oratoire. Il avait fui de Berlin après l'entrée des Français, et revenait de Copenhague en 1807. Il retrouve un autre patriote, Jean de Müller, sur le point de quitter Berlin, et les amis renouvellent le serment « de vivre et de mourir pour la patrie. » Quand deux mois plus tard le philosophe apprend la défection de l'historien, gagné par l'éloquence et le charme personnel du vain-

queur, « je n'envie point son sort, écrit-il à sa femme, la nièce de Klopstock, je me réjouis que cet honneur infâme ne me soit pas échu; je me félicite de n'avoir pas cessé de respirer librement, de penser, de parler librement, et de n'avoir jamais courbé la tête sous le joug du despote. » A peine de retour à Berlin, le philosophe-tribun y tient ses célèbres *Discours à la nation allemande* dans une salle où plus d'une fois « sa voix était étouffée par les tambours français passant dans la rue, » et où d'indignes espions, — des compatriotes, — surveillaient chacune de ses paroles. Tout Berlin assistait à ces exhortations passionnées. Rahel, peu portée aux exagérations patriotiques, et qui n'aimait pas qu'on touchât à « ses chers petits Français, » était une auditrice assidue, bien qu'il fût difficile de réveiller l'amour du pays sans en frapper parfois les ennemis. « Honorez, honorez Fichte, notre maître vénéré, le plus noble homme de la terre, écrivait-elle à son frère; il a retourné le meilleur de mon cœur, il l'a fécondé, l'a pris en mariage, il m'a crié : Tu n'es pas seule! »

L'audacieux langage du philosophe, si soudainement converti du cosmopolitisme le plus large au patriotisme le plus exclusif sous la pression des événemens terribles qui venaient de marquer l'année 1807, ce langage électrisa la jeunesse. Arndt nous a peint à sa façon rude et prétentieuse à la fois le puissant orateur, « sa taille presque trapue, le large front d'âne recourbé qui brillait de sérénité et de bonté, le puissant nez aquilin (*il rostro*), le profond sérieux et la puissance terrifiante de son regard. » Étranger lui-même à la Prusse, Fichte, comme tous les créateurs du patriotisme allemand, ne voyait que dans la Prusse le salut de l'Allemagne, et il voulut, comme Niebuhr le Holsteinois, comme Scharnhorst le Hanovrien, comme Savigny le Hessois, comme Stein le Nassovien, que tout véritable Allemand vînt se ranger sous le drapeau noir et blanc. A lire aujourd'hui ces célèbres harangues, il semble qu'on assiste à la naissance même de l'idée allemande, si inconnue la veille encore, si puissante le lendemain.

« Je m'adresse aux Allemands simplement, s'écriait-il, et je ne tiens aucun compte des distinctions qui peuvent nous séparer les uns des autres, que les siècles peuvent avoir produites dans cette nation une. Ce n'est absolument et uniquement qu'en nous souvenant de notre qualité d'Allemands que nous pouvons prévenir la ruine totale de notre nationalité, que nous pouvons reconquérir une individualité nationale indépendante. Je suppose des auditeurs capables de s'élever au-dessus de leur juste douleur jusqu'à comprendre nettement et clairement que, si nous voulons être sauvés, il n'y a que nous-mêmes qui puissions le faire... Je connais cette douleur, je l'ai ressentie plus que personne,

je l'estime... Pourtant elle n'a de raison d'être que si elle nous pousse à nous recueillir, à prendre une résolution, à agir... Soyons sur nos gardes, ne nous accoutumons pas à l'ordre de choses étranger par une inattention, une distraction et une insouciance pareilles à celles qui nous y ont conduits... Ce n'est pas la force des bras ni la valeur des armes qui remportent les victoires, c'est la vigueur de l'âme... Si vous continuez à marcher dans votre étourderie, dans votre mollesse, tous les maux de la servitude vous attendent, vous finirez par laisser éteindre votre nationalité; mais, si vous voulez être des hommes, vous verrez encore fleurir une génération qui rétablira notre peuple, et ce rétablissement sera la renaissance du monde! »

Que nous voilà loin de Herder flétrissant la veille encore le patriotisme, « indigne de citoyens du monde! » de Lessing disant qu'il « n'a aucune idée de l'amour de la patrie, » sentiment qui lui paraît « tout au plus une faiblesse héroïque, et dont il se passe volontiers! » Que nous voilà loin de Schiller s'écriant dans un célèbre distique : « Vous espérez en vain, Allemands, former une nation; contentez-vous d'être humains, » de Fichte lui-même, réclamant, il y a trois ans à peine, dans ses *Traits du temps*, les droits du cosmopolitisme contre les prétentions du sentiment national! C'est que l'histoire est une rude maîtresse d'école, c'est qu'il suffit qu'on nous ravisse un bien pour que nous apprenions à en estimer la valeur. Rahel elle-même, si antipathique aux opinions exclusives, si élevée au-dessus des passions locales, Rahel ne pouvait s'empêcher de s'attendrir sur le sort de son pays. « J'ai pleuré toute la journée, écrit-elle dans ces années de tristesse, j'ai pleuré des larmes abondantes, des larmes amères d'attendrissement et de dépit. Oh! je n'ai jamais su que j'aimais autant mon pays. »

Si les âmes imbues de l'idéalisme esthétique de la fin du siècle éprouvaient ce sentiment, que ne pouvait-on attendre d'une jeunesse inflammable! que ne devait-on supposer chez les hommes, tout nourris de la sévérité kantienne, qui s'étaient tenus à l'écart du tourbillon général, parce que depuis longtemps ils avaient pressenti les désastres de la patrie, et qu'ils ne s'étaient jamais fait illusion sur les causes de ces désastres! Stein ne cessait de le déclarer jusque dans ses rapports officiels, « il fallait régénérer la nation en lui inculquant les convictions morales, religieuses et patriotiques qu'elle avait perdues, en propageant l'esprit de sacrifice en vue de l'indépendance et de l'honneur national, afin qu'on pût risquer un jour, avec la nation ainsi renouvelée, la lutte pour les biens les plus élevés. » Arndt, le rude fils de paysan poméranien, ne voyait pas autrement les choses que le fougueux baron. Sous une forme parfois lourde et grossière, c'est le sens moral qui se réveille dans le

singulier pamphlet où Arndt revêt sa vague indignation d'une rhétorique exagérée. Dans cet *Esprit du temps*, il appelle les choses par leur nom. L'Allemagne à ses yeux est « un chaos de mollesse, de raffinement intellectuel et de despotisme; » la génération « ressemblait à un vieillard tombé en enfance... Elle était en adoration d'elle-même. La voilà réveillée de sa longue illusion... Quel sentiment poignant que celui de n'être plus rien, de ne rien pouvoir! Et c'est le sentiment des meilleurs qui vivent maintenant, c'est le mien. » Le patriotisme d'Arndt, l'inventeur pour ainsi dire et l'apôtre du patriotisme allemand, ne date que de 1808, ou du moins il n'en eut conscience qu'alors. « Quand l'Autriche et la Prusse eurent succombé après des luttes infructueuses, alors seulement mon cœur commença d'aimer l'Allemagne d'un véritable amour et de haïr les Français d'une vraie et bonne colère... C'est dans la colère que je reconnus ma patrie et appris à l'aimer... Quand, par suite de ses discordes, l'Allemagne ne fut plus rien, mon cœur en conçut et embrassa l'unité et l'union. »

Qui ne voit ici que c'est l'invasion française, ou, pour parler plus exactement, que c'est Napoléon qui a fait l'Allemagne? L'idée nationale, si inconnue au XVIIIe siècle, y est née de la réaction contre la domination étrangère; elle est née de la haine, non de l'amour. Sans l'invasion napoléonienne, cette idée ne se fût peut-être pas plus éveillée au-delà du Rhin qu'au-delà des Pyrénées. Le patriotisme allemand a toujours conservé de cette origine je ne sais quoi de voulu et d'un peu tendu. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ces paroles, qui n'impliquent aucune arrière-pensée de critique; les sentimens les plus nobles du cœur humain sont souvent des sentimens artificiels. La civilisation, en nous éloignant de la nature, étouffe beaucoup de bons instincts sans doute, mais elle en relève aussi de vulgaires. Que serait l'humanité, si elle n'avait spiritualisé l'amour, et si elle ne l'eût rendu exclusif en dépit de la loi de nature? Tout patriotisme dans un grand pays a quelque chose de factice, comparé au patriotisme local; la patrie de l'Athénien ou du Florentin était une chose vivante que le citoyen embrassait du regard. La patrie allemande, comme la patrie grecque ou italienne, ayant toujours manqué d'un corps, n'a guère eu d'existence que pour ceux qui en étaient éloignés. La guerre intestine n'y fut jamais considérée comme guerre civile, l'étranger y fut toujours appelé sans le moindre sentiment de honte. Quelques esprits isolés croyaient seuls à l'existence d'une patrie parce que tous les élémens étaient là pour la former. Ils oubliaient que pour la former il eût fallu que ces élémens fussent unis dans un ensemble, que ces matériaux fussent ordonnés en une construction; ils oubliaient en un mot qu'il n'y a qu'une seule chose qui constitue la patrie, et que cette chose

est non pas la langue, ni la littérature, ni la religion, ni la race, mais l'état, l'état seul. Cette conviction s'imposa si bien aux esprits d'élite qu'ils voulurent la faire partager au pays; mais les intérêts et les instincts y furent d'abord rebelles. Les rois, la noblesse, les peuples de la confédération du Rhin ne songeaient point en 1808 qu'ils servaient l'étranger; c'est la propagande des penseurs et des historiens qui a enseigné à quelques-uns à rougir de la honte de leurs pères. Encore ce sentiment n'est-il spontané et vraiment vivace que dans les contrées telles que la Prusse rhénane et la Westphalie, qui ont été réunies depuis cinquante ans à un grand état. En 1808, le patriotisme allemand était une généreuse invention, tandis que dès lors le patriotisme prussien, le patriotisme autrichien même, vivaient d'une vie intense et émue. Rahel, toujours vraie, toujours naturelle, ne cache point son sentiment à cet égard, et si l'on n'avait eu la tête pleine d'une noble chimère qu'il fallait encore un siècle pour réaliser, les Stein, les Fichte, les Arndt, auraient parlé comme elle. Le patriotisme de Rahel était celui des masses, des simples, des femmes, le patriotisme instinctif, inspiré non par cette abstraction qu'on appelait l'Allemagne, mais par cet organisme gangrené sans nul doute, bien que vivant encore, dont elle se sentait un membre, par la Prusse, et comme chez les hommes du peuple son patriotisme s'incarne dans une personne, dans une famille. Ce que saint Louis, Henri IV, ont été pour le peuple français, Frédéric II et les Hohenzollern l'étaient pour cette âme si élevée, si dégagée de préjugés et pourtant si éloignée de dissimuler ces sortes de faiblesses, si toutefois ce sont des faiblesses. Elle ne rougit point de « baiser le bord du manteau de Frédéric et du grand-électeur, » elle avoue qu'elle a vécu sous les auspices, sous l'aile de Frédéric II, « qu'elle peut faire remonter à son influence tout bien, tout avantage, toute jouissance, toute connaissance qu'elle a eus. » Aussi sent-elle « plus durement que d'autres que cette influence est brisée... Autrefois la Prusse pouvait être fière, Frédéric II nous faisait valoir en Europe : tous, nous avions une part dans ses victoires et son intelligence, moi, je ne serais rien sans lui, étant donné ma naissance; mais il faisait place à chaque plante dans son pays de soleil. C'était un honneur que de dire qu'on en était, vrai avantage pour l'âme et le corps!... »

Ce qui distingue néanmoins le patriotisme de Rahel de celui des chefs du mouvement national allemand n'est pas seulement son caractère exclusivement prussien, c'est encore la forme que ce sentiment affectait chez elle, celle de la douleur, non de la haine. Elle ne pensait pas que pour être patriote il fallût être injuste et dur pour les ennemis. Aussi, malgré sa douleur, se sentit-elle parfois isolée, dépaysée au milieu des lutteurs. Elle n'avait pas une organisation as-

sez robuste, elle était trop imbue de l'esprit de tolérance et d'équité pour goûter beaucoup les hommes de passion qui alors régénéraient l'Allemagne, et dont les angles ne cessaient de la blesser. L'âpreté de Stein, la rudesse d'Arndt, l'exaltation de Fichte, les mauvaises façons de Jahn, la haine de Blücher, le rigorisme moral aussi de tous ces hommes, la heurtaient. « Qu'il est dur, aveugle, agaçant! disait-elle de Niebuhr. Toujours Saragosse et Moscou, rien que Saragosse et Moscou!... » La passion et l'énergie au service d'une cause commune excluent malheureusement les égards et les compromis, et l'équité, la tolérance, étaient les élémens vitaux de Rahel; les concessions réciproques, l'aménité des rapports, lui étaient des besoins de première nécessité. C'était là ce qu'elle prisait et aimait tant chez les jeunes Français, tels que Bujac et Campan, qu'elle ne cessait de protéger; c'était là ce qu'elle prêchait sans cesse et au groupe d'hommes que le malheur public avait si soudainement élevés au premier rang et à la génération des jeunes patriotes de vingt ans qui commençaient à s'agiter.

En lisant les correspondances du temps, on est frappé non-seulement des préoccupations nouvelles de tous les esprits, mais encore des noms, à peine prononcés la veille, qui désormais reviennent sans cesse : toutefois ce ne sont pas des jeunes gens qui se révèlent, ce sont des hommes de quarante ans pour la plupart qui composent cette phalange tout à l'heure encore dans l'ombre, et qui aujourd'hui occupe le premier plan. Tous les yeux furent tournés, à cette heure d'ardeur et de foi qui avait succédé à la défaite et à la stupeur, vers les noms de Gneisenau, de Niebuhr, de Hardenberg, d'autres encore. Arndt nous a laissé des portraits, tracés sans beaucoup d'art, mais très vivans, de quelques-uns de ces patriotes qui alors faisaient le seul espoir de la nation : de Scharnhorst à la démarche pensive, aux allures bourgeoises et négligées, au grand œil bleu, ouvert, intelligent, aux traits nobles et calmes, — de Blücher, dont la figure réunissait deux mondes, « la grandeur, la beauté et même la mélancolie sur le front et dans les yeux, la gaîté soldatesque, la ruse du hussard autour de la bouche et du menton, » — de Stein surtout, qui rappelle Fichte par ses regards pénétrans, son vaste front, sa taille vigoureuse, sa parole saccadée et véhémente. « En honnêteté, vérité, franchise, personne ne l'a dépassé;... violent avec tout cela, souvent même dur, inexorable pour les fourbes et les hypocrites, blessant parfois pour les faibles et les timides, mais un noble cœur qui ne connut jamais ni la rancune ni la vengeance. »

Avec l'apparition de ces hommes, ce n'est pas l'état seulement qui se transforme, c'est aussi la société. Dans les fonctions publiques, les viveurs et les sceptiques de la nature de Gentz, de

Wiesel, de Gualtieri, sont remplacés par des patriotes austères, par des travailleurs consciencieux; dans la société, l'intérêt public prend la première place. Aux Aspasies et aux Musarions succèdent les Thusneldes et les Velledas. Schleiermacher lui-même, dont la sœur avait épousé Arndt le tribun, ne parlait plus que de « la régénération intellectuelle et morale, » et son mot devint le mot d'ordre. On eut la conviction que la guerre était le meilleur moyen de renouvellement, et on la désirait. Dans les salons, toutes les conversations prenaient un ton patriotique et belliqueux. La littérature, elle aussi, se ressentit du changement de temps; le romantisme, naguère encore sensualiste et cosmopolite, prit une allure religieuse et nationale, la poésie elle-même se mit à conspirer.

Le brusque changement de ton qui dès lors se manifesta dans la société et la littérature allemandes ne fut pas du goût de tout le monde; mais personne ne put se mettre complétement à l'abri des atteintes de la passion générale. Beaucoup d'hommes essayaient de se détourner de ces agitations qui troublaient leur quiétude. Goethe, pareil à son *Orfévre d'Éphèse,* continuait « à ciseler la ceinture de sa divinité, » pendant que le tumulte remplissait la rue et les âmes, pendant qu'à Weimar même et sous ses yeux son ami Charles-Auguste et la duchesse Louise « encourageaient les faibles, entretenaient la haine du conquérant, préparaient à petit bruit le terrain pour 1813. » Quant à Rahel, sans répudier les aspirations nouvelles, elle s'éloigna un peu, froissée par ce qu'il y avait d'excessif et de violent dans les passions du jour. Son cercle avait été décimé par la mort ou l'absence; pas un de ses amis d'autrefois n'était resté près d'elle, ils s'étaient dispersés pour ne plus se retrouver, et elle se sentait comme « Iphigénie parmi les barbares de la Tauride. » C'est alors qu'elle se créa un nouveau cercle dans lequel l'élément jeune dominait. On n'était pas moins patriote dans ce cénacle de jeunes gens, j'allais dire d'adolescens, que dans la région des politiques; mais le patriotisme y était moins âpre, il avait plus de poésie. Varnhagen nous a peint avec de vives couleurs la façon dont les préoccupations du jour pénétraient parmi ses camarades; il se rappelle surtout l'effet produit par la fameuse *ode* que Stægemann, haut fonctionnaire qui jusque-là n'avait guère cultivé que la muse anacréontique, lança contre le *tyran.* Cela tomba comme une étincelle sur la matière inflammable de cette verte jeunesse, qui dès avant Iéna s'était réunie à Berlin pour y fonder l'*Almanach des muses,* et dont aucun n'avait encore atteint la trentaine. Les membres de ce cercle portaient presque tous des noms aujourd'hui très populaires en Allemagne. C'étaient Neumann, Varnhagen, H. de Kleist, d'Uthmann, Koreff, le comte de Lippe, Louis-Robert, frère de Rahel, Hitzig, Thérémin et de Lamotte-Fouqué. Personne ne fut

plus enflammé de patriotisme allemand que ces deux derniers, descendans tous les deux de familles françaises émigrées lors de la révocation de l'édit de Nantes. Ce phénomène n'est pas isolé : en France aussi et en Angleterre, on a souvent pu observer que les petits-fils d'étrangers se montrent volontiers les défenseurs les plus ardens d'une nationalité à laquelle ils se rattachent par le sol plus que par le sang.

II.

On a vu que le pays était resté fort indifférent à la guerre de 1792 à 1795. C'était une entreprise purement politique, — il faudrait dire impolitique. Un caprice du maître y avait engagé la Prusse officielle; l'âme du peuple ne s'y était point intéressée. Pendant les onze ans qui séparèrent la paix de Bâle de la bataille d'Iéna, l'entente entre la France et la Prusse n'avait point été sérieusement troublée. La guerre de 1806 elle-même fut encore aux yeux de la majorité des Allemands une guerre politique; ils ne datent les *guerres de délivrance* que de janvier 1813. A voir l'esprit des choses plus que les faits matériels, il semble qu'il faille en placer le commencement en 1809. La guerre d'Autriche, qui se termina par Wagram, a un caractère bien différent de toutes celles qui l'avaient précédée. Ce fut la première lutte populaire. Qu'on lise les proclamations de Gentz et de Frédéric Schlegel, alors secrétaire de la cour impériale; elles annoncent déjà le manifeste de Kalisch, et le ton en diffère singulièrement de celui des déclarations de 1792 et de 1806. L'archiduc Charles, dans son ordre du jour du 6 avril, rappelait aux soldats que « la liberté de l'Europe s'était réfugiée sous leurs drapeaux. Vos victoires feront tomber ses chaînes, et vos frères allemands qui servent encore dans les rangs ennemis attendent leur délivrance. » En s'adressant « à la nation allemande, » le général autrichien s'écriait : « Nous combattons pour rendre à l'Allemagne l'indépendance et l'honneur national. » Dans l'empire des Ferdinand et des François, on appelait même le peuple aux armes. « Le moment présent ne reviendra pas en des siècles d'ici. Saisissez-le, afin qu'il ne vous échappe; imitez le grand exemple de l'Espagne ! »

C'étaient là des accens inconnus; la nation cependant les entendit, et le peuple se souleva. On sait la lutte tragique du Tyrol, les folles, mais héroïques équipées de Schill et de Dœrnberg, de Katt et de Brunswick. « Le grand exemple de l'Espagne » avait été étrangement contagieux; il faut lire les mémoires, les journaux, les lettres du temps, pour se faire une idée de l'universalité et de la profondeur des sympathies qu'inspirait la lutte à outrance de la péninsule. L'humiliation infligée aux dynasties nationales à Erfurt et le dé-

cret de Madrid (16 décembre 1808), qui bannissait le Cavour de l'Allemagne d'alors, « le nommé Stein, » avaient vivement frappé les imaginations. « Napoléon n'eût rien pu faire de meilleur pour augmenter votre célébrité, écrivit Gneisenau au ministre fugitif. Vous apparteniez jusqu'à présent à l'état prussien; désormais vous appartenez au monde civilisé, vous appartenez à l'histoire. » Les exécutions de Palm, le pauvre libraire qui avait recélé quelques exemplaires d'un pamphlet dirigé contre Napoléon, — de Staps, l'enfant exalté qui avait attenté aux jours du conquérant au milieu même de ses fidèles, — de Sternberg, qui avait quitté la chaire de professeur pour le mousquet du volontaire, — d'Andréas Hofer, le chef des paysans du Tyrol, fusillé dans les fossés de Mantoue, — les glorieux corps francs de Schill traités de « bandes de brigands » et condamnés comme des malfaiteurs, — la *noire légion de la vengeance* et sa marche aventureuse à travers l'Allemagne entière, — tout cela entretint l'esprit de révolte, même après la défaite, et, loin d'effrayer, répandit la colère et l'envenima. « Sortons de cette guerre, s'était écrié Napoléon, autrement nous serons entourés de mille Vendées. » Il ne se trompait pas : en dehors des corps irréguliers, des milliers de volontaires appartenant aux plus hautes classes de la société ou à la partie la plus éclairée du pays s'étaient enrôlés dans l'armée autrichienne. Wagram eut un retentissement d'autant plus douloureux que la bataille d'Aspern avait rallumé plus d'espoir; toutes les correspondances, tous les mémoires de l'époque, sont unanimes à cet égard, et témoignent de l'exaltation des âmes pendant ces jours de malheur. L'historien Luden, dans son *Retour sur ma vie*, a vivement peint l'état singulier du pays en ce moment :

« Tout d'abord on avait été confus, éperdu; on s'était vu sans appui, sans issue... Peu à peu les plaintes devinrent plus rares; les pensées d'avenir se ravivèrent..... Les sentimens les plus profonds, les passions les plus nobles finirent par se réveiller dans tous les cœurs. Une belle épuration morale en sortit; on conçut de grandes résolutions, on supportait légèrement toute privation, aucune résignation ne semblait trop difficile, aucun sacrifice ne parut redoutable..... La vie que nous menions tous avait pris un singulier caractère, un charme qui me remplit encore de regret et de mélancolie... Plus les jouissances matérielles étaient mesquines et pauvres, plus les joies morales et intellectuelles qui s'offraient de toutes parts étaient riches et intenses. Tous les hommes furent plus intelligens et meilleurs qu'ils n'avaient été autrefois, qu'ils ne se montrèrent plus tard. Une seule pensée avait envahi toutes les âmes : la patrie! mais cette pensée réveillait les plus nobles sentimens; elle engendrait les plus sublimes vertus en tous, suivant l'esprit, la culture, la position de chacun... Tout orgueil, toute outrecuidance, toute

morgue, toute vanité, toute arrogance, avaient disparu... Jamais l'égalité n'a été plus grande parmi les hommes. »

On trouve presque les mêmes paroles dans les *Réminiscences* d'Arndt, et un historien moins grave, mais plus populaire que Luden, le brave Kohlrausch, mort à plus de quatre-vingts ans, ne parle pas autrement dans ses *Souvenirs*. « Les différences de rang et d'âge s'effaçaient presque complétement, et il s'établit je ne sais quelle joyeuse solidarité qui élevait la vie et doublait les forces. » La France en 1792 et en 1815 dut ressentir quelque chose d'analogue à ces sévères et enthousiastes émotions (1). Jamais aussi les princes allemands n'avaient été plus aimés de leurs peuples qu'en ce temps même où, pour la plupart, ils faiblissaient devant le vainqueur : n'étaient-ils pas du même sang, ne parlaient-ils pas la même langue, ne souffraient-ils pas des mêmes maux? Arndt nous donne comme un écho des sentimens d'alors quand il raconte la rentrée du couple royal dans sa bonne ville de Berlin à la veille de la Noël de 1809, et qu'il nous montre la capitale « jadis si fière et si glorieuse, gisant dans la poussière et les cendres, » les sujets pleurant de douleur et de joie, la belle reine, les yeux rouges de larmes, se montrant au peuple du haut de son balcon.

Peu de jours après ce triste retour, la reine Louise allait expirer dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de sa popularité. « Ceci est le coup le plus rude qui nous ait frappés, » s'écria Frédéric-Guillaume, et la nation répétait ce mot en songeant que seule elle avait pu agir sur ce monarque pusillanime et timoré, que seule elle eût pu lui inspirer des résolutions héroïques. La domination étrangère ne cessait d'ailleurs de peser sur le pays. « Tous les jours, l'état de Berlin, dit Varnhagen, devenait plus triste. De plus en plus des personnes virent leurs sources de revenus se tarir, leur vie s'appauvrir. Les caisses ne payaient plus, les capitaux placés ne portaient pas d'intérêts; partout on voyait la gêne, les angoisses des besoins pressans. » Ajoutez à ces maux inévitables les maux causés de propos délibéré par les lieutenans de Napoléon. Autant les employés civils d'un certain ordre avaient essayé de ménager les vaincus, autant les militaires, certains militaires du moins, se montraient impitoyables. Ney et Davoust surtout, « le méchant Davoust, » comme l'appelait Rahel, réussirent à s'attirer des haines. Il faut avoir entendu les vieillards de Hambourg et de Hanovre pour comprendre l'exécration qu'éveillait le seul nom du prince d'Eckmühl, pour comprendre pourquoi ce nom

(1) Certes il en est ainsi de la France de 1870, envahie et traitée aujourd'hui par le roi Guillaume comme le fut la Prusse de 1808 par Napoléon (*N. de la R.*).

est resté pour les enfans de l'Allemagne du nord ce que les noms de Haynau et de Mouravief sont pour les enfans hongrois et polonais. Ainsi que cela arrive toujours, les sentimens d'amertume des populations soumises augmentaient encore, en les irritant, les mauvaises dispositions des soldats impatientés, et les satrapes de Napoléon semblaient prendre à tâche de faire de sentimens purement antinapoléoniens dans l'origine des sentimens antifrançais. La noblesse, la bourgeoisie, le « troupier » de France, avaient toujours su se faire aimer, même en pays ennemi; le soldat de fortune devenu maréchal de l'empire et le conventionnel devenu préfet de l'empire se montrèrent durs, haineux, pleins de morgue et grossiers. Varnhagen, qui vit de près Napoléon en 1810, fut, comme Talleyrand, frappé surtout de la mauvaise éducation du grand homme; on pense bien que les manières des parvenus de second ordre n'étaient guère meilleures que celles du parvenu suprême. Si la rigueur de Davoust exaspérait les masses, sa rudesse ne blessait pas moins les classes élevées. Quels ne durent pas être les froissemens d'un F.-A. Wolf, d'un Schleiermacher, d'un Fichte, réunis par le duc d'Auerstædt, peu avant l'évacuation de la capitale, pour entendre accabler d'insultes leur pays et leur roi?

Les hommes d'énergie et d'action puisèrent de nouvelles forces de résistance dans toutes ces humiliations; mais tandis que les idéalistes, comme Fichte, pouvaient croire à la transformation et au salut futur de leur pays « par l'éducation, » tandis que les hommes d'état, tels que Stein, attendaient tout désormais de la Russie et de l'Angleterre, tandis que les hommes pratiques et graves de la nature de Gneisenau, ennemis de la diplomatie comme des conspirations et des sociétés secrètes, si contraires au génie germanique, se contentaient « d'une alliance sans signes ni mystères et n'ayant d'autre mot d'ordre que la haine de l'étranger, » — la jeunesse, fougueuse et inexpérimentée, voulut s'organiser, forma un *Tugendbund,* médita des tentatives de régicide. Plus complexe et plus hésitante fut la disposition d'esprit de nombre d'hommes de trente à quarante ans, paralysés ou égarés par l'éducation des dernières années du siècle et jetés soudain de la contemplation esthétique au milieu de l'action pressante du jour. Plus d'un chercha un refuge dans la foi du moyen âge; beaucoup aussi furent saisis d'un morne désespoir et succombèrent. Parmi eux, la victime la plus illustre fut encore un ami intime de Rahel, un des poètes les plus doués, un des hommes les plus malheureux de son temps, Henri de Kleist, dont la fin tragique jeta la consternation dans la société de Berlin.

Si Kleist avait eu le courage de vivre un an seulement pour la cause désespérée qui l'arma du fatal pistolet contre lui-même et

contre son amie, il eût pu la servir noblement. On sait en quelles circonstances l'Allemagne se leva : la catastrophe de Moscou, la défection de York, avaient été suivies du soulèvement de la province orientale de Prusse et de l'appel royal du 3 février 1813. Dès le 5, la diète provinciale s'était réunie à Kœnigsberg et avait décrété la révolte sans attendre le consentement royal, qui tardait à venir. La vieille capitale devint le centre et le foyer de tout le mouvement, les exilés y affluèrent, tout Berlin y accourut. C'est là que vinrent Stein et Arndt, qui dès la campagne de Russie avaient organisé la *légion allemande;* c'est là que vinrent l'ami de Rahel, Barnekow, le bel et terrible hussard qui avait tant de fois échappé aux balles ennemies, et que précédait la renommée de ses aventures, de sa témérité, de son dévoûment, — Schœn, « à la parole ferme et calme, à la mine claire et sereine, au sourire ironique dans le regard et sur les lèvres, » le principal collaborateur de Stein dans les réformes de 1808, — York enfin, qui venait de conclure la convention de Tauroggen, « figure ferme et résolue, large front bombé, plein de courage et d'intelligence, un sourire dur et sarcastique autour de la bouche... » C'est là qu'on organisa la landwehr sous Alexandre de Dohna, l'ami de Schleiermacher. « C'étaient des jours lumineux que ces jours pleins d'angoisse, raconte Arndt; chacun était porté et soutenu par le sentiment général. Quel enthousiasme dans les villes et dans la campagne, sur les chaires et dans les écoles! Les jeunes gens de seize à dix-sept ans, à peine capables de porter les lourdes armes, partirent en récitant des passages traduits de Tyrtée, des morceaux lyriques de Klopstock, et hommes et vieillards, pères et mères, assistaient les mains jointes et priaient en silence pour la victoire et la bénédiction. »

Bientôt Berlin fut saisi de cette fièvre, qui de la Prusse avait gagné la Silésie, puis la Marche et la Poméranie : c'étaient des jours de foi et d'espérance. La capitale ne se ressemblait plus : l'oppression et le silence qui avaient pesé sur tous les esprits disparurent comme par enchantement. La frivolité d'autrefois, le goût de la spéculation oisive, la poussière de l'érudition, le tintement des cloches néo-catholiques, la philosophie des grâces, semblaient emportés pour toujours, et la grave réalité, illuminée par un idéalisme tout nouveau et bien différent de l'ancien, préoccupait toutes les âmes. On ne savourait plus à longs traits *Wilhelm Meister* ou *Woldemar;* on n'écoutait que les poètes, souvent médiocres, qui embouchaient la trompette guerrière. Ce fut le moment où à Berlin même, en ces jours de printemps, Arndt composa cet hymne patriotique si étrange que l'Allemagne a répété en cent mélodies diverses pendant cinquante ans, et dont la moindre curiosité n'est pas l'embarras du poète lui-même se demandant sans cesse ce que c'est que cette

patrie qu'il entend chanter, *Was ist des Deutschen Vaterland?* Ce fut le moment où Max de Schenkendorf fit entendre sa Marseillaise sentimentale, « Liberté, douce image d'anges qui demeure parmi les étoiles célestes, » — que le jeune Rückert lança ses *Sonnets cuirassés*, — que Théodor Kœrner fit résonner *Lyre et Épée*. Lui aussi avait abandonné une fiancée, et s'était engagé comme volontaire dans la *troupe noire* de Lutzow, qu'il a si bien chantée; lui aussi devait trouver sur le champ de bataille cette mort qu'il avait célébrée comme la plus belle des morts. Il n'avait pas vingt-deux ans, et déjà son nom était aimé et populaire dans toute l'Allemagne. Nul doute que ce talent si précoce, si étonnamment fécond et facile, n'eût légitimé toutes les espérances du pays, s'il lui avait été permis de vivre et de mûrir. Ce fut son propre père, l'ami le plus intime, le correspondant journalier de Schiller, qui arma son fils pour le combat et répondit par la confiance aux doutes de Goethe. « Secouez toujours vos chaînes, lui avait dit le poète vieillissant; l'homme est trop grand! Vous ne les briserez pas! »

Stein et ses amis avaient meilleur espoir. Le terrible ministre avait été mis à la tête du gouvernement provisoire qui, sous le titre d'*administration centrale*, dirigeait les pays allemands que le soulèvement délivrait. Stein, plus clairvoyant que les pessimistes, ne se méfiait que des princes; l'expérience lui avait enseigné qu'il n'y avait de salut qu'en un mouvement populaire, et il ne ménageait pas, dans ses violentes sorties, les souverains oublieux de leur devoir. Plût à Dieu que tous les princes allemands eussent pu écouter ses leçons et en faire leur profit! Les tristes jours de la restauration ne seraient point venus éteindre l'enthousiasme de 1813; mais ce n'est point l'histoire politique de l'Allemagne que je me suis proposé d'écrire, — il est temps de m'en souvenir, — c'est l'histoire de la société allemande d'alors. Il est vrai qu'il y a des jours où l'histoire nationale et politique absorbe tout, où société, enseignement, littérature, arts, philosophie, semblent ne plus exister ou servir exclusivement la passion universelle du moment : 1813 fut un de ces momens pour l'Allemagne du nord. Les universités et les colléges suspendirent leurs cours, les tribunaux et les bureaux d'administration se vidèrent, comme les comptoirs et les ateliers. Beaucoup de Bradamantes patriotiques, parmi lesquelles il faut citer Prochaska et de Krüger, sont restées célèbres; on se rappelle aussi l'activité déployée par Mme de Lützow-Ahlefeldt dans l'organisation du corps franc de son mari (1). De tous côtés les volontaires affluaient; le corps des chasseurs seul en comptait 13,000. Bientôt

(1) Voyez les articles de M. Saint-René Taillandier sur Mme d'Ahlefeldt dans la *Revue* du 15 avril 1858.

Berlin n'allait plus être dans Berlin : tout le monde courait sur les lieux où se décidait le sort de la patrie, les hommes dans les rangs de l'armée, les femmes dans les lazarets. On peut imaginer les souffrances qu'une guerre aussi terrible devait entraîner et la nécessité d'y porter remède ou secours. Il faut le dire, l'humanité et la charité des femmes furent à la hauteur de la tâche. On sait la part que les femmes allemandes eurent dans le mouvement de 1813. Cela rappelle les plus beaux exemples donnés par les nobles Italiennes qui de nos jours se sont dévouées à la cause nationale. A Kœnigsberg aussi, une femme animait et encourageait le cercle des patriotes : c'était la fille de l'illustre Scharnhorst, la comtesse Frédéric de Dohna, « la plus belle héritière de l'esprit paternel, vraie souveraine de l'enthousiasme, rayonnante de jeunesse, de beauté et de grandeur d'âme. » Arndt a peint cette maison de Kœnigsberg où pendant un moment toute la Prusse semblait s'être concentrée. « Tous les Dohna étaient à la hauteur du temps. Leur maison, leurs amis et compagnons formaient comme la couronne de fleurs de la société de Kœnigsberg; mais la véritable reine... était la superbe Julie, tout imprégnée de l'esprit de son père. En sa figure, en ses sentimens, en ses manières même, elle était la vivante image du noble Scharnhorst: svelte, blonde, belle, avec de vrais yeux de Thusnelda, bleus comme l'azur du ciel, tels qu'on aime à les prêter aux filles du Hartz et du Weser, de ce pays des Cherusques où s'élevait la maison rustique des pauvres parens de Scharnhorst. » On forma un comité de trente femmes appartenant à toutes les classes de la société et à toutes les confessions religieuses. Sept princesses du sang en faisaient partie au même titre que des boutiquières : Henriette Herz, Rahel, Mme Fichte, se distinguèrent par leur zèle au milieu du zèle général. Fichte lui-même avait voulu partir comme simple soldat. Les trois neveux d'Henriette étaient sur les champs de bataille, où l'un d'eux fut grièvement blessé. Ceux qui ne pouvaient servir la cause nationale ni par le bras, ni par les soins donnés aux blessés, la servirent de leur bourse. Les caisses de l'état étaient vides, celles des particuliers n'avaient guère pu se remplir dans la stagnation de toutes les affaires qui avait précédé le soulèvement, et il fallait à tout prix de l'argent pour équiper les volontaires. Malgré l'épuisement général du pays, on trouva des ressources inattendues : les Juifs de Berlin donnèrent des sommes considérables. Les fonctionnaires renoncèrent, qui à un tiers, qui à la moitié de son traitement. Les offrandes en nature ne cessèrent d'arriver aux comités; les femmes apportaient leurs bijoux, jusqu'à leurs alliances, et recevaient en échange des anneaux de fer, conservés depuis comme des reliques dans les familles, tandis que le roi envoyait sa vaisselle plate à la monnaie.

Le mois de juin — au moment de l'armistice qui avait consterné

les patriotes — vit accourir dans les camps de la Silésie et de la Saxe, ou dans les hôpitaux de Bohême, tous ceux que nous avons connus dans les salons de Berlin, penseurs et grands seigneurs, savans et dames du monde. Rahel, comme toujours quand il s'agissait d'un mouvement spontané, fut à la tête. Elle rêvait de faire déclarer neutres toutes les femmes, qui pourraient alors plus aisément alléger les maux de la guerre. Elle donna ses joyaux les plus chers, les derniers 100 thalers de sa cassette, — les économies de sa médiocrité, — elle resta des journées entières au chevet des blessés, fit elle-même la cuisine pour les malheureux. A Prague, elle établit un bureau de renseignement et de secours, acheta des chemises, recueillit de l'argent, pansa les blessures des Français comme des Allemands. « Un ennemi blessé n'est plus un ennemi, » disait-elle. Comme toutes les âmes vraies que les théories sur le bonheur de la paix perpétuelle n'ont pas faussées, Rahel était enthousiaste des hautes vertus qu'engendre la guerre, de l'humanité des officiers, de l'esprit de discipline, de la modestie, de la résignation des soldats, du courage, de l'oubli de soi, de la disposition d'âme de tous. Elle-même se sentait, « une fois au moins en sa vie, princesse, » parce qu'elle pouvait être bonne à quelque chose; elle se trouvait heureuse, parce qu'elle pouvait *servir;* elle était profondément reconnaissante à Dieu de lui permettre enfin d'être quelque chose à autrui. « Comme Dieu me protége et me bénit, s'écrie-t-elle, puisqu'il me permet de faire du bien dans cette misère! » On ne la reconnaît plus; cette personne nerveuse, souffreteuse, étendue sur sa chaise longue, occupée à rêver, à méditer sur la nature humaine, sur l'énigme du monde, la voilà tout activité, tout enthousiasme, tout mouvement. Trahie par ses forces physiques et obligée de s'aliter à son tour, elle fait venir devant son lit les pauvres et les blessés. Le changement n'est pas très profond néanmoins; c'est bien elle encore, les circonstances seules mettent au jour ce qu'il y avait en elle. Qu'on ajoute à la vue de ces indicibles souffrances les angoisses qu'elle éprouve pour Varnhagen, dont pendant des mois elle n'a point de nouvelles, ses craintes pour Marwitz, l'ami intime d'autrefois, celui de Varnhagen, qui lui était arrivé couvert de huit blessures, et lui avait échappé avant d'en être guéri. Et pourtant elle est sereine, presque gaie. Toutes les douleurs imaginaires, les douleurs trop réelles aussi que produit et que surexcite l'oisiveté chez les personnes nerveuses, avaient disparu. Elle comprenait mieux que jamais la valeur de l'activité en ce monde, et combien la spéculation la plus haute a peu de droits devant la réalité. Les hommes d'action lui apparaissaient soudain en toute leur grandeur. Outre Marwitz, qui lisait dans son lit les dialogues de Platon, elle avait retrouvé à Prague sa chère Joséphine de Pachta, et après onze ans

de séparation, son enfant gâté, Frédéric de Gentz, alors au plus fort de son action diplomatique. Elle fut un peu froissée par sa conduite; il lui sembla que, devant ses nobles amies, la duchesse de Sagan et la princesse de Carolath, il eut l'air de ne pas assez reconnaître sa petite juive de la *Jägerstrasse;* pourtant, avec sa grande et noble indulgence, elle lui pardonna, fidèle à son habitude invétérée « de ne pas juger les hommes d'après des fragmens de conduite ou de caractère, mais d'après l'ensemble. » Elle eut raison, car l'entente se rétablit bientôt, et elle devait jouir longtemps encore de l'intimité charmante de son vieil ami; il est vrai que Mme la princesse de Carolath et la duchesse de Sagan devinrent en 1815 de grandes amies de Mme de Varnhagen. C'est encore à Prague que lui arriva la nouvelle de la bataille de Leipzig. Il faut lire sa lettre du 23 octobre pour se faire une idée du sentiment de délivrance que respira l'Allemagne. Rahel cependant, tout en partageant la joie générale, y mêle sa note de modération. « Dieu nous protége contre l'ivresse, l'arrogance et le péché! » Elle ne cesse de recommander à ses amis, dont la victoire n'a point désarmé la haine, de se modérer, de se vaincre eux-mêmes. Elle ne comprend point que la guerre ne cesse pas, qu'on « tire encore avec des boulets sur de la chair capable de douleurs... Qu'on fasse la guerre à Napoléon seul, s'écrie-t-elle, à ce Macbeth, comme elle l'appelle, et qu'on ménage la nation. » Aussi est-elle ravie de la proclamation de Witgenstein, si noble, si mesurée; mais elle en veut à Gentz de sa circulaire à la Démosthène. Rahel s'emporte contre « cette vantardise, ces paroles creuses, cette ironie amère; » elle se persuade que là où l'on rencontre pareils vices, rien de bon ne peut venir, et elle voudrait « toute la journée arracher cette ivraie avec la faucille et le râteau. » Elle ne saurait pas admettre qu'on puisse revendiquer la vertu, la liberté, la franchise pour un seul peuple, comme le font les patriotes haineux, Stein et Arndt, les « hommes de bronze. »

Cependant les armées avançaient, le théâtre de la guerre s'éloignait des campagnes trempées de sang de la Saxe pour se transporter en France, et l'hécatombe des plus nobles victimes ne cessait point. Charles Friesen, le plus populaire et le plus audacieux des *chasseurs volontaires*, périt à Château-Thierry; il fut chanté par Arndt, et le portrait qu'en a fait Jahn appartient à ce que le bizarre gymnaste a écrit de meilleur. La mort héroïque de trois jeunes amis, un Dohna, un fils de Léopold de Stolberg et un comte Gröben, inspira des vers enthousiastes à Schenkendorf; enfin ce fut le tour de Scharnhorst lui-même, enlevé après d'indicibles souffrances par ses blessures de Lützen. Enfin en février 1814 Rahel apprend la mort de Fichte, succombant à cinquante ans à une fièvre pernicieuse que sa femme avait rapportée des hôpitaux et lui avait

communiquée. Peu d'instans avant sa mort, il avait appris le passage du Rhin par les armées allemandes, et quand on lui offrit un médicament : « Laissez, avait-il dit, je n'ai plus besoin de remède, je sens que je suis guéri. » Rahel fut accablée de cette perte. « L'Allemagne a fermé un de ses yeux, écrit-elle à son frère; maintenant je tremble comme un borgne pour celui qui reste. » Après Fichte, ce fut le médecin Reil, encore un des intimes de Rahel, qui succombait à son dévoûment; en avril, on lui dit la mort de Veit, son plus ancien ami, le confident de ses jeunes années, qui mourait dans un hôpital de Hambourg victime de son zèle; puis le 1er juin elle apprit la fin tragique de Marwitz, mort depuis le 11 février à Montmirail, où une balle mortelle l'avait atteint. « Dieu les a enlevés, Louis (le prince Ferdinand) et lui, un peu tôt de cette terre boueuse et incompréhensible. Le reste est silence! »

La nouvelle de la conclusion définitive de la paix de Paris, mal accueillie par les farouches patriotes, rasséréna Rahel; elle se réjouit de pouvoir « aimer de nouveau la charmante nation, » et quand elle voit revenir à Berlin les chevaux de bronze de la porte de Brandebourg, sa joie de Prussienne éclate bruyamment. Cette joie était troublée seulement par ses angoisses pour Varnhagen, qu'elle croyait blessé, dont elle n'avait pas de nouvelles depuis deux mois. C'est là qu'on voit combien elle l'aimait, et qu'elle n'avait point besoin de la « présence réelle » que Dante croit nécessaire à l'amour de la femme. Elle s'était calomniée elle-même en disant que « le dernier avait toujours raison chez elle. » Enfin elle le sait vivant, et bientôt, quelques mois encore, elle s'unit à lui pour toujours.

C'est à Vienne, au moment du congrès, qu'ils allèrent passer leur lune de miel. Il est curieux d'assister en ses lettres à cette haute comédie diplomatique. « Maintenant je sais ce que c'est qu'un congrès, écrit-elle au bout d'un mois : une grande société qui s'amuse tant qu'elle ne peut pas se résoudre à se séparer. » Avec infiniment plus d'intelligence que les diplomates, elle prévoit le retour possible de Napoléon; avec un rare bon sens et un rare bon goût, elle se moque du patriotisme oratoire de son ami Gentz, comme du patriotisme à gros clous de maître Jahn, le rustre qui apparaissait aux dîners diplomatiques en nouvel Antisthène, bottes crottées, vieille redingote, sans cravate. Elle y manifeste à toute occasion son libéralisme, un libéralisme sincère, « de bas en haut, non de haut en bas, et qui vaut mieux que les phrases de ces vantards échauffés, » les néophytes Frédéric de Schlegel et Adam de Müller, auxquels le baptême avait valu la particule. A un grand dîner où l'on s'acharnait contre la France, elle eut le courage de prendre la parole, osa défendre chaleureusement les vaincus, et fut applaudie de tous, comme cela arrive d'ordinaire en ce monde, où les poltrons forment

toujours le grand nombre. C'est là qu'elle apprit à connaître les hautes classes allemandes et leur peu de valeur. Originairement Rahel était attirée vers l'aristocratie, et cela était naturel chez une organisation comme la sienne. Les hautes classes sont capables de développer un certain idéal, parce qu'elles sont dégagées des soucis quotidiens et matériels; aussi les esprits d'élite recherchent-ils volontiers ces régions où ne pénètrent pas les préoccupations mesquines de la vie journalière et des besoins vulgaires. Ils sont aussi d'autant plus choqués lorsque, au lieu de profiter de leur situation exceptionnelle, les personnes de ce rang ne font que couvrir sous de beaux dehors leurs mesquines pensées et leur brutalité de cœur. A Rahel ce monde-là devint odieux malgré ses belles manières, quand elle le vit de près. Elle ne s'en rattacha que davantage à ses anciens amis, à Mme de Sagan, à Henriette Mendelssohn, à Joséphine de Pachta, à Gentz lui-même malgré ses faiblesses, à Nostitz enfin, ce fidèle Eckardt de son regretté Louis-Ferdinand, et qui, malgré tout ce qu'il avait eu personnellement à souffrir de la domination française, ne se laissait point aller aux puérilités des Tudesques. Elle revit aussi Henriette Herz, Dorothée Veit et Frédéric de Schlegel, — toujours le même, grignotant des biscuits et exaltant la poésie et les principes du moyen âge, — les baronnes d'Arnstein et d'Eskelès, toutes nos anciennes connaissances de Berlin en un mot; mais elle ne chercha point à s'en rapprocher. Elle y sentait je ne sais quoi de factice, un trait commun de comédie, et cela suffit pour la tenir éloignée. Avant la fin de l'année (1815), elle partit avec Varnhagen pour Carlsruhe, où il était nommé ministre résident de Prusse.

Une nouvelle époque commença dès lors pour elle et pour son pays. Politiquement le grand effort du peuple allemand fut mal récompensé; ni la liberté, ni l'unité, pour lesquelles on avait combattu, ne vinrent couronner la victoire. Un long règne de méfiances injustes, de tyrannie pédantesque, d'humiliations incessantes, vint s'appesantir sur le pays, qui croyait avoir tout souffert. Au point de vue national et politique, les années de 1815 à 1848 furent les plus honteuses et les plus tristes que connaisse l'histoire de l'Allemagne. Déçu dans ses espérances et ses aspirations nationales, le peuple revint à ses préoccupations d'autrefois : le même esprit qui avait régné de 1750 à 1805 l'emporta, quoique moins puissant et moins original, après une courte éclipse, de 1815 jusque vers 1840; seulement il affecta une forme nouvelle, celle de la spéculation philosophique, du système scientifique, de la recherche érudite. Le travail de l'Allemagne n'était pas fini; il lui fallait encore un quart de siècle pour le compléter, elle prit son temps. L'évolution de la civilisation allemande, qui avait commencé avec l'apparition du *Messie*

en 1748, n'atteignit son terme qu'après 1840, et, comme dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ce furent les idées françaises qui, par une sorte de réaction contre les exagérations des Tudesques, revinrent en honneur pendant la restauration et le gouvernement de juillet : Hegel, Heine, Börne, furent de chaleureux amis de la France et des défenseurs convaincus des principes de 1789.

Les choses ont bien changé depuis une trentaine d'années : c'est « la morale bourgeoise, la vie publique, la dignité nationale, » qui sont devenues les mots d'ordre des générations nouvelles. Les questions d'art, de métaphysique ou de science ne préoccupent plus les esprits qu'en seconde ligne, et la sourde crainte que la prophétesse, Rahel mêlait aux transports patriotiques de 1813, la crainte de « voir l'Allemagne devenir une nation, » est en train de se réaliser. Est-ce un bien, sera-ce un mal? Les hommes en disputeront longtemps, selon qu'ils ont plus de sympathies pour les peuples honnêtes, laborieux et prosaïques qui font les « fortes nations, » comme on dit aujourd'hui, ou pour les aristocraties exquises qui élaborent des civilisations nouvelles, et lèguent à l'humanité ces trésors impérissables dont les meilleurs vivront encore dans les siècles à venir. Vaut-il mieux pour une nation jouir de la prépondérance politique? est-il préférable de vivre dans un état modeste qui détourne les meilleures forces de la chose publique pour les diriger vers les choses de la pensée et de l'art? vaut-il mieux qu'une société vive pour le plaisir, dans le plus noble sens du mot et sans jamais perdre l'idéal de vue? vaut-il mieux que ses aspirations s'élèvent moins haut, et que sa conduite soit plus correcte? Libre à chacun d'en penser ce qu'il veut et de préférer la prétendue décadence qui a produit Montesquieu et Voltaire, Rousseau et Diderot, à la grandeur de la puissante république transatlantique, qui n'a guère cessé d'engendrer de « braves gens et de mauvais musiciens, » pour parler comme Shakspeare. Ce qu'il n'est permis à personne, c'est de nier ou d'arrêter le courant d'un temps parce qu'il déplaît. L'Allemagne, après une halte de trente ans, a repris sa course à la recherche de son unité : aucune puissance humaine ne l'empêchera de l'acquérir. Il ne reste au spectateur qu'à s'en affliger ou à s'en réjouir, selon que son envie se porte sur la grandeur intellectuelle ou sur la puissance matérielle, à moins pourtant qu'il ne fasse taire ses passions personnelles pour étudier avec un égal amour et un même intérêt les manifestations les plus diverses du génie de l'histoire, dont l'action ne s'arrête jamais, quelles que soient les formes sous lesquelles il lui plaît de se révéler.

K. HILLEBRAND.

JOSEPH JOUBERT

Dans un tableau général de la philosophie française au XIXe siècle, dont l'idée m'a souvent tenté, et en vue duquel j'ai tracé, à titre d'essais, quelques esquisses partielles, il devrait y avoir une place à part, un coin intime et réservé du tableau où seraient groupés ces inspirateurs d'idées, ces conseillers intimes du génie, philosophes d'instinct et de sentiment plus que de doctrine, écrivains non pour le public, mais pour eux-mêmes, qui se sont tenus comme dans l'ombre des grandes renommées par excès de modestie ou par une sorte de noble pudeur, de répugnance aux artifices et aux violences de la célébrité.

Au premier rang de ce groupe d'élite se placerait Joseph Joubert, ce doux rêveur qui fit si peu de bruit dans le monde pendant qu'il vécut, inconnu, ou à peu près, en dehors du cercle intime où s'écoulait son âme avec sa vie en longs entretiens qui n'étaient guère que des méditations parlées.

Qu'est-ce que la destinée littéraire de Joubert, si on met en regard celle de son ami Chateaubriand? De celui-ci on peut dire qu'il est entré de plain-pied dans la gloire. L'éclat impérieux du talent, l'instinct ou l'art de la mise en scène, le prestige des brillantes nouveautés de sentiment ou d'idée exagérées par le relief de l'expression, une certaine harmonie préétablie avec les tendances de l'esprit public et qui double l'effet du génie même par l'à-propos des œuvres, voilà ce qui assure à certains écrivains une prise de possession immédiate de la renommée. Leur apparition est un avénement,

leur marche un triomphe. Les réclamations et les murmures se perdent dans le bruit grandissant de l'apothéose. Voyez comme Chateaubriand conquiert rapidement son époque et comme il la domine! comme il prolonge son empire jusqu'aux approches de notre génération! Il est vrai que ces exagérations de succès, ces anticipations d'immortalité subissent d'implacables retours d'opinion. La réflexion finit par prendre ses revanches sur les surprises de l'enthousiasme. Bien des choses sont remises en question. Arrive un jour où la justice littéraire n'a plus qu'à se défendre des entraînemens contraires. Voyez encore Chateaubriand. Que d'atteintes à sa gloire posthume! La statue du demi-dieu est encore debout; mais que de nuages amoncelés autour de ce front olympien, et comme déjà le rayon a pâli!

Pendant que ces conquérans prennent d'assaut la gloire et s'établissent du premier élan au sommet d'un siècle, plus d'une intelligence d'élite, l'égale à certains égards de ces victorieux, médite ou rêve à l'écart des chemins où passe le bruyant triomphe.

Il y a ainsi, à côté et en dehors de la voie triomphale, de ces méditatifs auxquels la foule ne prend pas garde, mais qui jugent admirablement la foule et ses idoles, qui, sans refuser au génie l'admiration à laquelle il a droit, ne veulent être ni dupes ni complices des apothéoses, qui se retirent avec une sainte horreur loin des sentiers battus et du tumulte humain, qui, au lieu de se produire, se concentrent, au lieu de se disperser se recueillent, qui, jouissant d'eux-mêmes et de leur pensée, ne l'excitent pas à se répandre au dehors par une fécondité artificielle, mais la laissent se former lentement, élaborer sa séve, et la recueillent goutte à goutte, n'en prenant que la plus pure essence et la condensant en sagesse exquise.

Ils ne peuvent pourtant pas si bien tenir leur sagesse cachée qu'elle n'éclate par quelque endroit, et ne se révèle par quelque signe d'un jugement supérieur. Aussi arrive-t-il que ces grands esprits silencieux sont bientôt investis, malgré eux-mêmes, en dépit de leur ingénuité sincère, à cause d'elle peut-être, d'une sorte de magistrature d'idée et de goût dont personne ne songe, dans le cercle où elle s'exerce, à vérifier les titres, et dont on accepte d'autant plus volontiers les arrêts qu'elle ne les impose pas; mais il y a loin de là à la gloire. Que de temps faut-il, quel concours de circonstances propices et de dévoûmens passionnés pour que le monde s'habitue à ces noms nouveaux qui se sont toujours tenus à l'écart de lui et ne lui ont rien demandé que son facile oubli! Il semble que le public veuille, par sa lenteur à les accepter, se venger de ces réserves excessives qui ne sont pas sans quelque air de dédain. Il y

a ainsi autour de ces noms comme un cercle d'ombre qui ne s'élargit qu'avec peine, par de longs efforts.

Il n'entre pas dans ma pensée de recommencer ici ce qu'a si heureusement accompli, pour la gloire de Joubert, un maître incomparable dans l'art des portraits littéraires. Je ne prétends qu'à marquer exactement la place que Joseph Joubert devra occuper un jour dans une histoire de l'esprit français au XIXe siècle, sur les confins des deux âges, se rejoignant d'un côté à Diderot par ses origines et ses premiers goûts, de l'autre à Ballanche et même à de Bonald par l'amitié des derniers jours, mais retenant dans la diversité errante de ses sympathies et de ses goûts sa direction propre et originale.

Nous n'avons donc pas à raconter par le détail cette vie tout intérieure, concentrée dans les devoirs de la famille et dans quelques relations choisies, traversée par de fréquentes maladies ou plutôt par une longue et unique maladie qui augmenta encore chez Joubert le goût de la retraite, la passion de vivre avec les livres plus qu'avec les hommes. Hormis deux ou trois épisodes fort courts, un entre autres de quelques années pendant lesquelles l'estime de M. de Fontanes impose à Joubert les fonctions de conseiller de l'université, il n'y eut, à vrai dire, dans cette existence, à travers cette époque si troublée qui va de la révolution jusqu'au milieu de la restauration, d'autres événemens que des événemens d'idée ou de sentiment. Il suivit des yeux et du cœur, sans aucune tentation d'envie, la destinée de son ami Fontanes, porté aux plus grands honneurs par le cours propice des circonstances et par la brillante facilité de son esprit, tout en dehors; il accompagnait de ses vœux la navigation aventureuse de Chateaubriand à travers les orages et les écueils où se complaisait ce vain et charmant génie.

Ni à l'un ni à l'autre il n'épargnait les conseils les plus sévères, gardant à l'égard de la puissance et, ce qui est plus difficile, à l'égard de la gloire son franc-parler, en usant à propos, mais avec force, toujours consulté, écouté avec la plus flatteuse déférence, rarement suivi. N'est-ce pas après tout le sort de la raison en ce monde? On aime à prendre son avis, mais c'est à la condition de se dispenser de le suivre, quand il nous contrarie, ou de n'y revenir que trop tard, quand l'imagination et la passion nous ont cruellement égarés ou trahis.

Quel emploi plus difficile que celui de mettre d'accord toutes ces intelligences et ces talens si divers : MM. Pasquier, Molé, Chênedollé, Gueneau de Mussy, de Fontanes, de Bonald, Chateaubriand? C'était précisément là le rôle accepté par Joubert, si je ne craignais d'appliquer ce terme à un homme si naturellement ennemi de ce qu'un pareil mot comporte. « Paisible société, dit-il lui-même, où n'a-

vait accès aucune des prétentions qui peuvent désunir les hommes, où la bonhomie s'unissait à la célébrité, où, sans y penser, on se faisait une occupation assidue de louer tout ce qui est louable, où l'on ne songeait qu'à ce qui est beau. » C'est au sortir de ces réunions que Joubert résumait sa pensée sur la *conversation*. « Il faut savoir entrer dans les idées des autres et savoir en sortir, comme il faut savoir sortir des siennes et y rentrer. — L'attention de celui qui écoute sert d'accompagnement dans la musique du discours. — Il faut porter en soi cette indulgence et cette attention qui font fleurir les pensées d'autrui. »

Nous pouvons nous faire une idée juste de ce qu'était Joubert au milieu de ses amis d'après cette page des *Mémoires d'outre-tombe* qui porte la date de 1801. C'est tout un portrait enlevé par le peintre, avec quelle verve brillante et quels traits décisifs! « Plein de manies et d'originalité, Joubert manquera éternellement à ceux qui l'ont connu. Il avait une prise extraordinaire sur l'esprit et sur le cœur, et quand une fois il s'était emparé de vous, son image était là comme un fait, comme une pensée fixe, comme une obsession qu'on ne pouvait plus chasser. Sa grande prétention était au calme, et personne n'était aussi troublé que lui; il se surveillait pour arrêter ces émotions de l'âme qu'il croyait nuisibles à sa santé, et toujours ses amis venaient déranger les précautions qu'il avait prises pour se bien porter, car il ne pouvait s'empêcher d'être ému de leur tristesse ou de leur joie; c'était un égoïste qui ne s'occupait que des autres. Afin de retrouver des forces, il se croyait obligé de fermer les yeux et de ne point parler pendant des heures entières. Dieu seul sait quel bruit et quel mouvement se passaient intérieurement pendant ce silence et ce repos!... Profond métaphysicien, sa philosophie, par une élaboration qui lui était propre, devenait peinture ou poésie; Platon à cœur de La Fontaine, il s'était fait l'idée d'une perfection qui l'empêchait de rien achever. Dans des manuscrits trouvés après sa mort, il dit : « Je suis comme une harpe éolienne qui rend quelques beaux sons et qui n'exécute aucun air. » Mme Victorine de Châtenay prétendait *qu'il avait l'air d'une âme qui avait rencontré par hasard un corps et qui s'en tirait comme elle pouvait.* »

Le lien de ces réunions était Mme de Beaumont, cette fille de M. de Montmorin à laquelle s'attachait un charme étrange. Elle avait sa légende. On disait tout bas, de crainte d'évoquer des souvenirs lugubres (l'assassinat de son père, tombé sous le couteau des septembriseurs), qu'elle n'avait elle-même échappé dans sa fuite à la pitié dédaigneuse d'un comité révolutionnaire que par la pâleur mortelle empreinte sur son visage, et qui semblait dispenser le bourreau de

faire son œuvre. Elle avait vécu pourtant en dépit de ce pronostic sinistre, mais en gardant juste ce qu'il lui fallait de vie pour ne pas mourir. Quand elle paraissait au milieu de ses amis, c'était une apparition presque aérienne que Joubert comparait à ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps. On dirait que les affections qu'inspirent ces êtres presque immatériels, qui ne touchent à la vie que par l'émotion et la souffrance, se doublent par cette fragilité même qui semble en mesurer la rapide durée, et s'accroissent par cette délicatesse excessive qui donne l'illusion d'aimer une âme pure.

Mme de Beaumont était au plus haut degré une inspiratrice. C'est près d'elle qu'en 1797 Chénier avait écrit cet admirable discours sur la *calomnie* où il protestait avec de si nobles accens contre le bruit infâme qui lui imputait la mort de son frère André. Chateaubriand, Mme de Staël, faisaient à ce goût si pur les premières confidences de leur génie.

Mais sur personne le charme n'agissait aussi profondément que sur Joubert. Il pensait, il écrivait pour elle. Elle valait pour lui tout un public, elle était le public même. Son biographe a remarqué que tout le temps que dura la liaison de Joubert avec elle, de 1794 à 1803, les cahiers où il inscrivait ses pensées étaient plus vite remplis, plus fréquemment renouvelés, plus remarquables par le nombre et la finesse des aperçus. La source jaillissait plus fraîche et plus abondante.

Ses lettres à Mme de Beaumont, même celles qui touchent à des particularités intimes de sa vie, ont une grâce attendrie qu'il n'eut qu'une fois à ce degré. On y sent, pour ainsi dire, la joie des idées, le plaisir qu'elles ont à se produire devant une personne souverainement aimable, sous leur plus beau jour, le plus naturel et le plus vif. Plus tard, après la mort de son amie, Joubert aura un commerce suivi de lettres avec Mme de Vintimille. — Il y aura bien de la grâce encore dans ces lettres, le charme primitif n'y est plus; il y a plus de galanterie de manières et de ton, on n'y sent plus cette émotion secrète et communicative, cette vivacité douce, intarissable, où se marque la consécration intérieure d'une âme à une âme choisie entre toutes. C'est le même style pourtant, la même perfection, la même subtilité exquise : rien n'y fait, Mme de Vintimille a pu s'y tromper; le lecteur qui compare avec sang-froid jugera qu'elle n'est pas aimée comme l'a été Mme de Beaumont. Ces sentimens profonds qui s'emparent de tout l'être ne se recommencent pas.

Y a-t-il un rôle plus enviable et plus attachant pour une femme d'élite que celui que Mme de Beaumont a rempli auprès de Joubert, conscience littéraire, autorité adorée, encourageant la timidité de sa

pensée à sortir d'elle-même, excitant les secrètes langueurs, contraignant l'esprit à produire ce qu'il peut, le talent à montrer ce qu'il vaut, le récompensant d'un mot, d'un sourire, d'un silence ému, d'un de ces suffrages inestimables qui n'ont de prix que par la supériorité de l'âme d'où ils viennent et par la délicatesse de celle qui les reçoit? Cette adoration respectueuse est le roman de cette existence vouée aux Muses et aux Grâces, qui se résumaient pour lui en une seule personne, qu'il invoquait sous un nom unique, qui lui parlaient sous cette seule image, et qui par sa voix écoutée lui disaient les plus nobles secrets de la pensée et du style.

C'est l'œil fixé sur cette haute et chère image que Joubert écrivit. Peut-être sans cette douce contrainte eût-il été au nombre de ces esprits stériles en apparence qui n'osent rien donner au monde et qui se retirent, non sans dédain, dans les solitudes intérieures de la pensée, sacrifiant les beautés relatives qu'ils pourraient produire à la perfection dont ils désespèrent.

Mettez dans le même homme certaines faiblesses physiques avec toutes les délicatesses morales, une santé toujours menacée, l'habitude de souffrir, et avec cela une insurmontable timidité devant les indifférens, une sorte d'aversion pour le suffrage du gros public et pour les moyens qui en assurent la conquête; ajoutez-y un goût naturel, cultivé jusqu'au raffinement, exclusif pour les choses les plus élevées et les plus rares de l'esprit, l'inquiétude souffrante et passionnée de l'idéal dans la vie et dans la pensée, le rêve d'une perfection irréalisable avec des instrumens humains, le dégoût non-seulement du médiocre, mais de ce qui n'excelle pas, — vous comprendrez cette difficulté à produire, ou du moins à se satisfaire dans ses œuvres, qui fut le tourment de Joubert, et aussi combien il lui était impossible de composer un livre, tout n'y pouvant être d'une nouveauté ou d'une excellence égales, et l'auteur devant se résoudre à remplir par des matériaux de valeur moindre l'intervalle des grandes idées. Ceux qui n'écrivent que sous l'obsession secrète d'une haute pensée comprendront ces angoisses de Joubert. Ils connaissent ce mépris de la facilité vulgaire, le dégoût de ce qui n'est que suffisant, les défaillances soudaines des mots sous l'étreinte de l'idée. Ces délicatesses superbes sont tout le contraire de l'impuissance, et parfois elles y ressemblent.

Plus d'une fois Joubert, sous l'influence active de Mme de Beaumont, parvint à vaincre ces répugnances. Il contraignit sa pensée à prendre une forme, à descendre de ses hauteurs dans cet organisme de sons matériels qu'elle anime, qu'elle transfigure, qu'elle fait palpiter et vivre; mais ce ne fut jamais sans lutte secrète et sans douleur. Il brisait sa plume rebelle dès qu'il ne trouvait plus de mots

dignes de recueillir et de porter la substance de sa pensée. « J'ai voulu me passer des mots, disait-il, les mots se vengent par la difficulté. » D'ailleurs il se sentait lui-même impropre au discours continu. Ne voulant rien produire que de complet et d'achevé, il ne put jamais atteindre à cette perfection que par courtes échappées, et dès lors ce livre unique qu'il rêvait d'écrire devint sa chimère.

Consolons-nous du livre qu'il n'a pas écrit par ce grand nombre de nobles fragmens, de pensées éparses, qui contiennent plus que la matière d'un beau livre. Outre le commerce de lettres qu'il entretenait avec ses amis, il notait sa pensée au passage, il l'épiait dans ses plus fugitives émotions; il tâchait d'en surprendre les plus délicats mystères, retenant la lueur passagère, fixant l'insaisissable éclair dans quelques mots choisis, combinés de manière à devenir, autant que possible, harmonie et lumière.

S'il n'y réussissait pas à son gré, il détruisait les premiers vestiges de son effort, aimant mieux vouer sa pensée au néant que de la laisser inachevée. D'autres fois ce n'était pas dans la chaleur secrète de son âme, intérieurement agissante, qu'il produisait sa pensée. L'impulsion venait du dehors; il écrivait alors sous l'inspiration d'une idée partagée ou discutée avec un ami, de quelque sympathie vive ou d'une contradiction délicate. Les idées, encore dans cette agitation délicieuse qui les amène à la surface de l'esprit, venaient se suspendre comme d'elles-mêmes à sa place et s'y condenser en *gouttes de lumière*. Quelques-unes sont d'une essence si subtile qu'elles semblent spiritualiser les sons.

Le triomphe de Joubert est là, c'est par là qu'il est vraiment écrivain original et créateur dans notre langue; il parvient à exprimer ce qui semble déjouer l'effort de la parole, à renfermer l'immatériel dans des sons, dans ce qu'il appelait de l'*air sonore*, de l'*air lancé, vibré, configuré, articulé*. Composer son style d'idée pure, le vider de matière, faire ressembler autant que possible les mots aux idées et les idées aux choses, c'était l'effort, c'était le rêve de Joubert. Il y réussit parfois d'une façon qui tient du miracle. Son expression a des transparences, une limpidité, un je ne sais quoi d'incorporel et d'aérien qui surprend et ravit. Cela joue dans l'espace lumineux, en s'en distinguant pourtant par des contours nets et des formes précises. Rêves suspendus et comme arrêtés au vol, figures presque immatérielles tracées du bout d'un stylet d'or dans la lumière, rien de tout cela n'exprime le don et l'art de l'écrivain.

Sous sa plume, les mots, ces signes abstraits, se meuvent et vivent d'une vie distincte. « Il faut, dit-il, donnant à la fois le précepte et l'exemple, il faut qu'il y ait dans notre langage écrit de la voix, de l'âme, de l'espace, du grand air, des mots qui subsistent

tout seuls et qui portent avec eux leur place. » — Et ailleurs, dans cette même veine d'idées : « Les mots qui ont longtemps erré dans la pensée semblent être mobiles encore et comme errans sur le papier; ils s'en détachent pour ainsi dire dès qu'une vive attention les fixe, et, accoutumés qu'ils étaient à se promener dans la mémoire de l'auteur, ils s'élancent vers celle du lecteur par une sorte d'attraction que leur imprime l'habitude. »

Certes, si une fois l'art de Joubert a triomphé dans ce prodigieux effort pour étreindre l'insaisissable, c'est dans les deux pages où il se demande : *Qu'est-ce que la pudeur?* Jamais peintre ou musicien n'a réussi à ce point de rendre sensible un objet plus subtil; l'art est tel que le charme de cet objet, qui devrait périr par la précision de la peinture, redouble par la pureté et la grâce du dessin. Je ne citerai que les premières lignes de ce morceau. « La pudeur est on ne sait quelle peur attachée à notre sensibilité qui fait que l'âme, comme la fleur, qui est son image, se replie et se recèle en elle-même, tant qu'elle est délicate et tendre, à la moindre apparence de ce qui pourrait la blesser par des impressions trop vives ou des clartés prématurées. De là cette confusion qui, s'élevant à la présence du désordre, trouble et mêle nos pensées, et les rend comme insaisissables à ses atteintes; de là ce tact mis en avant de toutes nos perceptions, cet instinct qui s'oppose à tout ce qui n'est pas permis, cette immobile fuite, cet aveugle discernement et cet indicateur muet de ce qui doit être évité ou ne doit pas être connu; de là cette timidité qui rend circonspects tous nos sens, et qui préserve la jeunesse de hasarder son innocence, de sortir de son ignorance et d'interrompre son bonheur; de là ces effarouchemens par lesquels l'inexpérience aspire à demeurer intacte, et fuit ce qui peut trop nous plaire, craignant ce qui peut la blesser. »

L'antiquité, sa littérature, devaient enchanter cet esprit amoureux d'harmonie et de clarté. Ses jugemens sur Homère, sur Xénophon, sur Cicéron, sont comme un regard profond et droit qui démêle l'essence de chaque auteur; mais Platon surtout le ravit. C'est qu'il y a des races d'âmes qui circulent à travers les siècles, et Joubert a senti la secrète hérédité. La semence immortelle des idées s'agite au fond de cette intelligence éprise des formes pures. Il est platonicien par une analogie plutôt sentie que facile à définir. Tous ses amis, M. de Fontanes entre autres, par une sorte d'instinct qui devint dans cette société une chère habitude, l'appelaient Platon. Nous avons vu que Chateaubriand, voulant peindre d'un mot la sublimité habituelle de sa pensée jointe à la plus aimable bonhomie, le definissait « un Platon à cœur de La Fontaine. »

Certes, de notre temps, on a creusé à de plus grandes profon-

deurs les problèmes de la dialectique et de la théorie des idées; mais, si on a mieux connu l'auteur du *Timée* et du *Phédon*, a-t-on jamais mieux parlé de lui? A-t-on jamais donné une impression plus pénétrante de sa méthode extérieure, de son tour d'esprit et de style, de ses procédés de raisonnement à la fois si subtils et si ondoyans, ou encore de cette métaphysique si substantielle et si réelle dans son idéalité? « Ne cherchez dans Platon, disait Joubert, que les formes et les idées, c'est ce qu'il cherchait lui-même. Il y a en lui plus de lumière que d'objets, plus de forme que de matière (il aurait pu ajouter plus d'idée que de forme). Il faut le respirer et non pas s'en nourrir. » Et ailleurs : « Platon a les évolutions du vol des oiseaux; il fait de longs circuits, il embrasse beaucoup d'espace, il tourne longtemps autour du point où il veut se poser et qu'il a toujours en perspective, puis enfin il s'y abat... En imaginant le sillage que trace en l'air le vol des oiseaux, qui s'amusent à monter et à descendre, à planer et à tournoyer, on aurait une idée des évolutions de son esprit et de son style. » De Joubert, comme de Platon, on pourrait dire que parfois, à force de monter haut, il se perd dans le vide; mais de lui aussi il est vrai de dire qu'on voit le jeu de ses ailes dans les grands espaces, on en entend le bruit.

Il goûtait Platon, comme il goûtait toute l'antiquité, comme il goûtait la morale, avec une vivacité et une finesse d'impressions qui produisaient en lui quelque chose comme une exquise volupté. Platonicien, oui sans doute par le culte de l'idée, mais nullement désintéressé et très sensible aux affinités et aux accords secrets de son tempérament d'âme avec la beauté pressentie ou trouvée. Les belles idées, les beaux sentimens, les belles sensations, c'était l'aliment naturel de cette douce sagesse. Je soupçonne, pour l'avoir longtemps fréquenté, qu'il aime la vérité et la vertu, non tant parce qu'elles sont la vertu et la vérité que parce qu'elles sont belles. A vrai dire, il est peut-être moins un platonicien pur qu'un épicurien de l'idéal. Ne redoutons pas trop ce genre d'épicurisme. Il n'est guère contagieux, et s'il l'était, si par hasard la contagion se gagnait, où serait le mal, et devrait-on s'en plaindre?

Mais pourquoi nous mettre en peine de définir cette pensée amoureuse du beau? N'est-ce pas elle-même qui s'est peinte en traits incomparables quand Joubert nous parle de ces esprits méditatifs et difficiles, « qui sont distraits dans leurs travaux par des perspectives immenses et les lointains du τὸ καλὸν ou du beau, dont ils voudraient mettre partout quelque image ou quelque rayon, parce qu'ils l'ont toujours devant la vue, même alors qu'ils n'ont rien devant les yeux : esprits amis de la lumière qui, lorsqu'il leur

vient une idée à mettre en œuvre, la considèrent longtemps et attendent qu'elle reluise; esprits qui ont éprouvé que la plus aride matière et les mots même les plus ternes renferment en leur sein le principe et l'amorce de quelque éclat; esprits qui sont persuadés que ce beau dont ils sont épris, le beau élémentaire et pur, est répandu dans tous les points que peut atteindre la pensée, comme le feu dans tous les corps; esprits actifs, quoique songeurs, qui ne peuvent être heureux que par le beau, ou du moins par ces agrémens divers qui en sont des parcelles menues et de légères étincelles; esprits bien moins amoureux de gloire que de perfection, qui paraissent oisifs et qui sont les plus occupés, mais qui, parce que leur art est long et que la vie est toujours courte, si quelque hasard fortuné ne met à leur disposition un sujet où se trouve en surabondance l'élément dont ils ont besoin et l'espace qu'il faut à leurs idées, vivent peu connus sur la terre et y meurent sans monument, n'ayant obtenu en partage, parmi les esprits excellens, qu'une fécondité interne et qui n'eut que peu de confidens? »

Si haute que soit la région où se tient sa pensée, la lecture de Joubert ne donne pas à l'esprit une jouissance purement désintéressée. Elle a ses applications directes, immédiates, dans l'ordre littéraire et dans l'ordre moral, que Joubert ne séparait pas. On dirait que, par une intuition particulière, il a deviné et marqué d'avance les affectations et les enflures de la génération littéraire qui allait venir. Chaque génération n'a-t-elle pas ses misères intellectuelles qui sont comme la rançon de ses qualités et le prix dont elle doit payer la nouveauté de son art ou de ses talens? « La force n'est pas l'énergie, disait excellemment Joubert; quelques auteurs ont plus de muscles que de talent. — Où il n'y a point de délicatesse, il n'y a point de littérature. Un écrit où ne se rencontrent que de la force et un certain feu sans éclat n'annonce que le caractère. On en fait de pareils, si l'on a des nerfs, de la bile, du sang, de la fierté. » — Et encore : « Quelques écrivains se créent des nuits artificielles pour donner un air de profondeur à leur superficie. » Comme il serait facile de changer la date de ces épigrammes et d'en trouver l'application autour de nous!

Certes ce n'est pas ce platonicien égaré dans les premières années de notre siècle qui niera la grandeur de l'enthousiasme; mais il veut que cet enthousiasme, dans les œuvres littéraires, soit caché et presque insensible, et alors c'est lui qui fait ce qu'on appelle *le charme*. — Utiles paroles à méditer dans ce temps où les lettres ont besoin d'être relevées, assainies, délivrées des prestiges et des idolâtries malsaines. Pour épurer l'atmosphère des idées où nos âmes respirent, je ne connais pas d'influence plus salutaire qu'un

commerce assidu avec ce livre, qui est moins un livre que le reflet d'une noble vie intérieure, une suite d'émotions pures, aspiration vers l'idée, mépris de la vulgarité, adoration de la beauté.

A suivre ainsi presque au hasard les évolutions de cette raison ailée qui semble jouer dans la lumière, on oublie la réalité des faits et le trouble des temps. Quelle époque cependant que celle où cette âme semblait avoir établi son séjour fixe dans le firmament intérieur des idées! Qui pourrait croire que c'est dans les derniers jours de la révolution, dans le tumulte de ses dernières convulsions, au bruit de l'Europe en armes, que ces méditations tombaient une à une de ces hautes régions de la pensée pure et s'amassaient silencieusement sur les feuillets du rêveur! Quelle force d'attention aux idées ne faut-il pas pour s'abstraire ainsi d'une réalité si terrible! Dirai-je cependant à cet égard toute ma pensée? Je le dois quand il s'agit de Joubert. Ce sera un hommage de plus à cet écrivain si sincère avec lui-même et avec les autres. Cette force d'abstraction, cette puissance d'isolement par la contemplation, je l'admire plus que je ne l'envie. Je ne sais si c'est un souhaitable privilége de dominer aussi complétement par l'énergie ou l'élévation du penseur l'homme et le citoyen. Eux aussi d'ailleurs, l'homme et le citoyen, vivent d'une certaine manière par les idées, puisqu'ils y puisent le courage de mourir pour elles. Ce sont des idées, les plus nobles de toutes dans leur réalité concrète et vivante, que représentent ces grands noms, l'honneur, le devoir, la patrie. Qui oserait dire qu'on les doive subordonner à aucun autre intérêt, quel qu'il soit, fût-ce l'intérêt sacré de la vérité spéculative ou du sentiment esthétique, de la science ou de l'art? La passion pour l'indépendance et la grandeur de son pays est une forme de ce culte de l'idéal qui est la religion des belles âmes. Ne peut-il sembler regrettable que cette passion n'ait laissé nulle part sa trace enflammée dans les écrits de ce noble penseur? La question se pose tout naturellement ici à l'occasion de ces pages, destinées dans leur intention première à des jours plus calmes, et que nous avons dû disputer non sans peine, pour les écrire, à nos émotions patriotiques.

E. Caro.

LAMARTINE

III.

SA VIE POLITIQUE.

II. — LAMARTINE ET LA RÉPUBLIQUE DE 1848 (1).

La révolution du 24 février 1848 a passé pour une surprise née d'un malentendu croissant d'opinion, d'une défaillance de gouvernement et de la complicité d'un poète popularisé par l'éloquence, transformé en tribun d'une insurrection triomphante. Les surprises de l'histoire ne sont souvent que le nom d'emprunt ou le déguisement d'une certaine logique mystérieuse des choses. La vérité est que depuis longtemps en France la logique des idées, des situations, mène à la république sans que la nation elle-même soit encore très républicaine de mœurs ou de traditions, et c'est de là que viennent ces conflits, ces oscillations, ces réactions, ces mouvemens obscurs d'un pays habitué à se montrer tour à tour bien plus et bien moins révolutionnaire qu'il ne le croit, d'un pays où tout est logique, même ce qui a une apparence de contradiction et de hasard.

Quel était l'état moral de la France à la veille de cette *surprise* de février où l'auteur des *Girondins* allait jouer le rôle de l'homme qui déchaîne les tempêtes? Extérieurement, politiquement, rien sans doute ne semblait conduire à une révolution prochaine. La monarchie de 1830 avait traversé les grandes crises, sa phase mi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août et du 15 octobre.

litante, et elle était arrivée à ce moment où les ennemis désarmés ajournent leurs espérances. Le jeu des institutions s'accomplissait régulièrement. On croyait avoir devant soi le temps et l'espace, puisqu'on avait triomphé jusque-là de tous les obstacles, puisqu'on avait vu s'amortir le feu des luttes ardentes des premières années, puisqu'on avait duré. C'était beaucoup en effet; à n'observer que l'apparence des choses, l'avenir semblait promis à un régime qui trouvait sa force tout à la fois dans une fixité consentie par le pays lui-même et dans une flexibilité d'institutions qui pouvait se prêter à tous les progrès. L'œuvre politique de la fondation d'une monarchie nouvelle semblait accomplie. Moralement la France était plus malade qu'on ne le croyait. Elle avait ce mal que Lamartine résumait dans un mot, — l'ennui! — le mal de la stagnation et de l'immobilité, le mal d'un dégoût instinctif, irréfléchi peut-être, mais croissant, pour une politique qui lui faisait (elle le pensait ainsi) la paix trop modeste à l'extérieur, un progrès libéral trop lent à l'intérieur. La France souffrait un peu de ce mal des peuples qui ne vieillissent pas quant à eux, qui se renouvellent sans cesse au contraire, qui se retrempent chaque jour pour l'action, en face d'un règne vieillissant, et c'est ce que le prince de Joinville lui-même caractérisait merveilleusement lorsque vers 1847, seul sur son navire, au fond du golfe de la Spezzia, il sondait l'avenir, dont il commençait à s'effrayer, lorsque de loin, dans une lettre à un de ses frères, avec un respect filial qui n'excluait pas une clairvoyance rare, il parlait de la situation qu'il voyait s'aggraver rapidement, du danger de « la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile. » En d'autres termes, à côté ou en dehors de la France officielle qui se laissait vivre, qui parlait par ses conseils, par ses journaux, par son parlement, il y avait une France inquiète, agitée, chatouilleuse, impatiente, fatiguée de voir toujours les mêmes hommes et les mêmes choses, se nourrissant avec complaisance de ses mécontentemens et de ses malaises, prompte à s'émouvoir de tout et à chercher dans des accidens de corruption ou dans d'effroyables drames de famille les fatalités d'un régime politique.

Que dirai-je? Il y avait la France telle que la voyait M. Guizot lorsque pour écarter des réformes il affirmait que « toutes les grandes conquêtes étaient faites, » que « tous les grands intérêts étaient satisfaits, » qu'on n'avait plus besoin que de stabilité et de bonne conduite, que tout le reste n'était qu'un superficiel prurit d'innovation, la démangeaison d'une petite société maladive s'agitant au détriment de la grande société saine et tranquille. Il y avait aussi, à n'en pas douter, cette France entrevue, sentie ou devinée par Lamartine, lors-

que, plaçant la monarchie de 1830 entre le danger de revenir en arrière et la nécessité de marcher en avant, il ajoutait avec une exagération menaçante, comme s'il eût déjà sonné le tocsin de la catastrophe : « Si la royauté trompe les espérances que la prudence du pays a placées en 1830 moins dans sa nature que dans son nom ; si elle s'entoure d'une aristocratie électorale au lieu de se faire peuple tout entier ; si, sans attenter ouvertement à la volonté de la nation, elle corrompt cette volonté et achète, sous le nom d'influences, une dictature d'autant plus dangereuse qu'elle aura été achetée sous le manteau de la constitution ; si elle fait rougir la France de ses vices officiels, et si elle nous laisse descendre, comme nous le voyons en ce moment, jusqu'aux tragédies de la corruption, elle tomberait, cette royauté, soyez-en sûrs, elle tomberait, non dans son sang comme celle de 89, mais elle tomberait dans son piége, et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous auriez la révolution de la conscience publique et la révolution du mépris !... » C'est au mois de juillet 1847, dans l'enivrement du succès des *Girondins*, que Lamartine parlait ainsi, laissant entrevoir je ne sais quelle vieille amertume de royaliste vaincu jusque dans ses professions de foi démocratiques, jusque dans l'ardente et implacable prophétie des révolutions nouvelles.

Qui était dans le vrai, qui se trompait de M. Guizot ou de Lamartine? Ce qu'il y avait de vrai, c'est que réellement un étrange problème s'agitait dans l'âme de la France, c'est que, sous cette apparence de prospérité tranquille et de régularité constitutionnelle qui frappait M. Guizot, le pays se sentait atteint d'un mal vague, d'autant plus dangereux qu'il était peut-être en partie dans l'imagination, et c'est précisément parce que c'était un mal d'imagination qu'un poète semblait prédestiné à être l'orateur, le politique de cette agitation indistincte. Plus que tout autre, Lamartine semblait fait pour représenter cette France inquiète, désaffectionnée, révolutionnaire sans le vouloir et sans le savoir, prête à se rallier à tous ces programmes d'une démocratie enveloppée de la plus merveilleuse éloquence. C'est là le secret de cette popularité grandissante, popularité d'imagination et de séduction, de même que cette impatience agitée qui allait en se propageant dans le pays, que les hommes d'état dédaignaient trop, était le secret de la révolution de février, de cette *surprise* devant laquelle on se trouvait subitement désarmé parce qu'on ne s'y était pas préparé. Jusqu'aux approches de la catastrophe sans doute, jusqu'en 1847, rien n'était compromis, et même cette campagne des banquets qui s'ouvrait sous un drapeau de réforme électorale, à laquelle Lamartine restait étranger, cette campagne plus bruyante que sérieuse, plus tumultueuse que me-

naçante, ne ressemblait guère encore au prologue d'une révolution. Elle passait à travers les villes sans laisser de ces traces de feu où s'allument les incendies populaires.

Le malheur est qu'il y a des momens où tout arrive parce qu'on n'a rien prévu, où les situations entraînent les hommes quand ce ne sont pas les hommes qui font les situations, et où un dernier hasard brouillant tout, confondant tout, achève dans la précipitation d'une surprise ce que l'imprévoyance a commencé. Lorsqu'on en est arrivé à ce point, on dirait que la volonté des hommes sommeille pour laisser toute carrière à je ne sais quelle force invisible. Qu'était-ce que ce dernier banquet organisé à Paris au mois de février 1848 pour couronner la campagne de la réforme électorale? Par lui-même sans doute et en toute autre circonstance, il n'aurait pas eu un caractère plus menaçant que bien d'autres réunions, il n'eût été qu'un banquet de plus. Au moment où l'on se trouvait, c'était un rendez-vous donné à toutes les passions, à tous les mécontentemens accumulés depuis quelques années, une provocation au gouvernement, un défi jeté à l'inconnu; c'était enfin le péril d'une *journée* au milieu d'une ville en fermentation, un combat possible entre un gouvernement avouant l'intention de réprimer désormais toute réunion publique et une opposition prenant la responsabilité d'un de ces rassemblemens populaires d'où jaillit si aisément l'étincelle. La situation devenait plus grave et plus redoutable en se précisant. Au dernier instant, il est vrai, on réfléchissait dans les deux camps, on sentait d'heure en heure le danger d'un conflit, et on se rencontrait dans une sorte de transaction négociée par quelques amis prévoyans du gouvernement, acceptée par les organisateurs du banquet; mais c'est là justement que se nouaient toutes les complications. Les chefs de l'opposition parlementaire ne voyaient pas qu'ils avaient mis en mouvement des passions de combat, des forces inconnues dont ils n'étaient plus maîtres, qui échappaient à leur direction. Le gouvernement de son côté, hésitant entre les nécessités de la répression et le désir de faire honneur à la transaction acceptée par ses amis, le gouvernement passait d'une résolution à l'autre, s'armant et se désarmant tour à tour, sans savoir s'il avait devant lui la paix ou la guerre. L'imprévu descendait dans la rue avec la multitude. Le roi Louis-Philippe lui-même, ému du sang versé, assiégé par les craintes des siens, troublé par les défections de la garde nationale et encore plus vaincu par l'âge, le roi croyait pouvoir racheter un trône en livrant un ministère impopulaire dans le combat, et alors sous ce mot d'ordre de la réforme électorale qui allait retentir jusqu'au seuil des Tuileries, alors commençait ou se précipitait cette

confusion dont le dénoûment est tout entier dans cette parole prononcée depuis devant une cour de justice par un des vainqueurs de février : « Croyez-vous donc que les révolutions se fassent en disant le mot pour lequel elles se font? Non; on s'empare de toutes les circonstances qui peuvent émouvoir l'opinion publique, et à l'aide d'un coup de main on renverse le gouvernement ! » Encore une fois le « coup de main » avait réussi. Je rappelle à peine quelques traits de cette vieille histoire qui pourrait toujours avoir pour titre : comment se font les révolutions ! Il est vrai qu'il y a toujours aussi un autre chapitre préliminaire : comment les révolutions se préparent, comment elles deviennent possibles.

Chose curieuse, Lamartine s'était tenu jusque-là en dehors de cette campagne des banquets qui allait se dénouer par une si étrange fatalité. Il restait seul au milieu des partis comme on le lui reprochait quelquefois; il semblait dédaigner les alliances, se complaisant dans cette solitude retentissante qu'il se faisait, et où la popularité allait le chercher. Il avait résolûment et patriotiquement refusé de s'associer à des réunions qui, en évoquant les souvenirs de 1793, donnaient à la démocratie la couleur d'une secte ou d'un despotisme sanglant. Au moment même où s'était organisé le dernier banquet réformiste de Paris, il ne s'était pas montré un des promoteurs les plus empressés de cette manifestation, quoiqu'il eût défendu avec véhémence le droit de réunion en montrant dans le lointain la salle du jeu de paume fermée par la main du roi, rouverte par la main du peuple. En un mot, il était jusque-là, il semblait vouloir rester encore un agitateur pacifique, et tout d'un coup, par une transition singulière, il changeait de rôle et d'attitude. A mesure que les circonstances s'aggravaient, on aurait dit qu'il sentait venir l'heure de l'action, et qu'il était impatient de devancer tout le monde par son impétuosité à se porter dans la mêlée, par le radicalisme audacieux de ses idées et de ses résolutions. Tant que la question du droit de réunion n'était qu'une affaire de discussion, l'objet d'une transaction négociée entre les chefs de l'opposition parlementaire et le gouvernement, Lamartine restait froid et relativement modéré; le jour où l'inutilité d'une transaction devenait évidente, où la question changeait de face par l'irruption possible de la multitude, Lamartine aspirait le combat, il prononçait des discours enflammés pour réchauffer l'ardeur déjà refroidie des députés de l'opposition, il donnait le signal de la résistance en s'écriant : « Si les fusils de nos soldats ont des balles, il faudra que ces balles brisent nos poitrines pour en arracher les droits du pays. Ne délibérons plus, agissons... »

Tant que dans cette crise grandissante il ne s'agissait que d'un

ministère, d'une évolution de pouvoir mettant à la place de M. Guizot M. Molé, M. Thiers ou même M. Odilon Barrot, l'auteur des *Girondins* se montrait assez indifférent; dès que la question de gouvernement apparaissait sur les barricades, il devenait le plus implacable des hommes, le plus impatient d'en finir, allant d'un seul bond jusqu'à la dernière extrémité, ne se contentant ni de l'abdication du roi, ni de la régence de la duchesse d'Orléans, et plus que tout autre décidant d'une impitoyable parole, dans la séance de la chambre du 24 février, la chute de cette monarchie qui était allée chercher une dernière et trompeuse sécurité à l'abri de l'inviolabilité parlementaire. Une fois décidé, Lamartine dépassait les républicains eux-mêmes, qui lui avaient offert de s'arrêter à cette étape d'une régence, en lui promettant de l'appuyer comme le ministre populaire de cette minorité. C'est lui qui, dans une réunion secrète, s'était prononcé le premier pour la république, et lorsque les partisans de la duchesse d'Orléans attendaient encore de lui un dernier secours d'éloquence dans cette séance fameuse où la royauté restait livrée au roulis populaire, il était déjà lié. Il fallait même qu'il eût bien pris son parti pour résister à la fascination de cette grande et dramatique scène où il pouvait apparaître comme le protecteur d'une femme et d'un enfant, comme le garant devant le peuple d'une royauté rajeunie. Cette scène, il l'a refaite un jour par l'imagination, et il a refait aussi le rôle qu'il aurait pu y jouer; mais ce n'était plus que le rêve rétrospectif de son orgueil substitué à l'implacable fatalité dont il s'était fait l'instrument à cette heure unique où sa parole avait le pouvoir de trancher une destinée.

Quel était le secret de ces résolutions emportées et fiévreuses par lesquelles Lamartine dépassait d'un seul coup les plus hardis sur le chemin des révolutions? Il croyait l'occasion venue pour la démocratie française de se couronner elle-même; il voyait une justification suffisante d'une révolution nouvelle et définitive dans la réalisation graduelle et sincère des deux ou trois grands perfectionnemens moraux demandés par l'époque : l'avénement des masses à la vie politique, la liberté religieuse. Il ne croyait pas à la possibilité de terminer la crise où l'on s'était laissé engager par une régence qui, à ses yeux, ne serait qu'une fronde du peuple en permanence, une anarchie intermittente, conduisant un peu plus tôt, un peu plus tard, à une catastrophe infaillible.

Oui, sans doute, Lamartine avait toute sorte de raisons de politique et de prévoyance supérieure pour colorer ses résolutions. Il a pensé ce qu'il dit et bien d'autres choses encore; mais en même temps cette impatience qu'il mettait à tenter la fortune, cette inflexibilité qu'il montrait vis-à-vis de la royauté de 1830, tous ces

sentimens divers tenaient certainement à d'autres mobiles très humains, très personnels. A ce moment d'incertitude où un banquet pouvait devenir un signal d'insurrection et où il prononçait des paroles de feu, où il se hâtait de prendre à la tête du mouvement la place laissée vide par les chefs de l'opposition parlementaire, Lamartine, il faut l'avouer, cédait à une pensée singulière; c'est lui-même qui le dit : « la satisfaction secrète de prendre une fois de plus cette opposition en flagrant délit de faiblesse, l'orgueil de la dépasser et de la convaincre d'inconséquence, étaient peut-être à son insu pour quelque chose dans la chaleur du discours de Lamartine... » Voilà un étrange motif de fomenter une révolution! Cette inflexibilité que l'auteur des *Girondins* montrait à l'égard de la royauté de 1830 dans la scène douloureuse du 24 février et dont s'étonnaient les amis de la duchesse d'Orléans, qui se fiaient encore à une inspiration suprême de cette pathétique éloquence, cette inflexibilité aurait moins surpris, si on eût mieux connu celui en qui on mettait une dernière espérance. Sauver la monarchie de juillet par une régence était la moindre des préoccupations de Lamartine. « Au nom de quoi aurais-je proclamé cette régence? a-t-il écrit un jour, moi qui n'avais jamais voulu adhérer au schisme de famille de 1830, moi qui lui avais renvoyé toutes mes places diplomatiques pour ne pas le servir, moi qui m'étais respectueusement refusé à tout lien avec cette royauté par scrupule de fidélité à mes souvenirs? C'était aux orléanistes et non à moi, adversaire de la royauté illégitime d'Orléans, de se charger de ce rôle; logique en eux, il était absurde en moi... »

Au fond, il n'y a point à s'y tromper, c'était une sorte de représaille du royaliste d'autrefois. Lamartine voyait sans regret cette royauté qu'il appelait *illégitime* « s'écrouler sur son faux principe; » il ne l'avait pas poussée dans l'abîme, si l'on veut, il ne la retenait pas au jour du suprême péril, et même devant ce tragique spectacle d'une mère, d'un enfant, submergés par le peuple, il voulut se défendre d'être un homme d'imagination; « il arracha son cœur de sa poitrine » selon son langage, il le contint sous sa main pour « n'écouter que la raison. » La raison pour lui, c'était la république, c'était une révolution avec ses orages et ses dangers. Et puis, dans ce tourbillon qui passait tout à coup sur la France, Lamartine, sans se l'avouer entièrement peut-être, se laissait emporter par ce besoin des émotions publiques, de l'action au grand jour, de la domination morale, qui mettait pour lui une tentation ou un piége dans tous les événemens à la hauteur de ses ambitions, de sorte que ses rivalités d'homme public, ses ressentimens, ses aspirations les plus secrètes, se trouvaient d'accord pour le jeter en avant

comme le héros subitement accepté et acclamé d'un de « ces sublimes et affreux interrègnes de la raison et du droit » dont il parlait lui-même avant d'y trouver un rôle.

On s'est plu bien souvent à rechercher les causes de la république de 1848 et la part diverse des hommes qui l'avaient faite. Nul assurément n'y contribua d'une façon plus décisive que Lamartine à la dernière heure, à la dernière minute, lorsqu'une parole aurait pu encore peut-être suspendre le cours des événemens et sauver la monarchie constitutionnelle du naufrage; mais Lamartine lui-même avec son éloquence n'aurait pas eu le pouvoir de décider une telle transformation, s'il n'y avait eu en France, depuis la première révolution, cette logique d'idées et de tendances démocratiques qui met désormais la république presque inévitablement au bout de toutes les crises, s'il n'y avait eu aussi depuis quelques années cette prédisposition maladive d'un esprit public excité, troublé ou égaré, si l'on veut, et toutes ces causes réunies n'auraient point eu encore leur effet, s'il y avait eu à la dernière heure un gouvernement moins immobilisé dans ses succès de parlement, ayant en lui-même une foi plus vive ou plus active, portant dans sa politique la force qui se défend et la prévoyance qui désarme à propos l'opinion. C'est là en définitive, ce me semble, la clé de cette révolution de 1848 qui était pour la France un grand défi jeté à l'inconnu, et pour Lamartine un avénement dans un orage, une sorte d'inauguration de règne qu'il a lui-même définie quand il a dit avec le complaisant et inépuisable éclat de son langage : « Mon action politique ne commença que dans une grande tempête imprévue, le jour même d'une chute soudaine de la royauté de juillet, déjà en fuite avant d'avoir eu le temps de combattre. Ce jour-là je fus roi d'une heure, c'est vrai... Ce n'était pas un gouvernement qu'il fallait créer à la minute, il n'en aurait pas duré deux. C'était un sauvetage qu'il fallait organiser sous le nom de république. J'eus le sentiment de cette vérité. Je fis résolûment la république, je la fis seul, j'en assume seul la responsabilité. »

Qu'est-ce qu'a été cette république de 1848 et qu'est-ce qu'a été Lamartine lui-même dans la république? Le malheur de ces crises qui décident souverainement des institutions et des hommes, c'est qu'on sait bien de quelle manière elles commencent, on ne sait pas comment elles finissent, et le lendemain du jour où on les a déchaînées, bien plus encore quand l'heure des déceptions est déjà venue, on sent plus vivement, plus amèrement quelquefois, la responsabilité qu'on n'a pas craint d'assumer. Lamartine a senti depuis cette responsabilité peser sur lui, il ne la sentait pas encore, il ne pouvait pas la sentir lorsqu'il entrait le 24 février à l'Hôtel de

Ville comme le chef populaire d'une révolution triomphante, et tout ce qu'on peut dire, c'est que, transporté à ce sommet de ses ambitions politiques, il ne se montrait point assurément au-dessous de la crise où il s'engageait, où il engageait la France avec lui. Il n'y a point pour un homme de fortune plus éclatante que celle de personnifier, ne fût-ce que momentanément, une société en péril, de sentir palpiter en lui l'âme de son pays. Ce fut en toute réalité la fortune de Lamartine pendant ces trois mois de gouvernement provisoire qui étaient trois mois de luttes et de dramatiques incertitudes entre le tourbillon de la veille et le tourbillon du lendemain. Puisqu'il s'est servi de ce mot peu républicain, c'était un roi d'une heure ou de trois mois, un roi par le génie et par l'éloquence, par l'imagination et par l'héroïsme, un magistrat de l'opinion gouvernant en quelque sorte dans le vide de toutes les institutions et de toutes les forces organisées, désarmant par la parole les irritations et les défiances, jouant avec la tempête, ou, pour parler son langage, conspirant avec les conspirateurs comme le paratonnerre conspire avec la foudre, conquérant chaque jour un peu de paix intérieure pour conduire la France au moment où, représentée dans une assemblée, elle rentrerait en possession d'elle-même.

En voyant Lamartine à l'Hôtel de Ville dans ce temps légendaire du gouvernement provisoire, on se ressouvient involontairement de ces portraits de Mirabeau, de Vergniaud, que l'auteur des *Girondins* retraçait une année auparavant en se contemplant d'avance lui-même dans ces figures. « Son éloquence, toute populaire qu'elle fût, était celle d'un patricien, disait-il de Mirabeau. Sa démocratie tombait de haut : elle n'avait rien de ce sentiment de convoitise et de haine qui soulève les viles passions du cœur humain. Ses sentimens populaires n'étaient en quelque sorte qu'une libéralité de son génie. En conquérant des droits pour le peuple, il avait l'air de les donner. C'était un volontaire de la démocratie... la nature l'avait fait le premier... » Mettez à côté ce qu'il disait de Vergniaud : « C'était un instrument d'enthousiasme qui ne prenait sa valeur et sa place que dans l'inspiration. Sa phrase avait les images et l'harmonie des plus beaux vers. S'il n'avait été l'orateur d'une démocratie, il en eût été le philosophe et le poète. Il adorait la révolution comme une philosophie sublime qui devait ennoblir la nation tout entière sans faire d'autres victimes que les préjugés et les tyrannies. Il avait des doctrines et point de haines, des soifs de gloire et point d'ambitions. Le pouvoir même lui semblait quelque chose de trop réel, de trop vulgaire; il le dédaignait pour lui-même et ne le briguait que pour ses idées. » Au fond, à quelques nuances près, c'est encore Lamartine, patricien initiateur de démocratie, orateur

populaire refusant, lui aussi, de « descendre au langage du peuple, même en le flattant, » ambitieux de pouvoir moins pour le pouvoir pratique et quotidien que pour l'ascendant moral et pour les émotions de ces grandes scènes où l'homme se révèle tout entier en face des multitudes.

Cette fois il pouvait être satisfait, les circonstances étaient à la mesure de ses rêves, ce que Talleyrand lui avait prédit au lendemain de 1830 était arrivé. Lamartine avait trouvé une occasion d'être lui-même avec ses qualités et avec ses faiblesses. Nature merveilleusement douée, mais en même temps prompte à s'abuser, susceptible de grands élans, capable d'avoir ses journées, mais se résumant elle-même dans un mot caractéristique : « de longues nonchalances de corps pleines d'inspirations d'esprit, puis de violentes et aventureuses périodes d'action,... une vie tour à tour poétique, religieuse, héroïque ou rien ! » — c'était Vergniaud plus que Mirabeau. L'auteur des *Girondins* pouvait sans doute se faire illusion. Il croyait être un homme d'état à l'Hôtel de Ville, et il pensait peut-être se montrer un habile praticien de la politique lorsque pendant le gouvernement provisoire il négociait avec M. Blanqui ou avec d'autres révolutionnaires. En réalité, c'était surtout et toujours l'homme d'imagination voyant dans la révolution elle-même une « poésie en action, » poète jusque dans l'héroïsme. Certes je ne veux pas médire de ce jour où il faisait reculer le drapeau rouge sur les marches de l'Hôtel de Ville et où il domptait une foule frémissante prête à le submerger. Il fut ce jour-là le bouclier vivant d'une société, jamais l'éloquence n'eut une victoire plus éclatante et plus salutaire. C'est pour lui cette heure unique, culminante, illuminée de soleil qui se trouve quelquefois dans les existences privilégiés. Qui pourrait dire cependant que dans ces scènes où il pouvait savourer la joie superbe d'apaiser des tempêtes déchaînées par lui, de sentir sa puissance, et où après tout il ne risquait que de disparaître dans une mort légendaire en laissant sur son nom le sceau d'une incomparable gloire, qui pourrait dire qu'il ne voyait pas encore dans ces scènes une grande poésie, un drame de patriotisme et de salut public répondant aux rêves les plus illimités de son imagination ? Il était homme à voir tout ainsi, par les côtés poétiques et grandioses, et même à respirer tout naturellement dans cette atmosphère, lui qui résumait ses journées de ce temps-là en disant : « Je viens de faire cent discours et d'embrasser 100,000 hommes ! »

Que Lamartine ait mis une certaine vanité, une certaine ostentation à répéter dans ses apologies rétrospectives qu'il avait fait seul la république de 1848, c'est possible; ce qu'il y a de bien clair, c'est que nul mieux que lui ne personnifiait cette crise de transformation

dans ce qu'il y avait de dramatique et de réalisable à côté de tout ce qu'il y avait de douloureux et de menaçant. Il en était en quelque sorte la poésie, la lumière, et par un de ces déplacemens qui ont leur explication dans les circonstances autant que dans la nature de l'homme, après avoir été la force d'impulsion du mouvement, il en devenait la force de résistance. La veille, il était la république, la révolution dans les dernières palpitations de la monarchie expirante; le lendemain, il était l'ordre, la paix sociale, la sécurité, la tradition dans les premiers déchaînemens de la république, homme d'imagination le lendemain comme la veille sans doute, mais cette fois ayant une société tout entière pour complice et pour cliente. « O crédulité du génie épris de lui-même ! s'est écrié M. Louis Blanc dans des pages où il a raconté à son tour et à son point de vue la révolution de février, les péripéties du gouvernement provisoire. La vérité est que dans la pompe triomphale de la république, le poète qui avait brûlé tant d'encens sur les autels de la royauté fut au nombre des vaincus. Ce fut seulement pour mieux montrer en spectacle ce captif fameux que la république le fit asseoir derrière elle sur son char de triomphe. »

On voit ici cet éternel procès du républicain de la veille et du républicain du lendemain, pour parler le langage du temps, — cette malheureuse et invariable pensée de rétrécir la république aux proportions d'un parti, d'une école ou d'une secte, au lieu de l'élargir dans une mesure telle qu'elle soit l'image de la société tout entière dans sa diversité, qu'elle puisse avoir pour auxiliaires, pour coopérateurs tous les esprits sincères, ralliés d'avance à une démocratie fondée sur la liberté et sur l'équité. M. Louis Blanc se trompe lorsqu'il parle après coup de char de triomphe, de vaincus et de ce « captif fameux » traîné en spectacle. Il se méprend sur le sens des événemens où il a lui-même joué un rôle; il ne voit pas que, si la république a été possible, sérieuse en 1848, c'est surtout par Lamartine qu'elle a eu ses meilleures chances, que sans lui elle ne serait pas née probablement le 24 février, elle eût été sans doute ajournée encore, ou elle était exposée à glisser plus tôt dans l'anarchie sanglante où elle devait se perdre. Lamartine, dans la pensée de certains hommes, pouvait n'être qu'une décoration pour la république, je le veux bien; il en était aussi la force, l'inspiration, la nouveauté séduisante, dirai-je. Il lui donnait la physionomie d'une puissance de conciliation; il était le signe ostensible, vivant et parlant, qui la distinguait des dictatures violentes d'autrefois, et c'est justement parce qu'il était un de ces vaincus dont parle M. Louis Blanc, ou en d'autres termes parce qu'il n'avait rien d'exclusif, parce qu'il tenait de toutes ses fibres morales à cette grande masse libérale et cultivée de la société française, qu'il devenait la force sérieuse, en même temps qu'il était par son nom l'éclat fascinateur, de la république nouvelle.

Je ne veux que courir au sommet des choses pour rendre cette pensée plus saisissable au double point de vue de l'intérêt extérieur et de la politique intérieure du régime qui naissait en France. Quel était l'écueil possible pour la république éclatant tout à coup en Europe? Elle pouvait, s'armant de vieux ressentimens ou troublée par de vieux souvenirs, essayer de se répandre par les propagandes violentes, devenir une menace de perturbation, s'engager dans des interventions qui eussent été aussitôt un signal de guerre universelle. Elle aurait peut-être réussi au premier moment, puisqu'elle aurait trouvé les gouvernemens désarmés ou embarrassés par toutes les révolutions qui éclataient à la fois à Vienne, à Berlin, à Milan, à Venise; elle n'aurait pas tardé à trouver la coalition des défiances et des hostilités européennes se renouant devant elle avec le concours même des libéraux de tous les pays. Lamartine, comme ministre des affaires étrangères, évitait cet écueil, et mieux que tout autre il pouvait l'éviter, parce qu'il n'avait ni les traditions agitatrices de la première république ni les ressentimens légués par l'empire.

Étranger à des passions d'un autre temps, formé dans sa jeunesse à des habitudes de diplomatie régulière, Lamartine pouvait ménager la paix à la France sans l'abaisser, sans la désarmer de l'ascendant de ses idées et de ses principes, comme aussi sans mettre dans sa bouche un accent de défi. Quel était le caractère de son premier manifeste? C'était l'acte de naissance de la république parmi les gouvernemens réguliers, la définition grandiose et magnifique d'une politique nouvelle qui commençait par répudier les souvenirs et les solidarités de 1792. Il disait ce qu'on voulait, cet éloquent manifeste. A la France il offrait l'abrogation théorique des traités de 1815, à l'Europe il garantissait le respect des circonscriptions territoriales fixées par ces traités, aux peuples il promettait un appui éventuel et lointain, s'ils étaient menacés dans leurs droits et dans leur liberté. Pour qui savait comprendre, c'était la paix, la paix sans faiblesse évidemment, et l'Europe le comprenait bien ainsi. Je ne sais pas si le gouvernement provisoire pouvait se présenter « la main pleine d'alliances, » comme le disait Lamartine à l'ouverture de l'assemblée constituante, au mois de mai 1848; il avait du moins rendu à la république nouvelle le service de la conduire très pacifiquement et assez grandement à travers les périls et les agitations de l'Europe. Qu'aurait fait Lamartine plus tard? je ne le cherche pas. L'homme de la restauration, le poète corrigé par un Talleyrand se serait retrouvé en lui plus qu'il n'aurait fallu, c'est possible. Pour le moment, il trouvait dans son éducation et dans son inspiration le meilleur moyen de populariser la France républicaine au dehors par l'éloquence et par la dignité pacifique de l'attitude.

Et à l'intérieur quel était le plus grand danger pour la république naissante? C'était assurément d'apparaître comme un régime exclusif, comme le monopole jaloux d'un parti, comme la tyrannie des agitations de rues et des utopies violentes. Sans doute bien des républicains de tradition ou de conviction sentent ce péril; il y en a malheureusement d'autres aussi qui se figurent toujours, qui se figuraient encore plus peut-être en 1848 avoir un privilége de prépondérance, comme un droit de primogéniture. Lamartine, par sa situation, par son passé, par son nom, par son intelligence, représentait la république la plus large, la plus conciliante, la république de tout le monde. Il maintenait au sein de ce gouvernement provisoire, toujours ballotté, la politique la plus libérale, une interprétation conservatrice des institutions républicaines. Il cédait parfois, il payait la rançon du péril; sur les points essentiels, il résistait. Le jour où une multitude passionnée faisait irruption jusque dans la salle du conseil pour demander l'organisation du travail, et montrait comme argument quatre pièces de canon braquées aux portes de l'Hôtel de Ville, Lamartine se levait et répondait fièrement : « Vous me mettriez à la bouche de ces pièces de canon que vous ne me feriez pas signer ces deux mots associés ensemble : organisation du travail! Je ne signe pas ce que je ne comprends pas, je ne signe que les engagemens que je puis tenir... »

Le jour où des manifestations redoutables allaient réclamer l'ajournement des élections, il revendiquait et réservait pour le pays le droit de disposer de lui-même. Il semblait en vérité jouer avec tous ces assauts, et au fond il rendait à la république le plus grand de tous les services, celui de l'enlever aux mains des factions pour la remettre aux mains de la France. Il lui rendait le service de l'accréditer comme un régime, agité sans doute, mais qui pouvait après tout se sauver et se défendre lui-même avec un peu de courage et de résolution. Le pouvoir de Lamartine était évidemment dans cette parole prestigieuse qui semblait s'imposer et qui gagnait des victoires par la séduction; il était aussi dans cette situation exceptionnelle qui le mettait d'intelligence avec la société tout entière, qui lui faisait des alliés de tous les intérêts, de toutes les classes, de tous les partis pour lesquels il était un défenseur, un gage vivant. Situation étrange que celle de cet homme passant trois mois à faire des discours, à dompter des émeutes, à défier des orages! Il s'y était accoutumé, il vivait là comme dans son atmosphère naturelle, et c'est ainsi que par le retentissement croissant d'une intarissable parole, par une résistance heureuse dans des circonstances critiques et décisives, il était arrivé à cette popularité prodigieuse qui faisait de lui à un certain moment le représentant le plus vrai de la France, qui lui valait l'élection de dix départemens. Je citais l'autre jour un

mot de Sainte-Beuve; je voudrais ajouter une dernière note qu'il recueillait avant de mourir. Il avait rencontré Lamartine le soir d'une de ces journées de 1848 où il y avait eu agitation autour de l'Hôtel de Ville et où tout avait fini par un nouveau triomphe. Sainte-Beuve, qui n'avait pas vu Lamartine depuis longtemps, le retrouvait en plein combat, en pleine victoire, et il le pressait d'user de la force qu'il avait conquise. « Au reste, ajoute-t-il, je le trouvai plus grand et plus sec que jamais, le profil noble et raide, bien portant malgré sa fatigue et sa maigreur, soutenant à merveille ce rôle de chef populaire, avec cet œil d'oiseau de haut vol qui plane et qui discerne toutes choses de sa hauteur. O le plus grand des ambitieux, comme je n'ai jamais cherché en toi que le poète! »

Poète ou ambitieux, il était certainement arrivé au sommet de son rêve. Enfant gâté de la faveur publique, il se sentait porté par ce souffle qui l'avait soutenu pendant trois mois, par ces deux millions de suffrages qui se réunissaient sur son nom dans les élections et qui auraient pu être plus nombreux encore, s'il l'avait voulu. Il ne lui restait plus en vérité qu'à savoir ce qu'il ferait de cette force dont Sainte-Beuve lui parlait à un coin de rue, entre deux acclamations de la foule. Il ne le savait pas, et la vie de Lamartine est une de celles où s'agite de la façon la plus saisissante un problème étrange, un problème qui est passé plus d'une fois à travers l'histoire, surtout aux temps de révolutions : comment se perd une popularité? Comment un homme, qui la veille encore régnait par l'imagination, par l'éloquence, sur des millions de ses contemporains, retombe-t-il le lendemain dans le délaissement et l'oubli? La popularité a ses mystères et ses mobilités. Un homme s'élève, il captive un moment tout un peuple, il rallie dans une heure de péril tous les vœux et toutes les espérances. Il tombe tout à coup du haut du piédestal qu'il s'est fait ou qu'on lui a fait : pourquoi? En faut-il beaucoup pour cela? Non. La popularité est l'amour de la multitude, peu de chose suffit souvent pour l'altérer, pour lui porter une irréparable atteinte. Le lien est brisé, la foule suit un autre courant, elle cherche une autre idole, elle se crée de nouveaux guides. Un rien suffit, dis-je; mais est-ce bien un rien? Est-ce qu'il n'y a pas une logique, une justice dans ces inconstances de la popularité? Évidemment une nation ne prodigue pas sa faveur par un simple fanatisme. Quand elle élève un homme par un mouvement irrésistible de confiance, c'est qu'elle attend de lui une satisfaction, une impulsion, le salut peut-être, c'est que cet homme répond à sa pensée intime, et, quand elle s'aperçoit qu'il y a un malentendu, la confiance se retire. Il ne reste plus qu'une destinée échouée que le flot de la faveur publique ne viendra plus reprendre.

C'est l'histoire de Lamartine en 1848. Jusqu'au mois de mai, il

était encore dans l'éclat de sa popularité, qu'il portait intacte devant l'assemblée constituante. A l'une des premières séances, au moment où il venait de lire un exposé de la situation de la France, trois fois les applaudissemens l'arrachaient de son banc, et semblaient aller au-devant de sa pensée en lui offrant pour ainsi dire d'être le premier chef de la république nouvelle. S'il avait voulu, il n'avait qu'à faire un geste; il le croyait lui-même, et c'était vrai. Quelques jours après, tout était changé. Que s'était-il donc passé? Il y avait eu une de ces péripéties qui décident de la fortune d'un homme public. Lorsque l'assemblée avait eu à se prononcer sur l'organisation d'un pouvoir exécutif et sur le choix des hommes qui composeraient ce pouvoir, Lamartine avait insisté pour la formation d'une commission exécutive de cinq membres, et il tenait visiblement à ne point se séparer de M. Ledru-Rollin, à perpétuer dans la commission nouvelle la solidarité du gouvernement provisoire. Aussitôt un refroidissement d'opinion se manifestait autour de son nom; c'était comme une déception soudaine, et celui qui peu auparavant aurait pu être le seul chef, le président acclamé de la république, ne venait plus que le quatrième, immédiatement avant M. Ledru-Rollin, sur la liste des membres élus de la commission exécutive si péniblement acceptée par l'assemblée. On le punissait d'une alliance imposée, lourde au sentiment public, par ce qu'il a lui-même appelé son « impopularité commençante. »

Lamartine sans doute avait passé par de violentes anxiétés d'esprit avant d'en venir là. Il s'était dit, et il a répété depuis pour expliquer ses résolutions, qu'il ne devait pas scinder la république à sa naissance, qu'en acceptant l'autorité directrice pour lui seul il se plaçait dans l'alternative d'avoir contre lui les républicains de toutes nuances, s'il voulait suivre l'assemblée nouvelle jusqu'au bout dans ses tendances visiblement réactionnaires, ou de se trouver en lutte avec l'assemblée, s'il associait des républicains à son pouvoir. Que pouvait-il sortir de là? Des conflits inévitables, des chocs sanglans, des mêlées de faction, avant que la constitution fût faite, avant que le pays eût repris son équilibre dans la république définitivement organisée. La guerre civile pouvait naître d'une démarcation des partis trop promptement dessinée; de la guerre civile pouvait sortir soit une dictature de sédition, soit une dictature de réaction. Celui qui avait proclamé une république de nécessité le 24 février, et qui voyait encore en elle le seul refuge de la France, ne serait-il pas conduit fatalement à devenir un Cromwell ou un Monck, à moins d'être englouti sans profit et sans gloire? Voilà les perspectives qui faisaient reculer Lamartine devant la rupture de l'alliance républicaine, et en présence desquelles il se livrait à des monologues à la façon d'Hamlet. Il y avait, il est vrai, pour lui un autre

moyen : c'était de se retirer dans sa popularité intacte et d'attendre que le courant public vînt le rechercher dans sa retraite d'un instant; c'était plus commode pour ses perplexités, sans changer essentiellement la situation, qui ne restait pas moins avec ses périls.

Ces raisons n'étaient pas sans gravité, surtout dès qu'elles allaient peser ainsi sur l'esprit de celui qui avait à prendre un parti et qu'elles obscurcissaient en lui la vue simple des choses; mais il y avait un fait qui n'avait pas moins de force : c'est que depuis trois mois, aux yeux du pays, il y avait deux républiques, l'une représentée par Lamartine, l'autre représentée par M. Ledru-Rollin. Le pays, qui n'est point un Hamlet tourmenté par les délibérations intimes, avait fait son choix; il avait dit par toutes les acclamations de popularité décernées à un homme quelle république il voulait. Dès que Lamartine, par un acte de sa volonté ou par une apparence d'ambiguïté dans son attitude, semblait effacer cette distinction, il n'était plus en quelque sorte lui-même; son nom cessait instantanément d'avoir la signification qu'il avait prise dans la pensée du pays, et qui avait fait un moment de celui qui le portait le premier citoyen de la France. L'autorité morale née de cette situation privilégiée disparaissait, et ce n'était pas seulement la popularité de Lamartine qui s'évanouissait subitement, c'était la république modérée elle-même qui perdait une chance, qui paraissait abdiquer dans cet amalgame impuissant de la commission exécutive, en laissant de plus en plus le combat se resserrer, se préciser entre la réaction inévitable des forces conservatrices ramassées sous un autre chef et l'explosion de toutes les forces de sédition concentrées dans Paris. Ce n'était plus le temps des discours, des victoires d'éloquence sur les foules fascinées, c'était le tour des soldats.

A travers ces préliminaires obscurs, on entrevoyait la grande, l'effroyable lutte qui allait enfanter la dictature, dictature nécessaire, noblement exercée, toute républicaine encore sans doute, mais dictature de soldat, et au milieu de ces mouvemens précipités on entendait déjà retentir un nom, symbole d'une réaction plus entière, plus complète, allant jusqu'à la destruction de la république elle-même. Dans cette tragique aventure, de quel poids avait été Lamartine avec toute sa popularité des derniers mois? Il n'était rien, et il le voyait; il sentait le pouvoir lui échapper pour passer au général Cavaignac, devenu l'homme du jour par un vote de l'assemblée. « Lamartine, a-t-il dit lui-même en racontant les premiers combats de juin, Lamartine désirait la mort pour se décharger de l'odieuse responsabilité du sang qui allait peser si injustement, mais inévitablement sur lui. Trois fois il s'élança de son cheval pour aller au pied de la barricade chercher à tomber en victime au premier rang de

ces généreux soldats, trois fois les gardes de l'assemblée l'entourèrent de leurs bras et le retinrent par la violence. » Il ne mourut pas, il fut destitué avec ses collègues de la commission exécutive en plein péril. C'était la fin assez triste de la dictature de l'éloquence et de l'imagination, la fin d'une popularité. On aurait pu dire déjà que l'insurrection de juin venait de mettre au sein de la république de 1848 le fatal germe de mort; elle avait mis la force à la place de la liberté.

Lamartine, et ce fut son malheur autant que sa faute, n'avait réussi ni à sauvegarder sa situation première, ni à écarter le plus redoutable des conflits par cette alliance des forces républicaines que, par un dernier mirage d'imagination, il croyait possible. Il voyait, disait-il, un gouffre, il fallait un Décius pour le combler; il voulut être ce Décius, il le fut, sans rien combler, sans rien sauver, et désormais vaincu, découronné de sa popularité, il entrait dans cette voie où d'étape en étape il ne pouvait plus s'arrêter que dans la suprême décadence de l'homme public. Au mois d'avril 1848, il avait été envoyé par dix départemens à l'assemblée nationale, il avait conquis à son nom plus de deux millions de suffrages. Sept mois après, lorsque la France avait à nommer un président, il ne réunissait qu'un nombre imperceptible de voix. Son jour était passé. Bientôt, au renouvellement de l'assemblée, il avait de la peine à obtenir une élection de représentant; il échouait dans son propre département, et c'était assurément pour lui une amertume inattendue. « On parle de me renommer dans plusieurs départemens et à Paris, écrivait-il à un de ses amis pour se consoler. Je ne le désire pas en ce moment. Je n'ai pas de situation ni de terrain sous les pieds pendant un certain temps. J'aimerais mieux le passer dehors; mais je serai toujours à la brèche, en bon soldat, à l'appel des honnêtes gens du pays. » Je ne sais pas d'image plus curieuse et plus saisissante de ce retentissement d'un nom dans les masses, de toutes ces fluctuations de la popularité que le récit fait par Lamartine lui-même d'une de ses courses dans les montagnes de la Bourgogne après ses grandeurs de 1848, après ses épreuves. Il rencontre un vieux paysan devenu aveugle, qui l'a vu naître et qui le reconnaît à sa voix, qui s'étonne de le retrouver. Ah! Lamartine ne sait pas tout ce qu'on dit dans le pays. On a d'abord parlé de lui comme d'un des rois, d'un des grands de la république. Bientôt on a raconté toute sorte d'histoires terribles, on a dit qu'il « avait fait couler le sang des hommes dans Paris, par malice, » et des colporteurs passant à l'automne vendaient des chansons contre lui comme celles de Mandrin. Le vieux paysan a de la peine à croire que « M. Alphonse » ait pu commettre tant de crimes. « Et puis, ajoute-t-il, quelques mois plus tard, on dit que ce n'était pas vrai, et puis

on n'a plus rien dit du tout. » Voilà le dernier mot, voilà le dernier souffle d'une popularité expirante : on n'a plus rien dit du tout!

Sans doute Lamartine était encore de ce monde, il n'était pas de ceux qui disparaissent ainsi. Il était représentant comme bien d'autres, journaliste comme bien d'autres; il n'avait pas cessé de se mêler aux polémiques et aux luttes de son temps, et même dans ces deux ou trois années de république, où il était redevenu un homme comme tous les hommes, il retrouvait parfois encore des éclairs d'inspiration, quoique avec une chaleur déjà diminuée. Il restait dans la chambre comme le dernier prestige survivant de la révolution de février. Lamartine avait un rôle qu'il croyait être pour lui une obligation d'honneur, une décence de sa vie. Il s'était identifié un instant avec la république, il la défendait, il aurait tenu à la sauver de tous les naufrages qui la menaçaient, fût-ce au prix de quelques concessions au temps, aux nécessités d'une situation aggravée par tout le monde. Gêné dans son attitude par son passé, mais impartial et indépendant par ses idées, modéré de caractère et d'habitudes, il avait pour tous des paroles empreintes d'un esprit supérieur de conciliation. Lorsqu'on proposait la révision de la constitution pour favoriser la réélection du président nommé le 10 décembre 1848, il aurait voulu qu'on ne résistât pas à outrance à ce mouvement, qu'on laissât tout au moins une issue légale à un entraînement qu'il déplorait, mais qu'on ne pourrait peut-être pas réprimer, et qui, laissé à lui-même, emporterait la constitution tout entière. Lorsque les partis irrités et tumultueux dans l'assemblée laissaient entrevoir leurs passions de combat, il se faisait volontiers le modérateur de ces passions, bien persuadé que, si l'on en venait à un conflit, la république serait de toute façon la première à périr. Lamartine ne se trompait pas; mais que pouvait-il? Il n'était plus l'homme du moment. Pour les républicains, il était trop modéré; pour les conservateurs, il était encore le représentant de la révolution de février, qu'on appelait une catastrophe; pour les bonapartistes, il n'était qu'une glorieuse inutilité, une éloquence sans emploi sous le régime qu'ils rêvaient, sans autorité possible dans les solutions qu'ils méditaient. Pour tous, c'était un homme d'imagination jetant des paroles harmonieuses au milieu des âpres réalités d'une politique qui conduisait à des coups d'état. Il était fini.

D'ailleurs Lamartine était de plus en plus sous le poids d'une détresse croissante. Il avait été trop prodigue de sa fortune, comme il l'avait été de tous les dons de sa brillante nature, et il se retrouvait en face d'un effondrement de sa situation privée qu'il osait à peine mesurer du regard. Déjà, dès 1849, il écrivait qu'il était allé à Saint-Point pour de « pénibles déracinemens domestiques de propriétés, de maisons paternelles, » et cela ne faisait que conti-

nuer en s'aggravant, de sorte que, lorsque le 2 décembre éclatait, il se trouvait tout à la fois exilé de la vie publique, déçu dans ses espérances, vieilli, réduit à ce rôle de manœuvre de la plume qui a été sa dernière épreuve en ce monde. Alors commençait cette vieillesse sombre, morose, amère, qui mettait encore dix-huit ans à s'acheminer vers la mort à travers toutes ces histoires, ces *entretiens*, ces journaux de déclin où il ne restait plus, comme une dernière marque du génie d'autrefois, que cette intarissable et harmonieuse parole qui s'est épanchée jusqu'au bout sans s'arrêter. De tous les hommes qui avaient vécu, qui s'étaient confondus en Lamartine, quel est celui qui survivait encore? Le poète avait disparu, l'historien était épuisé; l'homme heureux, l'homme heureux surtout, était mort depuis longtemps. Le politique n'avait plus de raison d'être dans les conditions nouvelles où était la France, et peut-être avait-il fini par avoir de singuliers doutes. Il ne restait en vérité qu'un Bélisaire de la politique et de l'art tendant le casque devant ses contemporains attristés, faisant souffrir l'admiration sans la décourager encore, imposant à son siècle ce cruel spectacle de l'auteur des *Méditations*, de l'auteur des *Girondins*, d'un chef de révolution recevant toutes les oboles, même celles qui devaient peser à sa fierté. Lamartine n'était plus qu'une ruine vivante assise sur la ruine de ses espérances, de ses grandeurs et de ses gloires. — N'importe, il a eu sa destinée éclatante. Aucun homme n'a remué plus d'âmes, aucun n'a parlé avec plus de puissance à l'imagination de ses contemporains, — et cet homme a eu son jour, un jour unique, exceptionnel, où il a personnifié son pays, où, poète et politique à la fois, il a laissé le reflet de son génie sur ce nom de république qui reparaît dans notre histoire.

Oui sans doute, ce jour d'une grande existence, surtout quand on le rapproche de bien d'autres jours qui l'ont suivi et qui en relèvent la signification, ce jour est un éternel enseignement pour ceux qui veulent fonder la république en France. 1848 secoue ses cendres éteintes, et se redresse pour parler à 1870. Remarquez en effet cet étrange phénomène. Le moment où la république de 1848 est le mieux acceptée, où elle a le plus de chances de s'établir et de vivre, c'est évidemment celui où un homme se fait en quelque sorte auprès du pays le plénipotentiaire ou le garant des institutions nouvelles en les popularisant par le génie, par l'éloquence et par la modération, en les défendant de leurs excès, en les représentant comme la sauvegarde naturelle de tous les droits, de toutes les libertés et de tous les intérêts. Bientôt les manifestations commencent dans les rues, et déjà il y a une inquiétude, un ébranlement dans l'opinion. Les passions révolutionnaires grandissent, les fanatismes de parti et de secte se dévoilent, les factions ne cachent plus

leur prétention de mettre la main sur l'état, et le pays envoie à l'assemblée nationale une majorité aux instincts conservateurs. Lamartine lui-même perd sa popularité sur un soupçon d'infidélité à l'idéal dont on voyait en lui la personnification, parce qu'il a semblé pactiser avec les chefs des agitateurs. Les journées de juin éclatent comme l'explosion furieuse de l'esprit de sédition, aussitôt la république descend, et Lamartine descend avec elle, tandis qu'au contraire la réaction monte, monte sans cesse, jusqu'à rendre les coups d'état possibles, jusqu'à se préciser dans un nom et dans un gouvernement de mauvais augure pour la liberté aussi bien que pour les institutions républicaines. Ce parallélisme se déroule invinciblement, et toutes les fois qu'une situation semblable se reproduit, les mêmes conséquences se dégagent d'une manière irrésistible, parce qu'elles sont dans la logique intime des choses.

Tout est là. C'est une puérilité d'esprits étroits de croire qu'aujourd'hui, après avoir passé par la révolution démocratique la plus complète, après avoir vu depuis quatre-vingts ans défiler toutes les monarchies, dont aucune n'a pu même atteindre une durée viagère, la France puisse être enlevée à la république par un simple fanatisme de royauté, dans l'intérêt d'une dynastie; mais la vérité est qu'il y a toujours deux républiques en présence. Il y en a une que le pays est tout prêt à accepter et à pratiquer, que Lamartine, après l'avoir représentée dans ses grands jours, définissait lui-même dans l'assemblée nationale : république légale et libérale, « république de conservation des intérêts légitimes avec l'accord des intérêts progressifs, république des intérêts populaires sans dépossession des propriétaires, république de paix en Europe et de sécurité dans le pays, république humaine, clémente, généreuse, qui abolit jusqu'au signe même des violences révolutionnaires... » Il y a aussi la république des exhumations sinistres d'un autre temps, des perturbations de rues, des motions incendiaires de clubs, des proconsulats d'opinion, des violences morales, des défiances irritées et jalouses. Il faut choisir entre les deux systèmes. Il faut savoir si on veut sérieusement que les institutions nouvelles s'enracinent et durent de façon à protéger la nation dans son indépendance comme dans sa liberté, et il faut bien aussi se mettre dans l'esprit que les plus efficaces fauteurs de monarchies ne seraient pas les monarchistes; ce seraient ces républicains de l'école révolutionnaire ou dictatoriale qui, au prix d'une victoire momentanée pour eux, s'ils pouvaient l'obtenir, prépareraient une fois de plus la défaite de la république elle-même, recommençant ainsi le cercle éternel où depuis quatre-vingts la France s'épuise à la recherche d'un gouvernement.

CH. DE MAZADE.

LE

SERVICE DE SANTÉ

DES ARMÉES

AVANT ET PENDANT LE SIÉGE DE PARIS

I.

L'heure n'est pas venue de raconter l'ensemble de tous les services rendus par le corps de santé militaire pendant la campagne de 1870 et au siége de Paris. Le docteur Larrey, le docteur Nélaton, le docteur Chenu et leurs dignes émules sont en ce moment les acteurs infatigables de cette triste et glorieuse histoire. Après l'avoir faite, il leur appartiendra de l'écrire. Mon dessein est plus modeste: je voudrais raconter les origines du service de santé des armées, honorer la mémoire des deux grands hommes qui le personnifient, Ambroise Paré au XVIe siècle, Dominique Larrey au XIXe, exposer l'organisation actuelle de ce corps militaire, exquisser enfin les premiers résultats de la *convention de Genève* et de la fondation des *sociétés de secours aux blessés*. C'est particulièrement sur les médecins et les chirurgiens de l'armée que je voudrais appeler l'attention et l'intérêt. L'opinion a été longtemps ingrate, et la loi est encore injuste, à mon avis, envers ces bons serviteurs de la patrie et de l'humanité. On ne saurait trop plaider une cause si digne de nos sympathies, et c'est le devoir de tous depuis que les malheurs de la France ont fait un soldat de chaque citoyen.

L'histoire de cette partie de nos institutions militaires offre d'ailleurs au moraliste autant qu'à l'homme de guerre un spectacle attachant. Elle peut se diviser en quatre périodes bien distinctes. Avant le XVIIe siècle, il y a déjà partout des hôpitaux sédentaires,

seulement le médecin et le chirurgien qui suivent les armées en campagne sont attachés au service personnel d'un prince ou d'un grand seigneur. André Vesale est le médecin de Charles-Quint, Ambroise Paré est le barbier de M. de Rohan. Pendant le XVIIe siècle, le corps de santé des armées s'organise régulièrement; mais il n'est encore qu'un acte de la munificence royale, restant presque partout à l'état de bonne intention mal comprise ou mal exécutée, comme on peut s'en assurer en lisant les curieux écrits de l'intendant Chamousset, l'ami de Rousseau. Avec le XIXe siècle, ou plutôt à partir des grandes guerres de la révolution française, le service de santé est enfin considéré comme un droit du militaire malade, une dette de l'état envers l'armée; les officiers de santé deviennent les égaux des officiers de régiment, sans cesser toutefois d'être placés sous l'autorité presque illimitée de l'intendance. Enfin nous voici au début d'une quatrième période, pendant laquelle les chirurgiens et les médecins militaires auront tellement multiplié leurs services et pris dans la science, devant l'opinion, au milieu de l'armée et de la garde nationale reconnaissante, un si haut rang, qu'ils mériteront de conquérir bientôt une complète indépendance. Ainsi peu à peu, en quelque sorte au prix du sang et à travers les batailles, ce service, qui n'était d'abord qu'un service *privé*, puis une grâce *royale*, sera devenu de nos jours une fondation *patriotique*, enfin par la convention de Genève, qui neutralise les hôpitaux et ambulances, une grande institution d'humanité *internationale*, dont le drapeau marqué de la croix flotte dans nos rues, et fait de toutes les maisons qu'il protége un de ces anciens lieux d'asile dans lesquels la violence n'entrait pas.

C'est avec Ambroise Paré que commencent au XVIe siècle la carrière de la chirurgie militaire et aussi le réveil de la chirurgie française. Sous l'empire de préjugés absurdes, la faculté de Paris et la faculté de Montpellier avaient longtemps interdit aux médecins, comme un métier indigne d'eux, l'exercice de la chirurgie, abandonné aux barbiers, aux rebouteurs ou aux membres de la petite confrérie parisienne de Saint-Côme, gens obscurs qui ne craignaient pas de se salir les mains. MM. les docteurs régens de la faculté de Paris dédaignaient ainsi le soin des dissections et des pansemens, et ils n'écrivaient qu'en latin pour les savans, lorsqu'un barbier tout à fait inconnu publia en français, au grand ébahissement de tous, un excellent petit livre intitulé *la Méthode de traicter les playes faictes par les hacquebutes et aultres bastons à feu, et de celles qui sont faictes par flèches, dardz et semblables, aussi des combustions specialement faictes par la pouldre à canon*. L'auteur se nommait Ambroise Paré. Il était né à Laval en 1516 d'une fa-

mille d'ouvriers, et il était venu à Paris en 1532 se placer comme apprenti chez un barbier qui lui avait appris à faire la barbe, peigner, fabriquer des lancettes et panser des ulcères. Après trois années passées à l'Hôtel-Dieu, il avait été reçu lui-même chirurgien-barbier, grâce à un examen *sur le faict de la cognition et curation des clouds, bosses, antrax et charbons;* puis à dix-neuf ans il était parti pour la guerre, dans l'armée levée par François Ier contre Charles-Quint après la rupture de la paix de Cambrai. Le maréchal de Monte-Jan, colonel-général de l'infanterie française, l'avait attaché à sa personne et emmené en Italie, où il demeura trois ans au milieu des armées. C'est après avoir suivi dans une seconde campagne aux Pyrénées le vicomte de Rohan qu'il publiait, à vingt-neuf ans, son petit traité, qui marquait, comme je l'ai dit, le réveil de la chirurgie française et le commencement de la chirurgie militaire, transformée à la fois et dans ses procédés techniques et comme service d'humanité.

Peu d'années auparavant, un médecin né à Bruxelles et qui devait illustrer l'université de Padoue était parti avec l'armée de Charles-Quint, et peut-être se trouva-t-il en face de Paré. Plus instruit, aussi laborieux, aussi religieux, André Vesale, premier médecin de l'empereur, fut surtout le premier médecin du XVIe siècle, rival de gloire et de génie de son célèbre contemporain. Tous les deux ont été donnés à la science par la médecine des armées.

La chirurgie de guerre avait été jusqu'à Ambroise Paré un véritable procédé de torture. On cautérisait les plaies simples avec de l'huile bouillante, et on cautérisait aussi avec un fer rouge les membres amputés. Paré raconte, dans son *Livre des playes d'harquebute,* comment, après l'affaire du Pas-de-Suse, il regardait faire les autres chirurgiens, ne songeant qu'à les imiter de son mieux. L'huile bouillante ayant manqué pour cautériser toutes les blessures, l'inquiétude l'empêcha de dormir à son aise; mais le lendemain il s'aperçut que les blessés cautérisés étaient plus malades que les autres, et il eut la hardiesse d'abandonner et de combattre une pratique généralement admise. Dans la campagne de 1551, au siége de Damvilliers, il tenta d'amputer une jambe en opérant les ligatures sans aucune application de fer rouge, et le malade fut sauvé. Ingénieux et hardi, il avait eu l'idée, pour extraire une balle reçue dans l'épaule par le maréchal de Brissac, de mettre le blessé dans la position où il était lorsqu'il avait reçu le coup, et c'est lui qui en 1545, au siége de Boulogne, arracha le tronçon de lance de la figure du duc de Guise, surnommé depuis le Balafré, sans autre instrument que les tenailles d'un maréchal et en demandant au prince la permission de lui tenir le pied contre le visage pour avoir plus

de force. Le duc fut sauvé comme par miracle. *Je le pansay, Dieu le guarit*, dit simplement Ambroise Paré.

Mais l'admirable maître donna des leçons d'humanité autant que des leçons de chirurgie. Les barbiers-chirurgiens étaient alors attachés à la personne et à la solde d'un grand seigneur; il n'y avait pas de chirurgien du soldat. C'est le temps où La Noue écrivait rudement : « Le lit d'honneur des blessés est un bon fossé où une arquebusade les aura jetés. » Ambroise Paré vit un jour creuser une fosse pour un soldat mourant que sa compagnie près de partir allait abandonner. Il réclama, le fit placer sur une charrette, « lui fit office de chirurgien, de médecin, d'apothicaire, de cuisinier, » et fit si bien qu'il le sauva. Les soldats voulaient porter le chirurgien en triomphe; à la première étape, chacun des hommes d'armes lui donna un écu, chacun des archers un demi-écu. C'était la première ambulance volante. Quelques années après, le maître barbier étonnait beaucoup sa femme, fille du *valet-chauffe-cire* de la chancellerie, en lui apprenant que le roi avait daigné le faire inscrire sur la liste de ses chirurgiens.

Charles-Quint venait de passer le Rhin avec 120,000 hommes et d'envoyer le duc d'Albe mettre le siége devant Metz, noble ville destinée à souffrir toujours la première dans les malheurs de la patrie, et qui était alors accablée par la guerre, l'hiver et la maladie. Les soldats croyaient en outre être victimes du poison. Le roi envoya Paré à Verdun; un capitaine italien s'engagea, pour 1,500 écus, à l'introduire dans Metz. Paré y entra, après mille dangers, le 8 décembre 1552, à minuit, par la porte Moselle, et le lendemain le duc de Guise le présenta sur la brèche à tous les capitaines, qui l'embrassèrent avec effusion. « Nous sommes sauvés, s'écriaient les soldats, notre Ambroise est avec nous! » Il releva les courages et contribua au salut de la ville. Il était peu de mois après dans Hesdin, où les soldats se le disputaient et le portaient *comme un corps saint*; mais il fallut se rendre, et il ne sortit que déguisé en ramoneur, après avoir été pris et condamné aux galères. Il avait alors trente-six ans, et il en avait passé dix-sept à la guerre, en Italie, aux Pyrénées, dans le Luxembourg, près de la Moselle, en Flandre, ou dans son humble boutique à Paris.

Il aimait cette ville, où il avait fait ses premières études, où il s'était marié, et, témoin des querelles continues de l'Université avec la confrérie de Saint-Côme, qui avait fini par obtenir le titre de *collége des chirurgiens*, il servit à fonder solidement ce premier corps chirurgical pratique en acceptant d'y être reçu, bien qu'il ignorât le latin; mais on ferma les yeux pour cette fois, et le chirurgien du roi fut admis aux examens le 18 août 1554, reçu bache-

lier, licencié, enfin *maître* le 18 décembre; on n'osait pas encore dire *docteur*. La faculté ne réclama point, et Ambroise Paré, usant de son crédit pour obtenir du lieutenant criminel les corps des suppliciés, fonda aussitôt et continua pendant plusieurs années des cours de dissection et d'anatomie pratique.

Deux petites expéditions militaires, la mort violente de Henri II, suivie si promptement de la mort de son triste fils, et un accident grave, une chute de cheval qui lui brisa la jambe, enlevèrent Paré à ses études jusqu'au début de la guerre civile de 1562, pendant laquelle on le vit encore au siége de Rouen, à la bataille de Dreux, au siége du Havre, toujours actif, partagé entre les opérations et les observations, changeant sa thérapeutique un peu surannée (car il fut l'un des partisans opiniâtres de l'*huile de petits chiens*), inventant des instrumens nouveaux, à la fois opérateur, chimiste, coutelier, sachant se donner chaque jour à la science et à la guerre. Le Havre capitulait en 1563, et en 1564 Paré publiait ses *Dix livres de chirurgie*, avant de partir pour suivre le roi Charles IX dans un long voyage à travers les provinces qui dura près de deux années. La peste, la petite vérole, la rougeole, furent les fléaux rencontrés sur son chemin par le chirurgien du roi. Il faillit en mourir, mais il eut soin d'en décrire les symptômes et le traitement dans un livre nouveau. Au milieu de ces épidémies revint la guerre civile, signalée par les tristes noms de Jarnac et de Moncontour, et Paré donnait ses soins aux blessés de ces lugubres journées, lorsqu'il fut envoyé en Flandre par le roi pour soigner le marquis d'Avret; il le sauva, et fut reçu en triomphe à Mons, à Malines, à Bruxelles, comme un grand capitaine. Ce voyage marque la dernière période heureuse de sa vie. Pendant les vingt années de sa forte vieillesse, Ambroise Paré eut à traverser la Saint-Barthélemy, à laquelle il échappa par la faveur de Charles IX, selon la tradition reçue, ou plutôt parce qu'il était catholique, comme l'a établi M. Malgaigne. Les années suivantes furent remplies par l'exercice infatigable de son art, la publication de ses travaux, la résistance aux injures et aux attaques d'absurdes rivaux, enfin par le service du roi, auquel il était attaché, comme premier chirurgien, aux gages de 666 livres 12 sols. La guerre l'arracha une fois encore à ses livres, et il était dans Paris pendant le siége de 1590, terminé par l'horrible famine qui réduisit les 200,000 habitans à recevoir Henri IV malgré les prédications des évêques et la terreur de la potence. Ambroise Paré fut infatigable au milieu des mourans et des affamés.

Le siége de Paris fut levé le 20 août 1590. Le 20 décembre, Ambroise Paré mourait à près de quatre-vingts ans dans la ville où il avait été petit apprenti barbier, puis chirurgien du roi, maître res-

pecté, citoyen loyal, bienfaiteur et modèle du peuple et de l'armée. Il a lui-même résumé sa vie dans ces mots de l'avis au lecteur qui précède ses œuvres : « J'ai veu les guerres, où l'on traicte les blessés sans fard et sans les mignarder à la façon des villes. Je me suis trouvé en campagne, aux batailles, escarmouches, assaults et siéges de villes et forteresses, aussi enclos ès villages avec les assiégés, ayant charge de traicter les blessés. Et Dieu sçait combien le jugement d'un homme se parfaict en cet exercice, *où, le gain estant éloigné, le seul honneur vous est proposé, et l'amitié de tant de braves soldats auxquels on sauve la vie*, ainsi qu'après Dieu je puis me vanter d'avoir faict à un nombre infini. » C'est en quelques lignes sa carrière, son âme et l'éloge de sa profession.

Le souvenir d'un tel homme était peut-être présent à Sully, lorsqu'il établit en 1597, à l'occasion du siége d'Amiens, des ambulances pour suivre les mouvemens des troupes. Il y avait déjà de nombreux hôpitaux sédentaires ouverts aux militaires, comme à tous les malades, et quelques-uns, comme ceux de Laon, Sens, Lyon, Paris, étaient à peu près aussi anciens que la fondation du christianisme sous les premières races. C'est seulement au XVIIe siècle, je crois, que les rois, qui étaient en possession du droit d'envoyer dans toutes les abbayes, sous le nom de religieux lais ou d'oblats, des blessés, invalides ou vétérans, fondèrent des hôpitaux ou hospices militaires spéciaux, tels que les Invalides (1659), Bourbonne (1730), l'hôpital militaire des gardes françaises à Paris (1759), puis à Metz, Strasbourg, Lille et en tant d'autres villes; mais les armées en campagne étaient suivies par une bande de charlatans et de vendeurs de remèdes, et les blessés sur le champ de bataille étaient presque abandonnés. Sully, Richelieu, prirent quelques mesures pour leur soulagement, dont il ne paraît pas que Louvois se soit occupé. Enfin un édit du 17 janvier 1708 créa un service permanent de *conseillers de sa majesté, médecins et chirurgiens, inspecteurs généraux et majors, à la suite des armées et dans les hôpitaux des places de guerre.*

Le XVIIe siècle a inauguré, le XVIIIe siècle a continué l'organisation régulière du service de santé militaire, soit dans les hôpitaux, soit dans les camps. Le recrutement des officiers de santé, l'instruction des élèves dans les amphithéâtres annexés aux principaux hôpitaux militaires, et qui ont précédé les amphithéâtres des facultés de médecine, l'établissement d'un conseil ou directoire central de santé, l'envoi d'inspections régulières, l'assimilation des médecins et chirurgiens militaires aux officiers de l'armée, furent l'objet de règlemens nombreux, détaillés, parmi lesquels ceux de 1747, 1780, 1788, méritent d'être cités. Le premier était

l'œuvre de l'habile intendant Fontanieux, passé de l'administration civile à l'administration militaire, et qui introduisit dans cette nouvelle branche du service public l'esprit de détail et de subordination si nécessaire, mais si facilement exagéré, dont les traditions et les exigences ne sont pas perdues. La corruption ne manqua pas d'envahir ce service comme tous les autres à la fin du lamentable règne de Louis XV. Lorsque le duc de Choiseul en 1761 nomma M. de Chamousset intendant-général des hôpitaux sédentaires de l'armée du roi, ces établissemens étaient abandonnés à des entrepreneurs qui choisissaient et payaient les chirurgiens, médecins et pharmaciens, nommés sans aucun concours, et telle était l'impéritie de ces praticiens, que les soldats, dit ce célèbre intendant, « craignaient beaucoup plus leurs instrumens que les armes des ennemis. » Il fut obligé d'emmener un chirurgien et un pharmacien de son choix lorsqu'il alla rejoindre à Cassel l'armée du maréchal de Broglie. Une compagnie d'entrepreneurs des soixante hôpitaux de l'armée venait de faire faillite. M. de Chamousset exigea que toutes les places de chirurgiens fussent données au concours, il créa des économes, établit une pharmacie centrale, réforma la comptabilité, proposa l'union des hôpitaux militaires aux hôpitaux civils, la formation d'infirmiers soldats ou religieux comme les frères de Saint-Alexis en Allemagne. Ce n'était pas le moment des réformateurs. En 1771, M. de Chamousset fut dénoncé, traqué, destitué, et le service était tombé dans un tel état en 1788 que la France ne pouvait disposer pour ses armées en activité que de 170 médecins, chirurgiens ou élèves, tirés des hôpitaux militaires de Metz, Lille, Strasbourg et Toulon, tandis que l'ordonnance de 1708 en avait créé 200. Heureusement des hommes de science et de courage, Coste, Lapeyronie, Lorentz, Garengeot, Helvétius, Chapelain et Castelan, Petit, Percy, Parmentier, honoraient la profession, et le *Journal de Médecine militaire,* fondé en 1780, recevait les tributs qu'ils trouvaient le temps de fournir à la science. Le moment approchait où la guerre allait accabler, mais régénérer la France, où une idée plus nette et plus haute du droit des hommes allait pénétrer toutes les institutions. La médecine et la chirurgie des armées eurent aussi leur révolution; un décret de la convention en date du 7 août 1793 indiqua le nouveau caractère de l'institution du service de santé militaire par ce titre énergique du premier paragraphe : *des droits des militaires en maladie.*

Deux ans auparavant, au mois de juin 1791, l'assemblée constituante avait décrété dans chaque département *une conscription libre de gardes nationales de bonne volonté* (1). Les volontaires pa-

(1) *Les Volontaires de 1791,* par M. Camille Rousset.

risiens furent les premiers prêts. Dès le 3 août, trois bataillons de 600 hommes quittaient le camp de Grenelle, où ils avaient été formés. Ils emmenaient un jeune chirurgien de la marine qui venait de faire sur la *Vigilante* le voyage de Terre-Neuve, et avait réclamé l'honneur de partir pour l'armée du Rhin avec les enfans de Paris; c'était Dominique Larrey, né dans les Pyrénées en 1766, élève à Toulouse de son oncle et à Paris du célèbre Desault. En allant s'embarquer à Brest avant vingt ans, il avait voulu visiter à Laval la petite maison où était né Ambroise Paré, dont il devait, à deux cents ans de distance, recommencer la noble vie.

Dès l'année 1792, après le décret du 11 juillet qui déclara la patrie en danger, le service des volontaires devint un service obligatoire, et tous les citoyens capables de porter les armes furent mis en réquisition. M. Camille Rousset, dans un livre dont les tristes événemens d'aujourd'hui ont augmenté là-propos, a raconté l'histoire de ces volontaires et de ces fédérés, courageux, indisciplinés, maraudeurs, foule en armes bientôt embarrassante. Heureusement cette foule fut reçue à l'armée par de vieux capitaines, comme Dumouriez, Kellermann, Biron, Custine, qui demandèrent dès le premier jour l'*amalgame* des nouveaux régimens avec les anciens, et la mesure fut autorisée par la convention le 11 juin 1793, grâce aux rapports énergiques de Carnot, Aubry et Dubois-Crancé. Ce que Kellermann et Carnot firent pour l'organisation des armées de la république, Larrey le fit pour l'adjonction à chacune des divisions de l'armée d'un service de santé régulier. C'est à lui principalement que l'on doit la répartition méthodique du corps et des cadres des officiers de santé, composé, par division, de 1 chirurgien-major, 1 aide-major, 4 sous-aides, 1 pharmacien-major, 2 sous-aides, 1 économe et des infirmiers, avec 12 voitures légères et 4 pesantes, classification qui se prête aisément à des décompositions secondaires, se double, se dédouble, et se combine précisément avec les unités de l'armée soit en garnison, soit en campagne. Une autre innovation, qui lui appartient plus encore, prouve les sentimens profondément humains qui l'inspiraient. Jusqu'à Larrey, les officiers de santé s'établissaient à une lieue de la bataille, et les blessés, ramassés longtemps après l'action, étaient exposés à mourir faute de soins immédiats. Il mit les chirurgiens et les infirmiers à cheval avec les instrumens dans leurs sacoches, les fit suivre de voitures légères destinées aux blessés, et lança ces *ambulances volantes* à l'avant-garde, avec ordre d'aller ramasser et panser les blessés sous le feu. Larrey fut mandé à Paris en 1793 pour organiser le service de santé des quatorze armées de la république. La France, alors si féconde en hommes d'action, eut au même mo-

ment Larrey à l'armée du Rhin, Desgenettes à l'armée d'Italie, et à l'armée du nord leur doyen, l'illustre Percy, qui avait en 1787 refusé le titre de chirurgien en chef de l'armée russe, pour rester simple chirurgien-major des divisions de Flandre et d'Artois, et qui venait de publier le *Manuel du chirurgien d'armée* (1792).

La carrière de Larrey dès lors fut prodigieuse d'activité. Il était en Catalogne en 1794, en Italie en 1795, et il partait en 1798 pour l'expédition d'Égypte, n'ayant interrompu son service à l'armée que pour enseigner au Val-de-Grâce dans les intervalles. Il était à la bataille d'Aboukir, où le général Bonaparte lui donnait un sabre d'honneur, au Caire guérissant avec Desgenettes et Bruant une épidémie ophthalmique, en Syrie inventant les *cacolets* qui devaient être plus tard si utiles à nos blessés de l'armée d'Afrique, à Jaffa pendant la peste, couchant avec les pestiférés pour prouver aux soldats épouvantés que le fléau n'était pas contagieux, et il ramenait en 1801 vers les rives de France 1,300 blessés guéris; puis il reprenait son enseignement, écrivait un mémoire sur l'expédition d'Égypte, et, pour se soumettre à la loi, il passait sa thèse devant ses élèves, avant de regagner l'armée, comme Ambroise Paré, déjà chirurgien du roi, s'était fait aussi recevoir *maître* par la faculté de Paris. Après la rupture de la paix d'Amiens, nous retrouvons Larrey au camp de Boulogne, à Austerlitz, à Wagram, à Iéna, à Berlin, puis à l'autre extrémité de l'Europe, en Espagne. Le typhus le ramène à Paris, et, à peine rétabli, il part pour Vienne, voit mourir le maréchal Lannes dans ses bras à Essling, et c'est encore Larrey qui est chargé d'organiser avec Desgenettes le service de santé de l'armée de Russie. Sa conduite à Smolensk, à la Moskova, à la Bérésina, fut d'un héros de courage et d'humanité. M. Thiers a retracé avec émotion la scène de la Bérésina, Larrey repassant la rivière pour chercher ses instrumens, et les soldats le portant sur leurs épaules pour sauver leur sauveur. Après cette carrière si bien remplie qui finit à Waterloo, son unique préoccupation fut de faire profiter la science des résultats de sa longue expérience et de former des élèves pour le service de l'armée. Il donna les dernières années de sa vie à l'enseignement et à la pratique de son art, se partageant entre les hôpitaux, les Invalides, le conseil de santé et l'Institut, mais toujours prêt à tout quitter, comme à vingt ans, pour courir au danger. En 1835, il acceptait d'aller étudier le choléra dans les départemens du midi; en 1842, à soixante-seize ans, il demandait à inspecter les hôpitaux de l'armée d'Afrique, et partait avec son fils pour Alger et Constantine. Peu de semaines après, Larrey, ramené malade en France, mourait à Lyon dans les bras de son fils, digne de lui succéder. Il avait servi

l'armée pendant cinquante-six ans. La reconnaissance publique a élevé par la main de David d'Angers une statue à Ambroise Paré dans sa ville natale de Laval, — une statue à Dominique Larrey dans la cour du Val-de-Grâce, comme un modèle offert à tous les chirurgiens qui entrent dans ce grand hôpital militaire. Sur la première, on lit ces simples et belles paroles : *je le pansai, Dieu le guarit,* et sur la seconde on a gravé ces mots du testament de Napoléon Ier : *Larrey est l'homme le plus vertueux que j'aie connu.*

II.

Honoré par de tels hommes, formé sous le feu, ayant à tous les coins de l'Europe affronté la fatigue et combattu la mort, le corps de santé militaire a-t-il vu pendant le premier empire sa condition améliorée, élevée, nettement définie par la loi? Nullement. Napoléon témoigna beaucoup d'estime à Percy, à Larrey, à Desgenettes; mais il ne fit rien ou presque rien pour le corps de santé militaire malgré les réclamations qui lui furent présentées, notamment au camp de Boulogne et en 1810. Le décret du 7 mai 1793 avait assimilé les officiers de santé aux officiers de l'armée pour la solde et le rang. Le directoire les priva en 1796 de plusieurs des avantages de cette assimilation, et lorsqu'ils furent admis à la pension de retraite en 1797, ils se virent refuser le traitement de réforme et l'entrée dans le cadre de réserve. Le conseil de santé, détruit, puis rétabli en 1800, fut de nouveau supprimé en 1802 par Napoléon, qui n'aimait pas les corps consultatifs, et remplacé par des inspecteurs généraux, Coste, Percy, Desgenettes, Heurteloup, Larrey, Parmentier, chargés à la fois de faire des cours, d'examiner les élèves, de visiter les hôpitaux, de suivre les armées. L'enseignement régulier dans les écoles de santé de Paris, Montpellier, Strasbourg, ou dans les hôpitaux militaires d'instruction, établi en 1795 par Fourcroy, fut désorganisé par la guerre, qui entraîna maîtres et élèves, et on le rétablit seulement, avec le conseil de santé, en 1814 et 1816. Il est certain que Napoléon, comme Frédéric, Pierre le Grand, Richelieu, Condé, ne pensait pas beaucoup aux morts et aux blessés; il avait d'ailleurs trouvé le corps de santé militaire à peu près licencié, et il avait introduit dans l'armée, par une sorte de conscription précédée d'examens de pure forme, des apprentis médicaux peu dignes des honneurs militaires, s'ils n'avaient été dirigés par des maîtres capables de faire des prodiges avec les plus faibles ressources. A ces motifs de la négligence, du dédain même de Napoléon Ier envers les médecins de ses soldats, se joignit dès le principe une autre et plus décisive raison. Ce grand organisa-

teur attachait une importance capitale au partage du département de la guerre en deux branches très distinctes, le commandement et l'administration, les généraux et les intendans. Le corps de l'intendance était alors, par l'instruction, le choix, l'intelligence, très supérieur au corps de santé. Soigner les troupes fut toujours aux yeux de l'empereur un service subalterne rentrant dans la besogne de l'administration avec les transports, les vivres et les logemens. Animé de ces dispositions, il écouta quelquefois, il n'exauça jamais les doléances des officiers de santé, quand ils se plaignaient d'être réduits à l'état de rouage administratif. « Je répugne infiniment à rester à l'armée sous le régime administratif, écrivait le vieux Percy en 1806 au maréchal Duroc, et il me serait impossible de rentrer en campagne, s'il fallait y être encore dans l'état de pénurie, de détresse, de cruel et honteux dénûment dans lequel nous nous sommes vus. »

La dette de reconnaissance de la nation envers les bienfaiteurs du soldat fut peu à peu payée par les gouvernemens qui succédèrent à l'empire, sans que la subordination du médecin à l'administration de la guerre cessât d'être la lourde règle et l'article premier de toutes les législations. Les mesures de 1814 et 1816, l'ordonnance du 10 septembre 1826, la loi du 19 mai 1834, les ordonnances du 12 août 1836 et du 19 octobre 1841, ont réorganisé le conseil de santé, rendu au médecin son rang dans l'armée, divisé les écoles en hôpitaux d'instruction et de perfectionnement, rétabli le concours, augmenté les traitemens, et à chacun de ces progrès a correspondu dans le corps entier une meilleure instruction, des travaux scientifiques importans, le perfectionnement des hôpitaux, des ambulances, des instrumens; mais si le titre d'officier de santé militaire, qui n'appartient qu'à des docteurs reçus au concours, est dans les termes de la loi un grade, pour l'intendance il n'a pas cessé d'être un emploi. *Assimilation* a été le droit, *subordination* a été le fait pendant toute la durée des gouvernemens de 1815 et de 1830, auxquels le service de santé militaire est pourtant si redevable. Heureusement à la fin de cette période, de nombreux écrits, les travaux de commissions compétentes, des polémiques répétées, avaient créé, du moins dans le public scientifique et militaire, un mouvement d'opinion très marqué. La Belgique, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, par des mesures successives, avaient constitué le service sanitaire de leurs armées d'une manière indépendante, et la France elle-même venait d'organiser d'après les mêmes errements (ordonnance du 14 juin 1844) le corps des officiers de santé de la marine attachés aux arsenaux et aux escadres. Ces précédens et ces longues réclamations eurent enfin pour résultat le décret du

3 mai 1848, rédigé par les généraux Schramm et Cramayel, les intendans Melcion d'Arc et Dagnan, les médecins Bégin et Alquié (1). Assimilation complète, quant aux grades, des officiers de santé militaire aux officiers des autres corps de l'armée depuis le sous-aide, qui a rang de sous-lieutenant, jusqu'à l'inspecteur-général, qui a rang de général de brigade, fonctionnement indépendant de tout le corps, par l'action de ses chefs directs, sous l'autorité du ministre et du commandement, contrôle purement administratif de l'intendance, attributions du conseil de santé analogues à celles des comités consultatifs permanens des différentes armes, telles furent les dispositions de ce décret précis, clair, accueilli avec une immense satisfaction, et considéré comme un acte destiné à trancher définitivement un conflit déplorable; mais ce serait bien mal connaître la France que de croire à des triomphes définitifs de la loi sur la routine : celle-ci plie et ne rompt pas. Les faits résistent longtemps aux droits, et le service de santé des armées, l'une des branches les plus accablées de règlemens qui existent dans l'administration française, n'est pas encore affranchi, même en 1870, du joug des anciennes traditions et du poids des anciens préjugés. A peine le second Napoléon était-il élu président de la république que le maréchal de Saint-Arnaud lui proposait de revenir sur le décret de 1848, que l'assemblée législative avait renvoyé à l'examen du conseil d'état. Une commission présidée par le maréchal Vaillant déclara que « l'indépendance réclamée pour le corps de santé vis-à-vis du corps du contrôle était le contraire du vrai, » que le décret du 3 mai 1848 était d'*origine révolutionnaire*, et ces termes très vifs servirent d'introduction au décret du 23 mars 1852, qui organisa de nouveau la subordination du corps de santé à l'égard de l'intendance, tout en consacrant quelques améliorations de solde, d'avancement, de retraite, en faveur des trois branches du corps de santé, médecins, chirurgiens et pharmaciens. Payés un peu plus largement, avancés un peu plus promptement, mais privés plus que jamais d'initiative et d'autorité, les officiers de santé recommencent la lutte. Nous allons les voir gagner pendant les guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique, un chevron par campagne, et acheter péniblement de petits progrès par d'immenses services.

A la guerre de Crimée correspond le décret du 12 juin 1856, préparé en vue de faciliter, par une meilleure constitution des écoles, le recrutement, dont le ministre déplore l'insuffisance. La diminution du nombre des candidatures, l'accroissement du nombre des démissions, obligent le maréchal Vaillant à reconnaître « qu'il y a

(1) *Études sur le service de santé militaire en France*, par L.-J. Bégin, Paris 1860.

dans tout le corps un grand sentiment de malaise et de découragement, » et à constater que « l'avancement des membres du service de santé est plus lent que dans aucun corps de l'armée; » il augmente le cadre par le décret du 23 avril 1859, qui coïncide avec la guerre d'Italie. Animé de dispositions beaucoup plus équitables, le maréchal Randon rétablit en 1860 l'assimilation des grades du service de santé avec les grades de l'armée, et réorganisa l'école de Strasbourg en 1864 à la veille de l'expédition du Mexique. Le corps de santé de la flotte reçut également en 1865 (décret du 14 juillet) une nouvelle organisation, et continua à être placé, dans de meilleures conditions, sous l'action propre de ses chefs. Enfin un nouveau règlement du service de santé militaire, qui porte la date de 1867 et la signature du maréchal Niel, a été promulgué trois ans après, à la fin d'août 1870, par les soins de l'intendance, pendant la campagne de France et lorsque les médecins étaient déjà tous rendus à leur poste. Le second empire a donc notablement amélioré les détails, mais il a passé encore, comme le premier, sans que rien ait été fait pour assurer à un aussi important service l'indépendance que réclament l'intérêt général, la dignité de la science et le dévoûment. A chaque guerre, on invoque, on exalte ceux que l'on nomme pompeusement les *anges gardiens du soldat malade;* après la guerre, ils sont regardés comme les agens coûteux d'un service presque inutile.

Quelle est la part exacte à faire au corps de santé militaire et à l'intendance dans une meilleure organisation de l'armée? C'est aux hommes compétens à résoudre cette question. Déjà le général Trochu a indiqué les bases d'une réforme de l'intendance dans son excellent écrit sur *l'armée française*. Je me garderai bien de rabaisser les services laborieux de l'intendance militaire, surtout dans un moment où ses membres, exposés à tant d'attaques, les dédaignent pour redoubler d'efforts patriotiques. En France, lorsque deux administrations sont en lutte, on a coutume de donner alternativement raison à l'une, puis à l'autre, de sacrifier tantôt le vaincu, tantôt le vainqueur, en sorte que tout est sans cesse à recommencer.

Le corps des médecins, chirurgiens, pharmaciens, est en effet divisé en deux parties, — ceux qui sont adjoints aux troupes et ceux qui sont attachés aux hôpitaux, ambulances, dépôts de médicamens, écoles de santé; mais tous les médecins envoyés dans les régimens ont passé par les écoles et presque tous par les hôpitaux. Or l'autorité absolue, l'autorité du ministre de la guerre lui-même, est déléguée, d'après les termes précis du décret du 23 mars 1852, à l'intendance militaire pour tout ce qui concerne les hôpitaux, et aussi pour le personnel auxiliaire requis en temps de guerre. Le conseil de santé

des armées n'a d'autorité sur le corps médical qu'*en ce qui concerne l'art de guérir;* il n'a qu'un avis *consultatif* et il fournit seulement des *notes* sur le mouvement du personnel. C'est une académie de médecine et de chirurgie militaire. L'avancement a lieu sur l'avis de l'intendance. Les plaintes des officiers de santé contre leurs chefs sont adressées à l'intendance. La commission de classement pour les propositions d'emploi à faire au ministre comprend deux intendans. L'intendance a l'inspection administrative des écoles. Ajoutez que le choix et l'évacuation des locaux, les lits, les magasins, le matériel, les vivres, les transports, dépendent de l'intendance. Il est vraiment impossible de toucher de plus près et par plus de points au traitement des malades et à la condition des médecins. Dans un des derniers rapports militaires sur le combat de Villejuif pendant le siége de Paris, on lit ces mots : « l'intendance est arrivée sur le terrain *avec les services dont elle dispose;* » sous cette formule caractéristique sont compris les vivres, les munitions et les chirurgiens. C'est une définition exacte, un aveu naïf des rapports qui subordonnent complétement le corps médical à l'administration militaire.

Après avoir constaté ces faits, je me borne à rappeler que la bonne exécution d'un service est en raison de la responsabilité de l'agent chargé de le remplir, et que la facilité du recrutement d'un corps est en raison des avantages, de l'autorité et de la considération assurés aux membres de ce corps. Voilà deux axiomes de toute bonne administration que l'on pourrait, dans l'armée, placer sous l'autorité du maréchal de la Palice. Une curieuse statistique (1), parfaitement dressée par M. le docteur Didiot, prouve que ces lois banales sont devenues des vérités mathématiques dans le service de santé militaire. De 1846 à 1865, le nombre des élèves a baissé, et le nombre des démissions a haussé exactement dans la proportion de la justice refusée ou rendue aux membres de ce corps, traité par les Français à peu près comme les Italiens traitent les saints, *passato il pericolo, gabbato il santo;* mais toutes les fois que les médecins et les chirurgiens sont insuffisans faute de recrutement, ou impuissans faute d'autorité, les soldats malades et blessés sont mal soignés. Réclamer pour les médecins, c'est donc plaider pour les cliens, et la cause d'une catégorie de fonctionnaires n'est autre que la cause de l'armée.

Trois faits mémorables devaient rendre cette conséquence visible à tous les yeux, la faire sortir du cercle des discussions techniques,

(1) *Histoire statistique du corps de santé militaire,* de 1846 à 1865, par le docteur Didiot, médecin principal; Marseille 1866.

y intéresser enfin l'opinion universelle. Les grands travaux dus aux médecins eux-mêmes, les écrits du second Larrey, de Scrive, Baudens, Lévy, Boudin, Bégin, surtout les éloquentes statistiques du docteur Chenu, avec de nombreux ouvrages des savans étrangers, les écrits et les efforts d'un autre genre qui donnèrent naissance à la convention internationale de Genève et à la fondation des *sociétés de secours aux blessés*, enfin les faits retentissans de la guerre d'Amérique et les faits présens de la deuxième campagne de France et du siége de Paris, composent un ensemble du plus saisissant intérêt. Le conflit de l'intendance et du corps de santé, la longue querelle de la compétence contre le fonctionnarisme n'est plus qu'un détail secondaire de cet ensemble. La médecine et la chirurgie militaires, après avoir tant fait pour les sciences médicales, qui leur doivent les préceptes de l'hygiène des masses nombreuses et les principaux progrès de l'art des opérations, ont donné de nos jours la main aux sciences morales. Les médecins nous ont appris ce que coûtent les conquérans, et, après avoir fait la guerre à la mort sur les champs de bataille, ils ont dans leurs écrits déclaré la guerre à la guerre. Les sciences morales ont reconnu ce service immense en demandant bien haut pour les médecins, les chirurgiens, les infirmiers, les ambulances, une immunité spéciale, une neutralité reconnue par le droit des gens, un caractère inviolable. En même temps elles ont entendu le cri des médecins qui se plaignaient de l'insuffisance de leurs ressources sur les champs de bataille, et une armée volontaire de secours, d'humanité, d'ingénieux dévoûment, s'est levée dans toutes les nations civilisées. Un tel événement vaut la peine qu'on s'y arrête. C'est une page honorable dans l'histoire des hommes écrite en peu d'années par des procédés tout à fait modernes.

III.

Le chirurgien, pendant le combat, est l'homme de tous; on ne doit pas tirer sur lui, et tous ceux qui tombent, sans distinction de patrie, ont droit à ses soins. C'est là une convention de droit naturel, gravée dans le cœur humain depuis qu'il y a des chirurgiens et des batailles. « Sauve Machaon, le médecin fils d'Esculape, crie Idoménée à Nestor à la fin du onzième chant de l'*Iliade*, car il vaut à lui seul un grand nombre de guerriers. » Sans remonter jusqu'à la guerre de Troie, ce généreux instinct et ce besoin mutuel qui font du médecin et du blessé deux êtres presque sacrés devant lesquels la violence doit s'arrêter ont souvent pris la forme d'une convention écrite. Par une coïncidence assez curieuse, les plus anciens

exemples connus ont été donnés dans les guerres entre l'Allemagne et la France. L'électeur de Brandebourg et le comte d'Asfeld en 1689, le maréchal de Noailles et le comte de Stair pendant la guerre de la succession d'Autriche en 1743, le marquis de Rougé et le baron de Buddenbrock en 1759, firent avant de se battre des traités spéciaux pour la protection des hôpitaux, des blessés, des médecins et aumôniers, promettant qu'ils ne seraient pas faits prisonniers de guerre. En 1764, le philanthrope ingénieux et sincère que nous avons déjà nommé, Chamousset, demanda que ce noble usage devînt une règle du droit des gens. « On ne devrait pas, dit-il, regarder les hôpitaux comme des conquêtes, et les malades qu'ils renferment comme des prisonniers, » et, poursuivant cette belle pensée dans le style de l'époque, « la voix d'une politique inquiète, s'écrie-t-il, devrait-elle l'emporter sur le cri de la sensibilité qui réclame des droits si sacrés? Le moment ne serait-il pas venu d'*établir parmi les nations une convention réclamée par l'humanité* (1)? » L'historien de la chirurgie, Peyrilhe, émit le même vœu en 1780. Le premier texte rédigé d'une convention est dû à l'illustre Percy (2); il la soumit en 1800 à son chef, le général Moreau, qui l'approuva et l'envoya au général autrichien Kray; celui-ci ne comprit rien à cette leçon d'humanité, qui ne devait entrer dans les lois de l'Europe qu'en 1864, précisément cent ans après le mémoire inaperçu de Chamousset. Un médecin prussien, le docteur Wasserfuhr dès 1820, et de nos jours, en 1861, un médecin de Naples, le docteur Palasciano, et un fournisseur de l'armée française, M. Henri Arrault, encouragé par les conseils du docteur Larrey, eurent le mérite de reprendre cette idée si généreuse; mais l'honneur d'avoir poursuivi le projet d'une convention internationale pour la neutralisation des ambulances militaires et la fondation de sociétés libres de secours aux blessés revient surtout à M. Henri Dunant, de Genève. Commencée à Genève, l'œuvre se termina dans Genève; c'est à ce vaillant petit pays neutre que l'Europe doit cette nouvelle forme de la neutralité. Témoin et narrateur ému de la bataille de Solferino, M. Henri Dunant prit la peine de parcourir l'Europe entière, s'adressant aux intendans, aux généraux, aux souverains, aux hommes de bien, aux écrivains, pour les intéresser au sort des victimes trop oubliées des batailles. Au commencement de 1863, le président de la société genevoise d'utilité publique, M. Gustave Moynier, prit l'initiative d'une conférence internationale d'études sur ce sujet, que son généreux compatriote

(1) *OEuvres complètes de Chamousset*, II, 15.

(2) *Éloge de Percy*, par Pariset, I, 307. — *Histoire de Percy*, par son neveu, le docteur Laurent.

avait mis à l'ordre du jour de toutes les sociétés de bienfaisance, et la conférence, réunie à la fin de la même année à Genève, fut composée de délégués de quatorze nations. Elle résolut la formation immédiate de comités pour concourir dans chaque pays au service de santé des armées, et elle émit le vœu que la neutralité des ambulances et des hôpitaux, des médecins, des blessés, des personnes qui les secourent, fût proclamée en temps de guerre par les puissances belligérantes, garantie par un traité et assurée par l'adoption d'un signe distinctif. Des démarches continuées par M. Moynier et ses collègues, appuyées par tous les membres de la conférence, eurent pour résultat l'invitation faite à tous les états par le conseil fédéral suisse de vouloir bien envoyer à Genève des plénipotentiaires. Grâce à M. le général Favé, la France favorisa vivement la proposition. Le 8 août 1864, vingt-six délégués de seize états (1) arrivaient à Genève, et se mettaient à l'œuvre sous la présidence du général Dufour, commandant en chef de l'armée suisse. Le traité fut signé le 22 août et successivement ratifié de 1864 à 1868 par toutes les puissances chrétiennes et même par la Turquie. Il oblige vingt-deux gouvernemens. Les États-Unis, qui avaient envoyé des délégués, n'ont pas encore adhéré à la convention. Proposée, rédigée, acceptée, pratiquée en si peu d'années, cette convention est assurément l'un des plus beaux triomphes que la libre initiative ait obtenus des gouvernemens de l'Europe.

L'œuvre de Genève est double. La neutralisation légale des services de santé des armées et la formation des sociétés de secours en faveur des blessés sont dues à la même impulsion; mais elles ne doivent pas être confondues. Je raconterai brièvement et séparément les résultats de chacune de ces deux grandes entreprises d'humanité.

La convention de Genève, du 22 août 1864, déclare *neutres* : 1° les *lieux de traitement* des blessés, hôpitaux et ambulances; 2° le *personnel* des hôpitaux et ambulances, intendance, services de santé, d'administration, de transport, et les aumôniers; 3° le *matériel* des ambulances, mais non celui des hôpitaux fixes; 4° les *habitans du pays* qui portent secours aux blessés; 5° les *militaires blessés ou malades* eux-mêmes pendant la durée du séjour à l'hôpital ou à l'ambulance; 6° le *drapeau* et le *brassard* portant la croix rouge sur fond blanc, adopté comme signe distinctif et uniforme pour marquer la neutralité des lieux, des personnes et des choses.

(1) Angleterre, Bade, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Hesse, Italie, Pays-Bas, Portugal, Prusse, Russie, Suède, Suisse, Wurtemberg. La France était représentée par M. l'intendant de Préval, le docteur Boudier et M. Jagerschmidt, délégué des affaires étrangères.

La bataille de Sadowa fut la première expérience de la convention. La Prusse en signifia le texte à l'Autriche, et en suivit les dispositions malgré le refus de son adversaire. La pratique sur le terrain révéla les bienfaits certains, mais en même temps l'insuffisance ou les difficultés d'application de quelques-uns des articles de la convention, et en 1867 un grand nombre de médecins et de chirurgiens allemands se rendirent à Paris, à l'occasion de l'exposition universelle, pour prendre part à des conférences internationales provoquées par la société française de secours aux blessés, que présidait le général duc de Fezensac. Dans une galerie spéciale dont l'emplacement est occupé maintenant par un parc d'artillerie, au Champ de Mars, l'exposition présentait un choix de tous les instrumens, véhicules, lits, inventés par les différentes nations pour le service des blessés, avec une collection de livres sur le même sujet en toutes les langues, collection enrichie des immenses documens réunis par le docteur Évans sur les travaux de la commission sanitaire des États-Unis. La salle de conférences vit rassemblés les délégués des sociétés de secours de tous les pays, les chirurgiens de toutes les armées qui s'étaient battues depuis dix ans, le docteur Mundy d'Autriche à côté du docteur Langenbeck de Prusse, le docteur Chenu de France et le docteur Longmore d'Angleterre en face du docteur Heyfelder de Russie, les chevaliers de Malte et de Saint-Jean, les religieux des ordres hospitaliers et un grand nombre de dames. Un rapport du baron Mundy, chirurgien-major de l'armée autrichienne, suivi de discussions très intéressantes dirigées par le comte Sérurier, eut pour résultat l'adoption d'une série d'articles destinés à compléter les dispositions de la convention de Genève. Les gouvernemens suisse et italien provoquèrent aussitôt une nouvelle conférence diplomatique, et le 20 octobre 1868 cette conférence vota quinze articles additionnels, cinq pour préciser quelques-unes des stipulations de 1864, dix pour étendre les avantages de la convention aux armées de mer. Ces articles n'ont pas encore été officiellement ratifiés par tous les gouvernemens, mais ils sont entrés dans l'usage avec la convention primitive. Le zèle infatigable des sociétés de secours a provoqué de nouvelles conférences qui ont eu lieu à Berlin du 22 au 27 avril 1869. Ces conférences auront été comme une sorte de répétition des rôles douloureux que les chirurgiens des deux nations, si heureux alors de fraterniser, auraient à remplir dans les rangs de leurs armées nationales. Ils ont examiné ensemble les meilleurs appareils, discuté ensemble les moyens pratiques de diminuer les calamités de la guerre, juré ensemble d'accomplir les devoirs de l'humanité, et de respecter la convention qu'ils avaient faite. Cette

convention a-t-elle produit les effets qu'on en attendait? Nous pouvons en juger par nos propres yeux, mais résumons d'abord l'œuvre des comités de secours placés sous la protection du drapeau qu'elle a déployé.

A partir de 1863, ces comités ont pris dans tous les pays une extension vraiment admirable. En Prusse, le prince Henri XIII de Reuss, chef de l'ordre de Saint-Jean, partagé en branche protestante et branche catholique, établit le 6 février 1864 un comité central. Secondé par 85 comités dès la première année, le comité de Berlin envoya des délégués pour fonder des ambulances pendant la guerre de Danemark, sous la direction du comte Everard de Stolberg-Wernigerade, aidé par les diacres et les diaconesses évangéliques et les frères catholiques de la Miséricorde. Il y avait 120 comités et peu d'argent au commencement de la guerre de 1866. Le roi nomma le comte de Stolberg commissaire royal de l'assistance volontaire aux malades; l'ordre de Saint-Jean et le comité central lui donnèrent pleins pouvoirs. Un comité de dames s'organisa sous la direction de la comtesse Louise d'Itzenplitz. De nombreuses sociétés libres rivalisèrent de zèle. On estime à plus de 4 millions de thalers les ressources qui furent mises, sous toutes les formes, à la disposition des blessés, sans parler des fondations pour les invalides, les veuves et les orphelins. A la même époque, en Autriche, des sociétés provisoires formées pour les guerres d'Italie et du Danemark, puis dissoutes, étaient remplacées par une société permanente présidée par l'archiduc Albert, et cette société a secouru les blessés pendant toute la campagne de 1866, avec le concours de nombreuses associations locales et des chevaliers de l'ordre teutonique. La *Société des dames badoises*, la *Société bavaroise de secours aux militaires*, les sociétés de Brême, Hambourg, Cassel, la société des dames saxonnes, qui a pris le nom de *Société Albert*, méritent une mention spéciale à côté de la société de Suède, de la société des Pays-Bas, fondée par le roi Guillaume III en 1868, des sociétés d'Italie, de Suisse et d'Espagne, et de la société russe fondée en 1867 par la grande-duchesse Hélène, et qui compte déjà 8,000 membres. Il y a même une société à Constantinople sous la présidence de l'inspecteur-général du service de santé militaire, Marco-Pacha. Le monde chrétien connaît et admire le nom de miss Florence Nightingale, et rattache à ce nom les merveilles accomplies par le corps médical et par les sociétés libres de l'Angleterre après les ud es leçons du commencement de la campagne de Crimée. Enfin on a lu le récit de M. Édouard Laboulaye (1), racontant, en face des mi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1869.

sères de notre organisation française mises à nu par le courageux et savant travail du docteur Chenu, les efforts de l'initiative privée aux États-Unis, qui partirent de rien pour aboutir à former 32,000 comités, à lever une véritable armée de femmes et à dépenser 400 millions de francs au service des blessés de la patrie.

La France est en train de se relever et de montrer aussi ce dont elle est capable sous l'aiguillon du malheur. La *Société française de secours aux blessés militaires de terre et de mer*, fondée en 1863, approuvée en 1866, n'avait encore, au commencement de 1870, qu'une existence obscure et des moyens restreints. Les membres d'une même famille, le duc de Fezensac, le comte de Goyon, le comte de Flavigny, présidens successifs, avec le concours de quelques membres aussi prévoyans que zélés, la soutenaient avec persévérance, sans parvenir à vaincre les défiances un peu dédaigneuses de l'armée et l'insouciance trop connue des Français, qui commencent à croire à la guerre quand la mitraille éclate. Un appel, répété par les cent mille voix de la presse au début de la guerre, fut entendu et trouva partout de l'écho. Deux mois à peine sont écoulés, et déjà la société a pu organiser et expédier seize ambulances, à Borny, Toul, Verdun, Beaumont, Attigny, Sedan, Montmédy, Mouzon, Metz, onze par ses propres ressources, cinq avec le concours de lord Hertford et des donateurs suisses, anglais, américains, hollandais et italiens. Depuis que Paris est investi, pendant que presque toutes les ambulances sont demeurées au service des blessés dans les territoires envahis, la même société, aidée par l'initiative des établissemens publics, des communautés religieuses, des particuliers, a pu préparer dans les vingt arrondissemens 217 ambulances fixes, comprenant 3,619 lits, et elle a déjà, jusqu'au 10 octobre, dépensé 2,568,254 francs, distribué plus de 72,000 kilogrammes de linge, 10,000 draps, 104,000 litres de vin. Auxiliaire de l'armée et de l'intendance, la société a en outre organisé quatre ambulances pour la garde mobile, et à toutes les sorties de la garnison de Paris elle envoie ses voitures sur le terrain de l'action pour ramasser les blessés et assister les mourans. Chaque voiture est accompagnée par un médecin, deux aides, deux délégués, un aumônier. La presse française a fondé un second service d'ambulance, moins important, mais excellent, qui rivalise de zèle et d'émulation fraternelle avec la *Société internationale*. La presse a réuni près de 1,500,000 fr., établi huit grands hôpitaux pour 600 lits et des ambulances volantes destinées au champ de bataille; le comité de la presse a obtenu le concours d'habiles chirurgiens et l'assistance des frères des écoles et des sœurs de l'Espérance. — Les sociétés protestantes et israélites dirigent d'autres am-

bulances, et il en a été établi à l'avenue Ubrich par les Américains sous des baraques curieuses à visiter, et par les Italiens et les Suisses. Les mairies de Paris ont fondé ou adopté plus de deux cents ambulances municipales; chaque bataillon de la garde nationale a un dépôt de blessés sous le nom d'ambulance de rempart. Les trois grands hôpitaux militaires, Val-de-Grâce, Gros-Caillou, Récollets, servent de centre et de modèle à ce vaste ensemble de secours accumulés par la libre initiative pour l'assistance patriotique des blessés. A chaque ambulance, le premier poste est celui des chirurgiens, des médecins, des élèves en médecine. Les frères et les sœurs des communautés charitables ont été dès le début les infirmiers tout préparés et gratuits des nouveaux services, les prêtres de toutes les paroisses s'y succèdent le jour et la nuit comme aumôniers volontaires. Les dames se dévouent partout aux soins les plus répugnans des blessés ou des malades. Peu à peu l'ordre s'établit, et une commission supérieure, nommée le 23 octobre par le gouverneur de Paris, va le rendre plus rapide. Les grands hôpitaux, servis par les meilleurs chirurgiens, reçoivent d'abord les blessés, on dirige sur des dépôts séparés les malades; les petites ambulances ne sont plus que des séjours de convalescence ou des réserves pour l'avenir, les moins bonnes sont interdites et fermées. Le drapeau à croix rouge reste planté sur les monumens de Paris, et les blessés sont recueillis aux Tuileries, au corps législatif, au sénat, aux affaires étrangères, à peu près dans tous les endroits où s'est discutée et déclarée la guerre. Il va sans dire que les blessés prussiens, bavarois, badois, trouvent partout les mêmes soins que les blessés français.

Ces faits sont sous nos yeux. Ils suffisent à la défense de la convention de Genève et à l'honneur des sociétés de secours aux blessés. Cependant cette convention et ces sociétés soulèvent déjà des critiques assez vives, surtout en Allemagne. Faut-il y répondre? Quand on a dit d'une loi qu'elle peut être violée et d'une institution qu'elle a des inconvéniens, on n'a rien dit; toute chose humaine a les défauts humains. Il est très vrai que la convention n'est pas également praticable dans tous ses articles, que la guerre, qui viole toutes les lois, viole aussi celle-là, que les articles adoptés ont besoin d'être complétés. Déjà le travail est prêt. La conférence de Berlin a rédigé les amendemens, et une autre conférence est convoquée pour 1871 à Vienne, où elle se réunira au lendemain de la plus formidable expérience. Des articles pourront être ajoutés pour le traitement des prisonniers, la répression du pillage après le combat, l'inhumation et la constatation de l'identité des morts, la communication réciproque de la liste des morts et des blessés, les

pénalités à introduire dans le code militaire pour la violation de la convention. Sans doute la neutralité ne peut pas être complète dans une ville assiégée; pendant le blocus de Paris, toutes les maisons marquées d'une croix ne peuvent pas par exception recevoir des vivres et ne pas recevoir des bombes; mais déjà, grâce à la convention de Genève, une armée en retraite peut laisser sans crainte ses blessés dans les ambulances et les hôpitaux, le personnel peut y rester à son poste sans être prisonnier, les habitans sont encouragés à recueillir les blessés, qui leur servent de sauvegarde, les blessés sont relevés, soignés et renvoyés après guérison, quelle que soit leur nationalité. Dans une ville assiégée, les dépôts de malades peuvent être disséminés de manière à éviter les affreux périls de l'encombrement. Un colonel anglais peut traverser les lignes prussiennes pour apporter un demi-million à nos blessés, et le signe de la croix rappelle à tous les hommes que, même sous la mitraille, ils sont du même sang. Une convention qui produit de tels effets mérite de prendre place dans le code international à côté des articles de 1856 votés au congrès de Paris sur la neutralité maritime, et de la convention signée à Saint-Pétersbourg le 15 novembre 1868, pour interdire l'usage des balles explosives. Ce sont trois victoires du droit sur la force, de la douceur sur la brutalité, de la conservation sur la destruction.

Quant aux *sociétés de secours*, elles ne sont pas sans défaut; les tâtonnemens de leurs débuts, les imperfections de leur matériel, les abus de leurs immunités, prêtent à la critique. Les croix rouges servent de paratonnerre à quelques maisons que n'habite pas l'ardeur désintéressée du patriotisme, et elles tiennent sur trop de bras la place du fusil. On voit jusque sur le champ de bataille des empressemens suspects, et il a fallu que le gouverneur de Paris prît un arrêté pour empêcher la confusion des voitures en quête de blessés; mais tous ces abus sont bien petits, et ils ne peuvent en rien diminuer l'admiration que mérite l'explosion de la fraternité patriotique en faveur des victimes de la guerre. Entrez dans les ambulances, allez suivre au Palais de l'Industrie la visite du docteur Nélaton, suivez à l'École des ponts et chaussées le docteur Desmarquais et le docteur Ricord, entrez au corps législatif pendant les opérations du docteur Mosetig et les consultations du docteur Mundy, assistez aux séances des membres du comité des visiteurs à l'Élysée, faites-vous conduire à l'ambulance établie par la presse au collége des Irlandais, par les jésuites à Vaugirard, par les sociétés protestantes au collége Chaptal, par M. Jules Favre dans les salons où M. de Gramont commentait ses dépêches, — de telles visites imposent silence à toutes les critiques, et nul ne sort de ces

lieux d'asile sans maudire la guerre, cause de tant d'horreurs, sans honorer la France, mère de tant de vertus.

Tous ces détails, matériaux incomplets qui serviront plus tard à composer l'une des pages touchantes de l'histoire du siége de Paris, nous ont en apparence éloigné du récit des origines, de la condition actuelle et des vœux du corps de santé des armées françaises. En réalité, ce corps est l'auteur et il reste le centre de ce vaste mouvement d'humanité. La convention de Genève n'est que la traduction en langage légal des usages pratiqués dans les camps par les continuateurs d'Ambroise Paré et l'expression solennelle du respect qu'ils ont su inspirer. Les sociétés de secours ne sont que la réponse à leurs cris de détresse depuis le jour où, témoins impuissans de maux épouvantables, ils ont pris le parti de ne plus s'adresser au pouvoir et de parler à l'opinion. Au commencement de la guerre qui désole la France, le personnel des officiers de santé militaires et de leurs assistans se composait à peine de 1,500 personnes, et ils figuraient au budget de la guerre pour moins de 2 millions. Il est arrivé à leurs chers malades et blessés un budget volontaire de 8 ou 10 millions et une armée de secours de plusieurs milliers d'hommes et de femmes dévoués. Ainsi escortés, ils feront d'abord beaucoup plus de bien, et c'est l'essentiel. Obtiendront-ils ensuite plus de justice pour eux-mêmes ? Je le crois. Après nos malheurs, les mots de centralisation, unité, règlement, tutelle administrative, auront perdu tout prestige. L'exemple de la Prusse et des autres pays militaires nous trouvera plus humbles et plus attentifs. La réorganisation de l'armée sur des bases nouvelles sera devenue une nécessité. Enfin la question du service de santé des blessés et des malades militaires sera sortie du cercle des académies et des discussions techniques, où elle est jusqu'ici restée trop enfermée, car nous aurons tous été soldats, nos maisons auront été des hôpitaux, les bienfaiteurs de l'armée auront été nos bienfaiteurs, et ils se verront appuyés par l'opinion universelle.

Sans doute il serait plus court d'en finir avec les chirurgiens-majors, les intendans, la convention de Genève et les sociétés de secours aux blessés en supprimant la guerre. Nos petits-enfans travailleront à réaliser ce rêve, quand ils apprendront dans notre histoire que le XIXe siècle, si fier de ses progrès, a sacrifié à l'idole monstrueuse de la guerre 4 ou 5 millions de jeunes gens. Pour les Français de notre génération, ce n'est pas fini. Résolus à ne pas rendre Paris et à délivrer la Lorraine et l'Alsace, nous avons devant nous de longs combats. Tâchons donc d'adoucir la guerre que nous ne pouvons pas éviter.

AUGUSTIN COCHIN.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET JUDICIAIRE

A ATHÈNES

PÉRICLÈS.

I. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*, par Ottfried Muller, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Ottfried Muller, par M. K. Hillebrand; 2 vol. in-8°, Paris. — II. *Demosthenes und seine zeit*, von Arnold Schæfer, 4 vol. in-8°, Leipzig. — III. *Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, par M. Jules Girard; in-8°, Paris. — IV. *Le discours d'Isocrate sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par M. A. Cartelier, avec une introduction par M. Ernest Havet, grand in-8°, Paris.

Le moment n'est peut-être pas aussi mal choisi qu'on pourrait le croire pour entreprendre l'histoire de l'éloquence politique à Athènes, pour rechercher comment elle s'est formée chez le peuple qui l'a portée au plus haut degré de puissance et de perfection. En France, un régime vient de tomber, qui n'avait rien épargné pour décourager la discussion, limiter le champ de la parole et assourdir en quelque sorte le son de la voix humaine. Alors même, devant un auditoire hostile et un pays longtemps indifférent, quelques orateurs dont l'éducation s'était faite en des temps plus heureux, dans de libres assemblées, avaient réussi à interrompre, si je puis ainsi dire, la prescription en faveur de l'éloquence. Aujourd'hui que la France est, nous voulons l'espérer, guérie de l'envie de demander au despotisme un de ces sommeils que suivent de si terribles réveils, elle n'aura plus sans doute la tentation d'échapper par le silence au bruit et aux viriles émotions de la tribune. Sous un nom

ou sous un autre, à travers toutes les difficultés et tous les périls, elle ne saurait plus avoir d'autre régime qu'un gouvernement de large publicité et d'incessant contrôle, de discussion et de liberté.

Cette perspective promet de beaux jours à l'éloquence. Déjà ç'a été pour nous tous, pour la France envahie et saignante, une consolation d'entendre parler, il y a quelques jours, le noble et fier langage dont M. Jules Favre a su garder la tradition. L'avenir nous réserve peut-être d'autres joies de ce genre, et des joies qui ne seront plus, comme celle-ci, mêlées d'amertume. Débarrassée à la fois du maître qui l'endormait et de l'étranger qui l'envahit, la France, réunie en de solennelles assises, aura d'abord à déterminer par le vote de ses représentans la constitution qui sied le mieux à son génie et à ses habitudes, à ses vertus et à ses défauts. Dans cette grande enquête qu'ouvrira la prochaine assemblée nationale, le rôle des orateurs sera de combattre les préjugés, de dissiper les vaines craintes et les sourdes rancunes, de maintenir l'union que la guerre a faite; ils travailleront à mettre en pleine lumière les leçons du passé, à empêcher que les fautes et les souffrances des pères ne soient perdues pour les fils. La voix de ces orateurs aura d'autant plus d'accent et de puissance qu'elle retentira dans des âmes encore toutes vibrantes des émotions de la lutte sacrée, encore toutes chaudes du péril et du combat. Une fois le nouveau régime établi partout, depuis l'enceinte où se rassembleront les députés de toute la France jusqu'à la mairie de village où siégera le conseil municipal, ce sera la parole qui aura pour tâche d'avertir le pays de ses véritables intérêts, de l'accoutumer à voir clair dans ses affaires et à tout décider lui-même. Comme à Athènes, comme dans tous les pays qui ont eu la notion exacte de la liberté politique, l'individu sera protégé contre la tyrannie du pouvoir par une magistrature indépendante et un jury placé au-dessus de tout soupçon. Grâce à la presse, puissance inconnue à l'antiquité, il ne se perdra point une parole qui mérite d'être entendue. Ministres, membres des assemblées nationales, départementales, communales, avocats, tous ceux qui auront ou qui croiront avoir quelque chose d'utile à dire seront sûrs de n'être pas entendus seulement de l'auditoire restreint qui les écoutera; leur voix portera plus loin. Avec un pareil régime, chez un peuple qui du temps de Caton aimait déjà le bien dire, tous ceux qui voudront exercer autour d'eux quelque influence seront forcés d'apprendre tout au moins à exposer clairement leurs idées, à n'avoir pas peur de parler en public; ce sera pour tous, comme en Angleterre et en Amérique, une habitude à prendre, un apprentissage à faire dès le collége. Quant à l'éloquence, elle sera toujours rare; toujours il y faudra, outre le génie,

l'étude et l'art qui fécondent la nature; mais ce qui est certain, c'est que jamais les circonstances n'auront été plus favorables. Ce sont les dispositions, c'est le cœur de l'auditoire qui font la moitié du talent et de l'inspiration de l'orateur.

N'y a-t-il point quelque intérêt à étudier dès aujourd'hui l'histoire et les exemples d'une cité qui a fait à la parole, dans le gouvernement de ses affaires, une bien plus large place qu'aucun autre peuple ancien ou moderne, et surtout que cette Rome dont l'imitation nous a coûté si cher? N'y aura-t-il point profit à montrer par quels degrés et par quelles voies les Athéniens sont parvenus à cette souveraine éloquence qui se résume aujourd'hui pour nous dans le nom de Démosthène? Les chefs de l'opposition, dans ces dernières années, parlaient à des sourds ou tout au moins à des gens d'oreille dure, ils étaient forcés par là de grossir la voix et d'enfler un peu le ton; mais quand la France entière sera suspendue aux lèvres de ses orateurs, peut-être l'étude et les exemples des Attiques donneront-ils aux maîtres de l'éloquence française cette qualité, la plus rare de toutes, que Cicéron lui-même n'a possédée que par instans, la simplicité.

I.

Aussi loin que l'on puisse remonter, grâce aux épopées homériques, dans l'histoire de la race grecque, on reconnaît chez elle, comme un des traits qui la caractérisent, un goût très vif pour la parole. Nous n'insisterons pas sur les détails, sur ce passage de l'*Iliade*, objet de plus d'un commentaire, où il est question de quelque chose comme des concours d'éloquence déjà établis dans les villes. Sans trop s'arrêter sur ce vers qui nous montre Phénix placé par Pélée à côté d'Achille pour lui enseigner « à être diseur de paroles et faiseur d'actions, » sans en conclure, comme aimaient à le faire les anciens rhéteurs, que Phénix était le professeur de rhétorique d'Achille, il faut bien reconnaître que déjà, dans la société que nous peint Homère, ce n'est point assez, pour faire un héros complet, d'être brave et fort, il faut encore être éloquent. Il suffit au vieux Nestor, pour commander le respect, d'avoir ce don de la persuasion, cette parole abondante et douce que n'accompagne plus la vigueur du bras; quand on possède, comme Ulysse, à la fois l'éloquence insinuante qui gouverne les esprits des hommes et la valeur hardie qui accomplit sur le champ de bataille ce qui a été résolu dans le conseil, on est envié et admiré de tous, on devient l'homme indispensable, celui vers lequel se tournent tous les yeux dans les momens critiques. Ulysse est aussi nécessaire à l'armée, plus nécessaire peut-être qu'Achille lui-même. De là vient qu'après

la mort d'Achille, quand les plus illustres chefs se disputent l'héritage de ses armes divines, l'armée donne la préférence à Ulysse sur Agamemnon, sur Diomède, sur Ajax même, qui seul avait écarté des vaisseaux grecs les flammes troyennes.

Il n'en est pas autrement dans la légende et la poésie; là aussi l'habile, l'éloquent Ulysse a été favorisé aux dépens de ses compagnons d'armes; il a obtenu le prix que d'autres semblaient d'abord mieux mériter. Est-il en effet, dans tout le cycle homérique, une gloire pareille à la sienne, hors la gloire d'Achille? Achille a pour lui l'intérêt qui s'attache toujours à la force, à la vie, à la beauté moissonnées dans leur fleur, à ces jeunes victorieux qui tombent au milieu de leur triomphe; c'est par là qu'il est resté le plus populaire peut-être et le plus aimé de tous les héros d'Homère; mais le poète n'a-t-il pas fait à Ulysse une part encore plus belle? L'*Iliade* est bien, il est vrai, un monument élevé à la mémoire d'Achille; cependant d'autres, et parmi eux Ulysse plus que personne, n'y occupent-ils pas une place importante? En revanche, Ulysse, qui joue déjà un grand rôle dans l'*Iliade*, a pour lui seul l'*Odyssée* et la remplit tout entière.

On ne saurait le nier, c'est bien là un trait qui distingue le héros grec; le héros germain, tel que nous le peignent l'histoire et la poésie, eût rougi de passer pour trop habile parleur. Chez les Grecs, c'est le contraire : Ulysse est plus admiré par ses compagnons pour son esprit fertile en ruses et son talent de parole que pour sa prouesse guerrière. Ce dédain de l'éloquence que prêtent à Ajax disputant les armes d'Achille les poètes plus modernes, Ovide par exemple, ce prétendu dédain est un sentiment qui n'a rien d'homérique; l'Ajax d'Homère enviait Ulysse, il ne le méprisait point. Dans tout héros d'Homère, dans cet Achille qui trompe en jouant de la lyre l'ennui des longues heures inactives, comme dans cet Ulysse qui charme, qui conduit par sa parole habilement cadencée les peuples et les princes, il y a tout à la fois du sauvage et de l'artiste; dans les acteurs naïfs et souvent féroces de ces scènes de carnage, on distingue déjà, à y bien regarder, les traits originaux de l'idéal que nous offriront plus tard les représentans les plus accomplis du génie grec, un Périclès par exemple ou un Épaminondas.

Quand tombèrent les royautés héroïques, quand le monde grec se composa de cités autonomes, les constitutions varièrent à l'infini; mais partout, qu'elles fussent étroitement aristocratiques ou qu'elles inclinassent vers la démocratie, ces constitutions impliquèrent des délibérations communes entre ceux qui avaient la conduite des affaires publiques. Plus ou moins grande, une place était toujours faite à la parole. Quiconque voulut exercer quelque influence sur ses compatriotes dut s'attacher à réfléchir, à grouper ses idées

de la manière la plus heureuse, à trouver pour traduire ses sentimens et ses pensées, soit dans le conseil des Eupatrides, soit sur l'Agora populaire, les termes les plus justes, l'accent et le geste les plus expressifs. Dans toutes ces villes que la force expansive de la race grecque avait semées le long des rivages de la mer, depuis le fond du Pont-Euxin jusqu'aux colonnes d'Hercule, des plages de l'Égypte à celles de la Gaule, de l'Italie et de l'Illyrie, il y eut ainsi, pendant ces siècles sans histoire, plus d'un orateur écouté et admiré par ses concitoyens, plus d'un Eschine et d'un Démosthène dont le nom et la gloire ne dépassèrent pas l'étroite enceinte de la cité qu'ils remuèrent et gouvernèrent par la parole. Ce n'est pas le tout d'être heureusement doué par la nature, il faut naître à l'heure propice, jouer son rôle en pleine lumière, sur un de ces grands théâtres dont ne se détournent pas les yeux des hommes, alors même qu'est finie la pièce qui s'y représentait.

D'ailleurs, pendant toute cette période, chacun ne peut profiter que des observations qu'il a faites dans le cours de sa vie publique, de la méthode qu'il s'est tracée et des exercices qu'il s'est imposés à lui-même. Il n'y a ni préceptes ni modèles conservés par l'écriture et commentés par l'enseignement; chaque génération ne peut s'aider des efforts et de l'expérience de celle qui l'a précédée. La rhétorique n'existe point; l'histoire même, où l'orateur a sans cesse à puiser des leçons et des exemples, est encore inconnue. La voix de l'orateur le plus puissant, comme aujourd'hui celle d'un grand acteur, d'un Talma ou d'une Rachel, ne retentit pas au-delà du cercle de ses auditeurs, et le souvenir s'en efface à mesure que disparaissent les derniers des contemporains. Jusqu'aux guerres médiques, dans cette vie tout à la fois intense et dispersée de la race grecque, bien des dons brillans et bien du talent se sont ainsi dépensés dans des luttes et des discussions dont l'écho n'est pas venu jusqu'à nous; mais, qu'on ne s'y trompe pas, tout ce travail n'a point été perdu. Comme l'enfant qui, sans raisonner son effort, s'applique et s'amuse à répéter des syllabes et à épeler des mots nouveaux, la Grèce, durant ces deux ou trois siècles, fit son apprentissage de la parole publique et se délia la langue.

Après Marathon, Salamine et Platée, c'est Athènes qui prend, du droit de ses exploits et de son génie, ce que les Grecs appelaient l'*hégémonie*, c'est-à-dire la conduite, la direction des affaires. Elle donne alors, pendant tout le ve siècle, un spectacle auquel l'histoire ne saurait rien comparer. A Rome, les lettres et les arts n'ont jamais été qu'un plaisir aristocratique, d'importation étrangère, destiné à une petite élite qui défendait à grand'peine ses délicates jouissances contre les dédains d'une foule brutale; Rome n'a pas produit un grand artiste, elle n'a eu que des ingénieurs.

Elle possède, il est vrai, d'admirables écrivains, mais ce sont encore des disciples de la Grèce; ils sont originaux par certains côtés et certains accens, mais tous pourtant imitent et traduisent plus ou moins, tous ont devant les yeux un modèle hellénique. L'Italie du XVIe siècle, la Florence des Médicis, égalent la Grèce dans le domaine des arts plastiques; elles y portent autant d'imagination et de verve créatrice, seulement leur littérature est bien moins riche, moins profonde, moins variée : hors Machiavel, elles ne nous offrent pas un seul écrivain de premier ordre. C'est que l'Italie de la renaissance est découragée, dégoûtée de l'action, usée par ses discordes intestines; c'est qu'elle laisse, sans plus résister, s'étendre sur ses campagnes l'ombre de la domination étrangère. Le cœur n'y est pas au niveau du génie. Il en est tout autrement d'Athènes depuis les guerres médiques jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse. Elle continue à ses risques et périls la lutte contre les Perses, qu'allaient déserter l'incapacité et la lenteur spartiate; elle se fait le soldat de la Grèce. Insoucieux de leur petit nombre et de l'effort prodigieux qui leur est imposé, ses citoyens sont partout à la fois, en Égypte, en Asie-Mineure, dans l'Euxin, dans la Mer-Ionienne; ils combattent sur terre et sur mer, jusqu'à ce qu'ils aient imposé à la Perse le glorieux traité qui affranchit toutes les cités asiatiques, et qui fait enfin de la mer Égée, fermée aux flottes phéniciennes, une mer grecque. Alors même ils ne se reposent pas, si bien que les historiens, dans le tableau qu'ils nous tracent des hauts faits de l'infatigable Athènes, ne prennent que le temps de noter au passage ce grand événement. Délivrés du soin de combattre les Perses, les Athéniens travaillent à étendre et à consolider ce vaste empire maritime dont Athènes est devenue le centre; quand leur suprématie est attaquée par la moitié de la Grèce conjurée contre eux, ils la défendent avec une énergie longtemps victorieuse, ils résistent même au désastre de Sicile, et ne succombent qu'après dix années d'une lutte inégale où plus d'une fois encore ils semblent tout près de ressaisir l'avantage. Pendant qu'ils luttent ainsi contre les Perses, puis contre la ligue dorienne, ils transforment leur constitution, ils font, dans les conditions où elle était possible alors, la plus large et la plus sincère application des principes démocratiques qui ait été tentée dans l'antiquité. En même temps Athènes faisait porter au génie grec les derniers, les plus beaux fruits de son radieux été. L'art avait jusqu'ici retardé sur la poésie. La Grèce adolescente avait eu l'épopée, clair miroir où s'étaient réfléchis, comme font les arbres et les nuages en un lac limpide et profond, les premières images des hommes et des choses. Un peu plus tard, dans la suite de son heureuse jeunesse, la Grèce avait inventé le poème didactique, l'élégie et l'ode, qui traduisaient le premier effort de l'âme

pour se replier sur elle-même, pour prendre conscience de ses sentimens et de ses pensées. La Grèce asiatique et insulaire avait accompli déjà cette œuvre, que l'art grec en était encore à se dégager de l'influence orientale et à chercher sa voie. En moins d'un siècle, Athènes mène à bien une double tâche; dans le domaine des lettres comme dans celui de l'art, elle termine ce qu'avaient si brillamment commencé Ioniens, Éoliens et Doriens : elle conduit l'esprit grec à sa pleine et féconde maturité.

A la poésie, elle donne la seule forme qui lui manquât encore : le drame, qui marie l'action à la réflexion, le récit épique au chant lyrique. Dans ces mêmes années, avec Hérodote qu'elle inspire, avec Thucydide qu'elle enfante, Athènes fonde l'histoire; avec Socrate, elle ouvre cette grande école de philosophie morale d'où sortiront Platon et Aristote, Épicure et Zénon; avec Périclès, elle donne les premiers modèles de la haute éloquence politique. Athènes ne s'en tenait pas là; du même élan, par le merveilleux travail d'une seule génération, elle portait les arts plastiques à la perfection. Sous l'impulsion de Périclès, architectes, sculpteurs et peintres décoraient l'Acropole, la cité et l'Attique tout entière de monumens dans lesquels les contemporains reconnurent tout aussitôt l'idéal depuis longtemps entrevu et cherché; Ictinus, Phidias, Polygnote, étaient les égaux d'Eschyle, de Sophocle et d'Aristophane : ils donnaient une aussi complète satisfaction aux aspirations du peuple le plus épris du beau qui ait jamais été, aux exigences de son goût délicat et subtil. On peut même dire que ces artistes, en un certain sens, ont été supérieurs aux poètes d'Athènes; la plastique en effet a par sa nature même un domaine plus restreint et des combinaisons moins variées que la poésie; elle n'a point, comme celle-ci, à rendre les nuances multiples et éternellement changeantes de tous les sentimens humains. Dans la tragédie et la comédie grecques, il y a tout un côté extérieur, toute une forme qui n'est plus pour nous qu'une pure curiosité archéologique, et notre âme se trouverait à l'étroit dans ce cadre, si magnifique qu'il puisse être. Au contraire un temple comme le Parthénon n'est-il pas aujourd'hui encore le chef-d'œuvre même de l'architecture? Par l'exacte proportion de toutes ses parties, par sa solidité apparente et réelle, par ce qu'il y a de mesure et de justesse dans cette grandeur, le Parthénon l'emporte sur les édifices les plus vantés du moyen âge et des temps modernes. Quant à la statuaire, il y a moins encore matière à discussion : Michel-Ange est certes le plus grand sculpteur que l'Italie puisse opposer à l'antiquité; or n'est-ce pas lui qui, vieux et aveugle, se faisait conduire auprès de cette merveille qui est connue sous le nom de *Torso del Belvedere*, et là, de ses mains tremblantes, pour jouir encore de ce que ses yeux ne

pouvaient plus voir, palpait les muscles de la poitrine et du ventre, le large dos et les puissantes épaules? Qu'aurait-il donc fait, s'il avait eu la joie de connaître les marbres du Parthénon, la frise de la cella et les figures des deux frontons? En face des Parques, du Thésée, de l'Ilissus, cet ardent et sincère génie n'aurait-il pas été le premier à sentir en quoi Phidias lui était supérieur, pour avoir su réunir la force et la grâce, pour avoir su donner à la forme humaine le plus haut caractère de noblesse et de grandeur qu'elle puisse revêtir, sans jamais outrer les proportions et sortir du vrai?

II.

Nous avons dû présenter dans un tableau d'ensemble les résultats généraux, grouper tous ces noms qui se suffisent à eux-mêmes, rappeler en quelques mots ce qu'Athènes avait fait, en ce siècle incomparable, pour la Grèce ou plutôt pour l'humanité tout entière; mais c'est de l'éloquence politique et judiciaire que nous voulons retracer ici l'histoire, c'est d'elle seule qu'il sera question désormais. L'éloquence politique commence à élever la voix avec Périclès, au moment même où les grands poètes dramatiques d'Athènes font retentir le théâtre de leurs accens; mais elle n'atteint son apogée qu'au siècle suivant, à l'heure où vont succomber, sous l'effort écrasant d'une monarchie militaire, de la Macédoine, l'indépendance athénienne et la liberté de la Grèce. Nous suivrons l'art oratoire depuis ses débuts jusqu'à la tragique catastrophe qui abat aux pieds des satellites d'Antipater l'éloquence athénienne, vaincue, mais encore indomptée et protestant jusqu'au dernier souffle contre les victoires de la force. Du Pnyx, où Périclès, par l'ascendant de son génie et de sa parole, gouvernait un peuple libre qui commandait à la Grèce tout entière, nous aurons le courage d'aller jusqu'à Cléones, où Antipater fit couper et jeter aux chiens la langue d'Hypéride, — jusqu'à Calaurie, où Démosthène expire les yeux tournés de loin vers cette Athènes qu'il n'a pu sauver.

La constitution de Solon et surtout les réformes de Clisthènes, en appelant le peuple aux assemblées du Pnyx et en établissant la responsabilité des magistrats, avaient, dès le VIe siècle, fourni la matière de grands débats politiques et judiciaires auxquels le vif esprit des Athéniens prit tout d'abord un singulier plaisir. Malgré l'influence que gardait encore l'élément aristocratique, il fallait déjà, pour décider de la paix, de la guerre ou des alliances, une délibération publique où l'avantage devait être à celui qui apporterait les meilleures raisons et saurait le mieux les faire valoir; les comptes que les magistrats avaient à rendre en sortant de charge pouvaient devenir autant d'occasions de procès que passionnerait

la lutte des partis. Le droit civil d'Athènes avait été fixé par Solon sur des bases qui, grâce à son grand sens et à son esprit modéré et pratique, ne subirent jamais d'atteinte profonde. Judicieux compromis entre un antique droit coutumier qui avait ses racines dans les plus vieilles croyances religieuses de notre race et les besoins nouveaux d'une société qui se transformait, cette législation n'entrait pas dans les détails et ne cherchait pas à prévoir toutes les espèces; elle se bornait à poser les principes généraux, à régler d'une manière sommaire les principaux rapports que peuvent soutenir les hommes entre eux et avec les choses. Par là même, elle laissait beaucoup à faire au discernement et à l'autorité souveraine du juge, et elle provoquait ainsi les plaideurs à des discussions où il n'y avait pas seulement à examiner une question de fait, mais encore à éclaircir le sens de la loi. Avec sa finesse et sa curiosité, l'esprit grec se complaisait dans ce travail d'analyse et de définition.

Tout concourait donc, après l'expulsion des Pisistratides, à favoriser dans Athènes affranchie les progrès et l'essor de l'éloquence. Quand il s'agit de prendre les résolutions hardies qui sauvent Athènes et la Grèce dans la crise de l'invasion barbare, les hommes d'état qui demandent ces sacrifices ont à les faire accepter des Athéniens, à les justifier dans le sénat et dans l'assemblée populaire. Aristide et Thémistocle, hommes supérieurs, l'un par le caractère, l'autre par le génie, parlèrent, assurent les historiens, avec gravité, véhémence et habileté. Ce fut surtout l'éloquence de Thémistocle qui laissa des souvenirs. « Il était, dit Lysias, aussi capable de parler que de juger et d'agir. » Seul de tous les hommes qui travaillent au salut d'Athènes, Miltiade ne paraît pas avoir manié facilement la parole. C'était à peine un citoyen : allié aux rois barbares de Thrace, tyran de la Chersonèse, mercenaire infidèle du roi de Perse, il ne compte qu'un beau jour dans sa vie, Marathon. En dépit de toutes les déclamations sentimentales, c'est peut-être lui-même plutôt que l'ingratitude et le caprice des Athéniens qu'il faut accuser de sa fin malheureuse.

Après la défaite et l'expulsion des Perses, la carrière ouverte à l'éloquence s'élargit encore. Tous les citoyens, riches et pauvres, laboureurs de la plaine de Thria, bûcherons du Parnès, vignerons de la Mésogée, matelots et rameurs du Pirée, fils d'Eupatrides illustrés par des alliances royales et des victoires aux jeux olympiques, tous ont fait leur devoir sur terre et sur mer; tous les fronts sont éclairés d'un rayon de la gloire commune. Le mouvement qui depuis Solon entraînait Athènes vers la démocratie s'accélère et se précipite. Aristide ouvre aux citoyens de la dernière classe, aux marins, aux petits commerçans, à tous ceux qui ne sont pas propriétaires ruraux, la porte des honneurs. Le sort commence, sans

doute vers le même temps, à désigner les archontes, les membres du conseil ou sénat des cinq-cents, les jurés (1). De cette manière, tous les Athéniens se trouvent mêlés au mouvement de la cité, initiés dans une certaine mesure aux affaires politiques, administratives et judiciaires. Éphialte et Périclès abaissent l'aréopage, qui représentait les traditions et les intérêts aristocratiques. Sous leur influence s'organisent ces grands tribunaux populaires que forment, divisés en dix sections, les six mille jurés que le sort fait sortir chaque année des rangs du peuple; les procès des citoyens et bientôt en appel ceux des alliés viennent tous aboutir devant ces cours, assez nombreuses pour que l'éloquence puisse y produire ses plus grands effets. Les assemblées où tout le peuple athénien est convoqué sur le Pnyx entendent discuter tout ce qui intéresse la république, et aucune mesure de quelque importance ne peut être adoptée qu'après un débat contradictoire. Une indemnité à peu près équivalente à la valeur d'une journée de travail eut pour but de permettre à chaque citoyen, quelle que fût sa fortune, de siéger à l'assemblée et sur les bancs du *dicastère* ou jury.

En échange du sacrifice que s'imposait le trésor, Athènes obtint-elle que les citoyens sans fortune exerçassent régulièrement les droits qu'elle avait travaillé à leur garantir? On n'en saurait douter : le résultat désiré fut atteint. Pendant plus d'un siècle, depuis les réformes d'Aristide, de Périclès et d'Éphialte jusqu'à la mort de Démosthène, la classe des artisans a dominé dans l'assemblée, non-seulement par le nombre, mais par son influence sur les décisions. A Athènes, les artisans formaient la majorité des citoyens réunis sur le Pnyx; ils s'intéressaient aux affaires, ils les comprenaient, quoi qu'en disent les comiques dans leurs vives boutades et les philosophes dans leurs théories hostiles à la démocratie; c'étaient eux enfin qui par leurs votes réglaient la marche de la politique et de l'administration, eux qui choisissaient les hommes à qui seraient confiées les destinées de la république. Les témoignages abondent, qui prouvent cette prépondérance des gens de métier à Athènes, dans l'assemblée. Je n'en citerai qu'un; mais il est des plus clairs et des plus précis. Dans un de ces entretiens qu'a recueillis et rapportés Xénophon, Socrate, engageant Charmide, fils de Glaucon, à parler devant l'assemblée du peuple, lui dit : « Vous rougissez de parler devant la partie la plus faible, la moins éclairée de la nation? Seriez-vous

(1) Nous avons essayé, dans notre *Essai sur le droit public d'Athènes*, chapitre Ier, § 8, d'expliquer comment le rôle actif réservé aux magistrats issus de l'élection, comme les *stratéges* ou généraux, et aux *orateurs*, les vrais ministres du peuple athénien, corrigeait, dans la pratique, les inconvéniens qu'aurait pu avoir le tirage au sort. Nous avons aussi montré comment les indignes se trouvaient écartés par la *dokimasie*, épreuve préalable qui précédait l'entrée en fonctions.

intimidé par des foulons, des cordonniers, des maçons, des ouvriers sur métaux, des laboureurs, de petits marchands, des colporteurs, des brocanteurs? car voilà le monde qui compose l'assemblée du peuple. »

Ce qui explique et justifie le rôle joué par les artisans à Athènes, rôle plus considérable que nulle part ailleurs dans l'ancien monde, c'est un trait fort honorable du caractère athénien, c'est la faveur et l'estime que trouvait à Athènes le travail libre. Au contraire, dans les autres états grecs, surtout dans les états doriens, toute œuvre manuelle était considérée comme servile et abandonnée aux serfs de la glèbe et aux esclaves. Nous autres, fils d'une société où la fortune, les honneurs, la considération, sont le prix du travail, ne mettrons-nous pas ces corroyeurs et ces cordonniers, pour qui Aristophane, Xénophon et Platon n'ont pas assez de railleries, au-dessus du Spartiate, qui ne sait que faire de la gymnastique ou se battre, et dont l'orgueilleuse oisiveté suppose nécessairement, à côté et au-dessous d'elle, le plus cruel, le plus monstrueux esclavage qui fut jamais?

On éprouve sans doute quelque étonnement à voir que les gens de métier prissent ainsi à Athènes une part effective aux travaux de l'assemblée et des tribunaux, et que le hasard de la fève (c'étaient des fèves que l'on mettait dans l'urne) pût élever le premier venu à l'archontat; c'est qu'à partir du ve siècle les fonctions de l'archonte et en général toutes celles dont les titulaires étaient désignés par le sort étaient telles que tout Athénien, pourvu qu'il fût honnête et sain d'esprit, pût s'en trouver investi sans que la chose publique fût exposée à en souffrir. L'habitude de fréquenter l'assemblée et de siéger dans le jury donnait à chaque citoyen une connaissance pratique des formes administratives et judiciaires, une expérience politique, une notion des lois civiles, qui, de nos jours même et dans les plus avancées de nos sociétés modernes, ne se rencontreraient que bien rarement hors d'une élite très peu nombreuse. Le prolétaire athénien n'était pas, comme l'ouvrier de nos manufactures, absorbé par un labeur opiniâtre, harassant, sans trêve ni relâche, sans loisirs qui permettent au citoyen de se faire quelque idée des grandes questions débattues dans le pays; aidé par l'esclave, auquel il réservait les travaux les plus fatigans, payé par les alliés pendant un demi-siècle pour juger leurs procès, indemnisé par le trésor quand il quittait ses intérêts privés pour veiller sur ceux de l'état, vivant d'ailleurs de peu dans une ville où le commerce faisait affluer toutes les denrées, sous un ciel qui conseille et impose la sobriété, il pouvait se tenir au courant de toutes les discussions, suivre les luttes des partis, apprécier leurs prétentions contradictoires, s'initier aux principaux usages constitutionnels

11.564

et aux règles élémentaires de la procédure. L'artisan athénien était sans comparaison bien plus au courant des questions politiques et législatives non-seulement que les ouvriers de nos villes, mais même que beaucoup de nos bourgeois. Il est juste d'ajouter que tout était alors plus simple, moins complexe qu'aujourd'hui, que ces petites cités n'avaient pas à résoudre d'aussi redoutables problèmes que ceux qui se posent devant nos grandes sociétés modernes, avec cette masse énorme et confuse du prolétariat qu'elles traînent à leur suite.

Pourtant ce peuple, malgré ses aptitudes exceptionnelles et l'éducation que lui donnent les habitudes démocratiques, n'aurait pas suffi, avec ses magistrats annuels, sortis du sort ou de l'élection, à gouverner ses propres affaires, à y mettre de la constance et de la suite. Ce rôle d'initiative et de direction, la force des choses l'assigna, par une conséquence naturelle d'un régime de liberté et de discussion, à ceux que l'on nommait à Athènes les *orateurs* (ῥήτορες). Nous aurons dans la suite à faire connaître les principaux de ceux qui illustrèrent ce titre à Athènes; il importe, avant d'esquisser le portrait du grand homme qui le premier régna par sa parole sur la démocratie athénienne, de dire en quelques mots quelles étaient dans ces institutions la place et l'action des orateurs.

Les *orateurs*, c'était ce que nous appellerions les hommes politiques, les hommes d'état d'Athènes. C'étaient des citoyens qui prenaient l'habitude d'assister aux délibérations du sénat quand elles étaient publiques, de suivre avec attention celles de l'assemblée du peuple, d'y prendre souvent la parole, de proposer, sous forme de décrets qu'ils avaient rédigés, des résolutions qu'ils soutenaient à la tribune. Parmi ces orateurs, il y en avait certainement beaucoup qui n'étaient que des brouillons présomptueux doués de quelque faconde; mais le peuple athénien, quoi qu'en dise Aristophane, n'était pas uniquement composé de « gobe-mouches (1). » « Athéniens couronnés de violettes (2) » ou « splendide Athènes, » c'étaient là des complimens traditionnels, de banales et sonores formules, qui pouvaient réussir pendant quelques jours à un débutant, dont la belle voix attirait les auditeurs, dont la bruyante obséquiosité et les hommages hyperboliques divertissaient la multitude; mais est-ce à Athènes seulement que les charlatans ont le privilége de ramasser autour d'eux la foule? Aristophane a beau répéter que le peuple, dès qu'il siége au Pnyx, est atteint d'aliénation mentale; énumérez les orateurs qui ont pris sur lui une durable influence, et vous verrez que cette influence s'explique autrement que par la folie et l'illusion

(1) *Chevaliers*, 1262.
(2) *Acharniens*, 647-653.

des Athéniens. Laissons de côté les hommes de génie, les Thémistocle, les Périclès, les Démosthène, et ne parlons que de ceux qui figureront au second rang dans cette galerie, d'un Callistrate d'Aphidna ou d'un Eubule d'Anaphlyste, d'un Lycurgue ou d'un Hypéride; ceux-ci même, s'ils sont devenus et s'ils sont restés pendant un certain nombre d'années les conseillers ordinaires du peuple athénien, n'ont-ils pas dû cet honneur (l'histoire l'atteste quand leurs discours ne sont plus là pour en témoigner) à des qualités sérieuses, à des preuves répétées de compétence, de capacité politique, administrative ou financière? Obligés par la situation qu'ils briguaient d'être toujours prêts à offrir au peuple leur avis, les orateurs étaient tenus de réunir un double mérite : d'une part le souci de la forme et l'art du bien dire, de l'autre la netteté, la sûreté du jugement et l'habitude des affaires. On sait par plus d'une anecdote combien le peuple athénien avait l'oreille fine et délicate; il montait au Pnyx non pas seulement pour exercer son droit d'initiative et de contrôle, mais aussi pour se donner une jouissance littéraire, pour trouver là ce vif et indéfinissable plaisir que l'on éprouve à entendre bien parler une langue souple, riche, harmonieuse et cadencée. Tel artisan qui n'avait jamais pris la parole dans le sénat ni dans l'assemblée était un amateur passionné du beau langage, un pointilleux critique. Nous verrons plus tard, quand sera née la rhétorique, quelle patiente préparation s'imposaient ceux qui se destinaient à parler au peuple, quel prix ils payaient pour s'assurer les leçons de maîtres comme les Gorgias et les Protagoras, les Isocrate et les Isée. Après ce noviciat théorique venait l'éducation pratique, celle que l'on acquérait sur le Pnyx, dans le sénat, dans les magistratures, en écoutant les orateurs accrédités déjà et applaudis, en s'exerçant à parler le langage des affaires. Pour s'astreindre à tous ces travaux, il fallait presque toujours d'abord une aisance qui pût payer de coûteuses leçons et fournir aux dépenses d'une sorte de stage qui durait plusieurs années; il fallait de plus, outre d'heureux dons naturels, quand la parole devint un art qui eut ses règles et ses maîtres, l'étude de la rhétorique complétée par l'expérience personnelle, par le maniement des hommes et des choses. Dans de telles conditions, le nombre des orateurs ne pouvait être que très restreint. En droit, la tribune était ouverte, comme le proclamait la voix du héraut, à tous les Athéniens que n'avait point frappés une condamnation judiciaire; mais en fait on ne comptait guère à la fois, à un moment quelconque de la vie d'Athènes, qu'un bien petit nombre de personnes qui abordassent habituellement la tribune. Les orateurs formaient ainsi un groupe à part, composé d'hommes politiques qui, sans titre officiel,

sans autre investiture que leur notoriété et leur autorité morale, se trouvaient posséder la réalité du pouvoir, donner l'impulsion première et avoir la haute main sur les affaires.

Nous aurons l'occasion d'expliquer, à propos de Démosthène par exemple ou de Lycurgue, comment, par la force même des choses, il se faisait entre les plus distingués et les plus capables des orateurs un tacite partage d'attributions. Tel d'entre eux s'occupait surtout de la politique extérieure, des alliances et des guerres de la république; tel autre s'attachait de préférence à augmenter ses revenus et à les employer à de grands travaux publics. Il se formait ainsi des hommes spéciaux qui au fond étaient de véritables *ministres* ou *secrétaires d'état*. Périclès fut en quelque sorte le premier ministre d'Athènes, une sorte de président du cabinet qui resta plus de vingt ans dans cette haute situation. Ce rôle prépondérant et supérieur, cet empire sur les esprits, Périclès le dut à son génie ou, pour mieux dire, à la manière dont son génie sut exposer à ses contemporains ses idées et ses vues, parler à leur âme et s'en emparer. Il n'entre pas dans notre pensée d'étudier ici la biographie de Périclès ou même l'histoire d'Athènes pendant le temps qu'il y occupa la première place; nous voulons seulement chercher quel fut le caractère de cette éloquence par laquelle Périclès régna plus de trente ans sur un peuple libre. Par malheur, il n'en reste aucun monument. De même qu'au Parthénon les fidèles, maintenus à distance par la grille qui fermait le portique, apercevaient de loin, au fond du sanctuaire, la Minerve de Phidias et admiraient l'ensemble du colosse sans en distinguer les détails, de même se montre à nous dans le demi-jour, dans une ombre traversée par quelques rayons, l'image du fils de Xanthippe. Grâce à Thucydide et à Plutarque, nous en savons assez néanmoins pour ne la confondre avec aucune autre, pour voir de combien elle domine celle de tous les hommes illustres qui lui font cortége : nous saisissons les contours généraux de cette imposante figure, quelque chose même de ses traits et de l'expression du visage; mais le geste de la main et la flamme du regard n'arrivent plus jusqu'à nous, les lèvres sont immobiles et fermées, la voix qui seule pourrait nous révéler le fond même de cette grande âme ne parvient plus jusqu'à nos oreilles.

III.

Pendant des siècles, toutes les pensées dont la Grèce a voulu conserver le souvenir ont d'elles-mêmes pris la forme poétique, se sont confiées au rhythme, ami de la mémoire. Jusqu'à une époque très-voisine des guerres médiques, la Grèce n'a eu que des poètes. Au

temps d'Homère, l'écriture était inconnue ; quand plus tard se répandit l'usage de l'alphabet phénicien, adapté en diverses manières, suivant les lieux et les dialectes, aux sons élémentaires de la langue grecque, l'écriture ne fut employée longtemps encore que pour conserver des noms, des textes de lois ou de traités : la pierre, le bronze, le bois, ne se prêtaient pas à recevoir rapidement de longues files de lignes, à mobiliser la pensée, à en rendre la transmission aisée et prompte. Les relations établies avec l'Égypte, en fournissant à la Grèce le papyrus dans le cours du VIe siècle, favorisent enfin une révolution qu'annonçaient déjà bien des symptômes; la prose put naître. L'heure avait sonné de ce changement profond ; la Grèce avait vécu, elle était sortie de la première effusion, du premier enchantement de la jeunesse. Après avoir, comme l'adolescent, joui naïvement du spectacle du monde, des plaisirs et des aventures qui la sollicitaient et l'amusaient, elle commençait à se recueillir, à s'examiner curieusement elle-même, à se demander quelle est la raison des choses, pourquoi l'homme existe, quelles voies lui sont tracées par la raison, à quelles lois est soumise cette nature qui l'enveloppe, par quels moyens on peut lutter contre elle et se l'asservir. De ce travail de réflexion sortiront la philosophie, les sciences morales, les sciences naturelles, les sciences exactes, les arts, à prendre ce mot dans son sens le plus général, c'est-à-dire comme un ensemble de règles méthodiquement classées qui conduisent l'activité humaine à atteindre une certaine fin.

C'est ainsi qu'au Ve siècle, en Sicile, naît la rhétorique à côté de l'éloquence. N'importe quel homme habitué à la parole peut, sous le coup d'une émotion profonde, être éloquent et remuer les âmes : dans toutes ces petites républiques, on parlait toujours avec plus ou moins de talent et d'effet; mais c'est pendant la vie de Périclès que l'on en vient à se demander si l'on ne peut pas faire à volonté des hommes éloquens, s'il n'y a pas un art de la parole susceptible d'être transmis par l'enseignement. La Grèce intelligente et cultivée répond par l'affirmative, et après Périclès aucun orateur ne monte à la tribune ou ne compose des discours pour les tribunaux qui n'ait plus ou moins profité de la discipline des rhéteurs.

Périclès forme comme la transition entre la période de l'éloquence naïve et celle de l'éloquence savante. Comme les orateurs qui l'ont précédé, comme un Thémistocle ou un Aristide, il n'a point eu de maître de rhétorique, et il ne songe pas, en prononçant un discours, à suivre certains préceptes, certaines règles; après l'avoir prononcé, il ne pense pas à le recueillir, à le conserver par l'écriture. La conviction à produire, le vote à enlever, c'est là le but même du discours et sa fin.

Périclès n'est donc pas, comme Lysias, Isée et Démosthène, élève des rhéteurs; mais il a subi des influences, il s'est assuré des secours dont n'avaient même pas l'idée ses prédécesseurs, les hommes qui fondèrent le gouvernement démocratique à Athènes, et qui la sauvèrent des Perses. De ceux-là, les plus instruits n'avaient guère eu autre chose qu'une certaine culture poétique, ce que l'on appelait la connaissance de la *musique*, puis l'expérience des affaires, la pratique et l'habitude de la parole. Chez Périclès, il y a déjà quelque chose de plus; son esprit, avant de s'appliquer à la politique, a reçu une forte éducation philosophique, une éducation à laquelle ont concouru tous les efforts, toutes les conquêtes nouvelles du génie grec. Déjà Thémistocle, encore jeune, s'était attaché à un certain Mnésiphile, qui cultivait, comme un héritage de Solon, ce que l'on appelait alors la *sagesse* (σοφία), et ce que Plutarque définit la capacité politique et l'intelligence pratique. Plus encore que Thémistocle, Périclès a de véritables maîtres. Le premier de ces maîtres avait été Damon, sur qui Plutarque nous fournit quelques détails. Damon se donnait comme un simple professeur de *musique*, c'est-à-dire de belles-lettres; mais, de même que Mnésiphile, il avait assez réfléchi sur la politique et l'art de la parole, il avait assez de ressources et de curiosité dans l'esprit pour être devenu suspect au peuple, qui l'exila par l'ostracisme. On lui reprochait d'être intrigant et de regretter les tyrans, sans doute les Pisistratides, ce que ne confirmeraient point les tendances de son élève Périclès, ce sincère et glorieux promoteur des réformes démocratiques. Ce qui me paraît plus vraisemblable, c'est qu'il faut voir dans ce Damon, que nous voudrions mieux connaître, comme une première ébauche de Socrate, comme un Socrate venu avant l'heure, moins original et moins puissant; il avait sans doute ce tour d'esprit ironique et critique qui fit à la fois le succès et l'impopularité de Socrate dans Athènes, qui groupa autour de lui tant d'esprits distingués et lui coûta la vie. Une telle attitude devait provoquer la méfiance et la colère du peuple : en tout temps et en tout pays, la foule n'aime point ceux qui ne s'inclinent pas respectueusement devant elle, qui n'épousent point ses préjugés, qui ne répètent point les mots d'ordre auxquels elle obéit; mais du commerce d'un tel esprit, réservé et hautain, fin et railleur, Périclès avait dû tirer un grand profit. Aussi les comiques appelaient-ils Damon « le Chiron qui avait élevé cet Achille. »

Périclès avait encore, assure Plutarque, entendu Zénon d'Élée, le disciple de Parménide, pendant un des séjours qu'avait faits à Athènes ce représentant d'une des premières écoles philosophiques de la Grèce; la subtile dialectique de Zénon avait assoupli son esprit et

l'avait armé pour la discussion. Enfin et surtout il avait été initié, par une longue et affectueuse intimité, aux doctrines d'Anaxagore de Clazomène; la noble philosophie d'Anaxagore, dernier effort de l'école ionienne et avant-courrière du platonisme, dut avoir une singulière vertu pour lui ouvrir l'esprit et l'affranchir de toutes les superstitions, pour lui enseigner à dégager les lois de la multitude indéfinie des phénomènes et pour lui donner le goût des idées générales. En même temps, par les hautes pensées dont le nourrissait celui que ses contemporains appelaient l'*Intelligence* (νοῦς), Périclès se fortifiait l'âme contre les épreuves souvent si cruelles de la vie publique; dans la méditation de ces doctrines, de ce *cosmos* ou de cet ordre, de cette beauté éternelle de l'univers dont Anaxagore cherchait à pénétrer le secret, la vie privée et publique, les idées, toutes les expressions de Périclès avaient pris ce caractère d'élévation et de fière gravité qui frappa ses concitoyens. L'impression fut générale malgré le déchaînement des haines politiques et les sarcasmes de la comédie. Nous ne saurions mieux traduire cette impression qu'en citant les paroles mêmes de Thucydide; après avoir raconté comment les Athéniens, sous le poids des premières souffrances de la guerre, s'en prirent d'abord à Périclès pour le remettre bientôt après à la tête des affaires, il ajoute ces mots, qui sont le fond de sa pensée et son jugement réfléchi sur l'homme d'état et l'orateur : « Puissant par sa dignité et par sa sagesse, signalé par une intégrité placée au-dessus du soupçon, Périclès maîtrisait le peuple avec franchise, et il le menait, au lieu d'être mené par lui; c'est que, n'ayant pas conquis sa puissance par des moyens illicites, il ne prenait pas la parole pour lui faire plaisir, mais savait le contredire d'un ton d'autorité et en bravant sa colère. Quand il s'apercevait que mal à propos les Athéniens se portaient à une insolente audace, il leur inspirait la terreur par ses discours; quand au contraire il les voyait abattus sans motif, il relevait leur courage. De cette manière, le gouvernement était une démocratie de nom, et de fait une monarchie entre les mains du premier citoyen. » Dieu veuille que notre démocratie, au moment où elle reprend possession d'elle-même, trouve des orateurs et des publicistes qui sachent, comme Périclès, « mener le peuple au lieu d'être menés par lui, » et l'estimer assez pour ne pas lui ménager la vérité!

Périclès, content de faire face par sa parole aux besoins et aux exigences de chaque jour, n'avait pas recueilli ses discours, et personne n'avait songé à le faire autour de lui; mais certains de ces discours, tel par exemple que l'oraison funèbre prononcée dans la première année de la guerre, avaient laissé de vifs et longs sou-

venirs : on s'en rappelait le sens général, on en citait certaines phrases, certains traits. Peut-être au temps de Lysias eût-on pu recueillir, de la bouche des survivans de la génération précédente, bien des débris de cette grande éloquence; mais ce ne fut guère qu'un siècle plus tard, après Aristote, que l'érudition commença de ramasser ainsi les miettes du passé. Il ne nous est donc parvenu que bien peu de paroles authentiques de Périclès. Ce qui nous aide à aller plus loin dans nos conjectures que ne nous le permettraient ces rares et courts fragmens, c'est Plutarque, qui a consulté bien des auteurs aujourd'hui perdus, c'est surtout Thucydide, un contemporain, qui a mis dans la bouche de Périclès trois des plus importans discours que contienne son histoire.

Le premier de ces discours prouve la nécessité de la guerre contre les Péloponésiens et la probabilité d'une issue heureuse (1); le second, prononcé après les premiers succès de cette guerre, sous forme de discours funèbre, a pour but d'encourager les citoyens, par un magnifique éloge de la constitution athénienne et du génie athénien, à persévérer dans toute leur manière d'être et d'agir. Enfin la troisième de ces harangues, après les souffrances que la peste, plus encore que la guerre, avait infligées aux Athéniens, leur offre la consolation la plus digne d'une âme virile en leur prouvant que jusque-là le destin, dont on ne saurait percer le mystère, les a seul trompés, que leurs calculs et leurs prévisions ont été justes, et que l'avenir en prouvera la sagesse, pourvu qu'ils ne se laissent point troubler par des accidens imprévus. Le discours où Périclès donnait un aperçu des forces militaires et des ressources d'Athènes est rapporté par Thucydide en langage indirect et par extraits; c'est sans doute parce qu'il ne se prêtait pas autant que les autres à lui fournir l'occasion d'exprimer ces idées générales où se complaît son génie d'observateur et de théoricien politique.

Nous sommes loin sans doute de prétendre que ces trois discours, quoique attribués par Thucydide à Périclès, soient la transcription même des paroles prononcées par celui-ci dans chacune de ces circonstances. Il y a longtemps que la discussion est épuisée à ce sujet. Toutes les harangues contenues dans cette histoire ont entre elles des rapports si frappans, du moins pour ce qui est du style et du tour, qu'il est impossible de ne pas y voir l'œuvre de la même main. Thucydide nous avait d'ailleurs avertis qu'il lui « aurait été difficile de retenir et de reproduire exactement les propres paroles des orateurs, soit qu'il eût assisté lui-même au débat, soit que d'autres le lui rapportassent. » Il faut noter cet aveu, mais tenir

(1) Thucydide, I, 140-144.

en même temps grand compte de la réserve qui l'accompagne. « J'ai travaillé, ajoute le scrupuleux et véridique historien, à me tenir le plus près possible du sens général des discours qui ont été réellement prononcés. » Tout ce que contiennent ces harangues s'accorde le mieux du monde avec ce que l'on sait d'ailleurs des vues et des idées de Périclès; nous avons donc le droit de chercher dans cette admirable triade de discours un résumé de sa politique, telle que Thucydide la lui avait souvent entendu exposer à lui-même sur le Pnyx. Sinon pour la forme, qui porte la marque propre de Thucydide, au moins pour le fond des pensées, c'était ainsi qu'il devait parler aux Athéniens. Ce qui ressort de toute sa conduite, c'est que pour lui le peuple devait être le collaborateur volontaire de ses chefs, et non l'instrument aveugle de leurs ambitions. Il prétendait faire d'Athènes, comme dit Isocrate, « la capitale, » ou, pour prendre l'expression plus fine et plus juste de Thucydide, « l'école de la Grèce; » ce n'était point par un despotisme plus ou moins bienfaisant et tutélaire qu'il voulait atteindre ce résultat, mais en éclairant ses concitoyens, en les associant, par une sorte d'enseignement que tous pouvaient comprendre, à tous les projets qu'il avait formés pour la grandeur de la patrie. Ce qu'il demandait, c'était le libre concours d'esprits convaincus, de volontés chaque jour mieux trempées par l'effort et la lutte, d'âmes élevées au-dessus d'elles-mêmes par le spectacle des chefs-d'œuvre de toute espèce qui sollicitaient leur admiration, qui éveillaient leur enthousiasme. Il avait confiance dans le génie et le cœur d'Athènes; c'était un optimiste, un rêveur si l'on veut, en ce sens que le peuple, lui disparu, écouta des conseillers dangereux, et par ses propres fautes, alla aux catastrophes de Syracuse et d'Ægos-Potamos. Il n'en est pas moins vrai que si jamais l'idéal d'un homme d'état fut près d'être réalisé, ce fut celui de Périclès. Grâce à lui, Athènes eut un moment d'incomparable éclat, dont les rayons nous éclairent encore, et si, après la ruine de l'édifice qu'il avait élevé, elle ne recouvra jamais sa première puissance, au moins resta-t-elle jusqu'au jour suprême, jusqu'à Chéronée et à Cranon, le dernier champion de la liberté grecque. C'est à Périclès, c'est à la conscience qu'il avait donnée aux Athéniens de leurs devoirs et de leur rôle qu'il faut surtout attribuer l'honneur qu'ils eurent de savoir, un siècle plus tard, écouter et suivre Hypéride et Démosthène plutôt qu'Eschine et Démade.

Ce que contiennent les discours prêtés par Thucydide à Périclès, c'est donc bien ce que ses contemporains avaient dû retenir des harangues qu'il prononçait dans les rares occasions où, au milieu d'une foule recueillie, il abordait la tribune. Il n'aimait pas, selon

Plutarque, à se prodiguer et à s'user dans les luttes de chaque jour et le détail des affaires; il se faisait d'ordinaire remplacer par ses confidens, par ses amis politiques, par Éphialte et par d'autres dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous : c'est quand les circonstances étaient graves qu'il apportait à ses concitoyens le résultat de ses longues méditations. Aidé par les habitudes philosophiques de son esprit, il était arrivé, sur la politique d'Athènes, sur sa situation et ses véritables intérêts, à une suite d'idées, à un système dont toutes les parties se tenaient et pouvaient résister à la discussion. Dans cette conception, qui acquit chez lui une netteté et une force singulières, entraient des élémens qu'avait préparés le travail des générations antérieures. « Depuis que Solon eut fondé la démocratie athénienne, il s'était formé, dit Ottfried Muller, chez les hommes d'état les plus distingués, une idée déterminée de la mission d'Athènes, idée fondée sur des réflexions pénétrantes au sujet de la situation extérieure et des ressources intérieures de l'Attique, du caractère et des dispositions de ses habitans. Le développement de la souveraineté populaire, l'industrie et le commerce, l'empire des mers, tels étaient aux yeux de ces hommes d'état les points principaux de la mission d'Athènes. Certaines de ces idées se transmirent de Solon, par toute une série de politiques plus ou moins connus aujourd'hui, jusqu'à Thémistocle et Périclès, et, en passant de l'un à l'autre, elles gagnèrent en étendue tout à la fois et en précision. Lors même qu'un parti opposé, celui de Cimon et de Thucydide l'ancien, cherchait à enrayer ce mouvement, ce n'étaient pas après tout ces points principaux qui formaient le sujet de leurs dissentimens avec leurs adversaires; au fond, ils ne voulaient que tempérer cette agitation trop précipitée qui ressemblait à la flamme d'un flambeau battu par le vent, afin de lui conserver une plus longue durée. « Cette méditation profonde, jointe à ce sentiment très juste des besoins d'Athènes, donnait aux discours d'hommes tels que Thémistocle et Périclès une vigueur et une solidité intrinsèques qui produisirent bien plus d'impression sur le peuple athénien que n'auraient pu le faire une proposition et un conseil utiles, mais isolés et ne visant qu'au cas particulier. »

Le Périclès de ces trois discours de Thucydide est donc bien le Périclès qu'avait suivi à travers les hasards de la guerre la démocratie athénienne. Si Périclès avait assez vécu pour lire les paroles que lui prête Thucydide, il eût peut-être réclamé contre le style, mais il n'eût désavoué aucune des idées que lui prête l'historien.

Ce caractère de gravité, Périclès ne le portait pas seulement dans la suite et le tour de ses idées; son attitude même et son action gardaient la marque de ses habitudes méditatives, de sa haute et fière réserve. Thucydide n'entre pas dans ces détails, mais Plutarque

est heureusement moins discret. Au siècle suivant, la déclamation oratoire s'était rapprochée de la déclamation tragique; par l'élévation et les inflexions variées de la voix, par la vivacité de ses gestes et le mouvement qu'il se donnait sur l'estrade ou *bêma*, l'orateur faisait songer à l'acteur, dont il avait souvent pris les leçons, comme on le rapporte d'Eschine et de Démosthène. Alors les détracteurs du présent, ceux qui affectaient de regretter et de louer le bon vieux temps, opposaient à tout ce bruit et à toute cette agitation la tenue plus modeste des orateurs d'autrefois, des Solon et des Périclès. Sévère et recueillie, l'expression de la physionomie ne changeait guère, et le timbre de la voix, d'un bout à l'autre du discours, restait presque à la même hauteur; tout au plus, vers la péroraison, le débit se précipitait-il un peu, et l'accent de la voix devenait-il plus ému et plus pénétrant. Le vêtement, soigneusement arrangé, serré autour des épaules et de la ceinture, tombait à grands plis; seul, le bras droit, à demi dégagé du manteau, accompagnait la parole par un geste sobre et plein de dignité. Pour aider notre imagination, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les deux statues célèbres connues sous le nom du Sophocle et de l'Aristide; quelque titre qu'elles doivent porter, elles représentent certainement deux personnages grecs dans la pose et le costume des anciens orateurs. Autant que la majesté de cette âme, qui jamais ne descendit à la flatterie, la dignité de cette attitude avait imposé le respect aux contemporains; en présence de cet orateur qui dominait de si haut les attaques de ses adversaires et les tumultes de la foule, ils avaient involontairement songé à ce maître des dieux et des hommes dont Phidias venait d'offrir l'image à l'admiration de la Grèce. C'était de part et d'autre le même caractère, la force au repos, la puissance qui se contient et se modère. Les comiques avaient surnommé Périclès *l'Olympien*, et ce qui voulait être une plaisanterie tournait en éloge, Périclès étant de ces hommes qu'il est impossible de ne pas prendre au sérieux.

On peut donc, grâce à tous ces témoignages, déterminer le caractère général de cette éloquence, et se représenter à l'aide de la statuaire Périclès à la tribune. On est plus embarrassé quand il s'agit de caractériser le style même de l'orateur. Pour ne pas se tromper, il faut se servir plus encore de ce que l'on sait sur l'homme et sur son rôle que des quelques mots de lui conservés par la tradition. Ses discours, avons-nous dit, formaient une sorte d'enseignement dogmatique destiné à instruire les Athéniens, à éclaircir dans leur esprit certaines idées confuses qu'ils y sentaient bien naître, provoquées par l'éducation et les circonstances, mais qu'ils n'auraient pu d'eux-mêmes arriver à distinguer et à définir. Il ne faut donc rien chercher ici de ce pathétique dont l'éloquence attique

fut toujours très sobre, mais qui tient pourtant une certaine place chez les orateurs du siècle suivant. Périclès n'aurait jamais songé à produire une impression vive, mais momentanée; il n'aurait pas voulu, en excitant l'émotion et la passion, plonger les esprits dans une sorte d'ivresse. C'était une intelligence qui parlait à d'autres intelligences, et elle les frappait tout d'abord par l'abondance et la précision des pensées. C'est ce qu'explique très bien Ottfried Muller, un des critiques qui ont le plus profondément étudié les lettres grecques. « La réflexion, dit-il, que n'a pas usée encore la longue habitude de l'abstraction, et qui ne s'est pas encore amollie par la banalité des raisonnemens, aborde vigoureusement le monde des choses humaines, et, aidée par une expérience abondante et une observation déliée, jette sur tout objet la lumière d'idées nettes et ordonnatrices. »

Il n'y a rien là que l'on ne retrouve dans Thucydide, le contemporain et l'admirateur de Périclès : comme Thucydide, Périclès cherchait à rapporter les faits à leur principe, à dégager des phénomènes la loi qui les gouverne et qui seule est intelligible. Les discours de Thucydide et les passages où, sous forme de parenthèses et de réflexions, il interrompt le récit pour exposer ses idées, tout cela peut nous aider à deviner Périclès. Seulement, tandis que Thucydide écrit pour des lecteurs qui ont tout le temps de méditer sur la phrase qui leur aurait paru d'abord trop concise et un peu obscure, Périclès, qui parlait du haut de la tribune, avait besoin d'être compris tout de suite; il pouvait compter sur l'attention de ses auditeurs, mais il était tenu de n'en pas abuser. De plus Périclès n'était pas, comme Thucydide, élève du premier des rhéteurs athéniens, Antiphon; on ne lui avait pas appris à trouver un agrément et une beauté dans certains arrangemens artificiels des sons et des mots, dans le fréquent retour de l'antithèse, dans un continuel effort, accusé par la forme même de la phrase, pour distinguer et pour définir. Le talent de Périclès s'était formé avant que ne fussent ouvertes les écoles des Corax et des Gorgias, et d'ailleurs il n'écrivait pas des harangues faites pour être lues à tête reposée; il jetait sa pensée à une foule qui devait pouvoir la saisir au vol.

J'imagine donc que Périclès, tout en étant philosophe comme Thucydide, en cherchant comme lui les principes et les lois, donnait à sa phrase un tour bien autrement aisé et naturel, et qu'il évitait bien mieux toute apparence d'effort, toute ombre d'obscurité. Il n'y a d'orateur puissant que celui qui est clair. Ce n'est pas tout : Thucydide, dans ce qui est considérations générales, reste toujours concentré, grave, abstrait; Périclès, qui s'adressait à un peuple vif, sensible et gai, ne craignait pas, on le voit par les mots de lui qui nous ont été conservés, de réveiller l'attention par des comparai-

sons familières et des tours poétiques. Ainsi il disait d'Égine que « c'était une taie sur l'œil du Pirée; » ailleurs il s'écriait « qu'il voyait la guerre se précipiter du Péloponèse sur Athènes. » Les Samiens regimbaient contre la domination d'Athènes et étaient pourtant contraints de s'y soumettre; Périclès les comparait, sans doute au milieu des rires du peuple, « aux petits enfans qui crient tout en acceptant leur purée. » On connaît enfin la belle image qu'il employa dans un de ses éloges funèbres à propos des jeunes gens morts à la guerre. « L'année, dit-il, a perdu son printemps. »

Rien de pareil chez Thucydide; pas de ces traits pittoresques. Ce qui serait plutôt dans le goût de l'historien, c'est une comparaison que résume Plutarque d'après Stésimbrote entre l'immortalité des dieux et celle des citoyens morts pour la patrie; les uns et les autres ne se révèlent plus aux hommes que par leurs bienfaits. Peut-être aussi trouverions-nous une ressemblance marquée entre l'orateur et l'historien, si nous possédions quelques-unes de ces phrases où Périclès, comme Thucydide, résumait en une brève formule quelque vérité morale ou politique, quelque observation profonde; mais les différences n'en resteraient pas moins très accusées. Périclès avait plus d'imagination que Thucydide; orateur qui voulait être compris et goûté de tous, même des petites gens, il parlait avec plus de liberté et de souplesse la langue courante, ce dialecte attique qui se pliait si heureusement à tous les tons, à la gravité d'un Eschyle et d'un Sophocle, au rire et aux bouffonneries d'un Aristophane.

Périclès, autant que l'on peut en juger d'après l'ensemble des témoignages que nous avons réunis et des fragmens que nous avons rapprochés, eut donc un don rare, celui de penser d'une manière toute personnelle et de savoir mettre sa pensée à la portée de tous, d'être à la fois idéaliste et orateur, de revêtir de formes sensibles des idées élevées et originales. Ses discours, s'ils étaient arrivés jusqu'à nous, seraient sans doute un des produits les plus curieux du génie grec, et peut-être diminueraient-ils un peu l'étonnement respectueux que nous causent la sagacité pénétrante de Thucydide et la vigueur précoce de son talent. Avec autant de profondeur, ils auraient plus de charme; nous y goûterions avec délices, à côté des réflexions du grand homme d'état, ces tours vifs et heureux, ces traits piquans grâce auxquels, selon la belle image d'Eupolis, « les pensées de Périclès restèrent au fond des esprits, comme le dard de l'abeille dans la plaie. »

GEORGE PERROT.

LA RÉPUBLIQUE

Voici la troisième fois que la république est proclamée en France; jusqu'ici elle n'avait pu s'établir d'une façon durable. La première fois elle apparut comme une arme de combat, comme l'instrument destiné à exécuter l'ancien régime, auquel la monarchie, pour son malheur, s'était intimement identifiée. Elle lutta, vainquit; mais, épuisée par sa victoire même, discréditée par les excès de la lutte, elle abdiqua au bout de quelques années entre les mains d'un général victorieux.

En 1848, la république, symbole d'un parti ardent et encore peu nombreux, surgit des défaillances d'un gouvernement honnête et modéré, mais qui avait trop réduit la politique à l'art d'éluder les difficultés, sans s'apercevoir qu'en les ajournant il les accumulait, et les rendait plus redoutables.

La république de 1848, à peine proclamée, trompait à peu près également les craintes de ses adversaires et les espérances de ses partisans. Les premiers craignaient un régime violent et persécuteur; elle fut douce et pleine de mansuétude, elle fit beaucoup de peur, mais ne fit de mal à personne. Quant à ses partisans et à ses chefs, ils ne montrèrent ni grande nouveauté dans leurs vues ni grande initiative dans leurs actes. A l'extérieur, ils s'empressèrent de rassurer l'Europe, et vécurent en bons termes avec elle. Surpris à l'intérieur par l'explosion des aspirations socialistes, ils ne surent ni les dominer ni leur ouvrir une issue; ils s'honorèrent néanmoins en maintenant la paix publique pendant trois mois au milieu d'innombrables élémens de désordre et sans autre arme que leur parole et leur honnêteté.

Jusqu'en juin 1848, on put croire que la république finirait par se fonder. Un homme d'état, qui a souvent des formules heureuses, la qualifiait « le gouvernement qui nous divise le moins. » Après la funeste bataille de juin, qui ensanglanta Paris pendant quatre jours, et qu'avait provoquée une lamentable combinaison de besoins, d'espérances déçues, d'aspirations chimériques et de coupables intrigues, la république dériva rapidement vers une dictature qu'appelait la lassitude publique, et qui devait aboutir, après une présidence princière de trois années, à cette restauration impérialiste qui vient de s'effondrer à Sedan.

Aujourd'hui la république n'est le produit ni d'un besoin impérieux de nouveauté, ni d'un mouvement d'impatience populaire; elle est née du péril public et des nécessités d'une situation effrayante. La France envahie, notre dernière armée, celle qui aurait dû couvrir Paris, battue et prisonnière à Sedan, l'empereur captif, aux Tuileries le gouvernement d'une femme étrangère entourée de conseillers suspects ou sans autorité! jamais depuis la guerre de cent ans et la folie de Charles VI la France ne s'était trouvée dans de pareilles angoisses. Les Prussiens victorieux marchaient sur Paris, les heures valaient des semaines, et rien ne se faisait. Alors un cri se fit entendre, on invoqua le gouvernement des temps difficiles, ce gouvernement anonyme auquel tous les partis peuvent se rallier : la république fut proclamée.

Ce qu'elle a fait en six semaines est immense. Paris rendu inexpugnable, de gigantesques travaux accomplis sur une circonférence de 25 lieues, une garnison de 400,000 hommes mise en état de défendre les remparts, et pouvant fournir d'ici à quelques semaines une armée active de 200,000 hommes; 300,000 hommes levés, équipés et armés en province, le moral du pays relevé, partout la ferme résolution de vaincre et de ne pas traiter avec un ennemi dont l'habileté ordinaire, en défaut cette fois, a laissé échapper l'aveu qu'il voulait le démembrement et l'abaissement de la France, partout les partis abdiquant ou ajournant leurs visées particulières devant le péril commun, ou confinés, s'ils persévèrent, dans une sorte de quarantaine qu'établit autour d'eux la vigilance du bon sens public, tel est le spectacle consolant et grandiose que présente aujourd'hui la France, telle est l'œuvre multiple, compliquée, féconde, que depuis six semaines a entreprise le gouvernement de la défense nationale, et que le concours unanime de l'opinion publique lui permettra certainement de mener à bon terme.

I.

La France a devant elle un double problème à résoudre : repousser l'étranger, constituer son gouvernement intérieur. Examinons d'abord la première question, et à cette occasion qu'il nous soit permis de revenir un instant en arrière.

Tout a été dit sur l'inexplicable légèreté avec laquelle on s'est lancé avec 240,000 hommes contre une puissance qui disposait de plus de 1 million de soldats; mais sans rechercher si la France a voulu ou n'a pas voulu cette guerre, et pour notre part nous croyons que la guerre a été moins impopulaire qu'on ne l'a prétendu, ce qu'il faut surtout reprocher au gouvernement impérial, c'est d'avoir suivi depuis quatre ans une ligne de conduite qui rendait la guerre inévitable.

Après comme avant Sadowa, le gouvernement impérial n'a su avoir et suivre aucune politique. Avant Sadowa, il pouvait entraver les projets de la Prusse en faisant manquer son alliance avec l'Italie. Il pouvait s'entendre avec la Prusse, limiter son ambition en y acquiesçant dans une certaine mesure et désintéresser le *chauvinisme* français par quelque rectification de frontière. Il pouvait enfin garder une neutralité *attentive*, laisser l'Allemagne se constituer comme elle l'entendrait, mais pendant ce temps mettre la France sur un pied militaire formidable, resserrer ses alliances avec toutes les puissances secondaires, plus ou moins menacées par la constitution de l'unité germanique, conclure des traités avec l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Hollande et le Danemark, affirmer avec une force nouvelle la neutralité de la Belgique et de la Suisse, en un mot se présenter à l'Europe comme le champion des petites puissances, des nationalités menacées, comme la tête de colonne de cette race latine dont l'Allemagne proclamait si haut la déchéance.

Entre toutes ces politiques possibles, on n'en choisit et l'on n'en suivit aucune. A Biarritz, en 1865, l'empereur n'opposa à toutes les ouvertures de M. de Bismarck qu'un silence énigmatique qui visait à la profondeur et qui ne recouvrait que le vide. Non-seulement il consentit à l'alliance de la Prusse avec l'Italie, mais il la prépara et la consomma lui-même, sans s'être mis d'accord avec la Prusse sur aucun point, et sans avoir mesuré par conséquent l'usage qu'elle ferait de cette alliance. Pour comble d'imprévoyance, il ne fit aucun armement, laissa notre frontière dégarnie, si bien que, l'Autriche une fois abattue, il se trouva hors d'état de faire ses conditions et d'imposer des limites à l'ambition du vainqueur. Voilà ce qu'on fit, ou plutôt ce qu'on ne fit pas avant Sadowa.

Après Sadowa, ce fut pis encore. Ces compensations qu'on n'avait pas su demander avant la guerre, on les demanda sottement après, et l'on se fit refuser. Enfin, et c'est là la cause sérieuse et profonde de la guerre actuelle, on eut la prétention de se poser en adversaire absolu de la constitution de l'unité germanique, sans s'apercevoir que cette opposition de l'étranger servait en Allemagne les projets du cabinet prussien. Cette barrière du Mein, que M. de Bismarck comparait à une grille dans un ruisseau, on eut la prétention d'en faire une muraille, une digue infranchissable. A partir de ce jour, la guerre fut au fond de la situation, l'Allemagne fut offensée dans son amour-propre, de voir qu'une puissance étrangère avait la prétention d'intervenir dans le règlement de ses affaires intérieures; de son côté, la France, qui sentait tout ce que la Prusse avait dû à son impolitique neutralité, se trouvait blessée des refus hautains opposés à ses plus modestes demandes. Ajoutons, pour être juste, que plusieurs membres de l'opposition, sans vouloir la guerre, exagéraient de parti-pris l'humiliation de la France, le préjudice que lui causait l'agrandissement de la Prusse, et, tout en ne voulant que nuire au gouvernement, semaient dans les esprits des germes d'irritation qui préparaient la guerre et la rendaient plus facilement acceptable.

Pendant que la France marchait ainsi vers la guerre sans trop s'en douter, la Prusse, obéissant à des rancunes vieilles de plus de soixante ans, y marchait de parti pris, organisait les armées de ses confédérés et les fondait dans les siennes, excitait l'Allemagne contre nous, et, abusant de notre hospitalité, couvrait notre sol d'une nuée d'espions qui, traités comme compatriotes et introduits dans nos familles, venaient en pleine paix, comme des voleurs de nuit, mesurer la hauteur de nos murailles et prendre l'empreinte de nos serrures. L'incident Hohenzollern ne fut que l'étincelle qui mit le feu aux poudres. M. de Bismarck avait eu l'habileté de se faire déclarer la guerre; en réalité, l'agresseur c'était lui.

Du moment que la France avait adopté une politique qui, par son opposition à la formation de l'unité allemande, rendait la guerre inévitable, il semble que le plus vulgaire bon sens commandait de s'y préparer. La loi sur l'armée fut une concession insuffisante à cette impérieuse nécessité. Cette loi, énergiquement défendue par son auteur, le maréchal Niel, fut mal accueillie de tout le monde; les militaires ne prenaient pas la garde mobile au sérieux. Les populations, qui voyaient la durée du service militaire portée de sept à neuf ans, acceptaient de mauvaise grâce ce qu'elles considéraient comme une aggravation de charges; l'opposition, qui ne se doutait pas combien la guerre était imminente et que le gouver-

nement se gardait bien d'avertir, se faisait l'écho du mauvais vouloir populaire. La loi fut votée cependant, mais la garde mobile ne fut qu'imparfaitement organisée, et lorsque le maréchal Niel mourut, son successeur, de néfaste mémoire, le maréchal Lebœuf, ou par imprévoyance et par légèreté, ou pour contrecarrer les plans de son prédécesseur, ne vit rien de mieux à faire que de laisser tomber l'institution. Aussi cette garde mobile, qui pouvait fournir 500,000 hommes, et qui au début de la guerre eût pu changer le sort de la campagne, ne put-elle être appelée qu'après nos désastres et comme la ressource extrême d'une situation sans précédens.

Par son opposition à l'unité allemande, par l'imprévoyance qui avait présidé à nos préparatifs militaires, l'empire, en tombant, avait légué à la république une situation également mauvaise sous le rapport politique et sous le rapport militaire. Déjà, et à ce double point de vue, la république a sensiblement relevé nos affaires. La démarche si honorable de M. Jules Favre au quartier-général prussien a complétement interverti les situations. Désormais ce n'est plus la France qui est l'agresseur, ce n'est plus elle qui met obstacle au développement des destinées germaniques; elle le voudrait d'ailleurs qu'elle ne le pourrait pas. L'unité allemande est faite; l'homme éminent qui portait la parole au nom de la France désavouait une guerre impolitique qu'il avait toujours personnellement combattue, et tout en réservant, bien entendu, l'intégrité de notre territoire, il laissait comprendre que la France, reconnaissant l'injustice de la politique qui avait amené la rupture, ne refuserait pas de payer à l'Allemagne une indemnité de guerre. Nous n'avons pas besoin de rappeler comment cette loyale ouverture a été accueillie. En avouant hautement l'intention arrêtée de démembrer la France, de la faire descendre au second rang, en demandant avec une naïveté cynique qu'on lui livrât la forteresse du Mont-Valérien, M. de Bismarck nous a rendu l'incomparable service de faire cesser dans les esprits toute hésitation, toute incertitude; il a montré clairement à la France qu'il s'agit pour elle d'être ou de ne pas être, et il l'a provoquée solennellement à une lutte à outrance qui ne peut se terminer que par l'écrasement de l'une des deux nations. Plus de compromis, de transaction, d'échappatoire, plus de ces moyens termes qui, entrevus dans le lointain, énervent les esprits et les inclinent aux concessions honteuses. Ce que veut la Prusse, ce n'est pas la liberté de ses mouvemens intérieurs, ce n'est pas la réparation d'un préjudice, c'est, d'un seul mot, la destruction de la France; elle trouve qu'il n'y a pas place en Europe pour la Prusse et pour la France, et que c'est la France qui est de trop. A de pareilles prétentions, ce n'est pas par

des argumens qu'on répond; il s'agit de lever des hommes, de les armer, de les exercer, d'en former des armées, de fondre des canons, de faire appel à toutes les ressources, à toutes les énergies, et d'engager une de ces luttes à fond où le droit, quoi qu'on ait pu dire, finit toujours par avoir raison de la force brutale.

Chacun a si bien senti que c'était de l'existence de la nation elle-même qu'il s'agissait, que tous les partis ont fait trêve à leurs prétentions particulières et se sont offerts à la défense commune. N'est-ce pas un spectacle qui a sa grandeur que de voir M. Estancelin, l'ami des princes d'Orléans, prêter main-forte à M. Gambetta, et M. de Charette mettre ses zouaves pontificaux au service d'une cause à laquelle Garibaldi est venu apporter le concours de sa vieille popularité, sans réussir à trouver, parmi 25 millions d'hommes qui doivent au sang de la France leur existence comme nation, un seul compagnon qui voulût venir avec lui attester à cette France si éprouvée par la fortune la reconnaissance de l'Italie? Devant la grandeur du péril, la paix s'est faite entre des adversaires séculaires. Chacun a oublié qu'il est républicain, orléaniste ou légitimiste, pour se souvenir seulement qu'il est Français, — et, qu'on veuille bien le remarquer, cet accord si nécessaire au salut ne pouvait s'opérer que sous les auspices de la république, c'est-à-dire d'un gouvernement anonyme, de celui « qui nous divise le moins, » précisément parce que, n'étant ni le gouvernement d'un homme ni celui d'une famille, il est celui de tout le monde, n'exclut personne, et permet à chacun, sans abdiquer ses vues particulières, de travailler au salut commun.

Nous ne nous aventurerons pas à prédire l'issue d'une lutte dont nous connaissons si imparfaitement les élémens. Les Prussiens ont pour eux l'avantage d'une longue préparation, d'une organisation savamment étudiée dans ses moindres détails. La France a pour elle l'inspiration suprême du péril, l'immensité de ses ressources et cette promptitude à improviser des armées qui, en six semaines, ont déjà réussi à former à Paris une garnison de 400,000 hommes, dont la moitié pourra bientôt prendre l'offensive, et en province 300,000 combattans qui se préparent à venir à notre secours.

Il ne faut pas toutefois se faire illusion. La guerre sera longue, difficile et sanglante; il faut donc dès aujourd'hui se mettre sur le pied d'une offensive formidable. En admettant, comme nous l'espérons bien, que Paris, aidé par les départemens, réussisse à se débloquer et à rétablir ses communications avec le reste de la France, rien ne sera terminé. Forcés à lever le siége, les Prussiens auront subi sans doute une défaite morale, un échec d'orgueil; mais voilà tout. Ils avaient la prétention non pas de garder Paris,

mais d'y dicter les conditions de la paix. Le siége de Paris levé, il leur restera la ressource de se replier sur l'Alsace et la Lorraine, de s'y fortifier et de nous attendre. Or ce n'est pas avec les 300,000 hommes de la province, même portés à 500,000 par le contingent parisien, que nous en viendrons à bout. Il nous faudra lever 1,200,000, 1,500,000 hommes, et cette levée en masse, c'est aujourd'hui qu'il faut la faire, si l'on veut qu'elle soit prête dans trois mois. Tout retard sous ce rapport est du temps perdu, et chaque jour ajouté à la durée de l'invasion est une ruine incalculable. Le sentiment public ne s'y est pas trompé. Quand il demande qu'on monte sur batterie 1,200 ou 1,500 canons de campagne, il est dans le vrai. Les hommes spéciaux, toujours exposés à se perdre dans le détail, ont beau nous dire : Mais nous n'avons pas de chevaux pour traîner 1,200 canons, nous n'avons pas d'artilleurs pour les servir; le public, par l'organe des journaux, réplique avec raison : Si vous n'avez pas d'artilleurs, formez-en; si vous n'avez pas de chevaux, mettez en réquisition ceux des voitures publiques et particulières. Ne pensez pas seulement à la difficulté d'aujourd'hui, à celle de demain; transportez-vous à trois mois, à six mois d'ici. Alors 1,200, 1,500 canons ne seront pas de trop pour refouler les hordes prussiennes. Si, possédant aujourd'hui les matériaux et l'outillage nécessaires pour produire les canons dont nous aurons alors besoin, nous perdons notre temps, nous faisons, par indécision et par faiblesse, les affaires de l'ennemi.

Quant à la question d'argent, que nous avons également entendu alléguer, elle ne supporte pas l'examen : 10 millions de plus ou de moins ne sont pas à considérer dans une guerre qui coûtera des milliards; 10 millions, c'est à peine un déjeuner des Prussiens. Les États-Unis, dans la guerre de la sécession, se sont endettés de 12 milliards; ils ont fabriqué par centaines de mille les fusils et engins de guerre, les canons, les *monitors*; ils n'ont rien épargné pour vaincre, et ils ont vaincu. C'est là l'exemple qu'il nous faut suivre. Que la France ne regarde pas à 3, à 4 milliards; il vaut mieux les dépenser pour chasser l'ennemi que de les lui verser sous forme de contribution de guerre.

Sous ce rapport, il est à regretter que nous n'ayons pas au ministère des finances un financier. M. Picard est un homme d'esprit, un orateur distingué; mais enfin il est, comme tout le monde, étranger aux choses qu'il n'a point apprises. Il ne s'était jamais occupé de finances jusqu'à ce jour, et il était difficile de débuter dans des conditions plus épineuses et plus rudes. L'excessive prudence d'un homme qui n'est pas bien sûr de son fait, qui craint de se fourvoyer, peut paralyser l'essor d'un armement qui ne saurait être

exagéré, et dont la dépense, quel que soit le chiffre qu'elle puisse atteindre, est le meilleur placement que la France puisse faire aujourd'hui.

Aucun document officiel sur les finances n'ayant été publié jusqu'ici, on est réduit aux conjectures; mais, si l'emprunt de 1 milliard contracté au mois d'août ne suffisait pas, il est évident qu'il faudrait se créer d'autres ressources, et nous sommes convaincu que la haute banque, dont les dispositions sont on ne peut plus patriotiques, trouverait facilement, soit en France, soit en Angleterre, soit aux États-Unis, les ressources dont nous avons besoin pour organiser la lutte sur des proportions formidables. L'Angleterre notamment, qui a déjà, dit-on, prêté de grosses sommes à M. de Bismarck, ne serait pas fâchée de se *couvrir* en France des risques qu'elle peut courir en Prusse, et réciproquement. Nous ne croyons pas surfaire l'intérêt que nous portent nos excellens alliés en supposant qu'il peut aller jusque-là.

L'organisation de la défense, sans méconnaître l'étendue des services rendus, a été un peu au jour le jour, non par défaut d'intelligence ou de patriotisme, mais par défaut de foi. En entreprenant de mettre Paris en état de défense, on accomplissait un devoir civique; on comptait peu sur le succès. Le succès est venu, Paris a été rendu inexpugnable. Alors, poussé par le sentiment public, on a songé à l'offensive, sans beaucoup croire au succès de l'offensive. Aujourd'hui l'offensive peut réussir.

Nous demandons maintenant qu'on croie d'avance à l'armement de toute la population valide de France, de 1,500,000, de 2 millions d'hommes; nous demandons que toutes nos fabriques d'armes travaillent jour et nuit, que toutes celles de l'Angleterre, de la Belgique, des États-Unis, soient mises à contribution, et cela sans retard, que le crédit de la France soit engagé sans autre limite que celle des besoins, et qu'on ne renvoie pas à demain ce qui peut être fait aujourd'hui. Toute considération d'économie serait ici déplacée, illusoire et préjudiciable à nos intérêts les plus vitaux.

Si le gouvernement de la défense nationale conçoit sa tâche avec cette largeur, s'il ne se laisse arrêter ni par la routine, ni par les préjugés des corps spéciaux, ni par des considérations d'une économie mal entendue; s'il sait tirer parti, en un mot, des admirables dispositions de l'esprit public, nous avons la confiance qu'il délivrera la France, qu'il repoussera l'étranger, et qu'au point de vue tout au moins de la partie extérieure de son programme il aura fondé la république. Quel gouvernement en effet pourrait se poser en rival de celui qui, ayant trouvé la France dans cet abîme de honte et de douleur, l'aurait relevée, ranimée, délivrée et portée à

ce prodigieux degré de gloire et de puissance qui serait la suite naturelle d'une pareille résurrection?

Ajoutons qu'à un autre point de vue la constitution de la république en France aurait un immense intérêt, en ce qu'elle deviendrait vis-à-vis de l'Europe un levier d'une puissance incalculable, l'étoile polaire sur laquelle s'orienterait toute la démocratie européenne, qui, peu édifiée sur ses monarques et fatiguée de ses aristocraties, tournerait les yeux avec espoir vers un gouvernement populaire qui viendrait de donner au monde un tel exemple de force et de virilité.

Pour cela il faut vaincre, il faut triompher de la Prusse; mais après tout c'est là un effort qu'il est permis d'attendre de la France combattant non plus pour la gloire, mais pour le salut, et conduite par des hommes tels que Bazaine, Trochu et Bourbaki. Le triomphe militaire, la victoire finale, beaucoup l'espèrent aujourd'hui. Après avoir d'abord combattu pour l'honneur, on commence, et non sans raison selon nous, à compter sur le succès.

II.

Mais ici se présente la grande et capitale objection : ce n'est pas tout de vaincre, il faut fonder un gouvernement, constituer une république qui dure, qui soit autre chose qu'un fugitif météore. Or la France a-t-elle réellement le tempérament, les mœurs, les habitudes et les aptitudes que requiert la pratique des institutions républicaines? N'est-elle pas monarchique par tradition? n'est-elle pas sujette à ces intermittences, à ces lassitudes périodiques pendant lesquelles elle abdique volontiers tous ses droits dans les mains d'un sauveur, pour jouir du bonheur de ne plus entendre parler de politique? Enfin ne renferme-t-elle pas derrière les murs de toutes ses grandes villes des foules nombreuses, fanatisées de longue date par des théories absurdes, et qui, exploitées par des meneurs généralement peu recommandables, inquiètent périodiquement la paix publique, troublent le travail, agitent les esprits, et ne peuvent être contenues que par un pouvoir fort, armé d'attributions étendues, de grands moyens militaires, toutes conditions peu compatibles avec l'établissement et la consolidation d'un gouvernement républicain? Que la France vienne à bout de chasser les Prussiens, on peut l'espérer de son courage et de ses aptitudes belliqueuses. Quant à fonder un gouvernement durable, particulièrement un gouvernement républicain, c'est une œuvre plus difficile, et qu'il est permis de ne pas attendre de ses antécédens politiques.

Il serait puéril de nier la difficulté que depuis 89 la France éprouve à fonder un gouvernement. Cette difficulté est éclatante comme le soleil; elle compose pour ainsi dire tout un chapitre, non le moins curieux assurément, de notre histoire politique. Seulement pour être juste il faut reconnaître que cette difficulté n'a point porté exclusivement sur une forme particulière, mais sur toutes les formes de gouvernement. Si la république a échoué deux fois, en 93 et en 1848, la monarchie a péri quatre fois entre les mains de Napoléon Ier, de Charles X, de Louis-Philippe et de Napoléon III. Elle a échoué si complétement, qu'aucune de ces monarchies, déclarées perpétuelles et héréditaires, n'a été seulement viagère. Pas un monarque depuis 89, sauf Louis XVIII, qui eut la chance de ne régner que neuf ans, n'est mort sur le trône. Aucun héritier légitime, sauf Charles X, n'a hérité, si bien qu'à force de contempler cette instabilité d'une institution dont le principal mérite est ou devrait être la stabilité, beaucoup d'esprits sincères en sont venus à se demander si toutes ces restaurations, qui n'ont rien restauré, doivent compter pour autre chose que pour un assemblage incohérent de quelques vieux débris sous lesquels la société cherche un abri provisoire, dans l'attente d'une construction nouvelle qui n'est pas encore achevée.

Chacune de ces éditions successives de la vieille monarchie n'en présente en réalité qu'une image de plus en plus affaiblie et décolorée. Ce n'est pas une restauration; c'est un pastiche. Napoléon ressemble à Charlemagne comme Louis XVIII ressemble à Louis XIV, comme Charles X ressemble à saint Louis ou à Henri IV. Les restaurations ne restaurent rien; les grands esprits du parti, de Maistre et Bonald, ne se font à cet égard aucune illusion et s'en plaignent amèrement. Déjà sous Louis-Philippe l'avénement politique de la bourgeoisie modifie jusqu'au langage, au caractère et à la forme de l'institution royale. On sent à merveille que les mêmes mots ne représentent plus les mêmes choses, qu'une société nouvelle, animée d'un autre esprit, a pris place sous ce reste de décoration monarchique. Quant à Napoléon III, non-seulement il ressemble bien moins à son oncle que celui-ci ne ressemble à Charlemagne; mais le suffrage universel, de qui il tient tous ses pouvoirs, reste constamment suspendu sur sa tête comme une menace qu'il s'efforce vainement de conjurer, et qui l'aurait emporté quelque jour, s'il n'avait été follement de lui-même au-devant de la destinée.

Or, s'il est vrai que l'hérédité soit l'attribut et le caractère distinctif de la monarchie, comment espérer que la monarchie nous donne ce qu'elle n'a pas elle-même, la stabilité? Et que penser de tous les argumens invoqués en faveur d'une hérédité démentie par

l'histoire, d'une stabilité grâce à laquelle chaque changement de règne se traduit en coups de fusil, et provoque des révolutions par les moyens mêmes employés pour les prévenir?

Nous savons bien que l'argument peut être, jusqu'à un certain point, tourné contre la république, qu'elle a été proclamée deux fois sans réussir à s'établir, et qu'on peut, sous ce rapport, la renvoyer dos à dos avec la monarchie. Toutefois il est une considération qui doit frapper les esprits observateurs, et qui permet de croire que, si la monarchie a de profondes racines dans le passé, l'avenir appartient à la république, — que, si la première ne peut durer, c'est qu'elle va chaque jour s'affaiblissant et se décomposant, tandis que la république n'a succombé deux fois que parce qu'elle n'était pas encore adulte et suffisamment forte pour garder la part que les événemens lui avaient faite. Cette considération, c'est que depuis 89 le principe électif n'a cessé, dans l'ordre des fonctions sociales, de gagner tout le terrain que perdait le principe héréditaire. Dans l'ancien régime, ce n'était pas seulement la royauté qui était héréditaire; les grandes charges de la cour, de l'armée, de la magistrature, les titres honorifiques et les solides priviléges qui y étaient attachés, tout cela était héréditaire de droit ou de fait dans un petit nombre de grandes familles. A la révolution, le principe électif renouvela l'armée, l'administration. Si Napoléon eut l'idée malheureuse de créer une nouvelle noblesse héréditaire, du moins ne put-on y entrer qu'à la suite dn grands services rendus, et quant à l'hérédité, elle devint toute nominale, et ne fut plus un obstacle pour les glorieux parvenus qui devaient suivre.

Sous la restauration, la pairie est encore héréditaire; elle devient viagère sous Louis-Philippe, comme le sénat sous Napoléon III, et tous les publicistes qui pensent à rendre à la pairie ou au sénat l'autorité que ne peut leur conférer l'institution monarchique tournent les yeux sans résultat, mais non sans raison, vers le principe électif. Au milieu d'une société où toutes les fonctions sont viagères, électives, où le seul titre incontesté est le mérite et l'éclat des services, la couronne royale ou impériale faisait seule exception, et semblait appartenir à une autre époque : l'exception elle-même vient de disparaître.

Est-ce un bien? est-ce un mal? Cherchons la réponse, non dans nos sentimens particuliers, mais dans les faits les plus incontestables de l'histoire contemporaine. Nous allons avoir l'air de dire un paradoxe, et pourtant rien n'est plus vrai : tous nos essais monarchiques, dont les conservateurs déplorent la fin prématurée, n'ont péri en réalité que pour avoir duré trop longtemps.

Voyons l'histoire. Le premier empire, consulat compris, a duré

quinze ans, la restauration quinze ans, la monarchie de juillet dix-huit ans, le second empire, présidence comprise, vingt-deux ans. C'est une moyenne d'environ dix-sept ans. Or ce qui est incontestable, c'est que les premières années de ces quatre régimes différens ont été ou glorieuses ou prospères, et que, s'il avait été donné à quelque bon génie de les arrêter au milieu de leur course, si Napoléon Ier avait quitté le pouvoir en 1807, Charles X en 1828, Louis-Philippe en 1838, Napoléon III en 1860, l'histoire aurait été forcée de porter sur eux un jugement bien autrement favorable que celui qu'elle a dû porter plus tard. Napoléon après la brillante période du consulat, après Austerlitz et Iéna, rentrant dans la vie privée, y aurait porté un nom d'une incomparable grandeur. Il aurait échappé aux fautes de la guerre d'Espagne et de la guerre de Russie. Aucune renommée dans l'histoire n'aurait pu être opposée à la sienne. Charles X en 1828 semblait céder aux vœux de la France libérale; en se retirant, il aurait remis le pouvoir entre les mains des Royer-Collard et des Casimir Perier, et l'avénement de la bourgeoisie s'opérait sans révolution et sans secousse. Louis-Philippe en 1838 avait dompté les agitations intérieures, il avait décrété l'amnistie, un ministre d'un caractère conciliant semblait faire des avances à l'avenir. Un changement de règne eût évité l'irritation des dernières années et le coup de tonnerre de février. Napoléon III lui-même, si la Providence lui avait fait la grâce de le faire mourir en 1860, après Sébastopol et le traité de Paris, après la campagne libératrice de la Lombardie, après l'inauguration de la liberté commerciale et avant l'expédition du Mexique, eût probablement passé pour un grand politique, et son règne aurait compté au nombre des plus brillans. Donc tous nos souverains depuis 89 ont régné trop longtemps.

On répondra peut-être, et non sans raison, qu'on ne peut pas les tuer juste à point pour leur gloire et pour notre bonheur. Sans doute, mais si l'observation historique, vérifiée sur un certain nombre d'exemples, démontrait : 1° que la monarchie héréditaire est une fiction, et n'a existé depuis quatre-vingts ans que sur le papier; 2° que la royauté n'est pas même viagère; 3° que, quoique non viagère, elle dure encore trop longtemps, plus longtemps que les facultés du titulaire, on en arriverait peut-être à comprendre que la stabilité n'est pas l'immobilité, que celle d'un état ressemble à celle d'un navire, qui n'est stable qu'à la condition de céder au mouvement ascendant ou descendant de la vague, de renouveler à propos le capitaine et l'équipage, et de perpétuer dans le commandement non la même personne, mais les mêmes qualités. A ces conditions seulement, la manœuvre sera toujours habile et énergiquement

dirigée, et le vaisseau de l'état, semblable au vaisseau héraldique de la ville de Paris, flottera sans jamais être submergé; *fluctuat nec mergitur.*

N'est-il pas remarquable d'ailleurs que les deux seuls pays où la liberté se soit définitivement acclimatée soient ceux-là précisément où le changement des personnes dirigeantes est le plus facile et le plus fréquent? En Angleterre, ce sont les ministres qui changent sous la pression de l'opinion publique; aux États-Unis, c'est le pouvoir exécutif, c'est la présidence, qui tous les quatre ans passe sur une nouvelle tête.

Nous avons essayé en France, à diverses reprises, du système anglais, sans jamais réussir à l'inaugurer. Toujours plus ou moins fidèles aux traditions du grand roi, nos modernes souverains ont toujours refusé d'abandonner soit leur système, soit leurs instrumens. Napoléon a été guerrier jusqu'à épuisement du sang français; Charles X n'a voulu renoncer ni aux ordonnances ni à M. de Polignac; Louis-Philippe n'a pas voulu faire une concession électorale qui eût désarmé l'opinion, et dont les événemens ultérieurs n'ont que trop bien démontré la parfaite insignifiance; Napoléon III s'est cramponné jusqu'à la fin aux prérogatives d'un pouvoir personnel parfaitement inutile à l'exercice d'une pensée absente. Bref, le système anglais n'a jamais pu s'affermir chez nous, parce qu'une tradition monarchique trop ancienne et trop vivace ne permettait pas au souverain, sans déroger à ses propres yeux, de s'effacer devant les exigences de l'opinion publique.

Aujourd'hui une seule expérience nous reste à tenter : celle du système américain, c'est-à-dire le renouvellement périodique d'une présidence élective instituée pour un délai fixe. Nous nous accommoderions volontiers d'une présidence élue pour sept ou huit ans, l'expérience ayant montré que c'est à peu près le temps que dure en France la période ascendante de tout pouvoir nouveau. Quatre ans comme aux États-Unis, c'est court; un homme, en quatre ans, n'a le temps ni de concevoir ni de mener à terme une entreprise de quelque importance. Nous savons bien que cette impossibilité même deviendra une recommandation aux yeux d'une école pour qui la méfiance est le résumé de toute sagesse, que le génie ou même la supériorité épouvante, et qui ne se sent à l'aise que sous le gouvernement de la médiocrité. Nous trouvons, quant à nous, que les affaires humaines sont si difficiles à conduire, que peu de facultés nous semblent assez hautes pour remplir ce laborieux office. Nos sociétés modernes, avec leur activité de tous les jours, ne se résignent point à être mal gouvernées. Elles ont besoin d'hommes capables, et tout leur système électoral, bien grossier encore et bien

incomplet sous ce rapport, n'a pour mission sérieuse que de les faire surgir. Nous prendrions d'ailleurs bien mal notre moment pour médire de la supériorité, lorsque nous ne sommes pas encore sortis de l'abîme où nous avait précipités un si prodigieux assemblage d'incurie, d'insuffisance et d'incapacité.

Si les considérations qui précèdent sont justes, il resterait acquis que la monarchie, toujours déclinante depuis 89, n'a pas rempli la seule condition qui la recommande aux yeux du pays : la stabilité; que toute monarchie héréditaire instituée en France est grosse d'une révolution à l'échéance moyenne de dix-sept ans, et que par conséquent la raison commande de chercher dans d'autres combinaisons cette stabilité, cette sécurité si justement chères à nos sociétés laborieuses.

III.

Une autre objection est souvent faite à l'établissement de la république, et celle-là paraît au premier abord plus sérieuse et plus fondée. On allègue la situation d'esprit des classes ouvrières, le très légitime désir qu'elles éprouvent d'améliorer leur sort, les moyens très contestables qu'elles supposent généralement les meilleurs pour réaliser leur idéal, le levier puissant que le suffrage universel met en leurs mains, la facilité que les agitateurs de vocation ou de profession trouvent à mettre le feu à ces matières inflammables, et les dangers qui en peuvent résulter pour la société tout entière, si les occasions favorables à l'agitation se multiplient, si le pouvoir n'est pas placé dans des mains fermes et résolues.

En acceptant l'objection tout entière et sans, pour un moment, en discuter les termes, nous ferons remarquer que la difficulté, une fois admise, serait la même pour toutes les formes de gouvernement. Si les ouvriers veulent améliorer leur sort, s'ils poursuivent ce but par des voies chimériques et impraticables, s'ils ne sont pas assez éclairés pour discerner ce qui est possible de ce qui ne l'est pas, s'il y a à côté d'eux des fous furieux ou des échappés de Charenton qui exploitent leur passion et leur malaise, c'est là une difficulté inhérente à la société française, qui pèsera sur la monarchie comme sur la république, avec cette différence toutefois (juin 1848 l'a bien prouvé) que dans le cas extrême d'un appel à la force la république puise dans le caractère général et impersonnel de son mandat des forces auxquelles aucune monarchie n'aurait osé faire appel. Devant une insurrection, un roi peut douter de lui-même et abdiquer. La république, c'est-à-dire l'ensemble de la nation, n'abdique pas.

Cette partie de l'objection écartée, disons que les classes ou-

vrières n'ont peut-être pas tout à fait tort de trouver que la civilisation, au moins en ce qui les concerne, n'a pas dit son dernier mot, que leur éducation intellectuelle et morale, leur condition physique, laissent beaucoup à désirer, et qu'il y a là une vaste carrière pour une multitude de très solides progrès. Ajoutons que les démagogues de bas étage auront d'autant moins d'action sur la classe ouvrière qu'elle verra la bourgeoisie porter sur ce côté du problème social l'ardeur de ses élucubrations et la rectitude de son sens pratique. D'ailleurs dans nos grandes villes, la plus grande partie de la classe ouvrière est assez morale et assez éclairée pour faire peu à peu justice de sophismes qui sont surtout à l'adresse des travailleurs qui ne travaillent pas, et qui attendent plus ou moins naïvement qu'un décret du peuple souverain leur constitue des rentes, sans qu'ils soient tenus de s'astreindre à la loi inexorable qui veut que toute richesse soit le produit non-seulement du talent, mais du travail et de l'épargne.

Enfin, pour couper court à des terreurs peu réfléchies dans un pays qui compte 10 millions d'électeurs, mais où la propriété est représentée par plus de 6 millions de cotes foncières, où la rente est divisée entre près de 2 millions de parties prenantes, on peut débiter beaucoup de sottises sur la propriété sans lui faire courir d'autres dangers que ceux qui pourraient résulter d'une défaillance de la majorité, peu admissible en une matière qui la touche de si près.

Ces fameux démagogues qui résument en leur personne l'objection la plus capitale qui se dresse contre la république, on serait étonné, si l'on prenait la peine de les regarder de près, de leur profonde nullité, de leur peu d'influence, du cercle restreint dans lequel leur action est circonscrite, et l'on serait bien vite convaincu qu'ils n'ont d'autre force que celle qu'on leur prête, et que le meilleur moyen de les réduire à néant, c'est de n'en avoir pas peur.

Ce qui est dangereux dans les tribuns populaires, c'est la portion de justice ou de vérité méconnue qui se mêle à l'ensemble de leurs griefs. O'Connell réclamant les droits méconnus de tout un peuple était redoutable. Danton personnifiant la révolution insurgée contre l'ancien régime, et jetant par manière de défi la tête d'un roi à l'Europe monarchique coalisée, était terrible; mais que penser de ces parodistes inintelligens d'une époque exceptionnelle, qui se croient de grands citoyens parce qu'ils se sentent au cœur des trésors inépuisables de haine, de ces conspirateurs incorrigibles qui conspirent contre la république comme ils conspiraient contre la monarchie, comme ils conspireront contre tous les régimes possibles ou impossibles, qui ont comme la nostalgie de la

prison, et qui, à peine amnistiés par la clémence ou par la lassitude, éprouvent le besoin de retourner sous les verrous? Est-il quelque chose de plus ridicule au monde que ces grands citoyens qui, sur la dénonciation d'un ouvrier chassé d'un atelier, prononcent, séance tenante, l'expropriation d'un grand industriel, réservant au *peuple*, autrement dit aux quelques centaines de figurans et de comparses qui répètent leur mot d'ordre, le soin de désigner le nouveau gérant de l'atelier exproprié, devenu *propriété sociale?* Ces farces odieuses, rapportées dans les journaux, causent d'abord un grand émoi. Le lendemain, les ouvriers prétendus tyrannisés par leur patron réclament, au nombre de plus de deux mille, en faveur de ce patron; le président du club où l'expropriation a été mise aux voix, et qui nourrissait peut-être l'espoir d'hériter de l'industriel exproprié, s'excuse; la justice même, si nous ne nous trompons, intervient, et cette énorme affaire de liquidation socialiste se termine en queue de poisson, *desinit in piscem.* Au lieu d'une utopie furieuse, on se trouve en face d'une bêtise pure et simple.

Le seul danger sérieux contre lequel nous ayons à nous prémunir, c'est cette tendance propre à l'esprit français, et qui fait que chaque parti, à peine arrivé au pouvoir par surprise ou autrement, se croit en droit de s'arroger une sorte de dictature et de faire des lois dans l'intérêt de ses passions ou de ses idées propres, sans beaucoup se préoccuper de savoir si ces lois conviennent à la majorité, si elle les accepte, et sans prévoir que, si elles ne lui conviennent pas, elle n'aura rien de plus pressé, à la première circonstance favorable, que de les mettre de côté.

La révolution française a fait table rase; elle a enterré d'autorité beaucoup de choses qui n'étaient pas mortes ou tout à fait mortes. La monarchie, le catholicisme, la noblesse, la division provinciale de la France, ont reparu ou reparaissent, et il s'est trouvé que plusieurs de ces institutions qu'on croyait mortes en 92 ne le sont point encore, faute peut-être d'avoir été remplacées. Si l'entraînement de la lutte explique et excuse chez nos pères ces exécutions précipitées et antiphilosophiques, on serait aujourd'hui inexcusable de les imiter, car on sait par expérience que ces procédés hâtifs sont absolument impuissans à fonder ou à détruire quoi que ce soit; il n'y a véritablement de détruit dans l'ordre social que ce qui a été préalablement ruiné dans la raison publique : il n'y a de définitivement fondé que ce qui a reçu la consécration de cette même raison. Que sert d'anticiper sur ses arrêts? Au lieu de profiter de ce que vous êtes les plus forts aujourd'hui pour faire des lois, qu'on détruira demain, si elles déplaisent, tâchez donc de convaincre. On ne change pas les destinées d'une nation en mettant quelques lignes

d'impression sur un morceau de papier blanc; on les change en modifiant les idées, en agissant sur les convictions, en laissant une discussion longue, approfondie, mettre en lumière toutes les faces d'une vérité incomplétement aperçue. Quand tous les partis, tous les intérêts ont eu la parole, que la question est épuisée, la majorité dûment édifiée peut prononcer en toute sécurité. Ce qu'elle aura fait de la sorte ne sera pas défait, parce que la raison publique en sera le support et le soutien; mais quand des inconnus, sans mandat, sans autorité, investis par accident d'un pouvoir de quelques jours, se hâtent d'improviser toute une législation pour assurer le triomphe de leurs passions, de leurs préjugés ou de leurs rancunes, comment peuvent-ils s'imaginer avoir fondé quelque chose? Au lieu de faire appel à la raison publique, ils ont voulu la devancer; il en résulte que la plupart du temps elle ne les suit pas. Dès lors rien n'est fait, et tout est à recommencer.

Il y a en Angleterre quelques habitudes excellentes que nous devrons nous efforcer de naturaliser chez nous, par exemple les *ligues*, les associations temporaires pour le triomphe d'une idée, comme la ligue des céréales et l'association pour la liberté commerciale. L'agitation est longue, laborieuse, contre-battue par les partis opposés; mais quand la discussion arrive au parlement et que la loi prononce, le résultat est définitif, parce que l'opinion publique était déjà fixée. Voyez au contraire la liberté commerciale, sortie d'un *motu proprio* impérial, contestée encore dix ans plus tard. La question ici n'est pas même de savoir si l'opposition était éclairée ou sincère; elle avait en sa faveur que la mesure qu'elle combattait a précédé le verdict de l'opinion. Une autre habitude excellente est de soumettre les projets à plusieurs lectures et par suite à plusieurs discussions; de la sorte toute surprise disparaît : aussi la législation anglaise ne revient-elle jamais sur ses pas, ce qui nous arrive trop souvent.

Il faut que nous apprenions en France à faire des réformes et à ne pas faire de révolutions. Le régime républicain, c'est-à-dire le renouvellement du personnel gouvernemental à échéance fixe, y aidera puissamment. Les mesures arrivées à maturité ne seront plus retardées par l'arbitraire du pouvoir, et la stabilité politique y gagnera tout ce qu'elle perdait aux révolutions produites par le pouvoir personnel et la volonté immuable du monarque.

Ajoutons que l'idée du progrès régulier a fait son chemin dans les esprits. Sous tous les régimes, depuis trente ans, il s'est trouvé des hommes qui, sans fanatisme pour aucune forme politique, et soucieux seulement du bien de leur pays, ont cherché à pousser le pouvoir en avant sans le renverser, et, bien qu'aucune de leurs ten-

tatives n'ait encore abouti, elles ont cependant répandu dans le pays un désir très général de progrès légal et pacifique. De Maistre disait : Chaque croisade a échoué, et toutes les croisades ont réussi. De même on peut dire aujourd'hui que les tentatives dont nous parlons, et qui n'ont réussi à se faire comprendre d'aucun pouvoir, ont cependant excité des sympathies et groupé des volontés tellement nombreuses, que, pour décider des destinées de la France, elles n'ont qu'à le vouloir. La garde nationale parisienne tout entière est pénétrée de ce sentiment; pleine de dévoûment, de patriotisme, prête à tous les sacrifices, elle stimule au besoin le gouvernement, et en même temps le défend contre les entreprises des partis.

Séparés du reste de la France par les lignes ennemies, nous n'avons pas le droit d'interpréter ses sentimens, et cependant nous croyons ne point nous tromper en disant que la France entière, qui répond aujourd'hui par un si énergique effort à l'appel de Paris, ne se sentira plus d'objection contre la république quand elle sera bien convaincue que cette république que Paris a proclamée, qui a partout rallié tous les partis, n'est ni la dictature de Paris sur la France, ni celle d'une *commune* révolutionnaire sur Paris, ni le règne de quelques sectaires attardés ou de quelques voltigeurs de 93, mais qu'elle est le règne des lois, la souveraineté de l'opinion régulièrement consultée par le suffrage universel, le gouvernement de la raison publique.

Elle ne peut plus être autre chose.

Que la classe moyenne tout entière, que tous les esprits éclairés à tous les degrés de l'échelle sociale accueillent donc la république non comme un expédient transitoire, mais comme la forme définitive du gouvernement du pays, comme la seule que les classes laborieuses, avec lesquelles il faut aujourd'hui compter, acceptent sans réserve, et contre laquelle elles ne nourrissent aucune arrière-pensée de renversement; que les hommes qui sont l'élite de la société française apportent à la république leurs sérieuses qualités d'ordre, de lumière, d'expérience, d'économie, et, vivifiée par ce puissant concours, elle cessera d'être le rêve, l'idéal étroit d'un parti, pour devenir le patrimoine de la France prenant en main la direction de ses propres affaires et se gouvernant elle-même. Osons croire, espérer et vouloir, et le succès est assuré.

ADOLPHE GUÉROULT.

UN

MANIFESTE PRUSSIEN

Agli Italiani, par Théodore Mommsen, brochure in-8°, Berlin 1870.

Il faut s'attendre à d'étranges découvertes; on verra se produire des ambitions qu'on devait croire depuis longtemps éteintes, et se développer des théories d'un autre âge à l'appui de ces ambitions. A observer de quels côtés viendront les excès, quels ressentimens jaloux auront continué de couver, quels démentis ou quelles confirmations rencontreront les belles doctrines professées naguère, il y aura beaucoup d'enseignemens non-seulement pour nous, mais pour l'Europe. Il est utile en tout cas que nous soyons bien informés de ce que pensent et veulent nos ennemis. M. Mommsen, lui aussi, a récemment publié de Berlin ce qu'on peut appeler son manifeste. La voix d'un tel homme a tout droit à être écoutée. Quiconque s'intéresse de nos jours aux lettres anciennes rend hommage à l'infatigable ardeur, à la pénétration d'esprit, à la science profonde, qui font de M. Mommsen un philologue, un épigraphiste, un juriste, un historien de premier ordre. Autour de lui se groupent des élèves et des savans qu'il anime de son zèle. Il a une grande position, et voici qu'il se donne en de si graves circonstances comme l'interprète des sentimens nationaux en Allemagne : il le

sera tout au moins des sentimens de la Prusse, ou d'un cercle considérable d'hommes d'université ou même de politiques de Berlin. A vrai dire, tout en reconnaissant les grands mérites de l'auteur, nous ne sommes pas à son endroit sans quelque défiance, et nous n'attendons de lui ni une excessive bienveillance à notre égard, ni même une appréciation très calme du présent et de l'avenir. M. Mommsen est passionné; la même fougue qui rend son travail si fécond pourra le pousser ici aux extrêmes. Il n'a point dissimulé dans ses écrits historiques un dédain suprême pour ce qui n'est pas, de près ou de loin, le germanisme, et particulièrement pour les civilisations héritières des traditions classiques. Il est connu pour médire avec une ardeur quelquefois intempérante du chauvinisme français, auquel il lui arrive d'opposer, ce qui ne vaut pas mieux, le chauvinisme prussien; il n'est pas seulement Prussien de nationalité : il est Slesvicois allemand, c'est beaucoup dire.

Son manifeste emprunte un nouvel intérêt à deux circonstances. Il se compose de deux ou trois lettres adressées, par l'intermédiaire de deux gazettes de Milan, aux Italiens, alliés naturels, suivant l'auteur, de la Prusse. Ces lettres sont écrites pendant le courant du mois d'août; la dernière précède encore Sedan et s'occupe déjà des conditions de la paix, tant il est vrai qu'à une première guerre toute politique en a succédé une autre, la guerre actuelle, dont l'histoire prendra soin de désigner et de blâmer les vrais coupables.

Dès le 10 août dernier, la *Perseveranza* de Milan insérait une lettre de M. Mommsen s'adressant à l'opinion publique en Italie avec le dessein de la détourner de toute alliance avec nous.

« Nos politiques croient savoir, disait-il, qu'une entente commune est méditée entre le cabinet de Florence et les Tuileries, et qu'on veut faire violence au peuple italien pour l'entraîner dans une guerre contre l'Allemagne, comme on a fait violence au peuple français pour lui imposer la même guerre. Heureusement les bons citoyens se montreront chez vous plus énergiques et plus sages qu'ils n'ont été en France. De la part de votre cabinet, tout est possible; mais le peuple allemand trouvera, il l'espère, un solide appui, et cette conspiration un obstacle invincible dans la volonté du peuple italien... Je ne sais si la guerre qui commence se fait contre la nation française ou contre ce ramassis d'aventuriers audacieux (*quel crocchio di avventurieri arditi*) qui, ayant su mettre la main sur le gouvernement de la France, méditent aujourd'hui de soumettre le monde au *demi-monde;* il est certain cependant que le peuple français a désiré la guerre, et que le forcené chauvinisme, tout en déplorant les procédés d'inhabile sottise avec lesquels le gouvernement français a voulu nous attaquer, en accepte les conséquences, c'est-

à-dire en espère une revanche de Waterloo et de Sadowa. Vous du moins vous comprendrez que l'honneur vous défend d'entrer dans une guerre tramée avec de fausses protestations d'amitié pendant une suite d'années et mise aujourd'hui à exécution avec une légèreté et une impudence qui ont choqué toute l'Europe.

« Est-ce la nation allemande qui pèse sur l'Italie? Croyez-vous que nous verrons avec une médiocre joie le prétendu *infaillible* chassé du Capitole? Rappelez-vous notre cri d'admiration pour les combattans de Novare, notre enthousiasme quand la Lombardie secoua ses fers, et cette fraternité d'armes qui a conduit en même temps la Prusse jusqu'au Mein et l'Italie jusqu'à Venise. Ce n'est pas nous qui avons introduit chez un peuple d'une ancienne et charmante culture cette littérature, aussi sale que les eaux de la Seine à Paris, qui gâte les cœurs de la jeunesse et corrompt les classes aisées de la nation. Ce ne sont pas les Allemands qui pourront jamais ni ne voudront s'emparer de ce qui vous appartient justement, tandis que le berceau de vos rois est devenu un département français, et que votre héros populaire est maintenant Français de naissance par effet rétroactif. Si l'antique territoire italien, respecté du moins dans sa nationalité au temps de sa servitude, s'est amoindri quand renaissait votre nation, si, comme le malheureux délivré des mains d'un voleur par un chevalier d'industrie, vous avez dû payer votre rançon à ceux-là mêmes qui s'introduisaient chez vous en se disant vos libérateurs, si votre liberté est incomplète et précaire, n'est-ce pas la main de la France que vous sentez sur vous? Une seconde journée de Sadowa sur les bords du Rhin vous donnera la liberté complète et durable. N'oubliez pas notre alliance à Custozza. »

Il a fallu citer cette page tout entière non pas seulement parce qu'elle nous montre l'occasion et le premier motif du manifeste, mais parce qu'elle nous en donne d'abord l'esprit. Avec quelle hardiesse on y passe sous silence tout ce que la France a rendu de services à l'Italie, et tout ce que l'Allemagne lui a infligé d'humiliations et de tortures! Ne récriminons pas, si vous le voulez, sur un lointain passé, ne réveillons pas les souvenirs du saint-empire romain germanique; mais à qui donc enfin est due la récente délivrance de la péninsule? Les plaines de la Lombardie sont tièdes encore de sang français et de sang allemand; les Allemands qui sont tombés là étaient-ils donc les libérateurs? Vaine serait la distinction qui chercherait dans les motifs personnels dont aurait pu s'inspirer le souverain de la France l'unique sens de cette guerre d'Italie. Elle était acceptée par notre armée et par tout le peuple français comme généreuse, sinon comme politique. Il plaisait à la France de faire un grand effort en faveur d'une nation qui avait tant fait elle-même

pour la civilisation et pour l'humanité. Peut-être était-ce une grave imprudence, on finira par nous en convaincre. En tout cas, au prix de notre sang la domination des Allemands en Italie a commencé de prendre fin; par nous, elle a été réellement détruite. Quelque mépris que professent certains hommes d'état à l'endroit de la politique de sentiment, l'Europe et la Prusse ont cru dès le début de la guerre à une alliance entre l'Italie et la France. C'est pour cela que M. Mommsen et les principaux organes de la presse ont en hâte adressé leurs instances à l'Italie. S'il fallait même ajouter foi à de certains témoignages, si l'on devait admettre comme réelle certaine visite au héros de Caprera, les mesures étaient déjà prises pour arrêter et en même temps punir tout essai d'intervention italienne en créant de très fâcheux embarras au cabinet de Florence. A ce cabinet devenu docile au contraire, quelles brillantes perspectives non pas seulement d'unité intérieure par une nouvelle conquête, mais de prétendue réparation sur la frontière maritime et alpestre! L'arrestation de Mazzini, ordonnée par le gouvernement italien, serait un fait à l'appui des premières insinuations, et avec le reste concorderait le conseil pressant donné par M. Mommsen de profiter vite des circonstances pour mettre la main sur Rome. Des médisans avaient cru savoir naguère que le roi de Prusse avait eu la pensée d'offrir lui-même la protection de ses soldats au saint-père; mais qu'importe? au gré de la politique changent les scrupules de légalité. Qu'en disent seulement les Bavarois et les Rhénans?

La Prusse ne s'émouvait ainsi à la pensée d'une alliance franco-italienne que parce qu'elle avait la conscience du devoir qui paraissait incomber naturellement à l'Italie. Pour l'en détourner toutefois, M. Mommsen demande si ce n'est pas plutôt la Prusse qui doit compter sur la reconnaissance. — En effet, la Prusse, elle aussi, a été un jour l'alliée des Italiens, non pas certes dans la pensée d'être utile à un grand peuple, ni avec l'unique intérêt de mériter dans l'avenir son alliance par des bienfaits, non : l'intérêt immédiat et direct de la Prusse était trop évident. Profitant de l'œuvre accomplie par nous, elle voulait de ce peuple par nous relevé une diversion l'aidant elle-même à triompher en Allemagne de ses ennemis allemands. Certes nous en croyons aisément M. Mommsen, la Prusse pouvait applaudir à la journée de Novare : on y faisait ses propres affaires contre l'Autriche, sans qu'elle s'en mêlât. M. Mommsen rappelle aussi la journée de Custozza sans le moindre scrupule; pourquoi ne pas nommer en même temps celle de Lissa, ne fût-ce que par patriotisme tudesque et pour achever de convaincre les Italiens par un langage tout pratique? Il y a dans ces souvenirs rétrospectifs une autre lacune qu'il nous faut réparer. Cette tendresse

méritante de la Prusse pour l'Italie, est-ce qu'elle n'a pas souffert des intermittences? Est-ce que la Prusse ne commençait pas en 1859 d'intervenir contre l'Italie elle-même, de concert avec ses oppresseurs, et n'est-ce pas cette menace qui nous a subitement arrêtés dans l'œuvre de la délivrance, en nous forçant de conclure la paix de Villafranca?

Nous savons ce qu'un peuple doit à sa propre sûreté. L'incroyable imprévoyance des hommes qui ont engagé cette guerre et nos malheurs subits ont pu détourner au premier moment l'Italie d'accomplir ce qu'elle eût accepté comme un devoir envers nous. Elle n'aura pas cru du moins que l'honneur, comme parle M. Mommsen, lui ordonnât de ne pas être l'alliée de la France, ni qu'elle dût profiter de telles circonstances pour réclamer Nice et la Savoie. C'est bien assez et c'est trop qu'elle ait suivi cet autre conseil de s'emparer de Rome au plus vite, comme un homme qui fait un mauvais coup pendant qu'on ne le voit pas. Qu'elle se défie des nouveaux Machiavels, sachant ce que les premiers lui ont coûté. « Priez Dieu qu'il vous fasse vous trouver toujours du côté des vainqueurs : on y recueille du profit et de la louange pour des choses même auxquelles on n'a pris aucune part; *pregate Dio sempre di trovarvi dove si vince.* » Ainsi parlait Guichardin, l'élève de Machiavel, dans ces *Ricordi*, qui sont le catéchisme politique de son temps : ce temps a été pour l'Italie, bien que voisin de son apogée, le commencement de sa servitude et de sa décadence; elle n'a que trop souffert du matérialisme et de l'immoralité politiques, ne lui en rapportez pas les maximes.

La mission de M. Minghetti ayant décidé la neutralité du cabinet de Florence, M. Mommsen crut cependant ne pas devoir quitter sa tribune italienne : il fallait entretenir de là l'esprit public au-delà des Alpes, et bientôt le préparer à de terribles nouveautés. La seconde lettre de l'auteur parut à Milan le 20 août, non plus dans la *Perseveranza*, qui avait accompagné la première d'une réfutation anti-prussienne, mais dans le *Secolo*. Le ton général de cette seconde lettre est tout autre. Plus de tempéramens : tandis que tout à l'heure on pouvait se demander si c'était à la nation française qu'on faisait la guerre ou seulement à son gouvernement, on déclare désormais que la France même est coupable, et que c'est elle décidément qui a voulu la guerre; elle l'a voulue, méditée, préparée pendant trente ans; elle a forcé enfin son gouvernement à la faire pour s'emparer d'une des provinces de la monarchie prussienne. A peine l'auteur a-t-il encore quelques paroles impartiales, que viennent effacer bientôt d'étranges excès. La France est un grand pays, dit-il, dont il sait les grandeurs, où il a des amis qui lui sont

chers. Il ne la juge pas (nous citons textuellement, on s'en apercevra de reste) « par les *gamins de Paris*, soit qu'ils se révèlent à nous par écrit, en ces élégans articles signés Cassagnac père, Cassagnac fils et consorts, soit qu'ils nous arrivent en personne de Wissembourg déguisés en ces suaves zouaves, *travestiti in que' soavi zuavi*. » Indigne insulte que ces dernières paroles adressées à des soldats tels que ceux d'Abel Douay et de Mac-Mahon ! et l'expression y est à la hauteur de la pensée.

Après son étrange protestation d'équité envers la France, M. Mommsen parle avec la froide amertume qui lui est propre de ce peuple de byzantins, de ce peuple vantard, insatiable de guerre, incapable de tolérer et de respecter la liberté des autres, incapable aussi de supporter les malheurs qu'il s'est attirés, et qui va passer « de la *blague* au désespoir. » Rappelons-nous ce qu'a dit M. Mommsen dans sa première lettre à propos de cette littérature française « aussi sale que les eaux de la Seine à Paris. » Rappelons-nous ce qu'il a toujours professé dans ses précédens écrits historiques, dans son *Histoire romaine* par exemple, où, reconnaissant aux seules races germanique et anglo-saxonne le sentiment de la poésie et le génie des arts, il prend en pitié l'humiliation de ces races par lui proclamées souveraines, lorsqu'il les voit, aux divers temps d'arrêt de leur fécondité poétique, se livrer à ce qu'il appelle « les tristes pis-allers de la culture française. » Ces souvenirs nous éclaireront sur sa vraie pensée.

Nous voudrions, en répondant à tant de récriminations envenimées, nous replacer nous-même dans la réalité, et, reconnaissant nos torts ou nos fautes, montrer où commence l'insupportable excès où se jettent nos ennemis. Pour ce qui est de la première thèse, que la France est coupable de cette guerre, qu'elle la méditait et la préparait depuis trente ans, et qu'elle seule a vraiment attaqué, écartons certaines équivoques et rétablissons les choses au vrai. Oui, selon la lettre et la réalité, c'est le gouvernement français qui vous a déclaré la guerre; selon l'esprit et la vérité, c'est vous qui l'avez rendue à peu près inévitable, et qui en répondez devant Dieu. Quant à l'assentiment donné par le pays, voici sincèrement comment et dans quelle mesure nous croyons qu'il a été obtenu. La Prusse, en reprenant les traditions d'une politique à la fois violente et perfide, en organisant au centre de l'Europe une formidable machine de guerre chargée à outrance et qui ne pouvait tarder à éclater, en spoliant des princes allemands aussi souverains qu'elle, en détruisant la confédération germanique, en dépouillant le Danemark avec l'aide de l'Autriche et ensuite l'Autriche avec la connivence d'une diversion italienne fort utile à ses vues, nous avait tout au moins in-

quiétés; elle avait, par la confiscation du Hanovre, massé sur notre frontière une puissance formidable. Loin de nous donner aucune garantie ni matérielle ni morale, nous l'avions vue se réserver une entrée dans les forteresses des états du sud, menace perpétuelle contre nous, imposer à ces états des budgets et des règlemens militaires devant lesquels nous ne pouvions rester aveugles, et s'avancer, pour tout dire, à grands pas vers la domination de l'Allemagne au sud comme au nord du Mein. Cependant, de l'aveu même des cabinets, nous avions été de quelque chose dans les récentes modifications militaires ou diplomatiques. C'était par l'entremise de notre gouvernement que la Vénétie avait été finalement cédée par une puissance allemande à l'Italie; nous étions intervenus lors des négociations de 1866 en faveur de la Saxe; nous avions fait insérer dans le traité de Prague une stipulation importante en faveur du Slesvig septentrional. M. de Bismarck a dit à M. Jules Favre que nous avions eu tort de nous souvenir de Sadowa, « qui ne nous regardait en rien. » Le mot est hardi, le chancelier le répéterait-il aux échos de Biarritz? Que venait-il faire en 1865 sur ces plages? L'opinion en France avait-elle tort après cela de tenir pour certain qu'à côté du soin de notre sûreté personnelle nous avions non-seulement le droit, mais aussi le devoir de surveiller les tentatives de la Prusse contre l'indépendance des états méridionaux de l'Allemagne? On eût regardé comme injuste de contrarier ou de combattre les tendances unitaires de l'autre côté du Rhin, si l'unité s'était accomplie par l'Allemagne et de son plein gré; mais il eût semblé, pour dire vrai, peu généreux de laisser opprimer le Wurtemberg et la Bavière; déjà l'oppression du Slesvig nous inspirait quelque honte. M. Mommsen, à cet égard, est intraitable comme un grand nombre d'Allemands, nous le savons. « Ce Slesvig, dit-il, ma patrie, que quelques sots et un plus grand nombre de fourbes appellent une province danoise, *che alcuni sciocchi e piu furbi chiamano provincia danese!* » Il n'y a qu'une réponse à faire, c'est de rappeler l'Autriche dupée, la parole de la Prusse engagée devant l'Europe au traité de Prague, puis ouvertement démentie, et les traitemens infligés à MM. Ahlmann et Kryger : fourberie et violence! L'Europe est du reste édifiée à ce sujet, et certains organes allemands en ont assez dit eux-mêmes.

S'il y a quelque vérité dans ce qui précède, il est évident que la nation française ne souhaitait pas et n'a jamais souhaité d'avoir à combattre la nation allemande : bien loin de là, elle n'était qu'attentive aux griefs, qui nous arrivaient si nombreux, de l'Allemagne contre la Prusse. Envers la Prusse elle-même, elle eût souhaité qu'on fût ici assez habile et assez fort pour la tenir en respect sans

recourir au fléau de la guerre, car non-seulement elle faisait de réels progrès, cette doctrine qui déteste et voudrait annuler la guerre, mais une lutte avec l'Allemagne, un duel entre deux nations si nécessaires l'une à l'autre, maîtresses du continent, apparaissait avec raison comme le pire des fléaux qui pussent ébranler et désoler l'Europe. Dire que la France a voulu et préparé « trente années » durant une agression vers le Rhin, c'est être absolument hors de la vérité. Est-ce que la monarchie de juillet, est-ce que la république de 48 y ont jamais sérieusement songé? La légende napoléonienne était le seul ferment d'une telle entreprise; mais que devenait-elle, cette légende, dans les dernières années du dernier empire? Est-ce que, tout en acceptant notre patrimoine de gloire militaire, la raison publique n'avait pas trop bien mesuré ce que cette gloire avait coûté aux autres peuples et à nous-mêmes pour songer à la renouveler? Vous dites que nous avons longtemps médité et préparé cette funeste guerre. Il y paraît, hélas! à l'état de nos apprêts; mais vous, comment expliquerez-vous ces achats de chevaux en Russie pour vos éclaireurs, cette armée d'espions organisée, cette connaissance de nos bois et de nos chemins, cette immense artillerie? De si dispendieux préparatifs d'entrée immédiate en campagne étaient-ils dirigés contre vos frères allemands? Vous aviez deviné, dites-vous, les secrets desseins de la France, et vous ne deviez pas vous laisser prendre au dépourvu. Dites plutôt que votre despotisme militaire au cœur du continent était un danger permanent pour toutes les puissances voisines, et qu'une destinée inouie ou plutôt l'inqualifiable maladresse de quelques hommes nous a livrés à ce piége.

La guerre si sottement déclarée par l'empire est finie depuis le 4 septembre. Ne reniant pas les malheurs de nos armées, puisque nous ne voulons pas renier leur gloire, nous avons offert à la Prusse de subir toutes les conditions qui peuvent se concilier avec la dignité et l'existence même de notre pays; comment n'a-t-elle pas reconnu dans la voix émue de M. Jules Favre la voix même de la nation et le sublime appel à des sentimens qui dominent la politique, au sentiment de la fraternité entre les peuples, au sentiment de l'humanité? M. Jules Favre a eu raison de le dire, une réconciliation en ce moment solennel inaugurait une ère nouvelle; mais il fallait à la Prusse une seconde guerre, cette fois contre la nation française. Nous venons de voir ce que M. Mommsen dit et pense de notre caractère et de notre littérature; ce n'est qu'un bien faible écho de ce qui s'est publié à ce sujet en Allemagne dans ces derniers temps. L'auteur du manifeste est du moins un juge instruit, sinon équitable et calme. Il sait, à ce qu'il assure, ce que vaut la France de Molière et de Voltaire, de Courier et de Musset. Il dé-

clare même qu'à son avis notre ruine serait un malheur pour l'Europe; nous verrons tout à l'heure où commencerait, à son avis, cette ruine redoutable. D'autres sont plus sincères. Pour eux, la France est la nation maudite, et l'Allemagne accomplira, en la châtiant, une mission providentielle. Ainsi parlaient les barbares d'Attila. Défions-nous de ceux qui se disent les instrumens de la Providence : ils seraient bien embarrassés d'exhiber leurs pleins pouvoirs. Ces missions-là sont d'ordinaire anonymes et inconscientes. De plus j'aperçois chez nos ennemis un défaut qui ne se rencontre pas d'ordinaire chez les prédestinés : c'est la fausse science à l'endroit de ce qu'ils maudissent et veulent détruire. Jeanne d'Arc ne sait ni A ni B, mais elle sait bien ce que lui ont dit ses voix; elle sait que les Anglais seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. Nos prétendus fléaux de Dieu au contraire se méprennent visiblement, tout savans qu'ils sont, sur ce que c'est que la France.

Qui de nous n'a été cent fois étonné de la profonde confusion par suite de laquelle l'étranger prend pour la vraie France et le vrai Paris un Paris et une France que nous soupçonnons à peine? Il s'est fait dans un ou deux quartiers de notre capitale une cité tout à lui, où le costume, les mœurs, la langue, ne sont pas les nôtres. Il ne pénètre pas jusqu'à nos foyers, parce que la famille, quoi qu'on en dise, est chez nous sévèrement close : il la juge donc d'après ce qu'il entend et voit aux cafés chantans et aux théâtres. Et pourtant la comédie, pas plus que le roman, n'est le miroir fidèle d'une société : ils représentent ce qu'elle a de voyant, de passager, d'excessif, ses singularités et ses travers. Assurément il se mêle à cette trame sans cesse renaissante quelques traits de caractère permanent et durable; mais quelle expérience et quelle sûreté de coup d'œil il faut pour les savoir distinguer! Si encore l'étranger lisait le meilleur de notre théâtre et de nos romans; mais, dans Paris, il est livré à certaines scènes où il admire des succès créés fort souvent pour lui et par lui, et, quand nous allons le visiter à notre tour, nous le trouvons qui se nourrit sous une autre forme de la même nourriture. Qui de nous, recherchant avec une sympathique admiration les chefs-d'œuvre nationaux au-delà de nos frontières, demandant Shakspeare aux Anglais, Alfieri aux Italiens, Lessing, Schiller et Goethe aux Allemands, n'a été péniblement déçu en voyant leurs théâtres envahis par les insipides traductions des œuvres qui appelaient et souffraient le moins la traduction? Médirai-je d'*Orphée aux enfers* en rappelant qu'en décembre 1861 le roi Guillaume le faisait représenter parmi les fêtes de son couronnement? Cette joyeuse parodie, qui n'aspire certes pas à résumer toute seule l'esprit français, défrayait en même temps les deux théâtres de Dresde, alternant tout au plus avec le *Frei-*

schütz de Weber, non sans avantage. Il fallait deux cents représentations de *la Belle Hélène* au grand théâtre de Berlin, là où nous avions entendu, bien traduites grâce au génie conforme des deux langues, les prestigieuses comédies de Shakspeare. Notre littérature classique n'obtient pas au-delà de nos frontières un accueil beaucoup plus judicieux. Dresde avait à son théâtre récemment incendié un rideau de scène où figuraient en pied les principaux auteurs dramatiques des temps modernes avec les meilleurs personnages créés par leur imagination : les tragiques d'abord, Shakspeare, Calderon, Goethe et Schiller, sans Racine et Corneille ; les comiques ensuite, Shakspeare encore, Moreto, Lessing, Molière et Gozzi, Molière avec *l'Avare*, M. Purgon et Scapin pour représenter seuls son œuvre. Pour ce qui est de nos romans, tout dépend aussi du choix et de l'usage qu'on en sait faire. Il y a tel homme d'état allemand que nous pourrions citer qui sait par cœur des pages de M. Paul de Kock, ce qui peut l'exposer à deux inconvéniens : d'abord à des distractions dangereuses pour l'Europe, et ensuite à des appréciations un peu trop familières au sujet de la France. On est confondu quand on voit sur quels livres on nous juge au dehors. A peine avez-vous quitté la frontière qu'aux vitrines des libraires apparaissent des romans en français dont les auteurs et les titres, chez nous du moins, sont parfaitement inconnus. Il est évident qu'il existe des fabriques spéciales pour l'exportation; l'offre répond à la demande, qui est malheureusement bien mal inspirée. Cette marchandise étant de qualité très inférieure, le lecteur étranger s'en aperçoit, et voilà comment nous avons si souvent entendu dire par des personnes distinguées, en Allemagne, qu'il n'y a rien à lire pour de jeunes esprits dans la littérature moderne de la France. L'étranger juge donc très mal de notre littérature, et par là de nos mœurs. Croit-on que l'empressement de plusieurs souverains à certains spectacles, qu'offrait Paris pendant l'exposition universelle, n'ait édifié ou flatté comme ils l'ont cru peut-être les vrais Parisiens? L'étranger a traité cette année-là notre ville comme un caravansérail mal famé, comme un mauvais lieu. M. Mommsen parle du demi-monde; qui donc nourrissait ce demi-monde? qui l'entretenait? qui lui apportait de honteux tributs, sinon en grande partie l'étranger? Et qui le grugeait? qui lui prostituait une charmante nature pour lui offrir de voluptueux asiles et s'enrichir de ses dépouilles? L'Allemagne avec ses villes de jeux, l'Allemagne que nous aurions le droit d'appeler, si nous raisonnions comme vous, la patrie des banquès interlopes, de la loterie, du divorce et de l'athéisme raisonné. Hombourg, Bade et Wiesbade, Hambourg avec les scandales éhontés de l'*Alster*, dont quelques-uns, vous le savez, sont célèbres,

ne sont pas, dites-vous, l'Allemagne. Cela est vrai, et de même Paris n'est pas *la Boule-Rouge*. Paris, comme toutes les grandes villes, offre beaucoup de vices; mais il s'honore de beaucoup plus de vertus, éclatantes ou modestes, que vous ne le supposez. On dit que le roi Guillaume, visitant le Paris de M. Haussmann en 1867, exprimait au conseiller d'état chargé de l'accompagner son admiration pour chaque monument et pour chaque boulevard en accompagnant son témoignage de ce constant correctif : « seulement vous n'avez pas de mœurs! » Si le mot est réel, combien il s'applique improprement à cette population permanente qui fait le fond de notre capitale, et qui est à la fois si intelligente, si infatigable au travail, si exacte dans sa vie de famille, si inquiète du sort des enfans, à la fois si sérieuse et si modeste! Ce que peuvent être les vertus et le patriotisme de cette ville dans un grand malheur public, notre ennemi peut commencer à le deviner.

M. Mommsen a trop d'esprit pour avoir entonné à notre sujet devant tout le monde la trompette du jugement dernier. Il ne soutient pas cette thèse ridicule de la régénération de la France par l'immaculée et pudique Allemagne; mais par un autre chemin il arrive au même résultat que ses exaltés confrères. Dès la fin du mois d'août, — avant Sedan, — il estime que la guerre va finir. Voyons quelles conditions il pense que la France doit accepter dès lors; voyons ce que, suivant lui, doit nous demander l'Allemagne : il ne saurait manquer d'expliquer ingénieusement chacun de ses motifs et de s'appuyer sur quelque instructive théorie.

Bien que la future paix soit destinée à régler indirectement une nouvelle Europe, la Prusse devra exiger d'abord, dit-il, que nul cabinet ne prétende intervenir dans les négociations. Elle saura veiller elle-même à l'équilibre européen et se garder de toute conquête. Elle se contentera de revendiquer, indépendamment des indemnités et frais de guerre, le propre territoire allemand détenu par la France. Voilà tout, et son programme est court : pas de conquête; rien qu'une revendication devenue par plusieurs motifs nécessaire et inévitable! — Il faut citer exactement ici les expressions du manifeste, car le raisonnement y devient subtil. La première cause de la nécessité actuelle, ce sont, paraît-il, nos irrémédiables défauts. « S'il se pouvait inventer quelque moyen efficace d'inoculer aux Français certaines qualités qui malheureusement leur manquent, comme l'amour de la paix; si l'on pouvait les amener à reconnaître que la liberté et l'égalité ne doivent pas être leurs monopoles, mais que ces biens peuvent être communs à toutes les nations, certes personne ne songerait plus en Allemagne à la frontière des Vosges. » L'auteur veut dire sans doute, par ce langage concis, que le seul

moyen d'obtenir de nous la paix est de nous mutiler et de nous épuiser. Cet arrêt ne concorde guère avec ce qu'il a dit plus haut de la grandeur nécessaire de la France; nous avions raison de ne pas prendre au sérieux son apparente équité. Son second motif est que la constitution de la nation allemande doit être essentiellement fédérative, assure-t-il, et non pas unitaire; une des conséquences de cette guerre va être que l'état fédéré allemand sera plus puissant que par le passé et qu'il réclamera par conséquent un domaine plus étendu. Enfin l'occasion crée à la Prusse un nouveau et saint devoir que M. Mommsen explique comme il suit :

« Depuis trois siècles, les états voisins de l'Allemagne se sont agrandis à ses dépens. En Autriche, en Russie, en Suisse, vivent, comme en France, des millions d'Allemands. Nous ne les avons pas cependant réclamés, nous n'avons pas prétendu refaire et redresser l'histoire. En Livonie, à Riga, à Dorpat, nous ne pouvons voir assurément d'un bon œil la guerre ardente que la Russie dirige contre nos nationaux; nous nous gardons bien toutefois de les secourir ou de leur faire concevoir de fausses espérances : le temps des croisades est passé. Toutefois à l'égard de la France la situation n'est plus la même, et, puisque la revendication de ce côté est redevenue facile, que diraient nos descendans, si nous la négligions?... Nous voyions avec douleur le drapeau français flotter sur cette merveilleuse cathédrale de Strasbourg, chef-d'œuvre de l'architecture allemande. Si nous lisions les poésies écrites par Goethe étudiant à Strasbourg, et, dans son autobiographie, la délicieuse idylle de Sesenheim, la plus vive et la plus belle incarnation poétique de l'amour allemand, nous ne fermions pas le livre sans nous demander comment nos pères avaient pu laisser ravir ce champ sacré de notre poésie par des étrangers pour qui ces fleurs n'exhalent pas tous leurs parfums, et que nous savions occupés à en extirper notre langue, nos coutumes et notre culte... A part quelques petites enclaves, la population de l'Alsace est encore aujourd'hui tout allemande. Depuis qu'on veut y imposer le français dans les écoles, elles cessent d'être fréquentées, et le niveau de l'instruction populaire s'abaisse. La littérature allemande y est seule vivante, particulièrement les légendes et les chants populaires; surtout l'Alsace est demeurée en grande partie protestante, et ses théologiens sont restés en rapports constans avec l'Allemagne. Peu de jours avant la guerre, le pasteur d'un village près de Strasbourg déclara à ses ouailles qu'il ne pouvait prier pour la défaite de ses frères ; il posa sous la porte les clés de son église, et il est aujourd'hui aumônier d'un régiment allemand. Il en est de même pour la Lorraine, qui retint si longtemps la langue allemande comme langue officielle, et où le peuple la parle encore. Nous n'ignorons pas que ces

provinces contiennent aussi d'autres élémens, fort opposés au germanisme : la civilisation brillante et superficielle des Français attire les têtes légères et les esprits sans profondeur; puis il y a le catholicisme, non celui de Wessenberg et de Strossmayer, mais celui du Vatican, ennemi déclaré de la Prusse, qui s'en fait honneur... Nous ne le savons que trop, cette revendication, quelque juste et nécessaire qu'elle soit, entraînera beaucoup de difficultés, d'amertumes et de périls. Nous laisserions volontiers ces pays, qui d'abord ajouteront beaucoup plus à nos devoirs qu'à notre puissance réelle, si nous n'étions liés par une obligation sainte.

« Comment tracer la frontière? Beaucoup d'Allemands demandent Metz, non par droit de nationalité, bien que cette ville ait été jadis allemande, mais pour la protection de nos frontières. Cet immense camp fortifié, auquel nous n'avons à opposer rien de semblable, est une menace perpétuelle de la France contre la Germanie. Laissons toutefois cette question à ceux qui seront les arbitres de nos destinées. La nation, elle, ne demande expressément que les deux provinces qui lui appartiennent par la langue et les mœurs... Ce sera 1,200,000 Prussiens de plus, autant de Français de moins. Les deux départemens de Savoie et des Alpes-Maritimes contiennent à peu près les deux tiers de ce chiffre; en 1860, la France, non contente d'offenser la nation italienne en violant la belle loi morale suivant laquelle au bienfaiteur est due la gratitude et non pas une rançon, a violé l'équilibre européen : nous le rétablirons. »

Voilà l'ultimatum de M. Mommsen : pas de réconciliation possible avec la France; mettons-la donc hors d'état de jamais nous nuire. Nous ne ferons qu'obéir, en lui prenant deux provinces, aux intérêts pressans de l'Allemagne, à une nécessité nationale et sainte.

Eh bien! nous avons le droit de répondre que la sainteté n'a rien à voir là où ne se montre en réalité qu'un appel à la force et à la conquête, à peine dissimulé derrière le voile d'une théorie que nous connaissons trop, et dont on a beaucoup abusé dans notre temps. La théorie dite des nationalités, destinée à garantir à chaque peuple, si elle est appliquée sincèrement, son indépendance nationale, très bienfaisante alors comme expression d'un droit nouveau, a malheureusement servi jusqu'à ce jour à moins de réparations que d'injustices et de sophismes. L'application en est trop délicate et glissante pour ne pas prêter à de perfides équivoques, dont savent profiter les puissans. Quelles règles suivre dans les revendications qu'elle semble provoquer? Est-ce la langue qui sera le signe indubitable de la nationalité? Que la France alors se voie adjuger la Belgique avec quatre ou cinq cantons de la Suisse. Est-ce la primitive communauté de berceau? Que l'Allemagne s'empare donc et de la Suisse allemande

et de la Hollande, et qu'elle restitue les débris de la Pologne. Cela fait, on aura constitué en Europe un petit nombre de grandes agglomérations mal cimentées, dont l'anarchie et les rivalités jalouses amèneront des déchiremens et des chocs terribles.

Il est clair que la théorie des nationalités doit tenir un grand compte des droits créés ou modifiés par l'histoire, et que la principale règle de cette théorie doit être d'observer surtout, de respecter dans tous les cas les vœux des peuples. En quelle mesure ces deux conditions s'appliqueraient-elles à la revendication des deux provinces françaises au profit de l'Allemagne ou de la Prusse? Une grande partie de la population y parle allemand, cela est vrai; elles ont jadis appartenu par divers liens féodaux plus ou moins étroits à l'Allemagne à peine constituée, nous le savons. La France ne possède l'une des deux que depuis la fin du XVIIe siècle, et certaines portions de l'autre que depuis le dernier tiers du XVIIIe. Qu'importe? Osera-t-on dire qu'elles n'étaient pas devenues toutes françaises, et que leurs vœux appelaient une délivrance? Si, après leur résistance héroïque contre l'invasion, la chose vous paraît encore incertaine, il y a un moyen très simple de vous en convaincre : faites voter l'Alsace et la Lorraine, faites voter Strasbourg; vous les occupez, et vous n'y craignez donc aucune pression de notre part. Posez-leur cette unique question : voulez-vous devenir allemandes ou rester françaises? et si la majorité des suffrages est en votre faveur, nul n'aura plus le droit de blâmer ou de combattre vos annexions; la Lorraine et l'Alsace seront de plein droit provinces allemandes. Allons! pour un peuple qui prétend représenter la justice, la moralité, le droit, la chose en vaut la peine, le prix est magnifique, l'exécution est facile. Vous ne le ferez pas cependant; vous connaissez de reste le vote des Alsaciens et des Lorrains : ils sont venus vous l'apporter à coups de fusil, en offrant leur sang pour défendre leurs foyers. Quelle est donc cette nécessité sainte qui vous force à ramener vers le bercail les brebis enlevées par le loup ravisseur? Où sont-ils, ces Allemands arrachés à la grande patrie, et qui gémissaient au souvenir de Sion?

En dehors du faux prétexte que vous offrait une interprétation perfide de la théorie des nationalités, quel autre droit pourriez-vous invoquer que celui de la conquête et de la force? Après tout pourquoi le dissimuler, si vous sortez de la lutte définitivement vainqueurs? N'appartient-il pas aux vainqueurs de dicter leurs volontés? n'est-ce pas le droit de la guerre? — Eh bien! non. Il y a un droit nouveau, noble résultat des progrès de la raison et de l'humanité, et dont vous ne refusez pas d'exécuter certaines conditions quand vous avez intérêt à vous assurer des avantages immédiate-

ment réciproques. Ce droit nouveau aspire à légiférer plus étroitement que jamais la guerre; pas à pas, il veut disputer au nom de la charité, au nom de la pitié, le champ toujours trop vaste du massacre et de la ruine. Or l'un des articles de ce code est que la conquête pure et simple, résultant d'une supériorité de force, n'est plus permise. Il n'est plus permis, même au plus fort repoussant une attaque, d'arracher de leur patrie malgré elles des populations entières, comme on transfère de vils troupeaux d'une étable dans une autre, parce que des créatures humaines ne peuvent pas être assimilées à un bétail, ni une patrie à une étable. Et, quoi que vous disiez contre elle, c'est la France qui a le plus énergiquement contribué à faire entrer dans les mœurs internationales cette loi du nouveau code. Pourrait-elle s'attendre à affronter la première, à ce sujet, un honteux déni de justice? Ne dites pas que, si nous eussions été vainqueurs, nous eussions agi comme vous prétendez agir. Voici un mot de M. Rouher dont on vous affirme l'authenticité. En 1868, comme un interlocuteur inquiet de certains symptômes lui disait : « Vous voulez donc faire la guerre à la Prusse? — Non assurément, répondit-il; vainqueurs, nous ne pourrions garder le fruit de notre victoire, car nous serions obligés de faire voter les populations des provinces rhénanes, et nous savons fort bien qu'elles répondraient par la négative. » Et en effet la France était engagée d'honneur par ses précédens. Partout où son action directe avait rencontré des faits d'annexion, elle avait insisté pour que l'on consultât les populations par le suffrage universel, soit en Italie, à plusieurs reprises, soit, — vous ne le savez que trop, — en Slesvig. Elle avait elle-même observé cette condition lors de l'annexion de la Savoie. C'est une justice qu'il faut rendre à la France de ces derniers temps : fidèle à un génie héréditaire dont nul malheur et même nulle faute ne sauraient effacer le bienfaisant éclat, en cela encore elle a travaillé pour les autres peuples, et ce serait une étrange iniquité qu'on refusât de reconnaître à deux de ses provinces un droit qu'elle a fait admettre ou qu'elle a demandé en faveur des autres nations! Non, la France victorieuse n'aurait certainement pas réuni à son territoire les provinces rhénanes malgré elles. L'opinion publique, la représentation nationale, n'auraient pas accepté qu'on omît de consulter les populations. D'ailleurs, sans même parler du droit nouveau, il y a certains excès de froide et longue violence dont notre pays ne s'est jamais rendu coupable : c'est bien assez que Napoléon Ier ait fait l'odieuse guerre d'Espagne; jamais la France n'aurait gardé sous son glaive, au mépris de toutes les lois divines et humaines, une expirante Pologne.

Le dernier mot n'est pas dit dans l'horrible guerre qui nous di-

vise, et voici seulement que la défense nationale commence; mais dès à présent il y aurait, à persévérer dans le dessein qu'on nous annonce, de quoi déshonorer et ce protestantisme prussien qui vous inspire si mal, au nom duquel vous jetez au Vatican des injures si intempestives, qui vous laisse au cœur des ressentimens si peu chrétiens et si impolitiques, et cette science dont vous êtes si fiers, mais qui ne vous aurait donc servi qu'à réédifier plus sûrement une savante barbarie, et cette malheureuse Allemagne enfin, à laquelle vous prépareriez, ainsi qu'à l'Europe, si elle n'y prenait garde, l'âge « du fer et du sang. »

L'iniquité engendre l'iniquité; mais à chaque nouvelle date elle est toujours plus coupable, parce qu'elle est toujours condamnée à violer de nouveaux progrès accomplis par l'humanité. Croyez-en les nobles pages qu'insérait ici même, il y a quinze jours, M. Vitet: vous vous précipitez dans un excès dangereux. Pensez-vous qu'en ces jours d'innombrables deuils pour nous et pour vous nous n'ayons pas réfléchi à la Némésis divine et songé d'Iéna? Pensez-y également. Les historiens nous disent que la Prusse avait cette fois déclaré follement une guerre pour laquelle elle n'était pas prête; non : en réalité, nous le savons bien, Napoléon avait été l'agresseur. Vainqueur, voyez quel héritage il a laissé à la France! Quant à la Prusse, certes après Iéna, elle était bien abattue, *res exsanguis et jacens;* il ne lui a fallu pourtant que soixante années pour se relever et prendre sa revanche. Prenez donc garde, vous aussi, à de terribles retours. Prenez garde qu'après avoir victorieusement repoussé l'attaque formelle d'un gouvernement insensé, vous ne soyez devenus les vrais assaillans dans une seconde guerre contre une nation qui ne vous était pas réellement hostile, guerre de vengeance et de conquête que le droit nouveau désavoue, et qui ne saurait produire, même à votre profit exclusif, la concorde et la paix.

A. Geffroy.

UN MOIS

AUX REMPARTS

Depuis le 4 septembre, la capitale de la France a été mise en état de défense, et les Prussiens, arrivés en toute hâte sous nos murs, ont vu s'y briser leur élan. En quelques jours, les Parisiens ont armé toutes leurs gardes nationales, les gardes mobiles de la Seine et celles accourues des départemens. Ce qui restait de l'armée régulière, plusieurs milliers de marins de la flotte, plusieurs bataillons de francs-tireurs, ont complété cette armée toute républicaine, décidée à opposer à l'envahisseur une résistance désespérée. Paris, calme, résolu, attend sans crainte le moment de la lutte décisive. Comme nous le disait un militaire expérimenté, jamais, depuis le commencement de la guerre, notre position stratégique n'a été meilleure qu'aujourd'hui. Il nous a été permis de suivre les travaux de la défense sur toute la ligne qui entoure Paris, de visiter quelques-uns des forts détachés, d'explorer les environs de la place et de juger de tous les moyens dont elle dispose pour répondre aux attaques des Prussiens; c'est le résultat de ces excursions, entreprises depuis le commencement du siége, que nous voudrions faire connaître ici, avec la ferme conviction que chacun en tirera un sentiment de réelle confiance dans l'avenir.

I.

Il faut remonter aux siéges les plus fameux des temps anciens, à ceux de Rome et de Constantinople, pour voir tant d'hommes réu-

nis autour d'une ville assiégée, tant d'hommes réunis au dedans. Un autre trait de ressemblance est que l'ennemi a cette fois opéré son invasion à la façon des barbares, et qu'il ne trouve presque plus devant lui que les simples citoyens, transformés tout à coup en soldats pour défendre leurs foyers; mais ceux-ci ont heureusement l'avantage de posséder une double ligne de défense qui paraît désormais infranchissable.

Cette double ligne, on le sait, comprend d'abord les forts détachés, au nombre de seize, auxquels il faut ajouter quelques redoutes; tous ont pour but de parer à une invasion, venue de l'est ou du nord, les points les plus faibles de Paris et aussi les plus menacés, l'ennemi en France ne pouvant guère venir que du Rhin. Au nord donc veillent autour de Saint-Denis le fort de la Briche, sur la rive droite de la Seine, la Double-Couronne du Nord et le fort de l'Est ou de la Courneuve, enfin le fort d'Aubervilliers et différentes redoutes le long du canal de Saint-Denis et du canal de l'Ourcq, qui existaient déjà en 1831. A l'est, ce sont les forts de Romainville, de Noisy, de Rosny, avec les redoutes de Montreuil et de la Boissière entre ces deux derniers; la redoute de Fontenay-sous-Bois, le fort de Nogent-sur-Marne, l'antique forteresse de saint Louis ou château de Vincennes avec son annexe, le fort neuf, construit en 1841; puis les redoutes de la Faisanderie et de la Gravelle, vers la presqu'île et le grand coude que forme la Marne avant d'aller se jeter dans la Seine; enfin le fort de Charenton à la fourche de ce confluent. Au sud sont les forts d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy, qui commandent le cours de la Seine, la vallée de la Bièvre, les routes de Lyon, d'Antibes, de Toulouse et une partie de celles de l'ouest, comme les forts précédemment cités défendent la plaine de Saint-Denis et les routes de Belgique et d'Allemagne, ou, si l'on veut, celles de Dunkerque, de Lille et de Metz. Les hauteurs de Meudon, de Sèvres, de Saint-Cloud, que l'on a eu le tort de regarder trop longtemps comme des fortifications naturelles, que l'on n'a songé que trop tard à fortifier réellement, sont aujourd'hui occupées par l'ennemi, qui s'est dirigé tout d'abord sur ces points, dont il n'ignorait ni l'importance, ni le chemin, l'ayant déjà suivi deux fois, en 1814 et 1815. Reste un seizième fort, et celui-là est une véritable forteresse : on veut parler du Mont-Valérien, cette clé de Paris que M. de Bismarck, avec une franchise qui serait naïve, si elle n'était insolente, demandait à M. Jules Favre comme condition première d'un armistice. Le fort du Mont-Valérien défend une partie des routes de l'ouest, notamment celle de Cherbourg, et commande principalement le passage de la Seine, qui sur ce point se déroule autour du bois de Boulogne, en sortant de Paris, pour se replier

encore sur elle-même vers Saint-Ouen et Saint-Denis. Maître de ce fort, l'ennemi pourrait bombarder la capitale, et s'il avait ses canons Krupp, qui portent à 8 kilomètres, il lancerait jusque sur la place Vendôme ses boulets et ses obus. La Seine, au pied du Mont-Valérien, forme cependant une ligne de fortification naturelle : c'est un vaste et profond fossé rempli d'eau, et entre Saint-Ouen et Auteuil l'ennemi ne pourrait passer le fleuve, pour venir battre à l'ouest notre ligne continue des remparts, que sous le feu concentrique de nos canons.

Il faut entrer dans quelques-uns des forts dont nous venons de citer les noms. A Vincennes, ce vieux château de nos rois capétiens, on retrouve la fortification du moyen âge, aux murs hauts, crénelés, s'élevant de fossés profonds, qui se marie à la fortification plus savante des temps modernes, dont les ouvrages semblent rentrer dans le sol. C'est ce dernier système de fortification dont notre illustre Vauban, coordonnant et complétant les travaux de quelques rares devanciers, a fixé irrévocablement les principes. On entre par un pont-levis directement sur la place d'armes, où les piles de boulets, les canons, les mortiers, les affûts, se pressent de tous côtés. Un peuple de militaires et de charretiers vont et viennent; on est presque étonné de voir s'élever à droite l'élégante église gothique de saint Louis, bâtie sur le même type que la Sainte-Chapelle, à gauche le donjon, modèle de vieille architecture militaire, où plus d'un illustre personnage a été mis sous les verrous.

Par un des escaliers à vis qui règnent au dedans des murs, on arrive sur les remparts de la forteresse, où l'on compte en nombre très rassurant, à tous les angles et le long des courtines, les canons et les mortiers. Du sommet du donjon, la vue sur Paris et la campagne environnante est magnifique : c'est d'abord la plaine de Saint-Maur, où sont installés le tir à la cible, le polygone, le champ des manœuvres, et plus loin le bois de Vincennes avec tous les embellissemens qu'une municipalité dépensière et fastueuse y a créés à si grands frais; ce sont ensuite les hauteurs de Pantin, de Romainville, de Nogent, couronnées de forts, et au-delà la forêt de Bondy où se cachent les Prussiens. Au coude de la Marne, c'est la jolie petite ville de Saint-Maur avec ses canaux et ses écluses, aujourd'hui endormies, avec ses moulins au repos; un peu plus au fond dans les bois, on voit monter verticalement, tant l'air est pur, une fumée bleuâtre et transparente; c'est l'emplacement d'un camp ennemi. Le long de la route qui descend vers la Marne sont nos avant-postes, protégés par les feux de la Gravelle, et partout, dans le bois de Vincennes, le long des immenses allées, on aperçoit des alignemens de tentes et des groupes pittoresques de soldats. Sur

plusieurs points, le bois est abattu, coupé à fleur de terre; on n'a pas eu pitié des plus beaux arbres. Regardez plus loin devant vous; voici maintenant Paris. La grande ville étale devant vos yeux tous ses édifices. A cette vue, qu'en d'autres temps on trouverait magique, l'âme du spectateur se replie aujourd'hui sur elle-même avec tristesse. On se prend à penser que tant d'admirables monumens pourraient demain n'être que des ruines, et l'on compare involontairement l'immuable sérénité de la nature au trouble des heures présentes, car jamais à aucune époque le ciel de Paris ne fut plus beau que dans les jours que nous venons de traverser, jamais il ne se montra aussi doux, aussi serein, aussi clément, comme s'il avait voulu nous faire mieux sentir encore par le contraste la rigueur des événemens.

Presque tous les forts se ressemblent, et qui en a vu un les a vus tous. Portons-nous donc vers le plus important, le plus caractéristique, le Mont-Valérien, puisqu'on peut encore y entrer, et que le pont qui y mène, celui de Neuilly, le seul qui nous reste sur la Seine, n'a pas encore sauté. Après avoir gravi le coteau qui conduit à la forteresse à travers des champs de vigne dévastés, quand on arrive au sommet de ce belvédère dont la hauteur est de plus de 160 mètres au-dessus du niveau de la mer, on jouit du plus splendide panorama qu'on puisse avoir autour de Paris. N'était même les montagnes bleues et l'azur du ciel d'Italie, et surtout les souvenirs historiques, la vue qu'on a du Mont-Valérien vaudrait peut-être celle qu'on admire du haut du Monte-Pincio à Rome ou du San-Miniato à Florence. Ce n'est pas seulement toute la ville qui est ici à vos pieds, c'est toute la campagne jusqu'aux plus extrêmes limites de l'horizon. On mesure le cours de la Seine d'un côté jusqu'au-delà de Saint-Germain, où campe en force l'ennemi, de l'autre jusqu'au-delà de Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-George, envahis aussi par les Prussiens.

Au-dessous de la citadelle et sous le feu des canons, c'est un véritable bouquet de villages, aujourd'hui presque tous vides ou occupés par l'ennemi. Voici, le long de la Seine, Suresnes, Puteaux, Courbevoie, Asnières, Argenteuil, Chatou, Le Pecq, puis, dans la plaine, Gennevilliers, Colombes, Nanterre, Rueil, La Malmaison, et tout cela vide d'habitans, ruiné, saccagé. Que de travaux n'a-t-il pas fallu, que de générations d'hommes pour préparer tant de belles choses qui sont devenues la proie du vainqueur! Le feu, le plomb, le fer, ont déjà semé ici leurs ravages, et ces lieux, hier si plantureux, si bruyans et si riches, sont devenus presque un désert.

La ligne des forts détachés n'occupe pas moins de 60 kilomètres

ou 15 lieues de circonférence autour de Paris. Cette ligne serait inabordable, et Paris n'aurait pu être investi, si l'on avait en temps opportun terminé les travaux suivans : 1° la redoute de Gennevilliers pour défendre le coude de la Seine entre Asnières et Argenteuil; 2° les redoutes de Montretout près de Saint-Cloud, de Brimborion et des Bruyères près de Sèvres, ainsi que la redoute du château de Meudon, toutes les quatre pour battre des hauteurs et des vallées que le fort du Mont-Valérien ne peut atteindre, et où l'ennemi, caché dans des bois qu'on n'a pas brûlés, se fortifie aujourd'hui tout à son aise; 3° enfin les redoutes de Châtillon et des Hautes-Bruyères, pour compléter les défenses des forts d'Issy et de Vanves, redoutes dont les combats de Clamart ou de Châtillon, et plus tard ceux de Villejuif, de Chevilly et de Bagneux, les premiers malheureux pour nous au début de l'investissement, les seconds restés presque sans résultat, ont démontré l'entière nécessité.

Pourquoi ces différens travaux, sans doute mis à l'étude dès les premiers jours de la construction des forts détachés, reportés depuis des cartons du génie sur le terrain, n'ont-ils pas été poussés avec plus d'activité lorsque la guerre a été décidée avec l'Allemagne? Comment a-t-on pu laisser l'ennemi s'en rendre maître, si bien qu'il peut aujourd'hui les retourner contre nous? C'est qu'il y a eu là, comme en bien d'autres cas, oubli coupable, impardonnable incurie, négligence incompréhensible. Ce n'était pas d'ailleurs au dernier moment qu'il fallait songer à des travaux si importans. Pour des esprits clairvoyans, la guerre entre l'Allemagne et la France devenait presque inévitable à une date plus ou moins rapprochée, dès l'instant où on laissait, en 1863, la Prusse seule vider avec l'Autriche la question du Danemark. En 1866, après Sadowa, la lutte était encore plus imminente; c'est alors qu'il eût fallu décréter d'urgence la création des forts et des redoutes. « Il faut deux ans pour construire un fort en maçonnerie, » nous disait un officier du génie; or il y avait deux mois à peine que ces travaux avaient été commencés quand l'ennemi est venu s'en emparer!

Le 18 septembre, la veille de l'arrivée des Prussiens sous Paris, nous visitions la redoute de Brimborion. Le peuple, avec cet instinct qui trompe si rarement les masses, avait déjà déserté Sèvres, et même, de l'autre côté de la Seine, Billancourt et Boulogne, si bien protégés cependant par le Mont-Valérien, par le fleuve, par la ligne des fortifications qui va du Point-du-Jour à Passy. Bien que ces deux villages fussent ainsi à couvert des Prussiens qui s'avançaient vers Paris, ils étaient depuis plusieurs jours entièrement vides. Nous étions presque seul sur la route, personne nulle part, si ce n'est dans les champs quelques retardataires arrachant à la

hâte çà et là quelques pauvres légumes à moitié mûrs; partout des fenêtres fermées, nul habitant sur le seuil des maisons, un silence de mort! Nous passâmes sur le pont de Sèvres, miné et prêt à sauter. Monté sur la hauteur de Brimborion, je vis quelques ouvriers qui remuaient nonchalamment des terres, écrêtant une ancienne carrière, et quelques forestiers qui coupaient des bois. A peine y avait-il trace de fossés, de talus; il eût fallu encore un mois ou deux pour terminer passablement cet ouvrage, en faire ce qu'en terme de métier on nomme une *fortification passagère*, et aucun officier n'était là pour animer, pour commander les travailleurs. Nous voulûmes pousser plus loin, au moins jusqu'à Meudon. Dans le bois, quelques zouaves débandés venaient de tuer un cerf, et, embarrassés de sa ramure, nous l'offrirent. Ces maraudeurs étaient les dignes avant-coureurs de ceux qui devaient bientôt fuir à Clamart. « N'allez pas plus loin, nous cria un cocher qui passait, je viens de voir les uhlans; ils ont tiré sur moi, » et il nous montra une balle logée dans le moyeu d'une de ses roues. En effet, des femmes, des enfans, pâles, émus, échappés des localités voisines, fuyaient devant l'ennemi. Le lendemain matin, dès l'aube, les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, tonnaient; on se battait à Clamart, à Châtillon, sans beaucoup d'honneur pour nos armes, les ponts de Sèvres et de Billancourt sautaient, et les Prussiens occupaient les hauteurs de Clamart, de Meudon, de Sèvres, de Saint-Cloud, et avec elles les informes redoutes dont il a été parlé.

Meudon, Sèvres, Saint-Cloud! ces noms n'auraient-ils pas dû depuis bien longtemps retentir comme autant d'avertissemens de sinistre augure aux oreilles de notre comité des fortifications? Sur ces mêmes hauteurs de Brimborion, où nous nous promenions tout à l'heure, il existe au milieu des arbres un château à moitié achevé, dont les fondations datent d'une autre époque, et sont peut-être les mêmes que celles de la villa de la Pompadour. Dans un des angles de ces vieux murs, nous avons vu deux boulets incrustés, et au-dessus cette date, gravée en gros caractères : *3 juillet 1815.* Un Prussien avait acheté ce terrain quelque temps avant la guerre actuelle. *Brimborion*, ce nom lui avait plu comme autrefois *Sans-Souci* au roi Frédéric. Il avait dessiné là une façon de villa et de parc qu'il se proposait sans doute de livrer à ses compatriotes pour s'y fortifier, quand la guerre aurait éclaté et amené les Prussiens sous Paris. C'était, il faut le croire, un de ces nombreux espions que la Prusse, de si longue date, avait lâchés parmi nous. La guerre est venue plus tôt qu'on ne pensait, et le Prussien, exproprié par le génie, a décampé il y a deux mois. Aujourd'hui il est peut-être retourné chez lui, et cueille au milieu des canons allemands les dernières fleurs de son jardin, les derniers fruits de son verger.

II.

Autrefois les murailles d'une ville fortifiée s'élevaient de terre, hautes, crénelées, munies de distance en distance et surtout aux angles de tours épaisses, rondes ou carrées. Les Romains et après eux les peuples du moyen âge avaient rendu aussi parfait que possible ce mode de défense. C'était le temps des archers et des machines de guerre lourdes, compliquées. Sur les assaillans, on jetait des pierres, de l'huile bouillante. Ceux-ci battaient les murs avec leurs énormes catapultes. Depuis l'application perfectionnée de la poudre et la formation de l'artillerie au XVIe siècle, tout a changé : les murailles sont devenues rentrantes et se sont pour ainsi dire cachées en terre, à fleur du fossé, pour échapper le plus possible à l'atteinte du canon. Au lieu de fortifications élégantes, élancées, on a eu de gros murs trapus en ligne droite ou courtines, offrant de distance en distance des parties anguleuses, avancées ou bastions (1).

La ligne continue des fortifications de Paris, séparée par une distance moyenne de 3 kilomètres des forts détachés, se développe sur 36 kilomètres ou 9 lieues de tour. Elle présente sur cette longueur quatre-vingt-quatorze bastions et soixante-deux portes, poternes ou passages, les uns aujourd'hui murés et crénelés, les autres armés de ponts-levis qu'on ferme toutes les nuits. L'enceinte commence à l'est au bord de la Seine, à la porte de Bercy, et, montant en ligne droite, coupe l'avenue de Vincennes, enserre Charonne et Belleville, puis les buttes Chaumont avec La Chapelle et La Villette. Au nord, elle défend Montmartre, les Batignolles et les Ternes, laissant la fameuse butte de Montmartre (2) bien avant en-deçà des murs. A l'est, l'enceinte couvre Passy et Auteuil, en s'étendant tout le long du bois de Boulogne, et vient traverser la Seine au Point-du-Jour. Au sud enfin, elle enclôt les quartiers de Grenelle, Vaugi-

(1) Le mot *bastion* vient de l'italien *bastione*, tour fortifiée, et le mot *courtine* de *cortina*, rideau. Le talus maçonné des bastions et des courtines se nomme *l'escarpe*, et ce mot vient également de l'italien *scarpa*, talus. Il serait facile de retrouver beaucoup d'autres mots italiens dans le vocabulaire des fortifications : ainsi *gabbione*, grosse cage, gros panier d'osier, d'où nous avons fait *gabion*. Les Italiens, au XVIe siècle, ont été les maîtres de l'Europe dans l'art de bâtir des forts et de les assiéger par l'artillerie; Michel-Ange a précédé Vauban.

(2) Sur cette butte, on a établi un observatoire, un sémaphore et deux batteries de marine, comprenant en tout treize canons, quelques-uns d'un poids de 9,000 kilogr. et d'une portée de 8 kilomètres. Ces deux batteries peuvent aisément balayer toute la plaine de Saint-Denis. La butte Chaumont est également munie d'une batterie de six canons.

rard, Montparnasse, le petit Montrouge, Mouffetard, les Gobelins, en revenant sur la Seine à la porte dite de la gare d'Orléans, juste sur la rive opposée à celle d'où nous sommes partis. Les ponts du chemin de fer de ceinture, au Point-du-Jour et à Bercy, ont été muraillés sous leurs arches extrêmes et crénelés. Ils ne sont l'un et l'autre que très faiblement en arrière de la ligne des fortifications, interrompue seulement sur ces deux points, de telle sorte qu'on peut dire que cette ligne est en réalité continue. Des canonnières blindées, des batteries flottantes, stationnent d'ailleurs sur ces deux endroits de la Seine, et peuvent pousser des reconnaissances d'une part en amont, d'autre part en aval du fleuve. Au Point-du-Jour, on a réuni à la petite flottille la fameuse canonnière Farcy, dont le canon, se chargeant par la culasse, capable d'évoluer sur lui-même, pourrait porter jusqu'à la distance de 9 kilomètres des boulets de 150 kilog., et pèse avec son affût le poids énorme de 22 tonnes.

Quand on examine sur la carte un plan de Paris, on voit qu'il a une forme à peu près circulaire dont le centre est entre le Louvre et l'Hôtel de Ville. Si de ce centre on dirige des rayons vers la circonférence formée par la ligne des remparts, on partage le cercle en différentes parties ou secteurs. Tel est le nom qu'on a donné à chacune des divisions de l'enceinte mise sous la surveillance d'un commandant spécial. L'enceinte comprend neuf secteurs, dont chacun est composé de dix à onze bastions en moyenne, et porte avec son numéro d'ordre la désignation du quartier principal qu'il enclôt. Aux commandans de secteur, généraux ou amiraux, sont attachés un certain nombre d'officiers, et la place de Paris, sous le commandement en chef du général Trochu, concentre à son tour tout le service des secteurs.

Les six premiers secteurs (du n° 1 au n° 6) sont situés sur la rive droite de la Seine; les trois autres secteurs (du n° 7 au n° 9) sont sur la rive gauche. A chaque secteur sont attachées les gardes nationales de tous les quartiers dont elles dépendent, et le service des remparts est fait, partie par ces gardes nationales, dont les hommes sont appelés à tour de rôle, partie par les gardes mobiles déversées dans les divers secteurs. Des gardes forestiers, des douaniers, d'anciens agens de police, tous embrigadés, différens corps de francs-tireurs, des canonniers de l'armée régulière, de la marine, enfin des canonniers volontaires, font aussi le service des remparts. Nous ne parlons pas des officiers de l'artillerie, du génie, des ingénieurs de l'état, des ingénieurs civils et des officiers de marine commissionnés, qui sont employés dans les différens secteurs sous la direction immédiate du général ou de l'amiral commandant en chef.

C'est une physionomie curieuse que celle des murs de Paris de-

puis le 19 septembre. Quelques semaines auparavant, le génie militaire, mis en éveil par nos récens revers, avait déjà paru sur l'enceinte et entamé avec la pioche ces talus gazonnés durcis par le temps, et que les hommes d'état si bien inspirés qui les avaient fait décréter n'auraient jamais cru devoir servir leur vie durant. Le travail allait lentement, les entrepreneurs qui l'avaient souscrit à prix fait prenaient leur temps : l'ennemi semblait encore si loin! D'aucuns disaient que Paris ne résisterait pas, et que toute la peine qu'on se donnait était absolument inutile. D'autres se flattaient que la paix allait se faire, et comme après le désastre de Sedan il semblait que la guerre ne fût plus possible, puisque le principal auteur de cette malheureuse lutte avait été fait prisonnier, on craignait, en mettant en état de défense les fortifications de Paris, de dépenser beaucoup d'argent en pure perte. Nos gouvernans oubliaient à plaisir l'axiome latin qui recommande de préparer la guerre quand on veut la paix, et ils se berçaient de l'idée que la paix serait faite. Ils ignoraient que l'audace du vainqueur n'avait pas de bornes, et ne comptaient pas sur le voyage sans résultat de Ferrières. Tout a changé depuis que l'ennemi nous a dicté des conditions inacceptables, et les remparts sont encore aujourd'hui couverts de terrassiers, de maçons, de charpentiers, d'ouvriers de toute sorte; mais tant a été grande l'animation, tant a été vif l'entraînement de tous, que l'œuvre est à peu près partout achevée, et que la toilette du rempart est finie. L'ennemi maintenant peut venir battre nos murailles : nos canons, nos mortiers, nos mitrailleuses, tous nos obusiers sont en place (1). Les parapets sont armés de sacs à terre disposés en créneaux; les abris, les poudrières, la voie ferrée militaire, les ambulances, les barricades, sont installés; les affûts sont protégés par des gabions et des tonneaux bourrés de sable sur lesquels viendront s'amortir les obus ennemis. Le bois de Boulogne a été impitoyablement coupé sur une grande étendue tout le long du rempart de Passy et d'Auteuil; mais on a laissé en terre tous les troncs, qui ont été effilés par le haut, et çà et là réunis par de gros fils de fer formant avec les abatis autant d'obstacles pour les assiégeans.

A nos portes, toutes armées de ponts-levis et gardées par de rigides et inflexibles portiers-consignes, sont établis des chausse-

(1) L'armement complet de nos forts et de nos remparts (non compris l'artillerie de réserve) suppose au moins dix-huit cents ou deux mille bouches à feu, dont mille pour l'enceinte, — environ dix par bastion. Toutes ces pièces peuvent d'ailleurs se déplacer facilement et être portées en grand nombre vers les points qui seront les plus menacés par le feu de l'ennemi.

trapes, des piquets, des chevaux de frise, des trous de loups, des palissades, des embûches de toute sorte qui rappellent les procédés des anciennes guerres. Si nos fossés n'ont pas été comblés d'eau, ni, comme on nous l'avait promis, munis de fascines imbibées de pétrole qu'on aurait enflammées sous le pied des assiégeans, les abords de nos ponts-levis n'en sont pas moins défendus encore par des mines, des torpilles, des amas de matières explosibles cachés sous terre, et que l'étincelle voltaïque permettra d'allumer sûrement et instantanément lorsque le moment sera venu. Si l'ennemi se présente la nuit par surprise, nous avons partout des phares, des lumières électriques pour trahir sa marche, même à 1 kilomètre, et quand il sera près de la brèche, des pompes à pétrole projetant à 50 mètres une flamme homicide qui brûle encore à une distance deux fois plus grande et fait sentir ses terribles effets sur plusieurs mètres carrés d'étendue. Voilà ce que Paris a fait, depuis un mois à peine, pour se défendre; voilà ce que les Parisiens ont accompli, réduits presque à leur seule initiative.

Il y a dans chaque secteur une vie, une animation d'excellent augure. Presque partout, auprès des remparts, les habitans ont disparu; le militaire, le soldat-citoyen, ont remplacé le paisible bourgeois. Là où demain peut-être le fusil et le canon vont parler, le rentier oisif a déserté ses jardins, sa villa. Par suite des réquisitions qu'autorisent l'état de siége et les coutumes militaires, une partie de ces demeures ont ouvert leurs portes aux défenseurs de la patrie, et plus d'une élégante maison de Passy par exemple abrite aujourd'hui des groupes d'officiers, des postes de la garde nationale, des services divers. Ici est installé le sémaphore, là le télégraphe; ailleurs sont les bureaux du génie ou ceux de l'artillerie. Le château de la Muette a donné asile à l'état-major du 6e secteur, et sous les ombrages princiers de cette splendide demeure, qui a vu tour à tour passer le régent, Louis XV et Marie-Antoinette, campent aujourd'hui les soldats de la république. Le génie civil est venu à son tour, au nom de la commission des barricades, s'installer dans le parc de la Muette, y bouleverser les terres, y couper une vieille allée de tilleuls qui gênait la défense. L'enceinte de cette vaste propriété est aujourd'hui fortifiée, bordée de talus et de fossés. Comme leurs pères, aux fermes d'Hougoumont et de la Haie-Sainte, à Waterloo, nos soldats comptent faire sur ce point une résistance désespérée à l'ennemi, et lui en disputer pied à pied la position, si tant est qu'il arrive jusque-là. Non loin du château, sous des arbres qui appartinrent un jour au Ranelagh, sont campés pittoresquement les mobiles; ceux de Bretagne, calmes, silencieux, portent à leur képi l'hermine nationale; ceux de l'Hérault, plus bruyans, enton-

nent chaque soir des chœurs avec un ensemble merveilleux. Les orphéons de la province sont venus jusqu'à nous avec ses valeureux enfans. Voici maintenant les mobiles de la Marne, à l'air non moins martial que leurs camarades du midi ou de l'ouest. Çà et là des feux de bivouac, des tentes alignées, des tables dressées en plein air, où mange tout ce monde, à côté de cantines improvisées. Des cantines, il y en a partout; elles avaient inondé, tout autour de l'enceinte, le chemin de ronde, si bien que des commandans sévères, stricts observateurs de la discipline, ont dû les reporter à quelques cents mètres plus loin.

A l'état-major du secteur, la vie est plus paisible, moins accidentée; mais là encore tout le monde s'entend, et malgré la diversité des rangs, des âges, des professions, aucune division n'a lieu. Chacun vit en bonne intelligence avec son voisin, chacun n'a qu'une idée : chasser au plus vite l'ennemi. Ici, comme sur bien d'autres secteurs, la marine est en majorité. La marine a tout donné à la défense de Paris : ses braves combattans, amiraux, officiers, matelots, son admirable système de signaux, son incomparable artillerie. Dès le premier jour, elle est accourue et n'a pas marchandé ses services. Six des forts, six des secteurs sont commandés par ses officiers (1). Tous les sémaphores, à Montmartre, au Mont-Valérien, à Passy, à Issy, à l'Opéra, lui sont confiés. Ses canonniers, par la justesse de leur tir, sont déjà devenus légendaires, et après le siége le peuple parlera d'eux comme en d'autres temps, après Sébastopol, après Solferino, il parlait du zouave. Au Point-du-Jour, hier l'un des endroits les plus faibles, les plus accessibles de la défense, aujourd'hui l'un des mieux fortifiés, on a dressé plusieurs gros canons de la marine. « Quand vous entendrez aboyer ces dogues, vous pourrez être sûr qu'il fera chaud ! » nous disait l'officier commandant cette batterie.

Terminons ce chapitre par un trait qui fera rougir un peu nos fuyards. Bien que le voisinage des remparts ne soit pas en ce moment tout à fait agréable pour de paisibles rentiers, il ne faudrait pas croire cependant que tous ont déserté. Dans une magnifique villa de Passy demeure une dame âgée, seule avec un nombreux domestique. La maison est riche, d'un grand style, pleine d'objets d'art du plus haut prix. Au bout du jardin passe la rue du Rempart. Sur le toit, on a, pendant plusieurs jours, installé le sémaphore du secteur, et comme à un certain moment on craignait

(1) Ces secteurs sont ceux qui portent les nos 4 à 9; les forts, ceux de Romainville, Nolsy, Rosny, Ivry, Bicêtre et Montrouge. L'amiral La Roncière a concentré dans ses mains ce dernier service et délégué chacun des forts à des capitaines de vaisseau.

une attaque, les matelots ont transformé ce toit en une véritable forteresse; ils s'y sont retranchés derrière des sacs à terre, du côté de l'enceinte, et ont placé leurs carabines près d'eux. La bonne dame ne s'est point émue. — « Comment, madame, vous ne craignez rien, vous ne partez pas, vous ne mettez pas même à l'abri tant de choses précieuses, quand tout le monde a déménagé autour de vous? » lui demandait un brave marin étonné de tant de courage. — « Monsieur, répondit-elle, je suis bien dans ma maison, et j'y reste! »

III.

Ainsi Paris qui ne devait pas résister, qui devait ouvrir ses portes, comme on disait il y a deux mois, après le désastre de Sedan, Paris a démenti toutes les prophéties des alarmistes, et s'est mis si bien en défense qu'il s'est rendu presque inabordable. L'esprit des habitans s'est élevé à la hauteur de la situation, et tout a été suspendu dans la vie quotidienne, sauf la pensée de la défense et la résolution de refouler l'envahisseur. Depuis six semaines, l'ennemi a investi la capitale; il a, en essuyant tour à tour le feu de tous ses forts, pu s'assurer de toutes les conditions de la résistance. Hier encore 27 octobre, les remparts de Paris, tonnant pour la quatrième fois, et avec eux le fort du Mont-Valérien, canonnaient à toute volée les ouvrages de Sèvres et de Saint-Cloud. Les canonnières et batteries flottantes de la Seine, au Point-du-Jour, ont maintes fois jeté dans le bois de Meudon des boulets, de la mitraille, des obus, et démoli des positions qu'on fortifiait. Issy a joint ses feux à celui des canonnières. A Vanves, Montrouge, Bicêtre, Ivry, Charenton, nos forts ont protégé nos soldats et bombardé l'ennemi aux combats de Châtillon, de Villejuif, de Chevilly, de Bagneux. A leur tour, les forts de Nogent, Rosny, Noisy, Romainville, Aubervilliers, ont tiré dans plusieurs rencontres ou envoyé des boulets isolés contre les bois voisins. Les forts de Saint-Denis, la Double-Couronne, le fort de l'Est, se sont mêlés à ces concerts, le fort de la Briche lui-même a plusieurs fois tonné. Seules, les batteries de Montmartre, des buttes Chaumont, et peut-être aussi celles de Vincennes ne se sont pas encore fait entendre; elles réservent leurs munitions pour d'autres momens.

Devant une telle attitude de nos forts, et prévenu sans doute par ses espions que la ville est décidée à se défendre à outrance, l'ennemi hésite et cherche à deviner, inquiet, incertain, où est le meilleur point d'attaque. Sera-ce le Point-du-Jour, dont on a tant

signalé récemment la faiblesse relative, et par où les Prussiens eux-mêmes, dans des écrits publiés depuis dix ans, avaient annoncé qu'ils entreraient presque sans coup férir dans Paris? Mais ce lieu est mis aujourd'hui dans un tel état de défense, il est si bien armé, si bien couvert du côté de la Seine par nos batteries flottantes, que les Prussiens ne sauraient songer désormais à nous attaquer par là. Du côté du Mont-Valérien, il n'y faut guère songer non plus. Cette forteresse est une véritable place forte, et il faudrait en faire le siége régulier; mais le Mont-Valérien est entre deux bras de la Seine que l'ennemi de ce côté n'a pas franchie en nombre, et aucune parallèle n'a été encore ouverte au pied de la montagne. Sur tous les autres points, même hésitation, même recueillement des envahisseurs. Que méditent-ils donc?

Quand on veut faire le siége régulier d'une ville, d'une place quelconque, on commence autant que possible par l'investir entièrement, c'est-à-dire par en interrompre toutes les communications avec le dehors, de manière que la place assiégée ne puisse recevoir ni vivres, ni munitions, ni secours, ni nouvelles d'aucune sorte : c'est ce que les Prussiens viennent de faire si résolûment autour de Paris. Ensuite on ouvre à portée de canon, sur un côté de la place, celui qu'on juge le plus faible pour la défense, une tranchée circulaire dont la concavité est tournée vers le point à attaquer. Le long de la tranchée cheminent les hommes qui l'ouvrent, protégés dans leur travail par les déblais qu'ils rejettent à côté d'eux, et par des gabions bourrés de terre; autour de ces gabions, on établit les embrasures des batteries, et l'on commence à tirer sur la place. De divers points de la tranchée ainsi ouverte, on s'avance en même temps perpendiculairement à la première direction, par des boyaux en zigzags, pour éviter les feux d'enfilade de l'ennemi, et à 300 mètres environ du premier fossé on en creuse un deuxième de direction parallèle, d'où le nom qu'on donne à ces sortes de travaux. Sur la seconde parallèle, on installe de nouvelles batteries, d'où l'on continue à canonner les remparts et à bombarder la place en y jetant des boulets, des obus, de la mitraille, des fusées incendiaires. Pendant ce temps, on procède à l'ouverture de la troisième parallèle comme on a procédé à celle de la seconde, et c'est alors que sur la place assiégée, serrée de très près, canonnée, bombardée à outrance, la brèche est définitivement ouverte et l'assaut donné. On n'arrive pas là sans peine; il faut tirer plusieurs centaines de coups de canon sur les remparts pour y ouvrir une brèche de quelques mètres de largeur. Alors il arrive de deux choses l'une : ou les assiégés ont fait avec toutes leurs forces une dernière sortie désespérée qui culbute définitivement l'ennemi, ou ils finis-

sent par se rendre, épuisés par les maladies et la famine, car des siéges ainsi conduits durent d'ordinaire plusieurs mois; ils duraient autrefois des années, mais avec les progrès de l'artillerie contemporaine, avec les armes à longue portée et les formidables engins à destruction dont aujourd'hui l'on dispose, la durée d'un siége est considérablement réduite.

C'est pendant que se fait le siége par l'application de ces moyens que les assiégés font des sorties pour détruire les ouvrages de l'ennemi. La nuit est propice à ce genre d'attaque. Le jour, on se canonne mutuellement. Les assiégeans font quelquefois aussi des attaques de vive force, et essaient de pénétrer dans la place avant d'en avoir terminé le siége régulier. On tente de franchir une porte, on cherche avec des fascines à combler les fossés, avec des échelles à gravir les remparts; mais ces moyens sont aujourd'hui bien surannés, et ne peuvent plus s'employer d'ailleurs que pour des places de troisième ordre.

Si c'est surtout pendant la nuit que l'assiégé fait des sorties, c'est aussi ces heures d'ombre et de mystère que choisit d'habitude l'assiégeant pour rétablir ses travaux détruits. On cite sous ce rapport un exemple curieux, celui des Russes à Sébastopol, qui, plusieurs fois en une seule nuit, entre autres au Mamelon-Vert, refirent des ouvrages ruinés la veille par les Français et réapparaissant dès le lendemain aux yeux des assiégeans stupéfaits. L'emploi de la lumière électrique, de grosses fusées éclairantes ou pots à feu, a pour but de gêner dans ce cas l'ennemi; on ne peut cependant l'empêcher tout à fait.

L'attaque d'une place par les procédés que nous venons d'indiquer constitue ce qu'on nomme un siége en règle. C'était ainsi que procédaient toujours les anciens maîtres dans l'art militaire, et Condé et Turenne ont conduit plus d'un siége de ce genre. Le siége de Gênes, si vaillamment soutenu par Masséna, est resté fameux. Le siége de Rome en 1849 et celui de Sébastopol, qui ne fut pas cependant un siége complet, puisque la ville put tout le temps se ravitailler du côté que nous n'avions pas investi (1), sont deux exemples récens de siéges réguliers. Citons encore celui de notre héroïque Strasbourg, où l'ennemi aurait bien dû s'inspirer, en bombardant et en incendiant la ville, des mesures de précaution que les Français s'imposèrent à Rome, non-seulement pour ne brûler ni détruire, mais même pour n'endommager aucun monument. On a beau faire

(1) C'est pour cela que Sébastopol a pu résister si longtemps, onze mois. L'armée assiégeante était de 200,000 hommes avec huit cents bouches à feu. On ouvrit les trois parallèles avant de donner le dernier assaut, celui de la tour Malakof.

le siége d'une ville, certains édifices et certains établissemens sont de telle nature qu'ils n'appartiennent ni à l'assiégé ni à l'assiégeant: ils sont à l'humanité tout entière, et ceux-là, le droit des gens dit qu'il faut à tout prix les respecter; mais il est de prétendus héros modernes qui semblent briguer la gloire des anciens conquérans, et que les lauriers du calife Omar empêchent sans doute de dormir.

Devant les difficultés de tout genre et les longueurs d'un siége régulier comme serait celui de Paris, on comprend que les Prussiens hésitent, et qu'ils n'aient encore rien commencé de ce côté, au moins ostensiblement. On ne peut dire que leurs canons ne sont pas encore arrivés, et que les siéges de Toul et de Strasbourg retiennent leurs officiers du génie. Leurs canons, par ces derniers temps d'une clémence exceptionnelle, ils ont eu cent fois le loisir de les amener, et quant à leurs ingénieurs, ils sont certainement devant nos murs, occupés sans doute à des entreprises dont il est difficile d'apprécier l'importance. Faut-il donc croire que les Prussiens n'attaqueront pas Paris par les procédés ordinaires, qu'ils ne feront ni le siége en règle de nos forts, ni celui du Mont-Valérien, qui, une fois pris, leur ouvrirait la capitale, ni celui des forts du sud, de l'est ou du nord? Sur ces points, il faudrait d'ailleurs, comme les forts se suivent à des distances très rapprochées, prendre au moins deux forts contigus ou séparés par un seul, avec lesquels on ferait taire les feux de celui-ci. Maître de ces positions, on canonnerait l'enceinte pour y ouvrir la brèche, on bombarderait la ville pour l'épouvanter, l'incendier peut-être; mais comment prendre ces deux forts, sinon le Mont-Valérien lui-même? Ici, on aurait à faire un siége mathématique comme celui d'une véritable place forte, car la plupart de nos forts détachés ont cette importance, et l'ennemi ne semble pas vouloir se plier à cette nécessité.

Ainsi les Prussiens ne paraissent pas se disposer à faire le siége régulier de Paris, en quoi d'ailleurs ils sentent bien qu'ils ne réussiraient guère. Pourquoi alors, dira-t-on, ces travaux qu'ils font en tant de localités, notamment dans les bois qui dominent au sud-ouest toutes les hauteurs de la Seine? Ces travaux sont pour la plupart des retranchemens où ils comptent, assure-t-on, prendre leurs quartiers d'hiver, et se défendre contre une attaque de vive force venant soit de Paris, soit de la province. De ces ouvrages, l'ennemi se propose sans doute aussi de bombarder et nos remparts et la ville elle-même, au moins ses quartiers les plus rapprochés de l'enceinte. De Meudon, de Sèvres, de Saint-Cloud, les bombes prussiennes atteindraient facilement Passy et Auteuil; les boulets, les obus, les projectiles incendiaires, iraient même tomber plus loin. Y a-t-il là de quoi nous effrayer sérieusement? Non en réalité, et l'ennemi, si nous savons faire bonne contenance, ferait beaucoup de

bruit pour peu de mal peut-être. Contre les incendies, nous avons nos courageux pompiers. La plupart de nos maisons, qui sont bâties en pierres de taille, n'ont presque rien à craindre des obus; quelques constructions moins solides ou plus exposées, quelques toits seraient effondrés. En descendant aux étages inférieurs, même dans les sous-sols, dans les caves, on se mettrait sûrement à couvert. On dépaverait d'ailleurs les rues non macadamisées où pourraient tomber les projectiles. Par des amas de terre ou de sable étendus sur le plancher des étages supérieurs, on préviendrait la chute des boulets à travers ces planchers mêmes, et on atténuerait ainsi le dommage. Des guetteurs énergiques, infatigables, jetteraient sur les obus et les projectiles enflammés des seaux d'eau ou des couvertures. Somme toute, un bombardement n'a rien qui doive nous alarmer outre mesure; nous pouvons être sûrs qu'il n'entraînera que peu d'accidens pour les personnes, peu de dégâts aussi pour nos maisons et nos édifices, grâce à la manière dont Paris est construit, grâce encore à l'immense étendue de la ville. Le bombardement contribuerait du reste à exaspérer les citoyens, et certainement les Parisiens déploieraient devant ce mode barbare d'attaque la même résolution, la même ténacité que les Lillois en 1792, qui forcèrent les Autrichiens à se retirer.

Mais, selon toute apparence, ce n'est ni par une attaque régulière ni par un bombardement que les Prussiens comptent réduire Paris, et le blocus auquel nous sommes soumis depuis six semaines, sans que l'ennemi ait encore fait une véritable démonstration offensive, indique suffisamment l'intention de prendre la ville par la famine. — Dans ses circulaires diplomatiques, M. de Bismarck ne craint pas d'ailleurs de l'annoncer au monde; des « centaines de milliers de morts » s'ensuivront, dit-il, et il rend responsables de tous ces maux ceux qui veulent défendre leurs foyers! Vit-on jamais un pareil renversement d'idées morales? Le seul homme qui n'aurait rien à se reprocher devant sa conscience et devant l'histoire serait celui qui a refusé toute base de négociation et de paix possible, qui réduirait une ville de deux millions d'âmes à résister jusqu'à la mort!

L. Simonin.

ULTRIX POESIS

Les Châtimens, par M. Victor Hugo.

1 vol. in-18; Hetzel, Paris 1870.

Deux Bonaparte ont occupé le trône par un coup d'état, s'y sont maintenus par la force ou la ruse, en ont été précipités par leur folie. Par une rencontre singulière, tous deux ont eu un poète éminent pour les accuser ou les maudire ; tous deux ont trouvé dans le témoin qui dépose contre eux le tempérament approprié à sa mission de vengeance : l'un, qui était grand malgré ses fautes et ses crimes, a été jugé par un talent de haute race et de noble attitude; l'autre, dont la carrière aventureuse, ambiguë, a été couronnée par une fin misérable, est la victime et la proie d'un génie énergique à l'inexorable colère, aux invectives violentes. Chateaubriand a élevé la voix dans le silence universel pour flétrir le guet-apens d'Ettenheim et le meurtre nocturne des fossés de Vincennes; il est sorti du chœur des panégyristes salariés, il s'est éloigné du meurtrier couronné et de la contagion du sang, dont le grand capitaine portait la tache indélébile. En se présentant comme l'adversaire unique du dictateur pendant sa vie et de sa mémoire après sa mort, Chateaubriand s'est exposé au reproche de s'être égalé à celui qui avait fait trembler les rois et les peuples. Avec quelle force Victor Hugo, ayant à peine traversé la frontière, a jeté aux quatre vents de l'Europe le cri de sa protestation contre le 2 décembre, tout le monde le sait, même ceux qui n'ont pas lu les pages enflammées que traçait le poète soit au pied du beffroi de Bruxelles, soit dans le concert mugissant des vagues de la Manche. Tant que le puissant accusé siégeait aux Tuileries, dont l'armée, soutenue par huit millions de

suffrages, lui avait ouvert les portes, tant que le vengeur, séparé du monde, exhalait sa menace inutile dans la prison qu'il s'était faite au milieu des rochers, dans cette île qu'il avait choisie pour être une Patmos, et qui pouvait pour lui devenir une Sainte-Hélène, il a été permis de penser que son entreprise était orgueilleuse, et que l'illusion était bien grande de se croire de la taille d'un tel ennemi. Qui n'aurait adressé à l'écrivain, armé seulement de sa plume et flanqué de ses hémistiches, le même reproche que l'on a souvent fait à Chateaubriand? Eh bien! l'événement a justifié la prétention du poète : il avait bien jugé son ennemi. S'il a beaucoup présumé de ses vers, les faits sont pour lui; il lui faudrait une mesure d'humilité au-dessus de la nature humaine pour ne se croire pas vainqueur. L'objet de ses invectives s'est mis de lui-même au niveau de cette outrageuse satire. Les lecteurs que de telles attaques rebutaient sont obligés de reconnaître que la haine de l'auteur était plus clairvoyante que leur modération.

Disons-le sur-le-champ, ce que nous admirons le plus dans *les Châtimens*, ce n'est pas la guerre acharnée contre la personne du dictateur, elle se comprend, elle se justifie même sous la plume de l'exilé : elle n'est pas la partie la plus intéressante de cette formidable satire. La poésie ne saurait se passer d'élévation, même dans ses vengeances les plus passionnées. De cette hauteur où elle se place, elle parle à l'humanité, non pas seulement à un parti, elle châtie au nom de la justice et en doit conserver la dignité; elle laisse de côté les rancunes ou les haines qui mettent les armes aux mains des adversaires politiques et plaide sa cause au tribunal de la patrie. C'est ainsi que les griefs de l'exil s'ennoblissent, et que tous les hommes, quel que soit leur drapeau, pourvu qu'ils aient un cœur, accordent leur sympathie aux opprimés. C'est ainsi que le vers grandit, qu'il force l'attention des indifférens, qu'il pénètre dans la conscience de l'ennemi le plus obstiné. Il y a dans le livre de Victor Hugo une admirable veine que nous préférons de beaucoup à tout le reste malgré les innombrables beautés dont l'ouvrage est rempli. C'est la source d'où il a tiré par exemple les pièces de *Carte d'Europe*, *au Peuple*, *Souvenir de la nuit du 4*, ou celles qui commencent par ces vers : « puisque le juste est dans l'abîme, » — « ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, » et beaucoup d'autres, parmi lesquelles il faut ranger les chansons. Malgré des passages qui détonnent et ramènent trop souvent la passion outrée à laquelle l'auteur s'est abandonné, ces morceaux ne nous forcent pas de nous souvenir que le merveilleux talent de l'écrivain est lié à un parti. Des poésies de ce genre gagnent les âmes de tous, parce qu'elles arrachent des larmes ou qu'elles vengent la justice outragée. La plus belle de toutes, l'œuvre sans contredit la plus excellente du recueil entier, est *l'Ex-*

piation. C'est par des traits de cette fierté que Victor Hugo se venge noblement. Plus la pensée est élevée dans cette superbe composition, plus il accable celui qu'il déteste. Quand les coups partent de si haut, ils ressemblent à la foudre et frappent bien plus sûrement que les fureurs d'une muse qui s'oublie; alors la colère du poète a quelque chose de la majesté du destin.

Napoléon Ier, tout glorieux qu'est son nom, a commis un attentat contre les lois le 18 brumaire, et l'auteur suit dans la carrière du capitaine la progression des peines qu'il supporte. C'est d'abord la retraite de Russie et « l'immense armée trouvant dans la neige un immense linceul. » L'empereur est frappé pour la première fois.

Il était comme un arbre en proie à la cognée.
Sur ce géant, grandeur jusqu'alors épargnée,
Le malheur, bûcheron sinistre, était monté,
Et lui, chêne vivant, par la hache insulté,
Tressaillant sous le spectre aux lugubres revanches,
Il regardait tomber autour de lui ses branches.

La douleur est poignante, le malheur sans limites; ce n'est pourtant pas le châtiment de l'attentat. Le poète nous transporte ensuite dans la funeste plaine de Waterloo. La victoire s'est changée en désastre. On attendait Grouchy, et c'est Blücher qui apparaît. La mêlée s'est changée en un gouffre flamboyant où l'armée, où la garde, dernier espoir, est dévorée.

Ils allaient l'arme au bras, front haut, graves, stoïques.
Pas un ne recula. Dormez, morts héroïques!
Le reste de l'armée hésitait sur leurs corps
Et regardait mourir la garde. — C'est alors
Qu'élevant tout à coup sa voix désespérée,
La Déroute, géante à la face effarée,
Qui, pâle, épouvantant les plus fiers bataillons,
Changeant subitement les drapeaux en haillons,
A de certains moments, spectre fait de fumées,
Se lève grandissante au milieu des armées,
La Déroute apparut au soldat qui s'émeut,
Et, se tordant les bras, cria : Sauve qui peut!
Sauve qui peut! affront! horreur! toutes les bouches
Criaient; à travers champs, fous, éperdus, farouches,
Comme si quelque souffle avait passé sur eux,
Parmi les lourds caissons et les fourgons poudreux,
Roulant dans les fossés, se cachant dans les seigles,
Jetant schakos, manteaux, fusils, jetant les aigles,
Sous les sabres prussiens, ces vétérans, ô deuil!
Tremblaient, hurlaient, pleuraient, couraient! — En un clin d'œil,
Comme s'envole au vent une paille enflammée,
S'évanouit ce bruit qui fut la grande armée,
Et cette plaine, hélas! où l'on rêve aujourd'hui,
Vit fuir ceux devant qui l'univers avait fui!

Était-il une catastrophe pareille à celle-là? Eh bien! ce n'était pas encore là le châtiment de Napoléon Ier. Sainte-Hélène, l'océan solitaire, le vautour anglais qui dévorait sur son rocher le nouveau Prométhée, misères affreuses, insuffisantes pourtant, selon le poète, aux yeux de la justice divine! Quel sera donc le châtiment? Ce sera le retour funeste de la race du capitaine, la parodie de son empire, la gloire souillée par ceux qui s'en viennent l'exploiter à leur profit! Si cette fin restait noblement sévère, si elle ne touchait pas en quelques points au trivial, cette pièce de *l'Expiation* serait un chef-d'œuvre unique. Telle que nous l'avons, c'est une page que notre temps pourra présenter avec confiance aux âges futurs.

Prenons le livre pour ce qu'il est : un duel à mort entre l'exilé de Jersey et l'auteur du coup d'état du 2 décembre. Un duel! ce mot dit toute notre pensée. Un poète a engagé un combat singulier contre un empereur, et après dix-huit ans il a remporté la victoire. Que ce Goliath ne soit pas précisément tombé sous la pierre que de l'autre côté de la mer lui lançait ce David confiant dans sa fronde et son bon droit, peu importe. Il s'est écroulé, et le premier coup qu'il a reçu lui vient de la muse vengeresse. Tout ce qu'a pu dire, tout ce qu'a pu faire depuis l'auteur des *Châtimens* a été sans influence sur l'issue de la lutte; mais le jour où il a publié cette œuvre, il a ouvert le combat que d'autres devaient achever, l'étranger, hélas! Il a fait une blessure que son adversaire a pu ne pas sentir, mais dont le venin est entré dans les veines. Celui-ci s'est jugé à l'abri des coups portés parce qu'ils semblaient passer la mesure : c'est là le poison qui l'a perdu. Il n'a pas tenu compte de la vérité cachée sous l'injure. Nous ne croyons pas être dupe d'un fatalisme subtil, mais il nous semble que presque toutes les accusations dont ce livre fourmille, celui qui en était l'objet s'est appliqué à les mériter, que presque toutes les folies dont on le déclarait capable, il a voulu les commettre, que le fatal dénoûment qu'on lui prédisait, il s'est arrangé pour le rendre possible. Nous l'avouons, dans notre impartiale sévérité, ces accusations nous semblaient exagérées; ces folies, le passé nous montrait bien qu'elles étaient à craindre, mais faute de mieux nous placions notre espoir dans un rayon de bon sens, et qui sait? dans la leçon de l'expérience; ce dénoûment, nous sentions que le poète, pas plus que nous, n'en avait le secret. Ici le bon sens public semblait meilleur prophète que l'Orphée de la république. Enfin, pour n'être pas probable selon les prévisions de l'écrivain, il n'en est pas moins vrai que celui-ci annonçait à des lecteurs incrédules l'écroulement de toute cette fausse puissance. Loin de nous la pensée d'accabler un homme tombé; cependant ce prince fatal à la France s'est-il donc proposé de prouver que nous avions tous,

même les plus hostiles, trop bien pensé de lui? A considérer cette fatale insouciance, on serait tenté de le croire.

D'un bout à l'autre des *Châtimens*, cette lutte personnelle se poursuit. L'auteur se charge de la cause de la nation, de la république, de la liberté; comme l'héroïne tragique, type éternel de la vengeance, il dit partout : « Moi seul, et c'est assez! » Il s'est attribué la mission de châtier au nom de tous. Toutes les douleurs, tous les griefs disparaissent dans les siens. A Jersey, sur « la roche où il a ployé son aile, » il ne prend pour confident de ses colères que l'Océan, qui parle à son âme, qui voudrait le consoler. Il semble qu'il n'y ait dans la nature que la mer, le poète et celui qui est condamné par lui. Que dis-je? il semble que la France entière soit résumée en lui. Personnalité gigantesque! dira-t-on, culte offert par le dieu sur son propre autel! Cela peut être vrai, et il y a longtemps que cette disposition lui a été reprochée : l'exil, la solitude, l'absence de tout mortel qui ne fût pas à sa dévotion, nouvelles circonstances qui ont concentré de plus en plus cet orgueil de l'isolement. Et cependant il y a une singulière beauté dans cette attitude d'un homme qui ne croit qu'en lui.

Personne n'est tombé tant qu'un seul est debout.
Le vieux sang des aïeux qui s'indigne et qui bout,
La vertu, la fierté, la justice, l'histoire,
Toute une nation avec toute sa gloire
Vit dans le dernier front qui ne veut pas plier.
Pour soutenir le temple, il suffit d'un pilier;
Un Français, c'est la France; un Romain contient Rome,
Et ce qui brise un peuple avorte aux pieds d'un homme.

Il combattra donc tout seul, et, pour remporter la victoire, il compte sur le feu de ses rimes. De son vers, il fera tour à tour une épée, une torche, un fer chaud; les lignes que sa plume répand sur le papier seront des instrumens de supplice. De son poignet, « le poignet des poètes, » il prendra au collet son ennemi et l'enfermera « dans son livre expiatoire » comme en une geôle éternelle. La muse se fait gardienne de prison et « tient des registres d'écrou. » Aucune image n'est trop forte, aucun opprobre n'est assez profond pour rassasier sa fureur. Le poète deviendra dompteur d'animaux pour écraser le monstre :

O Dieu vivant, mon Dieu! prêtez-moi votre force,
Et, moi qui ne suis rien, j'entrerai chez ce Corse
Et chez cet inhumain;
Secouant mon vers sombre et plein de votre flamme,
J'entrerai là, Seigneur, la justice dans l'âme
Et le fouet à la main,
Et, retroussant ma manche ainsi qu'un belluaire,
Seul, terrible, des morts agitant le suaire,

Dans ma sainte fureur,
Pareil aux noirs vengeurs devant qui l'on se sauve,
J'écraserai du pied l'antre et la bête fauve,
L'empire et l'empereur!

Ce n'est pas assez du belluaire, il faut le bourreau, le tourmenteur, et le poète se fait exécuteur des hautes œuvres de sa justice. Ces cris d'une haine farouche ressemblaient à de la rage impuissante, quand ils arrivaient affaiblis dans le silence, dans le calme plat où la France s'était endormie. Ils déplaisaient, ils irritaient, quand le son discordant troublait le repos où le pays s'était arrangé pour vivre; mais aujourd'hui que la sagesse d'alors est devenue folie, que la prospérité est devenue misère, aujourd'hui que l'héritier d'un grand nom n'est plus qu'un audacieux qui s'est glissé par fraude dans un patrimoine de gloire, aujourd'hui enfin que nous voyons trop clairement notre erreur et notre faiblesse, et que, malheureusement livrés, nous nous associons plus aisément à la passion du poète, ne semble-t-il pas que ces vers de l'auteur des *Châtimens* viennent d'éclater sous l'inspiration de la colère publique?

On le disait ici même il y a un an (1), ces traits brûlans font violence à une pudeur du goût et de la langue qui conservent toujours leurs droits, l'indignation est plus éloquente que la colère, et les vers ne perdent rien de leur force à s'imposer une certaine mesure. Ce que l'on disait, nous le pensons encore. Comme nous n'avons pas craint alors de parler les premiers en France des *Châtimens* devant l'homme qui ne relâchait rien de son pouvoir (l'événement l'a bien prouvé), nous ne craignons pas aujourd'hui, devant celui qui le traîne à son char triomphal, de maintenir les priviléges de la critique. Oui, Victor Hugo serait tout aussi grand écrivain, s'il était moins outré dans son langage; son livre aurait produit un effet tout aussi sûr et plus prompt, s'il avait semé parmi tant de poésie ardente et splendide quelques grains d'atticisme. Après tout, Eschyle, Dante et Juvénal, qu'il reconnaît pour ses maîtres, ne se jettent pas en des transports continuels. Voilà, si je ne me trompe, ce qu'après avoir condamné le prince et glorifié le poète, l'incorruptible postérité dira de cette verve violente et presque furieuse; mais les citoyens ne sont en ce moment ni la froide postérité ni les calmes lecteurs d'il y a un an : ils sont des Français cherchant leur bien-aimée France au milieu d'une sanglante mêlée et dans la nuit profonde; ils ne peuvent s'empêcher de jeter l'anathème sur l'auteur de tant de maux, et de prendre part à ce duel que l'exilé a soutenu si fièrement.

L'avenir dira si la révolution de 1848 était nécessaire; mais à l'époque de ce mouvement qui a produit de si terribles conséquen-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1869.

ces, une parole a été souvent répétée : « les fous sont devenus les sages. » Jamais un tel mot n'a été plus vrai qu'en ce moment. Dans la période trompeuse de calme qui a succédé à la république de 1848, la majorité des Français accepta l'événement dont elle gémissait peut-être. Nous nous croyions les sages; le prétendu fou, c'était le poète, et nous avons regretté ses fureurs. La destinée nous avait placés devant un dilemme où le pays, malgré toutes les apparences de raison, a fait le mauvais choix. Ce n'est pas le lieu ni le jour des récriminations : bien des motifs ont dicté au suffrage universel les votes qui maintenant se tournent contre lui. Une chose seule est certaine, c'est que nous avons vu la paix, l'ordre, les institutions sociales, où ils n'étaient pas. L'exilé, l'irréconciliable, a mieux prévu l'avenir que les sages, et la Providence, qui a voulu confondre nos calculs, lui a donné raison. Il s'était fait serment à lui-même et à sa solitude de ne pas fléchir. Cette solennelle promesse lui a inspiré peut-être les plus beaux vers de ses *Châtimens :*

Devant les trahisons et les têtes courbées,
Je croiserai les bras, indigné, mais serein.
Sombre fidélité pour les choses tombées,
Sois ma force et ma joie et mon pilier d'airain!

Oui, tant qu'il sera là, qu'on cède ou qu'on persiste,
O France, France aimée et qu'on pleure toujours,
Je ne reverrai pas ta terre douce et triste,
Tombeau de mes aïeux et nid de mes amours!

Je ne reverrai pas ta rive qui nous tente,
France, hors le devoir, hélas! j'oublirai tout.
Parmi les éprouvés je planterai ma tente :
Je resterai proscrit, voulant rester debout.

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme,
Sans chercher à savoir et sans considérer
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme,
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.

Si l'on n'est plus que mille, eh bien! j'en suis; si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla;
S'il en demeure dix, je serai le dixième,
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

Admirons cet élan du génie, et profitons aussi de la leçon, aujourd'hui que le devoir n'est pas douteux. Soyons justes : il n'y a pas de plus nobles sentimens dans l'âme humaine, il n'y a pas de plus beaux vers dans la langue française que ceux qui précèdent. Soyons patriotes; puisque nous avons devant nous l'étranger, que chacun des citoyens se promette d'être au nombre du dernier millier, de la dernière centaine qui résistera; que chacun se dise :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

Et pourtant l'homme contre lequel on prenait cet engagement, il dépendait de lui de rendre vaines toutes ces promesses, de faire que ces sermens fussent à jamais stériles. Il pouvait appeler à lui des conseillers honnêtes, respecter cette nation qui s'était mise dans ses mains, ménager la substance de ce peuple qui ne lui marchandait pas les largesses, éloigner les scandales de son impériale demeure, surtout ne pas sacrifier à son incapacité la fortune de la France, pour la laisser à la fin sans ressources, sans armes et la gorge sous le sabre prussien; mais non, ce n'était pas le compte de la justice divine. Il adorait la fatalité qui l'a conduit à sa perte. Il a tout fait pour se jeter dans l'abîme et donner la victoire à son ennemi.

Nous ne prenons pas à notre compte tous les jugemens du satirique. Pourtant ce serait une curieuse étude, si elle n'était pas si triste, de voir comment la vie du prince a fourni après coup à la satire comme des pièces à l'appui. Le poète dénonçait en lui un épicurien parvenu au trône, un Trimalcion couronné. Il n'a pris aucun souci de l'avertissement. Son règne a été le signal des fêtes et de la profusion; sa maison, ses écuries, ses chasses impériales, ont effacé le luxe de nos rois les plus fastueux. A le voir si fort préoccupé de l'éclat dont il entourait sa cour, de la splendeur qu'il exigeait autour de lui, on déplorait cette manie de dépense, on l'attribuait à des idées fausses sur l'intérêt du commerce; on refusait de croire son adversaire, qui l'accusait de n'avoir aspiré au souverain pouvoir que pour ses jouissances. Quant à lui, il dédaignait ces vains propos; il méprisait ces vers qui venaient expirer aux portes de ses palais :

Pour les bannis opiniâtres,
La France est loin, la tombe est près.
Prince, préside aux jeux folâtres,
Chasse aux femmes dans les théâtres,
Chasse aux chevreuils dans les forêts...

Les plus frappés sont les plus dignes;
Ou l'exil! ou l'Afrique en feu!
Prince, Compiègne est plein de cygnes,
Cours dans les bois, cours dans les vignes :
Vénus rayonne au plafond bleu;
La bacchante aux bras nus se pâme
Sous sa couronne de raisin. —
Sonne aujourd'hui le glas, bourdon de Notre-Dame,
Et demain le tocsin!

Les forçats bâtissent le phare,
Traînant leurs fers au bord des flots!
Hallali! hallali! fanfare!
Le cor sonne, le bois s'effare,
La lune argente les bouleaux;

A l'eau les chiens! le cerf qui brame
Se perd dans l'ombre du bassin. —
Sonne aujourd'hui le glas, bourdon de Notre-Dame,
Et demain le tocsin!

Le poète l'avait habillé en prétendant nécessiteux, le dépouillant de ce reste de majesté que consacrent l'exil et les royales infortunes. L'impitoyable satire le livrait à la risée; elle faisait de son coup d'état un immense larcin, et n'attribuait d'autre but à son ambition que l'or et les coffres toujours pleins. La conscience publique s'est révoltée contre l'accusation : l'homme qui s'appelait du même nom que le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz, l'homme que la France avait choisi, qui, non content d'être le premier de la république, avait bien osé se rendre maître du pays et prétendu fonder sa dynastie, en vérité il ne pouvait avoir des vues si basses. Quand on a l'honneur de régner sur la France, on aspire à quelque chose de mieux que d'être riche. Le pays se sentait lui-même atteint par de telles suppositions. La conduite du prince a-t-elle donné un démenti au poète sur ce point? L'histoire le dira; elle fera des papiers célèbres des Tuileries un dépouillement qui seul sera définitif; mais c'est déjà une chose fâcheuse que les apparences, et le poète est trop vengé.

« Ceux que Jupiter veut perdre, il leur ôte l'esprit; » voilà un adage ancien qui se vérifie trop souvent aux dépens des peuples. Comment se serait-il préservé des accusations et des reproches, celui qui a voulu courir au-devant de sa ruine? Il a entrepris une guerre qu'il n'était pas en mesure de soutenir. Il s'est estimé bon capitaine et a compromis dès l'abord son armée en lui donnant un chef incapable. Il est resté en secret général en chef, poussant jusqu'au bout, avec son artifice obstiné, l'imprudence d'un commandement ambigu. Il a fait triompher dans les conseils un plan que l'intérêt seul de sa sûreté et de sa dynastie lui faisait choisir, et il a joué dans une partie dangereuse son salut et celui de la patrie. Il a, par d'inexcusables retards, perdu la seule bonne carte qu'il eût dans son jeu, une avance de quelques jours. Taisons-nous sur les hontes de Sedan; nous ne parlons que des folies, et nous cherchons par quelle série d'aveuglemens il s'est chargé de donner raison à une satire qui nous paraissait trop sanglante. Ah! pourquoi le ciel ne l'a-t-il pas abandonné la veille du jour où il a mis la main sur le pouvoir suprême? Pourquoi n'a-t-il été habile que pour suspendre dans le corps de la nation la vie politique et pour enchaîner nos libertés?

Les fautes ont dépassé les espérances du poète. Celui-ci croyait à une vengeance du peuple, à un réveil du lion. Cette fois la pré-

voyance de l'écrivain était en défaut. Le peuple lui semblait un nouveau Lazare couché au fond de la tombe et qu'une main divine évoquerait du sépulcre. Il se trompait. La France était endormie, malade assurément, et se tournant d'un côté sur l'autre; mais le danger prochain n'était pas là, et le destin avait décidé que l'homme fatal se perdrait lui-même. Vous n'aviez pas pressenti cette fin, ô poète! vous n'aviez pas cru à la possibilité d'une défaite pour notre patrie. Vous n'aviez pas supposé qu'il nous entraînerait dans son précipice; vous n'aviez pas deviné de quelle rançon il faudrait payer la délivrance, ni à quel prix vous seriez vengé!

Chose étrange, il a fallu que nos désastres eux-mêmes fussent comme en perspective dans le livre des *Châtimens!* L'auteur, en cela moins perspicace que les esprits plus calmes, n'apercevait pas à l'horizon de l'empire un nouveau 1815. Faut-il le dire? tous les écrivains, tous les orateurs qui veulent, dans notre pays, être populaires, se condamnent à flatter notre vanité militaire : nous n'écoutons que ceux qui nous parlent de victoires. Le poète, qui a sacrifié à cette faiblesse nationale, ne prévoyait donc que soulèvemens et révoltes, que renversement du despotisme par la liberté et république emportée de haute lutte. Cependant il y a dans *les Châtimens* des vers que la superstitieuse antiquité aurait pris pour des avis d'en haut, pareils à ces paroles mystérieuses échappant à des bouches qui n'en comprennent pas elles-mêmes le sens. Ce recueil contient deux pièces, dont l'une, *A l'obéissance passive*, a déplu au grand nombre, je crois, parce qu'elle était injuste envers l'armée, et l'autre, *la Reculade*, se comprend difficilement parce qu'elle porte sur une circonstance passagère, celle d'un mouvement en arrière avant l'expédition de Sébastopol. Aujourd'hui ces strophes d'il y a dix-sept ans trouvent je ne sais quelle douloureuse application, et semblent puiser dans nos malheurs un cruel intérêt qu'elles n'avaient pas.

L'armée, à la veille de 1852, n'était pas ce que nous avons eu le chagrin de la voir dans l'année funeste où nous sommes, commandée par des généraux de cour et défiante de ses chefs. Elle obéit au signal de l'attentat; mais la responsabilité n'en doit pas retomber sur elle. C'était une surprise pour les troupes comme pour les citoyens, et dans la situation du pays, après le désarmement de février et la revanche de juin, l'esprit militaire, reprenant son empire, parla plus haut qu'un devoir mal défini. C'est pourquoi les reproches du poète n'étaient pas mérités. Quand il accusait les soldats de s'être mis cent mille pour s'en aller, tambours battans, sabres nus, combattre vingt contre un, quand il dit qu'ils ont, au bruit du canon et de l'obusier, tué dans un carrefour un enfant de

sept ans, il ne s'aperçoit pas qu'il calomnie ces militaires qui sont aussi nos enfans. La patrie en deuil n'élève la voix que contre les véritables auteurs du mal; elle sait que les soldats français ne sont pas des janissaires, ni des soudards gagés. Et pourtant une déchéance morale commença pour eux et se développa lentement : la complicité dans la violence fut la plaie cachée; le lien qui rattache l'armée au cœur du pays se relâcha peu à peu. Oui, notre armée était magnifique, quoique trop peu nombreuse, avant cette guerre qui l'a dévorée. Pourtant son éclat apparent couvrait de sérieuses défaillances, une discipline qui fléchissait, une légèreté trop commune dans les chefs, des soldats dont le bras était solide, mais dont l'oreille était ouverte aux jugemens sévères sur les généraux. Hier encore nous pouvions dire à notre brave et malheureuse armée :

Vers l'heureux but où Dieu nous mène,
Soldats, rêveurs nous vous poussions,
Tête de la colonne humaine,
Avant-garde des nations!...

Dans nos songes visionnaires
Nous vous voyions, ô nos guerriers,
Marcher joyeux dans les tonnerres,
Courir sanglans dans les lauriers;

Sous la fumée et la poussière
Disparaître en noirs tourbillons,
Puis tout à coup dans la lumière
Surgir, radieux bataillons;

Et passer, légion sacrée
Que les peuples venaient bénir,
Sous la haute porte azurée
De l'éblouissant avenir!

Voilà bien ce que rêvaient ceux qui ne condamnaient pas cette déplorable guerre, — des triomphes pour nos soldats, la sécurité pour l'avenir, l'affranchissement pour tous, même pour ceux que nous aurions combattus. Ces pensées généreuses pouvaient seules excuser la témérité patriotique des uns, la confiance imprudente des autres dans un gouvernement aveugle, — ces pensées n'étaient chimères.

Eh bien! non, je rêvais. Illusion détruite!
Gloire! Songe, néant, vapeur.
O soldats, quel réveil! l'empire c'est la fuite...
Soldats, l'empire c'est la peur...
Adieu la tente! adieu les camps! plus d'espérance!
Soldats, soldats, tout est fini!

Non, tout n'est pas fini; d'héroïques jeunes gens qui tenaient la

charrue il y a deux mois manient avec bonheur le fusil que la patrie leur a confié. Ils ont tout laissé pour accourir au danger, leur moisson inachevée, leurs grappes mûries qui pendaient à la vigne. En deux mois, ils ont traversé la France, revêtu l'uniforme, appris la discipline, continué, que dis-je? relevé la tradition de l'honneur militaire; ils sont gais comme de jeunes recrues et ils se battent comme de vieux soldats. C'est l'empire qui est fini, mais la France ne saurait finir!

Après Wissembourg, Forbach et Reichshofen, on devait encore le respect au chef malheureux qui avait commandé sans talent et sans succès, mais ouvertement, mais au grand jour, et sans cacher derrière une fiction coupable ses prétentions obstinées. Après les artifices de sa persistante vanité et les mensonges systématiques de ses ministres, après tant de ruses, de fautes persévérantes, surtout après Sedan, on ne lui doit plus que la vérité. Tout le monde a lu la page satirique de *la Reculade*, où l'auteur des *Châtimens* sacrifie la fausse gloire d'un capitaine de fantaisie. Au moment où celui-ci allait commencer la guerre de Crimée, c'était une caricature pleine de verve, mais une caricature. Désormais, sauf un vers ou deux dont la jovialité serait hors de saison, ou qui s'appliquent à des circonstances du passé, cette page paraîtra peut-être une revanche pour nos soldats conduits à la boucherie, pour les pauvres tronçons de notre armée lancée par une incapacité orgueilleuse à la bouche des canons prussiens.

La France a tout pardonné, tout passé au neveu de Napoléon; elle a cru jusqu'à la fin que le nom de Bonaparte était une garantie suffisante, et que bon sang ne pouvait mentir. Ce n'était pas assez de tant de fautes, dont la liste avait commencé avant l'arrivée au pouvoir et dont le chiffre s'accroissait d'année en année. Ce n'était pas assez des sermens violés, de l'argent dissipé, des comédies jouées sur le trône. Tous ces griefs ou ces soupçons ne suffisaient pas; ils pouvaient être exagérés, ils étaient articulés par d'intraitables ennemis; la France était toujours sous le charme d'un nom qu'elle avait la folie d'aimer d'un amour unique. Une épreuve restait à subir, l'épreuve de la valeur, où notre pays ne se trompe jamais. L'épreuve est faite. Napoléon III devait au moins se racheter par une résolution courageuse.

Et maintenant avons-nous fait la juste part au poète dont les cris provoquaient le pays et au pays qui ne les a pas écoutés? C'est une loi de l'intelligence et de la justice que toute pensée garde sa véritable mesure, comme c'en est une des choses humaines que toute parole vienne en son temps. Que pouvait gagner l'auteur des *Châtimens* à outrer l'expression de ses jugemens anticipés, à laisser

courir sans frein la plume qu'il trempait dans sa haine de patriote et d'exilé? Des mots que nous ne redirons pas émaillent chaque page des *Châtimens*. Les injures sont-elles des argumens, et les vers sont-ils plus éloquens parce qu'ils écument de colère? A notre avis, la sagesse conseillait, même au lendemain des lois violées, même dans l'exil et dans la solitude, de dire la vérité pure sans y employer d'efforts. Si l'écrivain voulait le succès de sa cause au tribunal des hommes de raison, non de sa parole et de sa plume au jugement de ses amis politiques, il eût été habile de suivre le conseil de la sagesse. Nous ne craignons pas de l'affirmer, ce beau livre, en demeurant dans les bornes de la gravité, en se proposant moins d'être fort qu'irréfutable, aurait rendu à la cause de la justice et de la liberté un plus grand service. Ce n'est pas tout; lancer dans l'Europe curieuse ou indifférente un acte d'accusation qui atteignait non pas seulement l'ennemi et son entourage, mais le pays presque entier, l'armée, la magistrature, l'église, le peuple même et les faubourgs, la bourgeoisie surtout, c'était établir mal à propos entre le dictateur et les Français une sorte de solidarité. Que ne pourrait-on dire du moment où l'auteur publiait cette œuvre admirable malgré ses défauts! Par cela même qu'il a beaucoup deviné, il a dû souvent accuser sans preuves; il a montré de la clairvoyance en pure perte. Les poètes ont quelquefois la faculté de divination; mais les bons politiques tiennent compte des circonstances, et ne parlent qu'avec la chance d'être crus sur parole. D'ailleurs bien des gens qui sont aujourd'hui avec l'auteur des *Châtimens*, bien des esprits sérieux croient que le pouvoir absolu n'a pas manqué d'exercer sa corruption, et que le livre, grâce à la démence du prince, a gagné en vérité, en équité. Cette sanglante satire, estimée d'abord injuste, puis justifiée peu à peu par celui dont le rôle était de la faire mentir, c'est là un phénomène dont l'histoire gardera le souvenir.

Voilà pour le poète, envers lequel on doit maintenir aujourd'hui ses réserves aussi bien que l'on maintenait, il y a un an, une entière indépendance à l'égard du pouvoir. Quant au pays, malgré la confession sincère que nous avons faite de son imprudence, nous n'avons pas dit toute la vérité. La France, et sur ce point nous consentons à être confondus dans le grand nombre, a manqué de prévoyance et de résolution. Parce que le suffrage universel était affolé d'un nom, nous avons cru que la valeur de l'homme était la moindre affaire; nous avons donné les mains à cette politique d'entraînement, sans faire de conditions, sans préserver l'avenir. Il nous a fait des ennemis de tous les peuples de l'Europe, même de ceux pour lesquels il a prodigué notre sang et notre or. Son aveugle-

ment n'a-t-il pas même fourni à une nation voisine le prétexte qu'elle attendait? Nous payons notre confiance par l'incendie de nos villes et la dévastation de nos campagnes. C'est là le résultat des plébiscites menteurs que nous avons accueillis ou laissé voter. Chacun de nos malheurs est l'expiation de tel vote ou de telle concession. Les Prussiens nous renvoient en obus et en boulets les *oui* que nous avons accordés aux Bonaparte. « L'empire, c'est la paix, » disait-il; mais ne devions-nous pas savoir que la logique des situations est invincible, et la volonté des hommes fragile? Que ce soit avec empressement ou avec froideur, nous avons accepté l'homme des échauffourées et des déroutes; il fallait nous attendre à ce que Strasbourg et Boulogne auraient pour conclusion Reichshofen et Sedan. Quelle était l'excuse de notre imprévoyance? Le socialisme, les nouveaux jacobins? Oui, nous savons que nos infortunes ont plus d'une cause, et que sans les démagogues il n'y avait pas de Napoléon III; mais nous avions vaincu les factieux, nous devions nous résoudre à les vaincre encore, à les vaincre toujours. Au lieu de regarder en face le péril, au lieu de compter l'ennemi et de nous compter nous-mêmes, nous avons écouté les conseils de la peur, nous avons pris pour garantie un nom, un souvenir : nous nous sommes réfugiés derrière un sabre dont nous connaissons maintenant la valeur. On nous proposait de mettre notre défense en commandite, de nous assurer moyennant finance et en donnant carte blanche à l'entrepreneur du salut public. Nous avons consenti; on avait d'ailleurs pris l'avance, et le contrat avait le caractère des billets obtenus par surprise. Nous nous sommes exécutés.

Allons jusqu'au bout. Il y avait périodiquement pour le prétendu sauveur nécessité de renouveler son bail. Nous n'avons pas montré dans ces occasions plus de coup d'œil ni de fermeté que dans le principe, et puis, pour perpétuer la même situation, les mêmes moyens étaient employés. A la fin, la réalité commençait à détromper les gouvernés, l'inquiétude à gagner le gouvernement : on parla de monarchie constitutionnelle, de responsabilité des ministres. La prévoyance nous fit encore défaut pour lier les mains à celui qui nous avait trompés, la résolution pour nous mettre nous-mêmes au gouvernail. C'était le dernier répit que nous laissait la fortune. Nous n'avons pas su le mettre à profit : irritée, elle nous a laissés rouler dans le précipice où nous faisons aujourd'hui, pour nous arrêter au-dessus du gouffre béant, des efforts prodigieux dont la centième partie aurait suffi à sauver la France des dangers du passé.

L'aveu est-il assez complet? Que manque-t-il au triomphe du poète? Il a eu prévoyance et résolution là où nous en avons man-

qué. C'est bien, son avantage de ce côté est incontestable; mais, voyant mieux que nous, a-t-il su tirer le meilleur parti de sa perspicacité? Il criait au peuple :

Réveillez-vous, assez de honte!
Bravez boulets et biscaïens.
Il est temps qu'enfin le flot monte,
Assez de honte, citoyens!
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Vous n'êtes pas armés? qu'importe!
Prends ta fourche, prends ton marteau!
Arrache le gond de ta porte,
Emplis de pierres ton manteau!
Et poussez le cri d'espérance!
Redevenez la grande France!
Redevenez le grand Paris!
Délivrez, frémissant de rage,
Votre pays de l'esclavage,
Votre mémoire du mépris!

Le peuple ne se soulevait pas; cet océan, mieux endormi que celui qui entourait le poète, n'avait plus de marée montante. Il est vrai que celui-ci demandait une insurrection quand il suffisait d'un vote. C'était non pas une fourche, ni un marteau, ni des pierres qu'il fallait, mais un suffrage. Plus on criait aux armes, plus les *oui* pleuvaient dans les urnes. La colère des uns prolongeait l'insouciance des autres. Il s'agissait de faire la lumière, non d'attiser le feu, d'éclairer, de persuader les esprits, comme on finit par s'en aviser, non d'exciter la passion. Qui sait si les violences des *Châtimens* n'ont pas valu à Louis-Napoléon des milliers de votes?

Après le peuple, c'était le tour de la classe moyenne. L'auteur mettait ces paroles dans la bouche du bourgeois :

Ce bruit qu'on fait dérange mon sommeil.
Tout va bien. Les marchands triplent leurs clientelles,
Et nos femmes ne sont que fleurs et que dentelles!
De quoi donc se plaint-on? crie un autre quidam,
En flânant sur l'asphalte et sur le macadam,
Je gagne tous les jours trois cents francs à la Bourse,
L'argent coule aujourd'hui comme l'eau d'une source;
Les ouvriers maçons ont trois livres dix sous,
C'est superbe; Paris est sens dessus dessous.
Il paraît qu'on a mis dehors les démagogues;
Tant mieux! moi j'applaudis les bals et les églogues
Du prince qu'autrefois à tort je reniais.
Que m'importe qu'on ait chassé quelques niais?

Quant aux morts, ils sont morts! paix à ces imbéciles!
Vivent les gens d'esprit! vivent ces temps faciles
Où l'on peut à son choix prendre pour nourricier
Le Crédit mobilier ou le Crédit foncier!
La république rouge aboie en ses cavernes,
C'est affreux! liberté, droits, progrès, balivernes!
Hier encor j'empochais une prime d'un franc;
Et moi je sens fort peu, j'en conviens, je suis franc,
Les déclamations m'étant indifférentes,
La baisse de l'honneur dans la hausse des rentes.

Le portrait est piquant, les vers sont spirituels. Plus d'un original s'y pourrait reconnaître; mais une poignée d'hommes d'argent est-elle la bourgeoisie française? Aujourd'hui que l'auteur est rentré parmi nous, nous sommes assurés qu'il a retrouvé, à peu de différence près, le Paris qu'il avait quitté, celui de 1830 et de 1848, le Paris qui faisait ses délices des *Feuilles d'automne* et celui qui applaudissait à *Hernani*, à *Lucrèce Borgia*, le Paris qui l'avait envoyé à l'assemblée nationale. En secouant la poussière de l'exil, il a certainement jeté au vent les injustes préjugés; en serrant la main de ses concitoyens, cette main qui combat au service de la France, et qui ne signera jamais une paix honteuse, il a senti qu'elle n'avait pas tant dégénéré du bon sang des aïeux. Pour que la victoire soit complète, il faut que le retour dans sa patrie soit aussi le retour à la modération. De notre côté, nous reconnaîtrons avec plaisir que l'écrivain irrité des *Châtimens* est toujours l'auteur de tant de poésies humaines, de tant de pages inspirées par l'esprit de conciliation et de douceur. *Les Châtimens* ont pu soulever çà et là des colères et semer des divisions; que toute l'amertume en retombe sur les auteurs de nos maux. Il y en a de plus d'une sorte, et ils ne sont pas tous dans le même camp; l'écrivain n'a pas vécu tellement seul dans l'exil qu'il ne le sache aussi bien que nous. Qu'il revienne dégagé de l'esprit de secte, ainsi que le promettent déjà les paroles prononcées par lui dans cette crise suprême. Paris d'abord et la France après lui salueront avec empressement leur grand poète.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1870.

Notre situation commence à devenir étrange dans ses obscurités inévitables et dans sa simplicité tragique. Paris, enfermé dans sa cuirasse de fer, s'endort chaque soir comme un bon chevalier gardant son armure jusque dans le repos, et chaque matin il se réveille, se remettant à vivre de sa vie ordinaire, marquant seulement un jour de plus dans la redoutable épreuve qu'il traverse sans faiblir. Paris se suffit à lui-même depuis un mois et demi; il forme à lui seul un état, une société, un monde, — un monde pour le moment borné par Saint-Denis et Clamart, par Saint-Cloud et Vincennes. Au-delà de cet horizon, à ce qu'il paraît, c'est la Prusse campée et immobilisée devant le canon de nos forts.

On croyait que Paris, la ville des plaisirs, des frivolités bruyantes, des élégances amollissantes et des corruptions, mauvaises conseillères, ne résisterait pas à la première sommation d'une armée infatuée de victoires, ou que tout au moins l'opulente cité ne ferait pas pour longtemps le sacrifice de ses goûts, de ses habitudes de bien-être, de son luxe et de ses vanités. On s'est trompé; Paris s'est fait tout de suite à la vie sévère des siéges, et il s'en est imposé de lui-même toutes les rudesses sans hésitation. Il a fait trêve à ses réunions mondaines, il a fermé ses théâtres sans murmure; il a vu la cognée abattre les ombrages de ses promenades préférées, de son bois de Boulogne, et il n'a pas songé à se plaindre. S'il faut d'autres sacrifices, qu'on le sache bien, il est tout prêt. Il ne livrera certes pas de lui-même ses monumens aux flammes, il fait ce qu'il peut pour les garantir; il ne commettra pas une faiblesse pour les sauver du bombardement, si bombardement il y a, et le jour-

nal anglais qui nous prévenait si charitablement l'autre jour que nos statues et nos tableaux ne nous préserveraient pas du feu, ce journal, qui est en vérité quelquefois mieux inspiré, le *Saturday Review*, pouvait se dispenser de ses leçons de philosophie. On fera ce qu'on voudra. Ce n'est pas avec nous, c'est avec la civilisation et l'humanité pensante que les démolisseurs auraient à compter, s'ils pouvaient aller jusqu'au bout de leur bonne volonté de destruction. On croyait au moins, et on l'annonçait avec confiance, que Paris ne passerait pas huit jours sans sombrer dans la guerre civile, que la république enfanterait des discordes, que la ville tomberait d'elle-même, déchirée et meurtrie, aux pieds de son vainqueur. La guerre civile n'a point éclaté du tout; jamais peut-être il n'y a eu plus d'ordre dans l'éclipse de toutes les lois ordinaires, et s'il y a eu, s'il y a encore d'assez pauvres fanatiques essayant de faire des propagandes agitatrices, ils sont aussitôt submergés dans la patriotique unanimité de la population. On n'a qu'un mot à dire pour les ruiner : ils sont les complices volontaires ou involontaires de l'ennemi. On brûle leurs journaux sur la place publique sans que le gouvernement s'en mêle. Les étrangers se sont moqués souvent de nos fausses espérances et de nos fausses nouvelles. Si les circonstances étaient un peu moins sérieuses, nous pourrions rire à notre tour de ces Prussiens montant sur les hauteurs voisines pour voir de loin la terrible bataille engagée dans Paris, au dire des dépêches expédiées à Berlin. Toutes ces prévisions ont été trompées. Paris tient et tiendra jusqu'à la dernière extrémité; il tient simplement, virilement, calme, uni, patriote, raffermi par l'outrage d'une implacable agression. Voilà ce que Paris dit à la province sans pouvoir franchir encore les lignes prussiennes, par sa seule attitude, par l'immobilité à laquelle il contraint les armées allemandes; mais dans les provinces françaises elles-mêmes que se passe-t-il aujourd'hui?

Ici l'obscurité recommence pour nous, ou plutôt cette obscurité se déchire de temps à autre pour nous laisser entrevoir une certaine confusion, un certain mélange d'incidens douloureux et de faits à demi rassurans, des incursions nouvelles de l'ennemi, et quelques combats honorables, des villes qui résistent avec vaillance comme Châteaudun et d'autres villes envahies. Enfin à travers ce réseau qui nous enveloppe, il y a à certains momens des fissures qui laissent passer quelque éclair, qui maintiennent malgré tout le courant électrique entre toutes les parties de la nation. Le général Bourbaki, s'échappant de Metz, est arrivé à Tours, et il est aujourd'hui, dans le nord de la France, une des épées de la défense nationale qui s'organise; chaque jour, des levées s'opèrent, des armées se forment, on nous le dit, nous le pensons. Que l'une de ces armées soit déjà prête dans l'est, il le faut bien, puisqu'une avant-garde s'est récemment battue vers Saint-Dié, et, si une bonne fois cette armée

de l'est entrait en action dans les Vosges, elle pourrait donner du souci aux états-majors prussiens. Que des forces considérables se concentrent de jour en jour sur la Loire ou sur d'autres points pour s'élancer vers nous, que tout ce qu'il y a de viril en France coure au drapeau, cela ne peut être douteux, et il faut, convenons-en, des circonstances bien étranges pour réunir au service de la même cause tous les partis, toutes les volontés, toutes les expériences et les inexpériences, des républicains, des Vendéens, des constitutionnels, des impérialistes d'hier : M. Gambetta descendant de son ballon pour activer la défense, le général Bourbaki quittant la garde impériale pour aller prendre le commandement de nos conscrits, M. de Charette, le colonel des zouaves du pape, se faisant un honneur de servir à l'avant-garde sous le drapeau de la république. M. Thiers de son côté, après son voyage diplomatique à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Florence, M. Thiers, le plus illustre des serviteurs de cette cause du patriotisme, est passé à Tours, où son autorité eût été sans doute grandement utile, plus utile même qu'à Paris, pour pousser et coordonner tout ce travail d'organisation des forces nationales. La France est donc en mouvement, cela est certain. Seulement à quel degré est arrivée cette résurrection militaire de la France, de nos provinces? Dans quelle mesure et à quel moment précis les armées de secours qui s'organisent pourront-elles combiner leur action avec la défense de Paris? A quand la délivrance? Là est encore le doute.

Cependant le temps presse, les Prussiens sont toujours là, le roi Guillaume et M. de Bismarck s'établissent à Versailles comme chez eux, envoyant leurs musiques au tapis vert du parc, et M. Bancroft, le ministre des États-Unis à Berlin, le vieil enfant d'un pays que la France et Lafayette ont aidé à conquérir son indépendance, M. Bancroft écrit au chancelier de la confédération du nord pour le complimenter de « rajeunir l'Europe!... » Oui, c'est ainsi. La France et Paris disputent leur existence au feu et au fer des envahisseurs; un ministre de la républicaine Amérique fait ses complimens à M. de Bismarck de « rajeunir l'Europe » en dévastant nos villes et nos campagnes, en incendiant de ses obus la bibliothèque de Strasbourg. L'Europe apporte jusqu'ici une sage lenteur à s'apercevoir que ce sont ses affaires qui se débattent autant que les nôtres, que de cette lutte si étrangement envenimée pourraient sortir bientôt des complications de nature à mettre son repos en péril pour longtemps. Voilà en vérité où nous en sommes pour le moment, trois mois après le commencement de cette guerre de 1870, un mois et demi après le commencement du siége de Paris!

N'importe, avant que l'Europe soit « rajeunie » à la prussienne, avant que la France soit ce que M. de Bismarck voudrait la faire, il y a plus d'un combat à livrer encore, il y a du sang allemand à verser pour le plaisir, uniquement pour l'orgueilleux plaisir de ces faiseurs de con-

quêtes « à cheveux blancs » dont parle M. Bancroft en félicitant la vieillesse de « jouer cette année le rôle le plus important sur la terre. » La Prusse n'est pas au bout de son œuvre, la France n'est pas au bout de ses forces, et chaque jour maintenant, on peut le croire, nous rapproche du moment où la question sera de nouveau engagée sur plus d'un champ de bataille, où les Prussiens à leur tour pourront bien se voir déconcertés dans leurs calculs et trahis par cette fortune de la victoire dont ils ont voulu abuser. Il faut bien se dire qu'après l'effroyable désastre de Sedan et la décomposition où il nous laissait un instant, il y avait une période difficile à traverser, qu'un pays a besoin d'un certain temps, ne fût-ce que de quelques semaines, pour panser de telles blessures, pour se reconnaître, pour refaire ses moyens de défense et retrouver en quelque sorte le fil de sa destinée. Cette période de réorganisation et d'attente que nous traversons en réalité depuis près de deux mois, cette période est dure sans doute; elle a ses conditions, ses lenteurs qui pèsent quelquefois à l'impatience publique, ses nécessités, dont la plus cruelle est cette séparation prolongée de Paris et de la France qu'on a hâte de voir cesser; mais elle n'a point été sans profit, puisqu'elle a rendu un retour de fortune possible au prix même de ces épreuves que nous supportons. Le gouvernement nouveau a fait certainement à Paris plus qu'on ne pouvait attendre, et en province il a fait ce qu'il a pu. Paris a donné à la province le temps de se lever pour la défense commune, la province ne manquera point aujourd'hui à Paris. Militairement, c'est le résultat palpable, tout au moins vraisemblable que la marche prochaine des événemens ne fera que dégager de plus en plus sans doute, et ces six semaines de constance nous ont été bonnes en vérité. M. de Bismarck lui-même, de son côté, nous est venu en aide plus qu'il ne l'a cru; il nous a rendu le plus grand service qu'un ennemi tel que lui pût nous rendre, en nous montrant notre devoir dans toute sa simplicité saisissante et virile, en publiant sur les toits les projets de son âpre ambition, en dévoilant à tous les regards, même aux yeux de ceux qui ne demandent qu'à ne pas voir, la situation respective de la France et de la Prusse dans cette violente lutte. Cette situation, elle se dessinera, elle apparaîtra de mieux en mieux à mesure qu'on s'éloignera des confusions qui ont préludé à cette guerre de 1870. Nous ne pouvons savoir encore bien exactement ce que M. Thiers a fait à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg. Quand il n'aurait réussi qu'à rétablir la vérité des choses et des situations, qu'à réveiller des doutes ou des prévoyances endormies, qu'à dégager la politique de notre pays de toutes les obscurités compromettantes, à préparer le terrain de combinaisons nouvelles, il aurait encore sérieusement servi la France.

Il est surtout un fait singulier et obsédant. Est-ce qu'il n'est pas clair aujourd'hui qu'il y a eu sur les commencemens de cette guerre de 1870

un nuage épaissi avec calcul? C'est maintenant la tactique de M. de Bismarck de prendre les attitudes innocentes d'un homme qu'on a contraint à sortir de ses habitudes pacifiques et à gagner des victoires bien malgré lui. A M. Jules Favre il a dit : C'est la France qui l'a voulu, c'est à la France de payer le prix de la guerre qu'elle a très volontairement déclarée. A l'Europe il a dit et il a répété dans une circulaire du mois dernier : Qu'avez-vous à objecter, que pouvez-vous faire? L'Europe n'a voulu se mêler de rien quand c'était l'Allemagne qui se trouvait menacée et provoquée; de quel droit interviendrait-elle aujourd'hui pour ravir à l'Allemagne le légitime prix de ses victoires? Et la diplomatie européenne s'est trop laissée aller jusqu'ici à répéter en chœur : En effet, c'est la France qui l'a voulu, c'est la France qui a provoqué la Prusse, nous ne pouvons nous mêler de rien. — Eh bien! oui, c'est à la fois irritant et puéril; mais c'est ainsi : ce gouvernement tombé, cet empire qui en 1866 n'a su ni empêcher la guerre ni se ménager dans les événemens un rôle conforme aux intérêts de la France, qui, après la victoire prussienne, n'a su ni en prendre son parti ni se mettre en mesure de soutenir les revendications qu'il méditait, qui n'a su que flotter entre des circulaires banales sur la théorie providentielle des grandes agglomérations et des velléités stériles de réorganisation militaire, ce gouvernement, pour dernière habileté, a trouvé le moyen en 1870 de se laisser transformer en agresseur et de se jeter dans une guerre pour laquelle il n'était même pas préparé! Il est tombé dans le piége, il s'est jeté sur la pointe de l'épée qu'on lui tendait, et le gouvernement s'est affaissé sous le poids de ses imprévoyances avant de disparaître sous le poids de sa défection devant l'ennemi; c'est vrai, et dans une certaine mesure M. Jules Favre lui-même ne l'a pas nié, la France ne pouvait répudier la responsabilité d'une politique à laquelle elle s'était après tout associée, ne fût-ce qu'en la subissant; mais allez au fond des choses : est-ce que depuis trois ans la Prusse n'était pas la première à vouloir une guerre dont elle a eu seulement l'habileté de laisser à un autre l'initiative et la responsabilité?

Cette guerre, cela est bien évident aujourd'hui, la Prusse la méditait, la préparait, parce qu'elle sentait bien que c'était la condition, dangereuse sans doute, mais inévitable, de l'accomplissement de ses desseins d'ambition, et elle ne le cachait que pour ceux qui voulaient se laisser tromper. On peut le voir maintenant par ces lettres si curieuses, si vives, trouvées dans les papiers des Tuileries et écrites par le général Ducrot, qui était alors à Strasbourg, sentinelle avancée et intelligente de l'honneur national. Le général Ducrot, qui se dérobait il y a deux mois, au risque de sa vie, à la capitulation de Sedan et qui est aujourd'hui un des chefs de la défense de Paris, le général Ducrot montrait en 1867 et 1868 autant de sagacité qu'il montre maintenant de vaillante réso-

lution devant le même ennemi. Les Prussiens, dit-on, ont pour lui une antipathie particulière; nous croyons sans peine qu'ils n'aiment pas plus son épée que son esprit. Ce pénétrant observateur voyait tout : la Prusse toute prête à entrer en campagne avec une armée et une artillerie bien supérieures à tout ce que nous pouvions mettre en ligne, les préparatifs qui se faisaient à Mayence et à Rastadt, les réquisitions de médecins et de vétérinaires s'opérant comme à la veille des hostilités, le travail des espions dans nos provinces, et par une analogie presque prophétique en vérité il rappelait que les Prussiens avaient procédé de même en Silésie et en Bohême trois mois avant l'ouverture de la guerre avec l'Autriche.

Oui sans doute, la Prusse ne voulait et ne rêvait que paix, même lorsque le général de Moltke allait secrètement sur le terrain explorer les points vulnérables de nos frontières, ou lorsque, importuné des dispositions peu sympathiques de la population badoise pour les Prussiens, il répondait : « En vérité, c'est incompréhensible, car ces gens-là devraient comprendre que leur avenir est entre nos mains, que bientôt nous pourrons leur faire ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal! Lorsque nous serons en mesure de *disposer de l'Alsace, et cela ne saurait tarder,* en la réunissant au grand-duché de Bade, nous pourrons former une superbe province comprise entre les Vosges et la Forêt-Noire, traversée dans toute sa longueur par un beau fleuve, et à coup sûr aucun pays au monde ne se trouvera dans des conditions pareilles de bien-être et de prospérité!... » Ce que le général Ducrot voyait et disait, tout le monde au reste le voyait, même les femmes, surtout celle que le général appelle « l'adorable comtesse, » et qui, revenant de Berlin la mort dans l'âme, lui répétait : « Oui, j'en suis certaine maintenant, rien, non rien ne peut conjurer la guerre, et quelle guerre!... Ils se moquent indignement de notre gouvernement, de notre armée... Enfin croiriez-vous que le ministre de la maison du roi, M. de Schleinitz, a osé me dire qu'avant dix-huit mois notre Alsace serait à la Prusse? » C'était à la fin de 1868. Pendant ce temps des intermédiaires, qu'on mettait en avant, négociaient des entrevues du roi Guillaume et de l'empereur. En public, on parlait de paix, du désir de vivre en bonnes relations avec la France; dans l'intimité, les gens du roi prenaient un air narquois en disant : « Est-ce que vous croyez à tout cela?... » C'est vraiment instructif. Voilà comment la Prusse se disposait à être la victime innocente de la plus affreuse et incompréhensible agression!

Et maintenant que le tour est joué, que fait M. de Bismarck? Sa politique après la victoire de l'armée prussienne n'est évidemment que l'expression du mot de M. de Moltke avant la guerre, ou mieux encore elle n'est que la traduction rigoureuse et palpable de cet autre mot, un des premiers par lesquels il ait signalé sa carrière audacieuse de con-

quérant : « la force prime le droit! » De cette guerre qu'il méditait, que l'état-major prussien préparait depuis quatre ans, le chancelier de la confédération du nord veut retirer tout le fruit possible, non plus seulement le fruit naturel, légitime, avouable, mais un fruit proportionné à une ambition croissante, à un orgueil enivré par la victoire. Lorsque la France succombait sous le poids de la coalition européenne en 1814 et en 1815, le représentant de la Prusse d'alors, le prince de Hardenberg, adressait au congrès de Vienne un mémorandum où déjà il réclamait le démembrement de la France comme le prix nécessaire des victoires de l'Europe, de la coopération prussienne. Le prince de Hardenberg demandait, lui aussi, la « clé de la maison » pour l'Allemagne, et il jouait sur ces mots de la puissance offensive et de la puissance défensive. « Lorsqu'une nation a surpassé sa défensive marquée par la nature ou par l'art, disait-il, elle devient offensive et menaçante; son activité, sa force, sa politique, ses institutions, son esprit national, son opinion publique, tout prend la direction de sa situation géographique, et elle conservera cet esprit aussi longtemps que sa situation géographique restera la même. La France se trouve dans ce cas depuis Louis XIV. » C'est cette politique qui reparaît aujourd'hui avec des redoublemens d'âpreté, avec une opiniâtreté plus impérieuse et plus implacable naturellement, d'autant plus implacable que la Prusse n'a plus à compter avec personne; c'est la politique que M. de Bismarck déploie sans nul déguisement en racontant à son tour l'entrevue de Ferrières, et qui dans sa brutalité semble presque s'étonner qu'on ne la remercie pas de sa modération. Bien entendu, le chancelier de la confédération du nord ne travaille que pour la paix; s'il veut nous faire l'amputation de deux provinces, c'est parce qu'il craint que nous ne gardions rancune à l'Allemagne, et que nous n'abusions encore de la puissance offensive. Il parle de tout cela avec la désinvolture d'un victorieux ou avec la satisfaction d'un propriétaire qui se croit tout près de rentrer en possession de son bien.

Pourquoi la France attacherait-elle son honneur aux « conquêtes violentes et injustes de Louis XIV? » Pourquoi la « restitution » de Strasbourg serait-elle un déshonneur? — Pourquoi cela? — Mais en vérité M. Jules Favre le dit avec une spirituelle ironie dans sa réponse à la circulaire du chancelier de la confédération du nord : lorsque M. de Bismarck nous propose de revenir à la situation territoriale que nous avions avant Louis XIV, est-ce qu'il accepterait pour lui-même, c'est-à-dire pour son pays, les conditions de ce temps? est-ce qu'il accepterait pour « son maître, » pour le roi Guillaume, la petite couronne des princes prussiens de cette époque? Le roi Guillaume trouverait peut-être que ce n'est pas à ce moment de l'histoire qu'il faut s'arrêter. — Pourquoi la France ne reconnaîtrait-elle pas sa défaite en cédant l'Alsace et la Lorraine? Re-

connaître sa défaite, cela se peut sans doute; mais M. le ministre des affaires étrangères le dit encore avec autant de noblesse que d'émotion : livrer des provinces, ce n'est pas seulement livrer un territoire, c'est livrer des créatures humaines, c'est trahir des populations vivantes dans leur liberté, dans leur dignité, dans leur nationalité, pour se racheter soi-même, pour se dérober au devoir de défendre jusqu'au bout la patrie française dans son intégrité... La France peut subir les abus de la force, elle ne peut pas donner à ces abus la consécration de sa libre volonté. — Voilà où serait le déshonneur, et M. de Bismarck trouvera encore sans doute que cela ressemble terriblement à une thèse académique, car pour lui son entrevue avec M. Jules Favre a été surtout, à ce qu'il paraît, une affaire académique.

Dans tous les cas, nous ne savons rien au monde de plus éloquent que le contraste de ces deux diplomaties qui se rencontrent un jour dans une maison de campagne pour traiter d'une paix visiblement impossible. L'une de ces diplomaties est la victoire froidement et ironiquement implacable, l'autre est la défaite émue et toujours fière; la première est l'esprit de conquête dans ce qu'il a de plus violent et de plus retors, la seconde est le sentiment du droit, de l'équité, de l'humanité, parlant sans subterfuge, se produisant avec une sorte d'audace d'ingénuité. Le contraste est étrange, et il était bien impossible de s'entendre, puisqu'on commençait par ne pas parler la même langue; c'est la force morale se relevant devant la force matérielle et la défiant jusqu'au bout, reprenant ses avantages, disant au vainqueur ce que M. Jules Favre, par une suprême et émouvante révolte de la conscience, dit dans sa dernière circulaire : « J'ignore quelle destinée la fortune nous réserve; mais ce que je sens profondément, c'est qu'ayant à choisir entre la situation actuelle de la France et celle de la Prusse, c'est la première que j'ambitionnerais. J'aime mieux nos souffrances, nos périls, nos sacrifices, que l'inflexible et cruelle ambition de notre ennemi... » Voilà bien encore une thèse académique, dira indubitablement le chancelier de la confédération du nord; mais il n'aura pas pour cela mieux réussi à trancher la question, et il s'agit toujours de savoir à qui sera la dernière victoire.

Si M. de Bismarck n'avait eu en vue que la grandeur sérieuse et durable de l'Allemagne, il n'avait plus rien à faire, il avait atteint son but, et on ne voit plus même ce qui pouvait désormais l'embarrasser dans ses desseins; il touchait à la réalisation des rêves les plus illimités du patriotisme germanique. Après Sedan, tout était accompli pour lui, et de la crise soudaine que ce désastre sans exemple provoquait en France sortait même la possibilité d'une paix qui consacrait les résultats conquis par les armées allemandes. Le gouvernement du 4 septembre l'a bien montré par cette démarche que M. Jules Favre tentait spontané-

ment sous une inspiration d'humanité. Chose plus étrange encore, si la paix eût été conclue en ce moment comme elle aurait pu, comme elle aurait dû l'être, c'est-à-dire dans des conditions de généreuse et large équité, la France eût gardé sans doute dans l'âme une tristesse profonde, longtemps elle eût ressenti le cruel aiguillon de la défaite; elle n'eût pas gardé contre l'Allemagne ces ressentimens, cette animosité irréconciliable qu'on lui suppose, dont M. de Bismarck s'est fait un argument commode pour justifier ses prétentions, pour pousser à bout sa victoire. Est-ce que pendant bien des années de paix et de civilisation la France a témoigné une amertume quelconque, une hostilité quelconque contre le développement national et libéral de l'Allemagne? Est-ce qu'elle n'a pas été la première à multiplier les efforts pour créer entre les deux peuples des liens plus étroits d'intelligence et d'intérêts? Et si depuis quelques années elle s'est montrée plus ombrageuse, plus inquiète, c'est moins contre l'Allemagne elle-même que contre les procédés de ceux qui semblaient tout faire pour brouiller les deux peuples, au lieu de les rapprocher par des satisfactions mutuelles dans un large et puissant système de conciliation. M. de Bismarck a prétendu que nous avions voulu nous venger de Sadowa, qui « ne nous regardait pas; » il croyait pourtant bien que cela pouvait nous regarder un peu lorsqu'il venait à Biarritz pour le préparer.

Voilà d'où est venu tout le mal. Rendue à elle-même, la France serait revenue bientôt à ses sentimens pour l'Allemagne, elle n'aurait certainement pas tout sacrifié à cette éternelle pensée de représaille dont on se fait un fantôme. Une paix juste et libérale eût été le meilleur moyen de guérir la blessure de notre orgueil militaire cruellement éprouvé. C'est là ce que n'a pas compris M. de Bismarck; il a laissé passer ce premier moment, et ce qu'il poursuit aujourd'hui, c'est moins la victoire d'une politique sérieuse que le triomphe d'une ambition sans frein et sans scrupules, jouant le tout pour le tout, mettant ce qu'il appelle la sûreté de l'Allemagne dans l'amoindrissement calculé et implacable de la France, fondant ce qu'il lui convient d'appeler une paix durable sur des haines et des ressentimens inévitables. Au lieu d'être un politique, c'est un destructeur, un conquérant par le fer et le feu, réduit à ne reculer devant aucune extrémité de violence, et offrant à l'Europe, au monde entier, ce spectacle aussi étrange qu'imprévu de la guerre de cent ans, de la guerre de trente ans se reproduisant en pleine civilisation de ce siècle! Ce sont les mêmes procédés : des villes ouvertes qu'on incendie, des populations qu'on pressure, des malheureux qu'on fusille parce qu'ils défendent leur foyer, des prisonniers qu'on traîne à travers la nuit et sur lesquels on fait feu à la moindre alerte, la justice suspendue sur les pas du vainqueur parce que les juges ont la prétention d'être de leur pays, une capitale dont on croit avoir raison en la plaçant entre le bom-

bardement et la famine, des campagnes dévastées et ruinées. Et à quoi tout cela peut-il conduire? Il faudra bien en sortir à la fin. Ce n'est pas tout d'avoir un moment la force et d'abuser de la conquête. Il arrive inévitablement une heure où la paix redevient nécessaire au vainqueur autant qu'au vaincu. Comment M. de Bismarck compte-t-il y arriver? Est-ce qu'il espère conquérir la France et se l'annexer? Et d'un autre côté quel moyen a-t-il laissé à la nation elle-même de se reconnaître, de se consulter? Le chancelier de la confédération du nord se figure que la France ne veut que la paix, et il accuse le gouvernement établi à Paris de méconnaître cette volonté, d'ajourner la réunion d'une assemblée parce qu'il veut la continuation de la guerre. Le premier ministre du roi Guillaume n'est peut-être pas le meilleur juge des intentions et du patriotisme de la France; mais d'ailleurs est-ce qu'il y a eu un moyen de réunir cette assemblée, qui seule effectivement pourrait prendre des résolutions souveraines? Que seraient des élections faites sous le poids de l'occupation étrangère, sous la pointe de la baïonnette de l'ennemi? Le prétendu armistice que le chancelier de la confédération du nord se fait honneur d'avoir proposé pour faciliter la réunion d'une assemblée était assurément la plus cruelle des dérisions, de telle sorte que, tout compte fait, au lieu de marcher vers cette paix que se proposent toujours dans leurs entreprises des politiques sérieux, même des conquérans prévoyans, M. de Bismarck n'a réussi qu'à multiplier les impossibilités, à semer des germes d'éternelles haines et d'éternels ressentimens, en plaçant la France dans l'alternative d'une guerre à outrance ou d'une soumission sans conditions et sans durée. Voilà ce qu'il a fait, voilà la situation qu'il a créée! Il en accepte peut-être légèrement la responsabilité; mais il ne sera pas le premier conquérant qui, après avoir épuisé les complaisances de la fortune, aura trouvé un jour ou l'autre une Némésis vengeresse dans l'excès de ses prétentions et de ses violences.

La France, nous pouvons bien le dire avec le sentiment triste et fier d'hommes qui ont tout connu, la France est pour les peuples enivrés de succès l'exemple le plus éloquent de ces retours de fortune. Jamais l'Allemagne ne sera plus victorieuse et plus glorieuse que la France ne l'a été; l'éclat de nos gloires et de nos prospérités d'hier n'est égalé que par l'immensité de nos revers d'aujourd'hui. Notre pays s'est trouvé engagé presque sans s'en douter, sans avoir eu le temps d'y réfléchir un moment, dans une de ces crises qui sont les grandes et formidables étapes de l'histoire, et de jour en jour, il ne faut pas se le dissimuler, cette crise s'aggrave et prend une précision plus terrible en approchant du dénoûment. Plus que jamais c'est le moment de se défendre des illusions comme des faiblesses, des découragemens aussi bien que des fausses espérances. Depuis trois mois, nous n'avons certes pas été gâtés, les coups douloureux se sont succédé; il y a quelques semaines c'était

Strasbourg qui tombait après avoir épuisé toutes ses forces de résistance : aujourd'hui malheureusement, il n'y a plus à en douter, c'est Metz qui vient de succomber. Cerné depuis le 14 août, réduit à lui-même, le maréchal Bazaine a passé deux mois et demi à lutter héroïquement, à renouveler sans cesse les assauts furieux pour rompre le cercle de fer qui l'entourait et se frayer un chemin. C'était impossible, puisqu'il n'a pas réussi, et après tant de combats il a été réduit à plier devant la nécessité cruelle, il a été obligé de se rendre, lui et son armée, faute de vivres et de munitions; il n'a pu même sauver la garnison de la place, qui aurait pu peut-être se défendre encore. Voilà la seconde armée française qui s'en va prisonnière en Allemagne! C'était tout ce qui restait hors de Paris de l'ancienne armée régulière. La conséquence grave de la capitulation de Metz, on ne peut pas le méconnaître, c'est que 150,000 Allemands au moins, fixés jusqu'ici autour de la citadelle de la Lorraine, retrouvent d'un seul coup la liberté de leurs mouvemens, et peuvent grossir encore les masses prussiennes répandues en France.

Or dans cette situation quelle est la portée de ce bruit de négociation qui nous revient avec M. Thiers, rentré depuis quelques heures à Paris? Quel est le sens réel de cet incident diplomatique, signalé officiellement aujourd'hui en même temps que la douloureuse reddition de Metz? Nous ne voudrions altérer en rien les vrais termes dans lesquels se révèle cet incident. — La forte impression produite en Europe par la résistance de Paris aurait conduit quatre grandes puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, l'Italie, à se rallier à une idée commune. Ces puissances, dit-on, « proposent aux belligérans un armistice qui aurait pour objet la convocation d'une assemblée nationale. Il est bien entendu qu'un tel armistice devrait avoir pour conditions le ravitaillement proportionné à sa durée et l'élection de l'assemblée par le pays tout entier. » Et d'abord il y a un fait à préciser. Ce n'est point du tout M. Thiers qui a demandé à la Prusse le sauf-conduit à l'aide duquel il est rentré momentanément à Paris pour rendre compte de sa mission; il n'a eu jusqu'à sa rentrée aucun rapport direct avec le chancelier de la confédération du nord. C'est l'empereur de Russie qui est intervenu pour obtenir le sauf-conduit, et il a été appuyé dans cette démarche par les trois autres puissances. Maintenant, cette question de forme écartée, quel est le sens précis, quelles sont les limites et quelles peuvent être les conséquences de cette démarche collective, dont le premier effet est une proposition d'armistice à laquelle les puissances semblent d'ailleurs attacher quelque prix? Jusqu'à quel point les puissances sont-elles décidées à soutenir leur « idée commune? » M. de Bismarck se rendra-t-il à cette proposition d'armistice avant que des bases de paix n'aient été précisées? Mais ces bases, qui pourrait les formuler d'une façon définitive avant qu'une assemblée française n'ait été nommée, et

cette assemblée elle-même, comment pourrait-elle être élue avec la liberté qui peut seule donner une autorité souveraine à ses résolutions? Voilà bien des questions qui s'élèvent à la fois et qui du premier coup provoquent plus d'un doute difficile à dissiper.

Au fond, que cette négociation à peine entrevue soit destinée à prendre corps ou qu'elle s'évanouisse encore une fois, le devoir ne change pas, il reste le même pour tous, pour Paris comme pour la province. Le devoir aujourd'hui comme hier, c'est le dévoûment patriotique, c'est cette union de toutes les volontés qui a fait jusqu'ici notre force et qui est l'honneur de la défense nationale. Ce qui est bien évident surtout, c'est que rien ne peut être interrompu dans le travail défensif qui s'accomplit, c'est que la résolution de combattre doit rester la même. Le gouvernement, en annonçant la triste nouvelle de la capitulation de Metz, ajoute que ce douloureux événement ne peut pas abattre le courage de Paris, qu'il ne doit au contraire qu'exciter une émulation généreuse, le désir d'imiter et de venger ceux qui ont combattu pied à pied pour la patrie. C'est certainement la pensée de la défense, de la population parisienne, et l'énergie patriotique restera invariable, afin que jusqu'au bout il soit vrai que si par hasard la paix était redevenue possible, c'est que la résistance de Paris l'aurait conquise, c'est qu'on aurait pu l'obtenir sans manquer à l'honneur et à la dignité de la France.

CH. DE MAZADE.

VARIÉTÉS.

LA CULTURE MARAICHÈRE DANS LA BANLIEUE DE PARIS.

La Culture maraichère pour l'approvisionnement de Paris, par M. I. Ponce, maraîcher, membre de la Société centrale d'horticulture, 1 vol. in-12; Paris.

Avant d'être si maltraités par l'invasion et les nécessités de la défense, les environs de Paris n'étaient pas seulement renommés pour tant de lieux charmans consacrés au plaisir; ils offraient encore à l'horticulture et à l'agriculture elle-même des modèles et des exemples qu'on venait étudier de loin, et qui étaient devenus célèbres chez les hommes

spéciaux de la province et de l'étranger. Nulle part en effet, de plus persévérans efforts n'obtenaient de la terre une masse plus abondante de produits. Se rappelle-t-on le spectacle qui naguère, lorsqu'on venait à Paris en chemin de fer, frappait les yeux pendant l'heure qui précédait l'arrivée? C'était bien encore la campagne, mais quel aspect nouveau! quelle activité inquiète! D'abord le terrain se découpait en de longues bandes étroites, chargées de cent cultures variées. A chaque heure du jour, hommes et femmes, penchés sur le sol, le travaillaient et le façonnaient sans relâche, en recueillaient les fruits en dépit des saisons, ou bien ensemençaient et plantaient une terre toute couverte encore des dépouilles de la récolte précédente. Puis, à mesure qu'on se rapprochait de l'enceinte fortifiée de la ville, le tableau changeait; la vue s'étendait sur une suite ininterrompue d'enclos. Là se montrait partout un soin de plus en plus jaloux des plantes; ce n'étaient que bâches, paillassons, pompes d'arrosage, instrumens perfectionnés; on comptait les cloches par milliers, les châssis par centaines. Le bon Rabelais, revenant au monde, n'eût point cherché ailleurs une description des jardins de Gargantua.

Vous aviez traversé d'abord les « cultures agricoles » des environs de Paris, et ce que vous voyiez ensuite, c'étaient les jardins des maraîchers. Les premières tiennent à peu près le milieu entre la culture ordinaire et la culture des *marais*. La terre se vendant ou se louant fort cher autour de Paris, les frais de main-d'œuvre et les frais généraux y étant aussi fort élevés, il en est résulté que, tandis que les maraîchers bannissaient de chez eux les plantes potagères, qui occupent trop longtemps le sol et n'exigent pas un soin extrême, les cultivateurs de la grande banlieue se sont vus forcés à leur tour d'abandonner les céréales et de se livrer à la production en grand des légumes délaissés par les maraîchers. Jusqu'à ces derniers temps, ils approvisionnaient les halles d'artichauts, d'asperges, de betteraves, de carottes de pleine terre, de pommes de terre, de navets, de choux des espèces les plus communes, de pois, de fèves, de haricots, d'oignons; il n'est pas jusqu'aux pissenlits et jusqu'aux modestes échalotes qui n'aient trouvé leur place dans cet immense potager occupant à la ronde un territoire de plusieurs lieues. Ces cultures agricoles seraient déjà un intéressant sujet d'étude; mais l'horticulture maraîchère est surtout curieuse à connaître. M. Ponce s'est donné la tâche d'initier le public aux secrets de son art dans un excellent livre de pratique; sans entrer ici dans des détails qui d'ailleurs échappent à l'analyse, il paraît utile de rappeler sommairement l'importance d'une industrie qui est en ce moment si éprouvée, et qui serait pourtant si digne de protection.

Pour les maraîchers de notre banlieue, comme le fait observer M. Ponce, les conditions ordinaires de toute culture du sol n'existent plus. Il faut,

dit-il, arriver à fournir l'alimentation de mille personnes par la culture d'un terrain dont la superficie en nourrirait au plus cinquante, si l'on se contentait des procédés communs. Le plus souvent ce terrain occupe un espace de 7,000 à 10,000 mètres d'un seul tenant. Le loyer en est d'autant plus considérable que le maraîcher doit se rapprocher autant que possible des halles, où est le centre de ses affaires. Aucune parcelle ne reste donc plus de vingt-quatre heures inoccupée. Pour forcer la nature, on emploie à profusion engrais, paillassons, cloches et châssis. La surface du sol est divisée en rectangles de 21 mètres tournés vers le midi dans la plus longue dimension qui reçoivent chacun quinze châssis, 1 mètre étant seulement réservé pour un sentier et deux accots. Lorsque l'espace manque pour une dernière ligne de 21 mètres, on dispose des lignes transversales formées de la même manière, à l'exposition du couchant. C'est ce qu'on appelle *faire les carrés*. Sur toute la longueur du mur établi au midi se trouvent la costière et la contre-costière, c'est-à-dire deux planches rectangles larges de $2^{m},34$ et séparées l'une de l'autre par un sentier de $0^{m},33$; un autre sentier sépare des carrés la contre-costière. Même disposition se retrouve sur le côté opposé du jardin. A l'angle sud-est, le maraîcher a placé sa maison d'habitation, son écurie, sa remise, son hangar; à proximité sont le puits, le manége ou la pompe à vapeur, le réservoir, la cuve à laver les produits et la décharge de fumier. Une des conditions indispensables, c'est d'avoir de l'eau en abondance. Dans beaucoup de marais existe encore le système défectueux des tonneaux enterrés de 10 en 10 mètres et reliés entre eux par un tuyau de conduite; les horticulteurs les plus habiles les ont remplacés par différens systèmes de tubes d'arrosage et de prises d'eau.

M. Ponce, dont le marais présente une superficie de 11,000 mètres carrés, a donné des chiffres intéressans sur les frais d'installation et les frais d'entretien de son propre établissement. Le matériel d'exploitation est relativement considérable. Les arrosages se faisant à la lance, il faut d'abord une machine à vapeur de 2 chevaux pour le service de la pompe foulante quand le cheval du maraîcher est occupé, et un manége pour ce même service lorsque le cheval est disponible. Vient ensuite l'établissement d'un grand réservoir d'eau en tôle boulonnée, de conduites, de tuyaux, de tubes, pour le système d'arrosage. On a dû acquérir quantité de châssis, de cloches, de paillassons, et tout le matériel de labour, puis les civières, les chargeoirs, les hottes, les mannes, les piquets et le fil de fer. Enfin on a construit les hangars à châssis et la serre à légumes. Tout cela revient, d'après les comptes très détaillés de M. Ponce, à une trentaine de mille francs. Les frais annuels montent à 17,000 francs environ, sur lesquels 2,500 francs sont prélevés pour le loyer et les impôts, et 8,700 francs pour le salaire, la nourriture et

l'entretien du personnel, qui se compose de trois domestiques, de deux filles et d'une femme de journée engagée pour l'été seulement. L'achat du fumier coûte encore 2,500 francs par année. Les autres chapitres de ce budget s'appliquent aux dépenses de l'écurie, à l'entretien des châssis, au remplacement des cloches, à l'acquisition des graines pour semis et des pailles à lier, etc. Ajoutez à la somme de ces frais annuels les intérêts du capital engagé soit pour l'installation d'un marais, soit pour l'acquisition d'un fonds de maraîcher, et vous comprendrez ce que coûte dans la banlieue de Paris la culture de ces 11,000 mètres de terre (un peu plus d'un hectare), qui doivent rapporter 20,000 francs au moins en légumes pour que le chef de l'exploitation y gagne sa vie.

Au marais, point de paresseux; une heure d'oisiveté n'y saurait être admise. Le maître est presque toujours à son poste, c'est-à-dire au jardin, où il exerce sur ses domestiques une surveillance incessante; mais, s'il est matinal, la ménagère l'est plus encore. Chaque nuit, elle se lève entre une heure et deux heures, et part pour les halles, accompagnée d'un domestique et d'une fille. Le premier conduit et décharge la voiture, puis la ramène remplie du fumier qu'il a été chercher dans les écuries. Le rôle de la fille consiste à porter à la hotte jusqu'aux charrettes des fruitiers les marchandises qu'ont achetées ceux-ci. Pour les hommes qui sont restés à la maison, la journée commence ordinairement à cinq heures du matin et souvent ne finit qu'à neuf heures du soir. On prend quatre repas, que l'on a bien gagnés. C'est une rude façon de vivre, et le patron, donnant l'exemple, ne chôme pas plus que les autres. Il n'est du reste devenu patron qu'après avoir été durant plusieurs années simple ouvrier, et c'est presque toujours de son mariage qu'a daté son établissement. En même temps qu'on achète un fonds, on choisit sa femme, et on ne la choisit que parmi ses compagnes de travail. « Cette habitude, dit M. Ponce, qui a perpétué parmi notre classe de travailleurs les coutumes des anciennes corporations, est une des premières nécessités du métier... Les deux époux ne peuvent marcher l'un sans l'autre, et la mort de l'un d'eux entraîne presque toujours forcément la vente désastreuse de l'établissement, quand cette cruelle séparation arrive trop tôt. » L'esprit de corps en effet anime toujours les maraîchers. Chaque année, la Saint-Fiacre est religieusement fêtée, et de temps en temps de gais et copieux repas de noces réunissent, à l'exclusion des intrus, toute la confrérie d'un canton. Combien de fois n'avons-nous pas vu se dérouler, violons en tête, par les rues de Saint-Mandé ou de Vincennes, une noce de maraîchers en file interminable, deux à deux, compères et commères, rustiquement endimanchés dans leurs beaux habits à la fois si vieux et si neufs, de vrais habits de paysan du Vaudeville? Ces jours-là seulement, on prend le

temps de se délasser un peu; n'est-il pas juste que cinq ou six fois dans l'année s'entre-choquent gaîment les verres?

On comprendra que nous ne puissions pas suivre M. Ponce dans l'énumération des soins nécessaires aux dix-sept familles de plantes qui sont cultivées dans les marais. La partie la plus importante de l'art du maraîcher consiste d'ailleurs presque tout entière dans l'emploi raisonné de l'engrais. Cet engrais est toujours le fumier d'écurie ou, à défaut du fumier d'écurie, le fumier d'étable. La gadoue, ce mélange de débris de toute nature que produit le balayage de nos rues, est transportée au-delà de la zone des marais, et convient aux cultures agricoles dont nous avons parlé plus haut. Les maraîchers se procurent le fumier d'écurie par abonnemens passés avec les entrepreneurs de transports, les compagnies de petites voitures et des omnibus, les casernes de cavalerie, etc. Le fumier d'étable est fourni par les nourrisseurs. Le premier est indispensable aux sols argileux; le second, plus froid et d'une décomposition plus lente, est réservé surtout aux sols siliceux; on en fait le mélange selon les proportions d'argile et de silice que contient la terre. Comme l'espace est précieux, la *fumière* du maraîcher occupe le moins de place possible et gagne en hauteur ce qu'on lui refuse en surface. « On lui donne, dit M. Ponce, la forme d'un quadrilatère placé sur une surface bien plane et aussi imperméable que possible... Les fumiers sont entassés à la fourche et foulés avec le pied au fur et à mesure du déchargement. On ménage au centre du tas une espèce de cheminée à laquelle on fait aboutir sur toutes les faces d'autres conduites horizontales, de façon que l'air frais pénètre dans le tas et neutralise l'excès de chaleur produit par la fermentation, chaleur qui peut aller jusqu'à enflammer la masse. » Le danger d'incendie est même assez considérable pour qu'on écarte la *fumière* à 10 mètres au moins de l'habitation. Par la même raison, on la rapproche toujours du puits. Comme l'humidité toutefois lui serait nuisible, et que les pluies en entraîneraient les parties solubles, on prend soin de la garantir de l'eau. On l'élargit donc autant qu'on peut de la base au sommet, on lui donne des pentes vers les bords, et l'on garnit le haut de la paille la plus longue et la moins souillée. « Le tas de fumier ainsi construit contient au sommet du fumier frais qui produira beaucoup de chaleur dès qu'il sera enfoui et mouillé, mais qui ne deviendra engrais que huit jours au moins après l'enfouissement. La deuxième partie, intermédiaire entre le sommet et la base, contient du fumier demi-chaud, demi-engrais, qui convient à la plantation des végétaux délicats demandant à la fois chaleur et nourriture en abondance. L'autre tiers se compose de fumier fait, bon pour les plantes robustes qui ne demandent plus que de la nourriture. » Pour diminuer l'énorme quantité d'engrais qu'exige la culture des primeurs, on a tenté divers essais abandonnés presque aussitôt parce qu'ils étaient

trop coûteux. Un des plus intéressans consistait à faire des couches sans fumier, que l'on chauffait comme les bâches de serre, au thermosiphon, c'est-à-dire par circulation d'eau chaude, tandis que le terreau de la bâche recevait une certaine dose d'engrais puissant, tel que la colombine ou le guano. Après quelques tentatives de ce genre, c'est encore au fumier qu'on en est revenu (1).

Nous voici bien loin aujourd'hui de ces préoccupations paisibles, et, pour être encore à l'abri des incursions de l'armée prussienne, tenue en respect par le feu des forts, les marais n'en sont guère mieux. Tout autour de Paris et au pied même des remparts règne depuis un mois un odieux pillage. Le signal est parti, il faut malheureusement le reconnaître, de ceux qui auraient dû veiller au respect des propriétés et des personnes. Des soldats des troupes régulières, des gardes mobiles, des gardes nationaux sédentaires, ont en quelque sorte donné l'exemple de la maraude. Nous ignorons quelles mesures ont été prises à ce sujet par les chefs de l'armée active; mais, en ce qui concerne la garde nationale de Paris, un ordre du jour du général Tamisier a récemment rappelé au devoir les hommes qui s'en écartaient. Ce sont maintenant des bandes d'enfans, de femmes et de gens de tout âge qui se jettent sur les jardins, brisent les portes et les clôtures, injurient et menacent quiconque leur résiste, et portent en un mot partout une dévastation aussi stupide que le pourrait faire une nuée d'animaux malfaisans. Tout dernièrement, le jour même du combat de Rueil, nous assistions encore à ces scènes de désordre dans la campagne de Vanves et d'Issy. — « Il serait plus heureux, disaient alors les habitans, de voir l'ennemi dans nos villages! » De tels vœux, s'ils étaient sincères, seraient sans doute bien coupables; mais il n'y faut voir que l'expression d'un ressentiment trop facile à comprendre. Sans invoquer ici les argumens de droit, de justice ou d'humanité, rappelons l'urgence qu'il y aurait, dans l'intérêt même de la défense, à faire cesser un si fâcheux état de choses. Il est indispensable à la santé publique que nous puissions nous procurer longtemps encore une nourriture végétale fraîche et des légumes verts. On le sait si bien que le ministre de l'agriculture a chargé M. P. Joigneaux de diriger dans Paris même un service spécial de culture potagère; mais il nous paraît difficile que les efforts de M. Joigneaux, dont nous reconnaissons volontiers l'habileté, puissent, dans cette saison surtout, être suivis d'un grand succès. Au témoignage des hommes du métier, pour

(1) C'est à dessein que nous omettons de parler ici des curieux essais de culture maraîchère à l'eau d'égout tentés aux environs d'Asnières et de Clichy par les ingénieurs de la ville de Paris. Ces expériences qui, malgré leur nouveauté, ont donné cet été de remarquables résultats sur une surface à la vérité très restreinte, ne doivent pas être mentionnées incidemment et méritent qu'on les examine à part

créer un marais, il ne faut pas moins de trois ans. N'était-il pas plus simple de songer à tirer un bon parti des cultures établies de longue date et savamment aménagées entre les remparts et les forts? Pourquoi ne pas veiller à ce que ces cultures soient entretenues sans dommage jusqu'au moment où l'on serait forcé de les abandonner? Et ce moment n'arriverait qu'après la prise, espérons-le, peu probable, de nos forts. Beaucoup de mal a été fait pendant le mois qui vient de s'écouler; ce mal est encore réparable, mais à la condition d'une surveillance rigoureuse. Nous constatons avec plaisir que le gouvernement y songe dans ce moment même. L'instruction du général Trochu en date du 22 octobre, sur les marches militaires de la garde nationale, établit que l'un des objets de ces exercices sera de constituer un service de surveillance et d'ordre dans la banlieue. D'autre part, un ordre exécutoire à partir du 27 octobre porte qu'un certificat sera demandé aux personnes qui désormais voudront introduire dans Paris des objets mobiliers ou des denrées. C'est beaucoup, mais cela ne suffit pas encore. Il faudrait, à côté des marches militaires, qui ne peuvent avoir dans la pratique le caractère de rondes de police, il faudrait de fréquentes patrouilles composées seulement d'un petit nombre d'hommes que fourniraient les postes de garde aux remparts, et qui plusieurs fois dans la journée parcourraient la zone dont on doit assurer la protection. Il faudrait aussi (et ce serait le mieux sans doute dans la phase du siége que nous traversons maintenant) qu'il fût interdit en principe de franchir l'enceinte des murs, hormis pour les besoins de la défense. Ainsi cesserait un gaspillage qui dure depuis trop longtemps, et ainsi serait résolue une question d'approvisionnement dont plus tard peut-être on sentira cruellement l'importance.

EUGÈNE LIÉBERT.

ESSAIS ET NOTICES.

La Table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne, par Ernest Desjardins, in-folio; Hachette, 1870.

M. Ernest Desjardins, par toute une série d'importantes publications pendant ces dix dernières années, s'est assuré un rang très distingué parmi les archéologues érudits. Son volume sur la topographie de l'an-

cien Latium, sa dissertation sur les Tables alimentaires, ses études sur les embouchures du Rhône et du Danube, sa série d'inscriptions inédites recueillies par lui-même, il y a deux ans, en Valachie et Bulgarie, sont de vrais services rendus à la science. M. Desjardins entreprend aujourd'hui de couronner cette suite de travaux par une nouvelle édition de *la Table de Peutinger,* avec commentaire et *fac-simile.* Il est facile de comprendre l'utilité d'un tel dessein. Ce qui se rapporte à la cartographie antique est encore assez ignoré, bien qu'il soit hors de doute que les Grecs et les Romains aient connu et pratiqué ces utiles instrumens. Hérodote raconte que, lors de la révolte de l'Ionie, prélude des guerres médiques, le tyran de Milet, Aristagoras, menacé tout le premier de la vengeance des Perses, vint demander du secours à Cléomène, roi de Sparte. Sparte, alors encore la plus puissante ville du monde hellénique, ne devait-elle pas porter secours aux Grecs d'Asie? Les barbares lui seraient faciles à vaincre, et leur défaite l'enrichirait; elle frapperait d'impôts leurs villes opulentes, ses soldats pénétreraient vainqueurs jusque dans la somptueuse capitale du grand roi. Malgré les répugnances naturelles du génie spartiate contre les expéditions lointaines et étrangères, malgré la petite Gorgo, sa fille, qui le pressait de fermer l'oreille à des propos corrupteurs, Cléomène allait, semblait-il, se laisser tenter : Aristagoras lui faisait suivre des yeux et du doigt sa future marche victorieuse; il lui en montrait les diverses étapes, nous dit le narrateur antique, sur une planche de cuivre où était gravée la circonférence de la terre, avec les fleuves et les mers, sans doute aussi avec les routes et leurs stations jusqu'à Suse. Voilà une preuve incontestable, que dès le ve siècle avant l'ère chrétienne, les anciens Grecs connaissaient l'usage des cartes. Strabon, d'après Ératosthènes, nous rappelle qu'on en savait dresser chez les Grecs d'Asie un siècle même avant la date à laquelle Hérodote a fait allusion. Comment supposer en effet que de si nécessaires instrumens eussent pu rester inconnus à la politique ingénieuse des Grecs, qu'un Xénophon avec les Dix mille ou un Alexandre avec sa courageuse armée se fussent aventurés à travers toute l'Asie occidentale jusqu'à l'Euphrate, jusqu'au Pendjab, sans de tels auxiliaires? Encore moins devons-nous trouver pareille lacune chez les Romains, peuple arpenteur et pratique, jaloux d'étendre partout son droit de propriété et de conquête. Ils n'avaient toutefois pas sans doute une carte d'Italie centrale, ces primitifs Romains qui mirent des siècles à s'emparer du pays entourant leur berceau, et qu'effrayait, à deux pas du Tibre, la forêt ciminienne; mais les Scipions, un César, tous ceux qu'on nous représente avec raison comme les types classiques de l'homme de guerre, comment ces habiles capitaines auraient-ils manqué de cartes routières à travers la Grèce, les Gaules ou l'Asie? On sait quelle merveille c'étaient que les grandes routes du peuple-roi : cette voie Appienne qui

dès les premiers temps traversa les marais Pontins, cette voie Égnatienne qui s'en allait au travers de la Macédoine et de la Thrace, pays aujourd'hui moins faciles à traverser peut-être; sur ces routes étaient des refuges pour la nuit, des bas côtés pour les piétons, des pierres dressées pour aider à monter à cheval sans étriers, et surtout des colonnes milliaires marquant avec exactitude les distances et les divisions du chemin. Végèce mentionne ces *itinéraires écrits,* mais il connaît aussi et nomme les *itinéraires peints,* et plusieurs textes nous apprennent qu'il faut entendre par là non-seulement des cartes figurées sur les murs, par exemple dans les écoles, mais aussi sans doute des cartes d'un usage personnel qu'on pouvait ranger dans sa bibliothèque ou transporter dans ses poches.

Quand César et Auguste prétendirent réédifier un autre édifice politique à la place de celui que les guerres civiles avaient renversé, une de leurs premières et principales mesures fut un arpentage du nouvel empire : immense opération devenue nécessaire pour permettre un dénombrement aussi exact que possible de la population et une meilleure assiette de l'impôt. Elle aurait été confiée dès l'année qui vit la mort de César à quatre géomètres grecs, à Didyme pour l'Occident, à Zénodore pour l'Orient, etc., et elle aurait été terminée dans l'espace de vingt-cinq ans environ. M. d'Avezac, dans un savant mémoire sur Éthicus, et M. Wallon, dans sa discussion si précise sur le recensement de Quirinius, ont examiné les difficiles questions qui se rattachent à ces souvenirs. Agrippa, le ministre d'Auguste, réunit tous les documens, tous les chiffres obtenus, et peut-être en composa-t-il lui-même un résumé destiné à présenter les principaux traits de ce vaste ensemble. Lorsque Pline l'Ancien, dans cette vaste encyclopédie qu'on désigne sous le nom d'*Histoire naturelle*, cite à l'appui de ses assertions géographiques les calculs d'Agrippa, c'est ce travail sans nul doute qu'il a eu entre les mains. Quand Strabon se réfère à l'autorité de celui qu'il appelle le *chorographe,* il invoque probablement aussi le même témoignage; mais de plus nous lisons dans Pline (III, 2) qu'Auguste dressa ou bien acheva, suivant les vœux de son ministre, ce qu'on appela son *orbis pictus* au portique d'Octavie. Nous n'avons pas d'autre information directe sur ce monument figuré, il y a tout lieu de croire cependant qu'il s'agit d'une carte routière construite d'après les résultats qu'avait donnés l'arpentage de l'empire. Il est permis d'aller plus loin et d'admettre par une autre induction que la carte dite *de Peutinger* doit être, sauf modifications ultérieures, une reproduction de cette carte murale.

Peutinger, citoyen et patricien d'Augsbourg, disciple des universités de Padoue, de Bologne et de Florence, ami ou correspondant de Thomas Morus, de Reuchlin, de Vivès, de Manuce, était un de ces humanistes de la fin du xve et du commencement du xvie siècle qui ont tant fait pour

la renaissance des lettres. Il avait recueilli tout un musée de statues, de médailles et d'inscriptions antiques, et sa bibliothèque comprenait beaucoup de manuscrits précieux. Parmi ces manuscrits se trouvait la célèbre carte, que lui avait donnée un de ses amis, Conrad Celtes, après l'avoir trouvée par hasard à Worms en 1507. Cédée par un des descendans de Peutinger en 1714 à un libraire, elle fut vendue par celui-ci en 1720 au prince Eugène, dont la bibliothèque fut réunie en 1738 à celle des empereurs d'Autriche à Vienne.

Cette carte, qui se voit aujourd'hui dans ce dernier dépôt, est peinte sur onze feuilles de parchemin. Il semble bien qu'une douzième feuille manque et ait dû comprendre l'Espagne, ainsi que la partie occidentale de la Grande-Bretagne et de la Mauritanie; mais nul ne l'a jamais connue. Les onze feuilles offrent ensemble une longueur de $6^{m},82$ sur une hauteur de 34 centimètres seulement. On a de la sorte une carte du monde ancien où le dessin ne peut évidemment offrir qu'une bizarre altération de la réalité physique : un tel dessin ne saurait s'expliquer que dans l'hypothèse selon laquelle le modèle primitif aurait été, comme on le conjecture, une carte routière déroulant au-dessus des colonnes d'un portique une représentation purement approximative des régions appartenant à l'empire et de quelques contrées voisines. Le précieux monument de Vienne est gâté un peu par les vers, mais presque uniquement aux marges et dans les parties où une certaine couleur gommée désignant les mers attirait leurs ravages; quelques îles seulement ont pu en souffrir : le texte formant la description intérieure des continens est resté intact, sauf peut-être la partie avoisinant les Pyrénées. Les cours d'eau sont marqués en vert, les routes avec les stations en rouge. Plusieurs sortes de vignettes désignent diversement les villes : tantôt ce sont de simples maisonnettes ou guérites au toit rouge ou bien à deux pignons, tantôt, pour les monumens religieux, temples païens ou chrétiens, des maisons en perspective à trois pans visibles. Un aquarium ou une piscine peinte en bleu et entourée de murs, dont la teinte brune a partout sensiblement pâli, désigne les villes d'eaux thermales; un demi-cirque indique les villes pourvues d'amphithéâtres. Rome, Constantinople, Antioche, sont marquées par des signes tout spéciaux, tels que des édifices symboliques, ainsi que certains lieux, tels que le Pausilippe, les phares d'Alexandrie et du Bosphore, les portes d'Ostie, les fosses mariennes, les principaux magasins ou arsenaux, etc., tous indices fort importans pour quiconque s'efforce aujourd'hui de retrouver quelles époques nous révèle la carte de Peutinger.

C'est précisément cette recherche que les patiens commentaires du nouvel éditeur ont surtout en vue. Il paraît avéré que l'exemplaire que nous possédons a été exécuté par un certain moine du XIIIe siècle, lequel, auteur d'une chronique aujourd'hui subsistante, dit formellement

dans cet ouvrage, à l'année 1265, qu'il vient d'achever une mappemonde sur douze peaux de parchemin. L'expression dont il se sert, *mappam descripsi,* marque évidemment qu'il copiait un modèle, et non pas qu'il était le premier auteur. L'important serait de fixer quels sont sur notre carte les traits les plus anciens par la date, et quels sont les plus modernes. Il n'y en a pas qui soient plus récens que le XIIIe siècle; c'est le moine copiste qui a probablement marqué lui-même la forêt des Vosges et la forêt Marciane, la même que la Forêt-Noire : ce sont les seules qui figurent sur la carte. C'est encore de lui sans doute qu'émane l'indication *ad sanctum Petrum,* par laquelle il désigne la basilique de Saint-Pierre, à Rome. Quant aux plus anciens indices que la carte de Peutinger nous révèle, ils remontent jusqu'au commencement du règne d'Auguste, puisqu'elle fait usage de la division en quatre provinces : Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique, instituée par le fondateur de l'empire dès le commencement de son règne, l'an 29 avant l'ère chrétienne. D'autres circonstances permettent de faire remonter la composition première jusqu'à ce même point de départ : ainsi elle ne s'étend, du côté de la Germanie, qu'un peu au-delà du Rhin, et, ce semble, jusqu'au Wéser. Plusieurs exemples démontreraient que les obstacles opposés par le cadre n'ont guère gêné le dessinateur, qui se faisait peu scrupule d'abréger les rivages et de resserrer les espaces. Il y a donc lieu de penser que le Wéser était tout au moins la limite qu'il ne voulait pas dépasser, c'est-à-dire la limite de la Germanie connue ou du moins occupée par les armes romaines au moment de ce travail. Or c'est au commencement du règne d'Auguste que, l'Elbe n'étant pas encore atteint par les armées de Drusus, le Wéser marquait la vraie frontière des excursions romaines vers le nord-est de l'empire. D'autre part, certaines indications de la carte, soit parmi les villes du Rhin, soit entre les populations de la Germanie, nous reportent à des époques ultérieures et n'ont pas pu coïncider avec les précédentes. C'est ainsi que la ville actuelle de Cologne se trouve là déjà désignée sous le nom latin qui est devenu son nom moderne. La carte dit *Agripina,* c'est-à-dire (telle était la dénomination complète) *colonia Agrippinensis.* La célèbre Agrippine, fille de Germanicus, femme de Claude et mère de Néron, avait, vers l'année 50 après Jésus-Christ, fondé une colonie là où les Romains ne connaissaient auparavant qu'un temple ou autel païen, desservi par la tribu germanique des Ubiens, *Ara Ubiorum.* Enfin parmi les populations allemandes nommées par l'auteur de la carte au-delà du Rhin figurent les Alamans, qui ne commencent à paraître qu'au temps de Caracalla, à la fin du second ou au début du IIIe siècle, et les Francs, qui n'ont été connus pour la première fois qu'au milieu de cette dernière période. Si la carte eût été dessinée au même temps qu'arrivaient ces données ultérieures, les frontières n'y eussent sans doute pas été les mêmes, et

l'Elbe par exemple y aurait figuré. Il semble donc démontré en thèse générale que la carte qu'on possède à Vienne, exécutée au XIIIe siècle, reproduit la carte primitive dressée par ordre du ministre d'Auguste, Agrippa, autour du portique d'Octavie, en y ajoutant non-seulement certaines indications datant du XIIIe siècle même et provenant de celui qui a exécuté cette dernière copie, mais une foule d'autres désignations géographiques, héritage des différens siècles à mesure que se multipliaient les éditions du monument original.

Voilà au milieu de quel dédale M. Ernest Desjardins a entrepris de porter la lumière. Il voudrait retrouver à quel temps appartient chaque addition successive. A propos de chaque nom de ville, de peuple, de rivière ou de montagne, il réunit avec une patience de bénédictin tout ce que les écrits des anciens ou du premier moyen âge nous ont laissé de témoignages utiles; puis il compare, critique et, s'il est possible, conclut. C'est assez indiquer de quelle nouveauté sera ce grand travail. Une reproduction figurée nous rend en outre, en dehors du commentaire, le précieux monument, avec une exactitude toute scientifique et toute plastique. L'habileté des procédés modernes fait de ce scrupuleux *fac-simile* une œuvre toute différente de ce qu'étaient les gravures plus ou moins arbitraires des anciens éditeurs Scheyb et Mannert. Déjà, grâce à un examen plus attentif, M. Desjardins a découvert sur la carte de Vienne un ensemble de signes à moitié effacés qui lui paraissent marquer toute une répartition de provinces dont on ne s'était pas aperçu qu'il était tenu compte. Le beau volume in-folio de M. Desjardins, magnifiquement exécuté, est en voie de publication et comprend déjà les six premiers segmens de la carte. Nous avons tout lieu d'espérer que la difficulté des temps n'arrêtera pas un travail si utile, destiné à dépasser de beaucoup l'œuvre précédente des deux éditeurs allemands, et à faire grand honneur à notre école d'érudition française. A. GEFFROY.

C. BULOZ.

en thèse
1e siècle,
Auguste,
nent cer-
celui qui
gnations
se multi-

repris de
t chaque
euple, de
ictin tout
ont laissé
possible,
d travail.
mentaire,
e et toute
uleux *fac-*
es plus ou
à, grâce à
de Vienne
quer toute
qu'il était
iquement
premiers
ficulté des
beaucoup
rand hon-
y.